



BNP PARIBAS

PREMIER AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 3 MAI 2022

Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2021 déposé auprès de l'AMF le 15 mars 2022, sous le numéro D. D.22-0098.

Société anonyme au capital de 2 468 663 292 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 44

SOMMAIRE

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ TRIMESTRIEL	3
2. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3	80
3. GOUVERNANCE.....	110
4. INFORMATIONS GENERALES	111
5. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	136
6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	137
7. TABLES DE CONCORDANCE	138



Ce premier amendement au document d'enregistrement universel 2021 a été déposé le 3 mai 2022 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Le présent URD peut faire partie de tout prospectus de l'Emetteur composé de documents séparés au sens du Règlement Prospectus.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ TRIMESTRIEL

1.1 Résultats du 1^{er} trimestre 2022

DES RÉSULTATS SOLIDES

Les performances de BNP Paribas, portées par son modèle diversifié et intégré et la gestion prudente de ses risques, sont solides.

La diversification du Groupe et la capacité à accompagner les clients et l'économie de façon globale ont continué de soutenir la forte croissance de l'activité et des résultats au premier trimestre 2022.

Ainsi, la dynamique de début d'année, confortée par les renforcements stratégiques concrétisés en 2021 et 2022 et les initiatives portées par l'ensemble des métiers dans le cadre du plan GTS 2025, est bonne et soutient une trajectoire 2022 solide dans un environnement néanmoins plus contrasté à court terme. Dans ce contexte, BNP Paribas bénéficie plus que jamais des forces de son modèle pour générer une croissance supérieure à l'économie sous-jacente et confirme les objectifs globaux du Groupe à horizon 2025¹.

Au total, le produit net bancaire, à 13 218 millions d'euros, augmente de 11,7% par rapport au premier trimestre 2021.

Dans les pôles opérationnels, le produit net bancaire est en progression de 13,5% à périmètre et change historiques et de 12,1% à périmètre et change constants tiré par une bonne dynamique commerciale. Il enregistre une très forte progression des revenus chez CIB (+28,1% à périmètre et change historiques, +23,6% à périmètre et change constants) avec la cristallisation des gains de part de marché et l'accélération apportée par les renforcements stratégiques en 2021 et 2022, notamment dans les métiers Actions et Securities Services. Le PNB est en forte hausse de 8,5%² chez Commercial, Personal Banking & Services à périmètre et change historiques et de 8,1%² à périmètre et change constants, porté d'une part par la forte croissance des banques commerciales (+7,5%² par rapport au premier trimestre 2021), en lien avec le développement continu des commissions et la hausse des revenus d'intérêt et d'autre part par la très forte hausse des revenus des métiers spécialisés (+10,6% par rapport au premier trimestre 2021), notamment d'Arval. Enfin, l'environnement est peu porteur pour les métiers d'Investment & Protection Services avec des évolutions défavorables des marchés au premier trimestre 2022. Ainsi, le produit net bancaire d'IPS est en baisse de 0,2% à périmètre et change historiques mais en hausse de 0,8% à périmètre et change constants par rapport au premier trimestre 2021.

Les frais de gestion du Groupe à 9 653 millions d'euros, sont en hausse de 12,3% par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité et la hausse sensible des taxes soumises à IFRIC 21 et notamment la forte augmentation de la contribution estimée au Fonds de Résolution Unique. Ils sont en hausse de 7,0% à périmètre et change constants et hors taxes soumises à IFRIC 21.

Ainsi, hors taxes soumises à IFRIC 21, les frais de gestion progressent de 9,5% par rapport au premier trimestre 2021 et l'effet de ciseaux est positif. En effet, en application de la norme IFRIC 21 « Taxes », les frais de gestion enregistrent ce trimestre pour 1 829 millions d'euros (1 451 millions d'euros au premier trimestre 2021), la quasi-totalité des taxes et contributions bancaires au titre de l'année, dont principalement la contribution estimée au Fonds de Résolution Unique qui s'établit au premier trimestre 2022 à 1 256 millions d'euros, soit une augmentation de 303 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021. Les frais de gestion incluent aussi ce trimestre l'impact exceptionnel des coûts de restructuration³ et d'adaptation⁴ (26 millions d'euros) et des coûts de

¹ Cf. partie « Plan Stratégique 2022-2025 » de ce communiqué de presse

² Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales dans la zone euro, Europe Méditerranée et aux États-Unis (y compris effets PEL/CEL en France)

³ Coûts de restructuration liés à la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB)

⁴ Mesures d'adaptation liées notamment à CIB, aux banques commerciales et à Wealth Management

renforcement informatique (49 millions d'euros) pour un total de 76 millions d'euros (contre un total de frais de gestion exceptionnels de 77 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Dans les pôles opérationnels, les frais de gestion progressent de 9,4% à périmètre et change historiques et de 7,5% à périmètre et change constants par rapport au premier trimestre 2021. L'effet de ciseaux est très positif. Les frais de gestion de CIB progressent de 18,3% à périmètre et change historiques et de 13,3% à périmètre et change constants par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité et l'impact du changement de périmètre. L'effet de ciseaux est très largement positif (+9,8 points). Les frais de gestion sont en hausse de 5,2% par rapport au premier trimestre 2021 chez Commercial, Personal Banking & Services¹ en raison de la progression de l'activité et des effets de périmètre dans les banques commerciales et les métiers spécialisés. L'effet de ciseaux est très positif (+3,3 points). Les frais de gestion sont en hausse de 5,1% par rapport au premier trimestre 2021 dans les banques commerciales¹ et de 5,5% dans les métiers spécialisés. Enfin, pour Investment & Protection Services, les frais de gestion progressent de 3,6% à périmètre et change historiques et de 3,9% à périmètre et change constants, en lien notamment avec l'accompagnement du développement de l'activité et des initiatives ciblées.

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit ainsi à 3 565 millions d'euros, en augmentation de 10,3% par rapport au premier trimestre 2021.

Le coût du risque, à 456 millions d'euros diminue de 49,1% par rapport au premier trimestre 2021 et s'établit à 20 points de base des encours de crédit à la clientèle. Il est à un niveau très bas, reflétant notamment des reprises de provisions sur encours sains (strates 1 et 2) en particulier chez BancWest. Il s'établirait à 30 points de base des encours de crédit à la clientèle hors BancWest.

Le résultat d'exploitation du Groupe, à 3 109 millions d'euros, est ainsi en très forte hausse de 33,1% par rapport au premier trimestre 2021 et en très forte croissance dans les pôles opérationnels (+51,0% par rapport au premier trimestre 2021).

Les éléments hors exploitation s'élèvent à 168 millions d'euros au premier trimestre 2022 (487 millions d'euros au premier trimestre 2021). Les éléments exceptionnels sont en forte baisse par rapport au premier trimestre 2021. Ils enregistrent ce trimestre l'impact positif de l'écart d'acquisition négatif sur bpost banque pour +244 millions d'euros et d'une plus-value exceptionnelle de +204 millions d'euros, compensés par la dépréciation des titres d'Ukrsibbank pour -159 millions d'euros et l'impact négatif du recyclage de la réserve de conversion² pour -274 millions d'euros. Le total des éléments hors exploitation exceptionnels est de +15 millions d'euros, contre un total de +398 millions au premier trimestre 2021, qui intégrait une plus-value de cession d'une participation détenue par BNP Paribas Asset Management pour 96 millions d'euros et une plus-value sur la cession d'immeubles pour +302 millions d'euros.

Le résultat avant impôt progresse de 16,1% par rapport au premier trimestre 2021, à 3 277 millions d'euros (2 823 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Le taux moyen d'impôt sur les bénéfices s'établit à 36,5%, du fait notamment de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de la norme IFRIC 21 « Taxes », dont une part importante n'est pas déductible. Le taux moyen d'impôt sur les bénéfices ressortait à 35,9% au premier trimestre 2021.

Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à 2 108 millions d'euros au premier trimestre 2022, en très forte hausse de 19,2% par rapport au premier trimestre 2021 (1 768 millions d'euros). Hors éléments exceptionnels et hors taxes soumises à IFRIC 21, il s'établit à 3 785 millions d'euros, en très forte hausse de 34,0% par rapport au premier trimestre 2021.

La rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués est de 13,5%.

¹ Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales dans la zone euro, Europe Méditerranée et aux États-Unis

² Précédemment constaté en capitaux propres

Au 31 mars 2022, le ratio « *common equity Tier 1* » s'établit à 12,4%¹. La réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 468 milliards d'euros, soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le ratio de levier² s'établit à 3,8%.

L'actif net comptable tangible³ par action s'élève à 80,1 euros, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,2% depuis le 31 décembre 2008 illustrant la création de valeur continue au travers des cycles économiques.

Le Groupe s'engage pour soutenir les actions en faveur de l'Ukraine. 14,5 millions d'euros de dons ont ainsi été faits à des ONG partenaires historiques du Groupe (Haut-Commissariat aux Réfugiés, la Croix Rouge et Médecins Sans Frontières) mais aussi à des associations en France, en Pologne et en Ukraine. Le Groupe prend par ailleurs en charge l'hébergement de plus de 1 700 personnes parmi les collaborateurs ukrainiens et leurs familles.

Le Groupe continue de se mobiliser sur les enjeux sociaux et dans l'accompagnement des clients dans la transition énergétique et écologique.

Enfin, le Groupe poursuit le renforcement de son dispositif de contrôle interne.

¹ CRD4 ; y compris dispositions transitoires IFRS9

² Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021

³ Réévalué

CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING (CIB)

CIB enregistre une très forte hausse de ses résultats, portée par la forte activité de la clientèle. Le pôle bénéficie de la diversification de ses métiers ainsi que de capacités renforcées pour répondre aux besoins des clients.

Les positions de CIB en EMEA¹ sont confortées sur les différentes plateformes (Equity, Capital Markets, Transaction Banking ...). Les activités de *prime brokerage* et de BNP Paribas Exane sont intégrées et le pôle poursuit son développement dans la zone Amériques et en Asie-Pacifique.

Sur les marchés de taux, de change et de dérivés sur matières premières, la demande de la clientèle est très forte et le niveau d'activité des métiers d'actions est très bon. Dans un marché primaire moins porteur que les années précédentes, les métiers de financement enregistrent une bonne performance. Ainsi, dans un marché en baisse (-25% par rapport au premier trimestre 2021)², les volumes dirigés au niveau mondial sur les crédits syndiqués, d'obligations et d'actions sont en retrait de 15% par rapport au premier trimestre 2021. Enfin, les Services Titres enregistrent une forte dynamique commerciale et un niveau de transaction élevé.

À 4 702 millions d'euros, les revenus de CIB sont en forte progression de 28,1% (+23,6% à périmètre et change constants) par rapport au premier trimestre 2021 avec une bonne performance de Global Banking (+2,0% par rapport à une base élevée au premier trimestre 2021), une très forte hausse de Global Markets (+52,8% par rapport au premier trimestre 2021) et une nette progression de Securities Services (+5,5% par rapport au premier trimestre 2021).

Les revenus de Global Banking progressent de 2,0% par rapport au premier trimestre 2021, à 1 268 millions d'euros et sont en baisse de 0,8% à périmètre et change constants. Les revenus progressent dans la zone Asie-Pacifique et sont stables par rapport à une base élevée au premier trimestre 2021 dans les zones EMEA¹ et Amériques. Dans un marché de dettes et d'actions moins porteur, la performance relative de la plateforme Capital Markets est bonne ; les revenus sont en retrait de 8% par rapport au premier trimestre 2021. Les revenus des financements d'actifs sont en hausse. Enfin, l'activité de *trade finance* et de *cash management* progresse de 6% par rapport au premier trimestre 2021. Les volumes d'activité sont en hausse. Les encours de crédit sont en augmentation continue à 168 milliards d'euros³, soit une progression de 9,3%³ par rapport au premier trimestre 2021 et de 3,0%³ par rapport au quatrième trimestre 2021. A 190 milliards d'euros³, les encours de dépôt progressent de 0,5%³ par rapport au premier trimestre 2021 et de 1,8%³ par rapport au quatrième trimestre 2021.

Soutenus par la nouvelle dimension de son dispositif et portés par un niveau d'activité d'ensemble de la clientèle très soutenu, les revenus de Global Markets sont en très forte croissance de 52,8% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre et change historiques et de 46,3% à périmètre et change constants. L'activité sur les marchés de taux, de change et de matières premières est très soutenue avec une forte demande de la clientèle en particulier pour répondre à leurs besoins de réallocation et de couverture. Le métier enregistre par ailleurs un bon niveau d'activité en *prime services* et *cash equities* avec une bonne dynamique pour les dérivés, en particulier sur les produits structurés en début de trimestre.

Les revenus de FICC⁴ s'élèvent à 1 700 millions d'euros, en très forte progression de 47,9% par rapport au premier trimestre 2021, portés par la très bonne performance sur les marchés de taux, de change et les dérivés sur matières premières et malgré le contexte moins porteur sur les activités primaires et de crédit.

¹ EMEA : Europe, Moyen-Orient et Afrique

² Source : Dealogic au 31.03.22

³ Encours moyens, variation à périmètre et change constants

⁴ Fixed Income, Currency and commodities

Les revenus d'Equity et Prime Services, à 1 121 millions d'euros, augmentent très significativement de 60,9% par rapport au premier trimestre 2021, tirés par un très bon niveau d'activité de la clientèle dans tous les métiers, une contribution d'environ 80 millions d'euros de BNP Paribas Exane et la contribution des nouveaux clients en *prime services*. La VaR (1 jour, 99%), qui mesure le niveau des risques de marché se maintient à un niveau faible du fait d'une gestion prudente et en dépit d'une forte volatilité fin février et au mois de mars. Elle s'établit à 33 millions d'euros.

À 613 millions d'euros, les revenus de Securities Services sont en hausse de 5,5% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre et change historiques et de 4,1% à périmètre et change constants, grâce à la progression des commissions sur les transactions et les effets de la hausse des encours moyens du fait de l'intégration de nouveaux clients en 2021. Le métier renouvelle ce trimestre son partenariat avec le groupe Caisse des Dépôts en France et gagne de nouveaux mandats importants dans toutes les régions. Il poursuit également sa transformation et prépare la fusion de l'entité juridique BNP Paribas Securities Services avec BNP Paribas SA le 1^{er} octobre 2022. Le métier enregistre une hausse de ses encours en fin de période de 2,9% par rapport au 31 mars 2021 et un nouveau record des volumes de transactions avec 39 millions de transactions au premier trimestre 2022 (+8,0% par rapport au premier trimestre 2021).

Les frais de gestion de CIB, à 3 353 millions d'euros, sont en hausse de 18,3% par rapport au premier trimestre 2021 (+13,3% à périmètre et change constants) avec la croissance de l'activité. L'effet de ciseaux est très largement positif (+9,8 points).

À 1 349 millions d'euros, le résultat brut d'exploitation de CIB est en augmentation de 61,4% par rapport au premier trimestre 2021.

À 2 millions d'euros, le coût du risque de CIB est à un niveau très bas. Il est en reprise de 20 millions d'euros pour Global Banking, en lien avec des reprises de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) et un coût du risque sur créances douteuses à un niveau très bas.

CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 1 353 millions d'euros, en très forte hausse de 98,1% par rapport au premier trimestre 2021.

*
* *

COMMERCIAL, PERSONAL BANKING & SERVICES

Le pôle Commercial, Personal Banking & Services enregistre une croissance très soutenue portée par la très bonne dynamique des banques commerciales et la forte progression des métiers spécialisés. Les encours de crédit augmentent de 4,8% par rapport au premier trimestre 2021. Les dépôts sont en hausse de 8,2% par rapport au premier trimestre 2021. La banque privée enregistre une très bonne collecte nette de près de 5,0 milliards d'euros au premier trimestre 2022.

Le pôle fait évoluer son modèle opérationnel avec l'intégration en Belgique de bpost banque le 1^{er} janvier 2022 et la mise en place d'un partenariat exclusif de distribution de 7 ans avec bpost¹. De même, en Italie, BNL bc procède aux premières étapes d'externalisation de certaines activités informatiques. Enfin, les métiers spécialisés intègrent depuis le 1^{er} février 2022, Floa, le leader en France du paiement fractionné.

La digitalisation du pôle se poursuit, avec 263 millions de connexions mensuelles aux applications mobiles² au premier trimestre 2022, soit une progression de +21% par rapport au premier trimestre 2021.

Le produit net bancaire³, à 6 979 millions d'euros, est en progression de 8,5% à périmètre et change historiques et de 8,1% à périmètre et change constants par rapport au premier trimestre 2021. La performance des banques commerciales est très soutenue (+7,5% par rapport au premier trimestre 2021) avec une hausse très forte des banques commerciales de la zone Euro (+6,5% par rapport au premier trimestre 2021) et une hausse significative des revenus d'Europe Méditerranée (+46,0% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre et change constants). Les métiers spécialisés sont en forte croissance de 10,6% à périmètre et change historiques par rapport au premier trimestre 2021⁴, portée notamment par la très forte progression d'Arval et de Leasing Solutions, et le bon dynamisme de Personal Finance.

Les frais de gestion³, à 4 848 millions d'euros sont en hausse de 5,2% par rapport au premier trimestre 2021 en raison de l'accompagnement de la croissance de l'activité. L'effet de ciseaux est très positif (+3,3 points).

Le résultat brut d'exploitation³, à 2 131 millions d'euros, est en forte hausse de 17,0% par rapport au premier trimestre 2021.

À 401 millions d'euros, le coût du risque³ recule de 40,0% par rapport au premier trimestre 2021, en lien notamment avec les reprises de provisions enregistrées chez BancWest.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), le pôle dégage un résultat avant impôt⁵ de 1 761 millions d'euros, en très forte hausse de 58,7% par rapport au premier trimestre 2021.

¹ Après accord des autorités compétentes

² Périmètre : clients particuliers, professionnels et Banque privée des banques commerciales et des banques digitales, de Nickel et de Personal Finance

³ Intégrant 100% de la Banque Privée y compris effets PEL/CEL (+11 M€ au premier trimestre 2022, +1 M€ au premier trimestre 2021)

⁴ 8,8% à périmètre et change constants par rapport au premier trimestre 2021

⁵ Y compris effets PEL/ CEL (+11 M€ au premier trimestre 2022, +1 M€ au premier trimestre 2021)

Banque Commerciale en France (BCEF)

L'activité commerciale de BCEF est en progression sur l'ensemble des clientèles. Les encours de crédit augmentent de 2,4% par rapport au premier trimestre 2021, tirés par un bon niveau de production dans le crédit immobilier et la bonne dynamique pour le crédit à la consommation et le crédit aux entreprises. Les dépôts sont en hausse de 6,3% par rapport au premier trimestre 2021 avec une augmentation des dépôts des entreprises et des particuliers.

Le métier enregistre une forte hausse des commissions, bénéficiant d'un bon dynamisme commercial, porté notamment par une forte demande de la clientèle des entreprises et par la poursuite de la bonne performance du *cash management* et des moyens de paiement. Les encours d'épargne hors-bilan progressent de 0,7% par rapport au 31 mars 2021, tirés par la progression de la collecte brute en assurance-vie (+6,6% par rapport au premier trimestre 2021), compensée par une baisse des encours d'OPCVM court terme. La Banque Privée en France réalise une très forte collecte nette de 2,3 milliards d'euros.

Le produit net bancaire¹ s'élève à 1 613 millions d'euros, en hausse de 8,9% par rapport au premier trimestre 2021. Les revenus d'intérêt¹ sont en forte hausse de 6,2%, grâce à une bonne tenue de la marge de crédit, tirée par la progression des volumes, et la dynamique positive des filiales spécialisées. Les commissions¹ sont en forte progression de 12,0% par rapport au premier trimestre 2021, atteignant un niveau supérieur à celui constaté en 2019 (+12,2% par rapport au premier trimestre 2019).

Les frais de gestion¹, à 1 239 millions d'euros, augmentent de 5,4% par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec l'accompagnement de la croissance partiellement compensé par l'effet continu des mesures d'adaptation. L'effet de ciseaux est très positif (+3,5 points). Hors effet des taxes soumises à IFRIC 21, les frais de gestion progressent de 3,6%.

Le résultat brut d'exploitation¹ s'élève à 374 millions d'euros, en hausse de 22,4% par rapport au premier trimestre 2021.

Le coût du risque¹ s'établit à 93 millions d'euros, en amélioration de 32 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021. A 17 points de base des encours de crédit à la clientèle, il est à un niveau bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BCEF dégage un résultat avant impôt² de 250 millions d'euros en très forte hausse de 63,2% par rapport au premier trimestre 2021.

¹ Intégrant 100% de la Banque Privée y compris effets PEL/CEL (+11 M€ au premier trimestre 2022, +1 M€ au premier trimestre 2021)

² Y compris effets PEL/ CEL (+11 M€ au premier trimestre 2022, +1 M€ au premier trimestre 2021)

BNL banca commerciale (BNL bc)

L'activité commerciale de BNL bc est dynamique. Les encours de crédit sont en hausse de 2,1% par rapport au premier trimestre 2021 et de 4,4% sur le périmètre hors crédits douteux. Les dépôts augmentent de 8,5% par rapport au premier trimestre 2021, en progression dans tous les segments de clientèle. Les encours d'épargne hors-bilan augmentent de 3,9% par rapport au 31 mars 2021, en lien avec une bonne progression des encours notamment en assurance-vie (+6,6% par rapport au 31 mars 2021). La collecte nette de la Banque Privée est très bonne (0,9 milliard d'euros).

Le métier transforme son modèle opérationnel en procédant aux premières étapes d'externalisation de certaines activités informatiques pour accélérer la transformation digitale, améliorer la qualité de service et variabiliser les coûts.

Le produit net bancaire¹ est en retrait de 3,1% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre historique, et de 1,9% à périmètre constant. Les revenus d'intérêt¹ sont en baisse de 4,3% en raison de l'impact persistant de l'environnement de taux bas qui n'est que partiellement compensé par l'effet de la hausse des volumes de crédit. Les commissions¹ sont en baisse de 1,4% à périmètre historique mais en hausse de 1,6% à périmètre constant. Le métier enregistre une hausse des commissions bancaires, notamment sur la clientèle des entreprises.

Les frais de gestion¹, à 454 millions d'euros, sont en retrait de 1,0% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre historique et en hausse de 0,8% à périmètre constant. Hors effet des taxes soumises à IFRIC 21, les frais de gestion reculent de 2,5%, en raison notamment de l'effet continu des mesures d'adaptation (plan de départ à la retraite « *Quota 100* »).

Le résultat brut d'exploitation¹ s'établit ainsi à 201 millions d'euros, en baisse de 7,6% par rapport au premier trimestre 2021.

Le coût du risque¹ s'établit à 128 millions d'euros, en hausse de 18 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021 malgré un nombre de nouveaux défauts limité et des reprises modérées de provisions sur encours sains (strates 1 et 2). Il s'établit à 63 points de base des encours de crédit à la clientèle.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BNL bc dégage un résultat avant impôt de 65 millions d'euros, en retrait de 33,8% par rapport au premier trimestre 2021.

¹ Avec 100% de la Banque Privée en Italie

Banque Commerciale en Belgique (BCEB)

Le niveau d'activité commerciale est en hausse et enregistre les effets de l'intégration de bpost banque au 1^{er} janvier 2022. Les encours de crédit augmentent de 13,5% par rapport au premier trimestre 2021 et de 6,4% à périmètre constant, porté par la progression des crédits aux particuliers, notamment des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises. Les encours de dépôt augmentent de 10,5% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre historique et de 2,4% à périmètre constant. L'épargne hors-bilan progresse de 4,1% par rapport au 31 mars 2021, avec une bonne collecte nette de 1,1 milliard d'euros en Banque Privée.

Avec l'intégration de bpost banque et la mise en place d'un partenariat exclusif de distribution de 7 ans avec bpost¹, BCEB continue l'adaptation de son modèle opérationnel pour la banque de détail afin de développer la valeur et la qualité de services apportées aux clients et générer une plus grande variabilité des coûts.

À 935 millions d'euros, le produit net bancaire² est en hausse de 8,9% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre historique et de 4,7% à périmètre constant. Les revenus d'intérêt² sont en hausse de 8,1% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre historique (+2,1% à périmètre constant) tirée par la progression des volumes de crédit et la contribution des filiales spécialisées. Les commissions² sont en hausse de 10,6% par rapport au premier trimestre 2021 avec une progression sur l'ensemble des clientèles.

Les frais de gestion², à 905 millions d'euros, sont en hausse de 7,1% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre historique. À périmètre constant, les frais de gestion progressent de 1,6% en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité et l'effet des mesures de réduction des coûts et d'optimisation du réseau. L'effet de ciseaux est positif (+1,8 point à périmètre historique, +3,1 points à périmètre constant).

Le résultat brut d'exploitation², à 30 millions d'euros, est en forte hausse (14 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Le coût du risque² s'améliore et est en reprise à 17 millions d'euros au premier trimestre 2022 enregistrant des reprises de provisions sur créances douteuses (strate 3) et sur encours sains (strates 1 et 2).

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BCEB dégage ainsi un résultat avant impôt de 42 millions d'euros (- 45 millions au premier trimestre 2021). Le résultat enregistre au premier trimestre 2022, le fort impact des taxes soumises à IFRIC 21 à hauteur de -369 millions d'euros.

¹ Après accord des autorités compétentes

² Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

Banque Commerciale au Luxembourg (BCEL)

Le niveau d'activité commerciale est très bon. Les encours de crédit augmentent de 7,3% par rapport au premier trimestre 2021, portés par la hausse des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises. Les encours de dépôt augmentent de 6,7% par rapport au premier trimestre 2021. Enfin, l'épargne hors-bilan progresse fortement de 3,1% par rapport au 31 mars 2021.

A 115 millions d'euros, le produit net bancaire¹ augmente de 14,1% par rapport au premier trimestre 2021. Les revenus d'intérêt¹ sont en forte hausse de 8,8% tirés par la progression des volumes et de la marge de crédit. Les commissions¹ sont en très forte hausse de 36,1% par rapport au premier trimestre 2021 avec une bonne progression de l'ensemble des commissions et notamment de celles sur moyens de paiement.

Les frais de gestion¹, à 80 millions d'euros, sont en hausse de 1,9% par rapport au premier trimestre 2021 en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité. L'effet de ciseaux est très largement positif (+12,2 points).

Le résultat brut d'exploitation¹, à 35 millions d'euros, est en très forte hausse (+58,0% par rapport au premier trimestre 2021).

Le coût du risque¹ est à un niveau très bas et est en reprise à 5 millions d'euros (1 million d'euros au premier trimestre 2021).

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au Luxembourg au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BCEL dégage ainsi un résultat avant impôt de 40 millions d'euros (21 millions au premier trimestre 2021).

Europe Méditerranée

Europe Méditerranée confirme une très bonne dynamique commerciale. Les encours de crédit sont en hausse de 16,6%² par rapport au premier trimestre 2021, tirés par la forte progression des volumes en Pologne et en Turquie sur tous les segments de clientèle avec une hausse plus marquée sur la clientèle des entreprises. La dynamique de production de crédit est très bonne (+64%³ par rapport au premier trimestre 2021), avec notamment une accélération des crédits aux entreprises (+85% par rapport au premier trimestre 2021³). Les dépôts augmentent de 18,1%² par rapport au premier trimestre 2021, en hausse en Pologne et en Turquie. Enfin, la progression du nombre de clients digitaux est forte (+15% par rapport au 31 mars 2021).

Le produit net bancaire d'Europe Méditerranée⁴, à 639 millions d'euros, progresse fortement de 46,0%² par rapport au premier trimestre 2021, bénéficiant d'un élément non récurrent positif en Turquie. Les revenus d'intérêt⁴ sont en forte hausse avec la progression des volumes et un environnement de taux plus favorable. La croissance des commissions⁴ est dynamique (+21%² par rapport au premier trimestre 2021) avec un niveau atteint très supérieur à 2019 (+26%² par rapport au premier trimestre 2019).

Les frais de gestion⁴, à 422 millions d'euros, augmentent de 11,6%² par rapport au premier trimestre 2021, en raison d'une inflation salariale élevée. L'effet de ciseaux est extrêmement élevé (+34,4 points²).

Le résultat brut d'exploitation⁴, à 217 millions d'euros, est multiplié par 2,7 par rapport au premier trimestre 2021.

¹ Avec 100% de la Banque Privée au Luxembourg

² A périmètre et change constants

³ A change constant incluant les crédits en Turquie, Pologne, Ukraine et Maroc

⁴ Avec 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne

À 39 millions d'euros, le coût du risque¹ est stable par rapport au premier trimestre 2021. Il s'établit à 43 points de base des encours de crédit à la clientèle, un niveau restant bas malgré l'augmentation du provisionnement sur encours sains (strates 1 & 2).

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie et en Pologne au métier Wealth Management, Europe Méditerranée dégage ainsi un résultat avant impôt² de 245 millions d'euros, soit un triplement de niveau³ par rapport au premier trimestre 2021, une performance accentuée par la bonne contribution des sociétés mises en équivalence.

BancWest

L'activité commerciale de BancWest est toujours dynamique. La production de crédit est en forte hausse (+26,7%⁴ par rapport au premier trimestre 2021), avec notamment un très bon niveau de production de crédit immobilier et une forte progression pour les prêts d'équipements collatéralisés. Les encours de crédit sont néanmoins en recul de 4,7%³ par rapport au premier trimestre 2021, en raison de l'effet de l'arrêt des mesures de soutien liées à la crise sanitaire et de l'impact de l'arrêt d'une activité en 2020. Les dépôts sont en hausse de 3,2%³ par rapport au premier trimestre 2021, avec une bonne progression des dépôts de la clientèle⁵. Les actifs sous gestion de la banque privée atteignent 19,2 milliards de dollars au 31 mars 2022, soit une hausse de 10,7%³ par rapport au 31 mars 2021. Enfin, le Groupe rappelle qu'il a annoncé le 20 décembre 2021 la cession de Bank of the West à BMO Groupe Financier, avec une clôture de l'opération attendue fin 2022⁶.

Le produit net bancaire⁷, à 619 millions d'euros, est en baisse de 7,9%³ par rapport au premier trimestre 2021, en raison d'un élément non récurrent positif au premier trimestre 2021. Hors cet effet, les revenus sont en hausse de 0,9%³, grâce notamment à la hausse des volumes et des commissions bancaires.

Les frais de gestion⁷ sont en hausse de 8,3%³, à 475 millions d'euros, en lien avec des projets ciblés.

Le résultat brut d'exploitation⁷, à 144 millions d'euros, recule de 33,2%³ par rapport au premier trimestre 2021.

Le coût du risque⁷ est en forte reprise de 194 millions d'euros, en forte amélioration de 187 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021 avec les reprises de provisions sur encours sains (strates 1 et 2) liées à la crise sanitaire et des reprises modérées de provisions sur créances douteuses.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée aux États-Unis au métier Wealth Management, BancWest dégage un résultat avant impôt⁸ de 330 millions d'euros, en hausse de 41,1%³ par rapport au premier trimestre 2021.

¹ Avec 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne

² Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne

³ A périmètre et change constants

⁴ A périmètre et change constants hors prêts Paycheck Protection Program

⁵ Hors dépôts auprès de la trésorerie

⁶ Sous réserve des conditions suspensives habituelles, incluant l'approbation des autorités réglementaires et de la concurrence compétentes, cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021

⁷ Avec 100% de la Banque Privée aux États-Unis

⁸ Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux États-Unis

Métiers spécialisés - Personal Finance

La dynamique commerciale de Personal Finance est bonne. La production de crédit est en hausse (+10,8%¹ par rapport au premier trimestre 2021) avec une bonne dynamique en fin de période (+5,7%¹ par rapport au premier trimestre 2021), malgré un contexte moins porteur sur le segment automobile. Le niveau des encours de crédit moyen croît de 1,9%² par rapport au premier trimestre 2021. Il prend en compte, à partir du 1^{er} février 2022, 50% des encours de crédit de Floa soit 0,6 milliard d'euros. Le niveau des encours demeure à un niveau supérieur au premier trimestre 2019 (y compris hors prise en compte des encours de Floa).

Au cours du trimestre, le métier concrétise des renforcements stratégiques à fortes synergies, avec notamment la signature des accords définitifs avec Stellantis (pour une mise en œuvre prévue au premier trimestre 2023) et l'enrichissement de son offre avec la finalisation de l'acquisition de Floa.

Le produit net bancaire de Personal Finance, à 1 388 millions d'euros, est en progression de 4,2% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre et change historiques et de 2,0% à périmètre et change constants, porté par l'augmentation des volumes et la forte progression de la production.

Accompagnant la croissance de l'activité commerciale, les frais de gestion, à 776 millions d'euros, augmentent de 3,4% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre et change historiques et de 1,5% à périmètre et change constants. L'effet de ciseaux est positif (+0,9 point à périmètre et change historiques).

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 612 millions d'euros, en hausse de 5,4% par rapport au premier trimestre 2021.

À 315 millions d'euros, le coût du risque est en hausse de 6 millions d'euros en lien avec une dotation sur encours sains (strates 1 & 2) compensée par des provisions sur créances douteuses à un niveau bas. À 134 points de base des encours de crédit à la clientèle, il est à un niveau bas.

Le résultat avant impôt de Personal Finance s'établit ainsi à 312 millions d'euros, en hausse de 12,5% par rapport au premier trimestre 2021.

Métiers spécialisés – Arval & Leasing Solutions

Les métiers spécialisés Arval et Leasing Solutions enregistrent ce trimestre une très bonne performance.

Avec 1,5 million de véhicules financés³, le parc financé d'Arval progresse de 6,5%³ par rapport au premier trimestre 2021. Le prix des véhicules d'occasion atteint un niveau particulièrement élevé. La performance d'Arval bénéficie d'une répartition structurellement équilibrée des revenus grâce à un positionnement sur toute la chaîne de valeur. Enfin, le métier se développe à coût marginal et poursuit un objectif d'amélioration de la productivité de 30% à horizon 2025.

Les encours de Leasing Solutions progressent de 4,3%⁴ par rapport au premier trimestre 2021. La dynamique commerciale se maintient, notamment dans les équipements logistiques. Le métier occupe des positions fortes⁵ par exemple en France (15% de part de marché), en Italie et en Belgique (21% de part de marché).

¹ Hors Floa

² +1.2% hors Floa

³ Flotte moyenne en milliers de véhicules

⁴ A périmètre et change constants

⁵ Données 2021 pour la France et 2020 pour l'Italie et la Belgique, estimations BNP Paribas Leasing Solutions des parts de marché en leasing d'équipements

Le produit net bancaire d'Arval et Leasing Solutions progresse de 27,0% par rapport au premier trimestre 2021, à 811 millions d'euros, en lien avec la très bonne performance d'Arval, portée par le niveau très élevé du prix des véhicules d'occasion et la bonne progression des encours des deux métiers. Les frais de gestion augmentent de 8,4% par rapport au premier trimestre 2021, à 366 millions d'euros, grâce à la capacité de croissance à coût marginal et l'amélioration de la productivité. L'effet de ciseaux est extrêmement positif (+18,6 points).

Le résultat brut d'exploitation des métiers spécialisés est en forte hausse de 47,9% par rapport au premier trimestre 2021, à 445 millions d'euros.

Le résultat avant impôt de l'ensemble Arval et Leasing Solutions progresse ainsi de 54,9% par rapport au premier trimestre 2021, à 419 millions d'euros.

Métiers spécialisés – Nouveaux métiers digitaux (Nickel, Floa, Lyf) et Personal Investors

Les Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors enregistrent dans l'ensemble de bonnes performances.

Nickel poursuit son développement en France et en Espagne avec son offre de paiement « nouvelle génération », avec environ 2,6 millions de comptes ouverts¹ au 31 mars 2022, soit une hausse de 26,6% par rapport au 31 mars 2021 et, plus de 7 200 points de ventes¹.

Floa, le leader français du paiement fractionné, dont le Groupe a finalisé l'acquisition le 31 janvier 2022, dispose de 3,7 millions de clients (+21,7% par rapport au 31 mars 2021). La progression de la production de crédit de Floa est très dynamique (+21% par rapport au premier trimestre 2021). La contribution de Floa est intégrée à 50% au sein des Nouveaux Métiers Digitaux.

Enfin, Personal Investors enregistre une croissance des actifs sous gestion de 11,3% par rapport au premier trimestre 2021 et une progression du nombre de clients de 8,6% par rapport au premier trimestre 2021.

Le produit net bancaire² des Nouveaux Métiers Digitaux et de Personal Investors s'établit à 205 millions d'euros, en croissance de 1,2% par rapport au premier trimestre 2021. Il fait plus que doubler dans les Nouveaux Métiers Digitaux par rapport au premier trimestre 2021, porté par la poursuite du très fort développement de Nickel et l'intégration de Floa. Les revenus de Personal Investors se normalisent à un niveau élevé par rapport au premier trimestre 2021. A 132 millions d'euros, les frais de gestion² de l'ensemble sont en hausse de 11,3% par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec le fort développement des métiers. L'effet de ciseaux des Nouveaux Métiers Digitaux est extrêmement positif (+74,3 points).

Le résultat brut d'exploitation² de l'ensemble est en retrait de 13,0% à 73 millions d'euros.

Le coût du risque² s'établit à 12 millions d'euros, contre 2 millions d'euros au premier trimestre 2021, avec l'intégration de 50% de la contribution de Floa à partir du 1^{er} février 2022.

Le résultat avant impôt³ de l'ensemble des Nouveaux Métiers Digitaux et de Personal Investors recule de 26,6% par rapport au premier trimestre 2021, pour s'établir à 58 millions d'euros.

*
* *

¹ Depuis la création en France et en Espagne

² Intégrant 100% de la Banque Privée en Allemagne

³ Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne

INVESTMENT & PROTECTION SERVICES

La dynamique commerciale est bonne dans l'ensemble. Les revenus sont néanmoins impactés par le contexte défavorable sur les marchés ce trimestre. La collecte nette résiste bien. Les métiers Assurance et Wealth Management enregistrent une très bonne collecte nette compensée par la décollecte nette en fin de trimestre en Asset Management notamment sur les supports monétaires, en phase avec le marché.

Le pôle met en œuvre son plan stratégique. Il finalise le rachat de *Dynamic Credit Group* aux Pays-Bas afin de se développer dans le domaine de la Dette Privée. Il poursuit aussi le développement de ses partenariats, notamment avec la signature par l'Assurance d'un accord à long terme dans la protection avec Coppel, 2^{ème} groupe de distribution au Mexique, intégrant une banque ayant 14 millions de clients. Enfin, il poursuit la mise en œuvre de sa stratégie ESG, notamment en Asset Management.

Le produit net bancaire du pôle, à 1 650 millions d'euros, est en légère baisse de 0,2% par rapport au premier trimestre 2021 à périmètre et change historiques et en hausse de 0,8% à périmètre et change constants. Le produit net bancaire de l'Assurance est en baisse en raison d'un effet de marché défavorable malgré une activité en hausse. Dans tous les autres métiers de Gestion Institutionnelle et Privée, le produit net bancaire est en progression.

Les frais de gestion, à 1 051 millions d'euros, sont en hausse de 3,6% à périmètre et change historiques, en lien avec des initiatives ciblées.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 599 millions d'euros, en baisse de 6,0% par rapport au premier trimestre 2021.

Le résultat avant impôt d'Investment & Protection Services s'établit ainsi à 683 millions d'euros, en baisse de 11,7% par rapport à une base élevée au premier trimestre 2021 due à une cession d'une participation de BNP Paribas Asset Management. Hors l'effet de cette cession, il serait en légère hausse.

Au 31 mars 2022, les actifs sous gestion¹ s'établissent à 1 244 milliards d'euros et sont en hausse de 6,0% par rapport au 31 mars 2021 mais en retrait de 2,6% par rapport au 31 décembre 2021, du fait notamment d'un effet performance défavorable de -53,7 milliards d'euros, lié à l'évolution des marchés, partiellement compensé par un effet change favorable de +10,8 milliards d'euros et d'un effet périmètre positif pour +10,3 milliards d'euros, lié notamment à la finalisation de l'acquisition de *Dynamic Credit Group* aux Pays-Bas et d'un nouveau partenariat en Inde. Au global, au premier trimestre 2022, la collecte nette est non significative. La collecte nette de Wealth Management est bonne notamment dans les marchés de la banque commerciale en Europe. La collecte nette de l'Assurance est très bonne, notamment en unités de compte, et la collecte brute est très bonne en Asie, en France et au Luxembourg. Le métier Asset Management enregistre une décollecte nette, en particulier en fin de trimestre et notamment en supports monétaires, en phase avec le marché.

Au 31 mars 2022, les actifs sous gestion¹ se répartissent entre : 553 milliards d'euros pour la gestion d'actifs (incluant 30 milliards d'euros de Real Estate Investment Management et 1 milliard d'euros pour Principal Investments), 421 milliards d'euros pour Wealth Management et 270 milliards d'euros pour l'Assurance.

Le métier Assurance poursuit sa très bonne dynamique commerciale. La performance de l'activité Épargne est très bonne en France comme à l'international, portée par une collecte brute en forte hausse (supérieure de 20% au niveau atteint au premier trimestre 2021) et une part largement majoritaire des unités de compte dans la collecte nette. L'activité Protection poursuit sa croissance en France, avec une bonne performance de la prévoyance et de l'assurance dommages et habitation (Cardif IARD), et à l'international, en particulier en Amérique latine et en Asie.

¹ Y compris actifs distribués

Les revenus de l'Assurance sont en retrait de 8,9% par rapport au premier trimestre 2021, à 721 millions d'euros, en lien avec l'impact comptable spécifique lié à la baisse des marchés. Hors l'impact comptable lié à la baisse des marchés, les revenus de l'assurance seraient significativement en hausse. Les frais de gestion, à 384 millions d'euros, progressent de 0,4% par rapport au premier trimestre 2021 en lien avec la poursuite de projets ciblés. A 373 millions d'euros, le résultat avant impôt recule de 15,6% par rapport au premier trimestre 2021.

Les performances des métiers de Gestion Institutionnelle et Privée¹ sont très bonnes. L'activité de Wealth Management progresse avec une bonne collecte nette, notamment dans les réseaux en Europe et un bon niveau de commissions sur encours. Le métier Asset Management enregistre une décollecte marquée par des sorties sur les supports monétaires faisant suite à un niveau très soutenu au quatrième trimestre 2021. Le métier poursuit son développement dans la Dette Privée, avec la finalisation de l'acquisition de *Dynamic Credit Group* aux Pays-Bas, spécialisé dans les prêts hypothécaires, portant ainsi les actifs sous gestion de dette privée et d'actifs réels à un niveau supérieur à 20 milliards d'euros. Enfin, l'activité du métier Immobilier poursuit sa reprise, notamment en *Advisory* et en particulier en France et en Allemagne.

À 929 millions d'euros, les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée¹ progressent de 7,9% par rapport au premier trimestre 2021, et sont en hausse dans tous les métiers. Ils sont portés par la croissance des commissions sur encours pour Wealth Management, la base élevée d'actifs sous gestion pour Asset Management et la hausse des revenus de Principal Investments et du métier Immobilier, notamment en *Advisory*. À 667 millions d'euros, les frais de gestion sont en progression de 5,5% par rapport au premier trimestre 2021 avec la croissance de l'activité dans tous les métiers. Les frais de gestion du métier Asset Management sont en baisse. L'effet de ciseaux est très positif (+2,4 points). Le résultat avant impôt de la Gestion Institutionnelle et Privée s'élève ainsi à 310 millions d'euros. Il recule de 6,6% par rapport au premier trimestre 2021, en raison d'une cession d'une participation de BNP Paribas Asset Management au premier trimestre 2021. Hors l'effet de cette cession, il serait en hausse de 31,6%.

*
* *

AUTRES ACTIVITÉS

Le périmètre des « Autres Activités » exclut désormais Principal Investments, intégré au Pôle Investment & Protection Services.

Le produit net bancaire des « Autres Activités » s'élève à 66 millions d'euros, en baisse par rapport au premier trimestre 2021 (243 millions d'euros), qui avait enregistré l'impact d'une plus-value réalisée sur la cession de 4,99% dans SBI Life en Inde, pour un montant de 58 millions d'euros. Le produit net bancaire enregistre au premier trimestre 2022, une réévaluation du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (DVA) pour 93 millions d'euros ainsi que l'impact d'un élément non récurrent négatif.

Les frais de gestion des « Autres Activités » s'élèvent à 511 millions d'euros au premier trimestre 2022 contre 244 millions d'euros au premier trimestre 2021. Ils enregistrent notamment une hausse des taxes soumises à IFRIC 21 et intègrent l'impact exceptionnel des coûts de restructuration² et des coûts d'adaptation³ pour 26 millions d'euros (58 millions d'euros au premier trimestre 2021) et des coûts de renforcement informatique pour 49 millions d'euros (19 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Le coût du risque est stable à -54 millions d'euros.

¹ Asset Management, Wealth Management, Real Estate et Principal Investments

² Coûts de restructuration liés notamment à l'arrêt ou aux restructurations de certaines activités (entre autres, CIB)

³ Liés notamment à CIB, CPB et Wealth Management

Les autres éléments hors exploitation s'établissent à -43 millions d'euros au premier trimestre 2022, contre +292 millions d'euros au premier trimestre 2021. Ils enregistrent l'impact d'une dépréciation des titres d'Ukrsibbank de -159 millions d'euros et du recyclage de la réserve de conversion¹ pour -274 millions, partiellement compensés par l'effet positif de l'écart d'acquisition négatif lié à bpost banque pour +244 millions d'euros et d'une plus-value de cession d'une participation de 204 millions d'euros. Ils incluaient au premier trimestre 2021, une plus-value sur la cession d'immeubles pour 302 millions d'euros.

Le résultat avant impôt des « Autres Activités » s'établit ainsi à -519 millions d'euros contre +257 millions d'euros au premier trimestre 2021.

STRUCTURE FINANCIÈRE

Le Groupe a une structure financière solide.

Le ratio « *common equity Tier 1* » s'élève à 12,4%² au 31 mars 2022, en baisse de 50 points de base par rapport au 31 décembre 2021, du fait principalement :

- de la mise en réserve du résultat net du premier trimestre après prise en compte d'un taux de distribution de 60%, net de la croissance organique des actifs pondérés (0 pb)
- de l'effet de l'accélération de la croissance des actifs pondérés et de l'effet périmètre lié à des acquisitions ciblées (intégration de Floa et de bpost banque) (-10 pb)
- de l'effet de l'augmentation de la volatilité à la fin du mois de février et en mars sur le risque de contrepartie et de l'impact sur les « *Other Comprehensive Income* » des prix de marché au 31.03.22 et de l'effet change (-10 pb)
- des impacts liés à la mise à jour de modèles et aux réglementations³ (-30 pb)

Les autres effets sont au global limités sur le ratio.

Le ratio de levier⁴ s'élève à 3,8% au 31 mars 2022.

Les réserves de liquidité disponibles instantanément s'élèvent à 468 milliards d'euros au 31 mars 2022 et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

*
* *

¹ Précédemment constaté en capitaux propres

² CRD4 ; y compris dispositions transitoires IFRS 9

³ En particulier IRB Repair et application de la réglementation quant au risque de change sur la position structurelle

⁴ Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021

Plan Stratégique 2022-2025

Growth, Technology & Sustainability 2025

Le Groupe a présenté le 8 février 2022 les grands axes et priorités de son plan stratégique à horizon 2025 ainsi que ses ambitions financières.

Devant la gravité de la situation et les impacts humanitaires de l'agression contre l'Ukraine, BNP Paribas a annoncé le 9 mars 2022, le report à une date ultérieure des présentations qui étaient prévues le 14 mars 2022 notamment pour détailler les projets et initiatives des métiers liés aux piliers « Technology » et « Sustainability » de son plan.

Les présentations de ces deux derniers grands piliers stratégiques ont été faites le 3 mai 2022 avec la présentation des résultats du premier trimestre 2022. Ces présentations sont disponibles sur le site investisseurs <https://invest.bnpparibas.com>.

Le Groupe a aussi à cette occasion rappelé la confirmation des objectifs financiers globaux 2022-2025 soit :

- En moyenne, l'objectif du Groupe est une croissance du produit net bancaire de plus de 3,5% par an¹ avec un effet de ciseau positif de plus de 2 points en moyenne².
- Le Groupe vise ainsi une croissance moyenne du résultat net de plus de 7% par an sur l'ensemble de la période pour porter le ROTE à plus de 11% tout en conservant un objectif de ratio CET1 de 12% à l'horizon 2025, intégrant le plein effet de la finalisation de Bâle 3 (CRR3) et de 12,9% à l'horizon 2024³.
- L'objectif de taux de distribution ordinaire du Groupe est de 60% avec un taux minimum en numéraire de 50%⁴.

Ces objectifs continuent de s'appliquer sur le périmètre du Groupe hors contribution de Bank of the West.

¹ TCAM 2021-2025 du produit net bancaire

² TCAM 2021-2025 du produit net bancaire moins TCAM 2021-2025 des frais de gestion

³ ROTE : Rentabilité des fonds propres tangibles ; trajectoires basées sur les contraintes réglementaires connues et sur l'impact plein de la finalisation de Bâle 3 (CRR3) estimé par le Groupe à 8% des actifs moyens pondérés en 2025

⁴ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale



RÉSULTATS AU 31 MARS 2022

3 Mai 2022



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités.

Cette présentation contient des informations prospectives fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces informations prospectives comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces projections et estimations qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, notamment dans le contexte de la pandémie du Covid-19, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les informations prospectives.

BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations prospectives qui sont données à la date de cette présentation. Il est rappelé dans ce cadre que le « Supervisory Review and Evaluation Process » est un processus conduit annuellement par la Banque Centrale Européenne, celle-ci pouvant modifier chaque année ses exigences relatives aux ratios réglementaires pour BNP Paribas.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

La somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté en raison des arrondis.

Crédits photos (page de couverture) : Getty Images © piranka, Adobe Stock © VOJTa Herout, Adobe Stock © Maria_Savenko, Adobe Stock © pikselstock

Sauf mention contraire, les informations et éléments financiers contenus dans ce communiqué incluent en particulier l'activité relative à BancWest pour refléter une vision opérationnelle. Ils sont donc présentés hors effets de l'application de la norme IFRS5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. Le communiqué de presse relatif aux résultats du 1T22 inclut en annexe une réconciliation entre la vision opérationnelle présentée hors application de la norme IFRS5 et les états financiers consolidés appliquant la norme IFRS5.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 2

1T22 : Résultats solides et effets de ciseaux positifs

Croissance très forte des revenus

- Surperformance de **Corporate & Institutional Banking** (+28,1%)
- Forte progression de **Commercial, Personal Banking & Services**¹ (+8,5%)
- Bonne résilience de **Investment & Protection Services** (-0,2%)

Performance opérationnelle élevée - effet de ciseaux positif (+3,4 pts) à périmètre & change constants et hors taxes soumises à IFRIC 21²

Accompagnement de la croissance de l'activité
~50% de la hausse des coûts liée à l'augmentation de la contribution au FRU² (+303 M€ / 1T21) et aux effets périmètre et change

Coût du risque à un niveau très bas

Impact significatif ce trimestre de reprises de provisions chez BancWest (coût du risque de 30 pb³ hors BancWest)

Très forte hausse du Résultat Net Part du Groupe

+37,1% / 1T21 hors éléments exceptionnels et hors contribution au FRU²

Bilan robuste

Accélération de la croissance et contexte spécifique au trimestre (notamment application de plusieurs changements réglementaires)

Pôles opérationnels

PNB : +13,5% / 1T21
Coûts : +9,4% / 1T21

Groupe

(à périmètre et change constants)
PNB : +10,4% / 1T21
Coûts hors IFRIC 21² : +7,0% / 1T21

Coût du risque : 20 pb³
Coût du risque sous-jacent : 30 pb³

RNPG⁴ : 2 108 M€ (+19,2% / 1T21)

Ratio CET1 : 12,4%⁵

Une bonne dynamique commerciale de début d'année consolidant la trajectoire 2022

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales dans la zone euro, Europe Méditerranée et aux États-Unis (y compris effets PEL/CEL en France) ; 2. Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique (FRU) ; 3. Coût du risque / encours de crédit à la clientèle début de période - coût du risque sous-jacent : hors BancWest ; 4. Résultat Net Part du Groupe ; 5. cf. diapositive 15



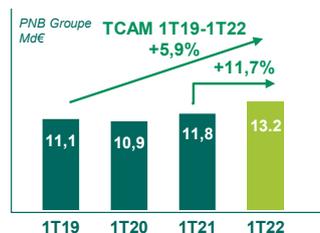
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 3

BNP Paribas bénéficie d'un modèle distinctif soutenant une trajectoire solide dès 2022

Un modèle diversifié et intégré générant une croissance supérieure à l'économie sous-jacente



Positionnement favorable et répartition du PNB équilibrée

CIB : 31%, Banques commerciales : 37%, Métiers spécialisés de CPBS et IPS : 32%¹

Plateformes leaders et approche globale et de long terme des besoins des clients

Coopération efficace entre les métiers pour répondre aux besoins des clients à travers le cycle
~12,6 Md€ de PNB généré par le *cross-selling* (~27% du PNB du Groupe)²

Une trajectoire robuste soutenue par des initiatives fortes du plan GTS 2025

Renforcements stratégiques concrétisés dès 2021 et 2022

Métiers actions, paiement fractionné, partenariats dans le domaine de la mobilité...

Redéploiement progressif du capital libéré avec la cession de BancWest³

3 initiatives transverses portant un objectif de plus de 2 Md€ de PNB additionnels à horizon 2025

Paiements & flux : +0,6 Md€

Epargne financière : +0,6 Md€

Mobilité : +1,0 Md€

1. Répartition des revenus de l'année 2021 ; 2. Revenus 2021 générés par un métier (y compris les ventes croisées intra-divisions) avec le soutien d'une franchise client ou d'une autre plate-forme agissant en tant que distributeur hors revenus liés au cash management, et au trade finance et hors allocation de la banque privée de CPBS à IPS WM ; 3. Cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 4

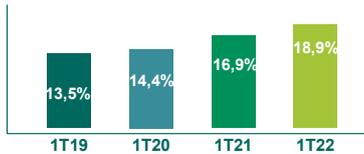
Effets de ciseaux positifs et capacité d'investissement

Développement à coût marginal & effet des mesures d'efficacité opérationnelle

● Croissance continue du RBE¹ ...



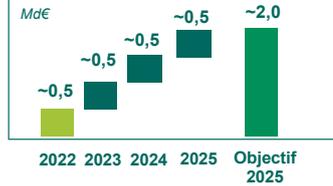
● ...malgré la hausse de la part des taxes soumises à IFRIC 21² dans les frais de gestion



Contribution au FRU² de 1 256 M€ au 1T22 (+303 M€ / 1T21)

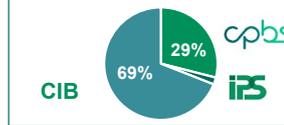
Objectif d'effet de ciseaux moyen 21-25 >+2pts³, positif tous les ans et dans tous les pôles

● Leviers identifiés pour générer 2 Md€ d'économies de coût récurrentes



● Baisse des frais de gestion de 1Md€ en 2024 avec la fin de la constitution du FRU² au 31.12.23

Répartition par division de la contribution au FRU² en 2021



1. Intégrant 100% de la banque privée dans les banques commerciales de la zone Euro, en Europe Méditerranée et aux Etats-Unis (y compris effet PEL-CEL) ;
2. Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique (FRU) ;
3. TCAM 21-25 du PNB moins TCAM 21-25 des Frais de Gestion

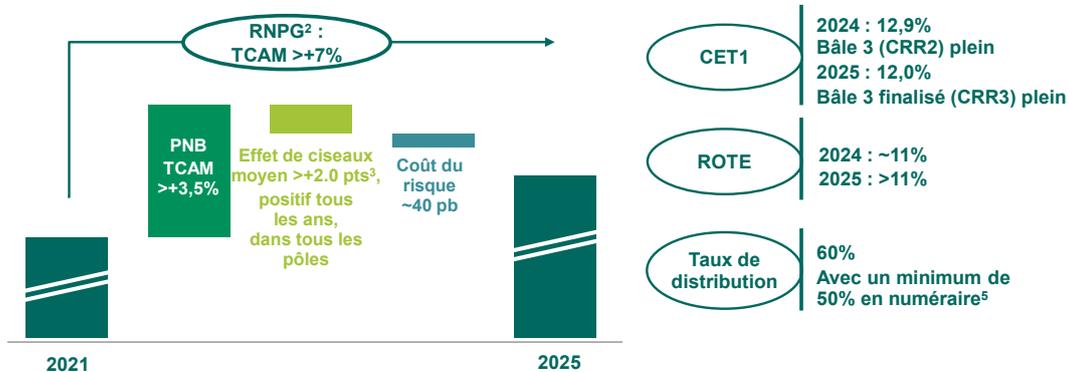


La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 5

Plan stratégique GTS 2025

Objectifs 2022-2025 du Groupe confirmés¹



Réalisation de la cession de Bank of the West attendue d'ici fin 2022⁴

~11 Md€ de libération de capital (~170 pb)⁴

- **Distribution extraordinaire** : programme de rachats d'actions compensant la dilution attendue du BPA dans les mois suivant la réalisation de l'opération⁴
- **Opération fortement créatrice de valeur** : déploiement progressif et discipliné du capital libéré (~110 pb) au sein du modèle intégré et diversifié⁴

1. Périmètre excluant Bank of The West ; 2. Résultat Net Part du Groupe ; 3. TCAM 21-25 du PNB moins TCAM 21-25 des Frais de Gestion ; 4. cf communiqué de presse du 20 décembre 2021 ; 5. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale



La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 6



RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES CONCLUSION RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T22 ANNEXES

1T22 - Principaux éléments exceptionnels et impact d'IFRIC 21

— Forte baisse des éléments exceptionnels - hausse significative des taxes soumises à IFRIC 21

● Éléments exceptionnels

Frais de gestion

- Coûts de restructuration¹ et coûts d'adaptation² («Autres Activités»)
- Coûts de renforcement IT («Autres Activités»)

Total frais de gestion exceptionnels

Autres éléments hors exploitation

- Ecart d'acquisition négatif (bpost banque) («Autres Activités»)
- Plus-value de cession d'une participation («Autres Activités»)
- Dépréciation (Ukrsibbank) («Autres Activités»)
- Recyclage de la réserve de conversion³ (Ukrsibbank) («Autres Activités»)
- Plus-value de cession d'une participation («Gestion Institutionnelle et Privée»)
- Plus-value sur la cession d'immeubles («Autres Activités»)

Total autres éléments hors exploitation exceptionnels

Total des éléments exceptionnels (avant impôt)

Total des éléments exceptionnels (après impôt)⁴

- Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes & contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « Taxes » dont la contribution estimée au FRU (1 256 M€, +303 M€ /1T21)

	1T22	1T21
	-26 M€	-58 M€
	-49 M€	-19 M€
	-76 M€	-77 M€
	+244 M€	
	+204 M€	
	-159 M€	
	-274 M€	
		+96 M€
		+302 M€
	+15 M€	+398 M€
	-61 M€	+321 M€
	-43 M€	+236 M€
	-1 829 M€	-1 451 M€

1. Liés à l'arrêt ou la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB) ; 2. Liés notamment à CIB, CPB et Wealth Management ; 3. Précédemment constaté en capitaux propres ; 4. Part du Groupe

1T22 - Groupe consolidé

Résultats robustes - Effet de ciseaux positif hors taxes soumises à IFRIC 21

	1T22	1T21	1T22 / 1T21	1T22 / 1T21 Pôles opérationnels
Produit net bancaire	13 218 M€	11 829 M€	+11,7%	+13,5%
Frais de gestion	- 9 653 M€	- 8 597 M€	+12,3%	+9,4%
Frais de gestion hors taxes soumises à IFRIC 21 ¹	- 7 824 M€	- 7 146 M€	+9,5%	+8,9%
Résultat brut d'exploitation	3 565 M€	3 232 M€	+10,3%	+24,1%
Coût du risque	-456 M€	- 896 M€	-49,1%	-52,2%
Résultat d'exploitation	3 109 M€	2 336 M€	+33,1%	+51,0%
Eléments hors exploitation	168 M€	487 M€	-65,5%	+6,8%
Résultat avant impôt	3 277 M€	2 823 M€	+16,1%	+47,9%
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	2 108 M€	1 768 M€	+19,2%	
RNPG hors exceptionnels et hors contribution au FRU¹	3 407 M€	2 485 M€	+37,1%	

Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)² : 13,5%

1. Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique (FRU) (1 256 M€ +303 M€ / 1T21) ; 2. Non réévalués, cf. détails du calcul en diapositive 76



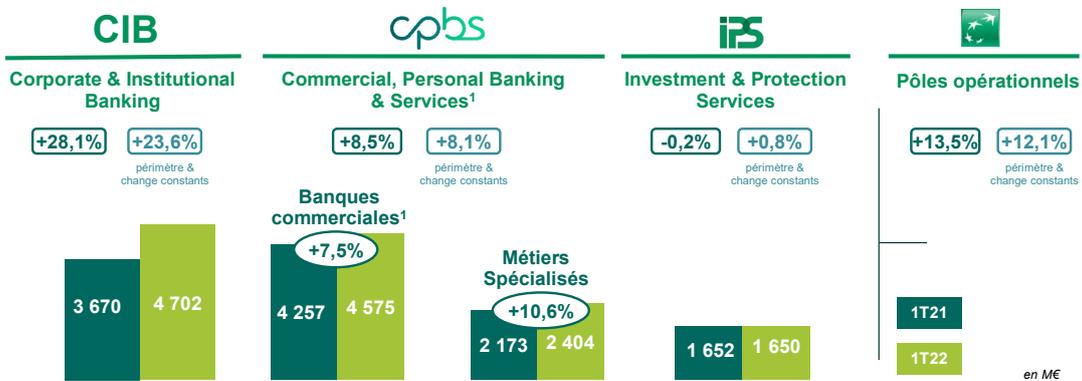
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 9

1T22 - Revenus

Modèle diversifié soutenant une croissance très solide



- **CIB** : très forte progression des revenus – cristallisation des gains de parts de marché et accélération avec les renforcements stratégiques concrétisés en 2021 et 2022 (Métier Actions, mandats stratégiques de BNPP Securities Services)
- **CPBS** : forte croissance des banques commerciales avec le développement continu des commissions et la hausse de la marge d'intérêt – très forte hausse des revenus des métiers spécialisés (notamment Arval)
- **IPS** : bonne résilience dans un environnement peu porteur lié à la performance des marchés au 1T22

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales dans la zone euro, Europe Méditerranée et aux États-Unis (y compris effets PEL/CEL en France)



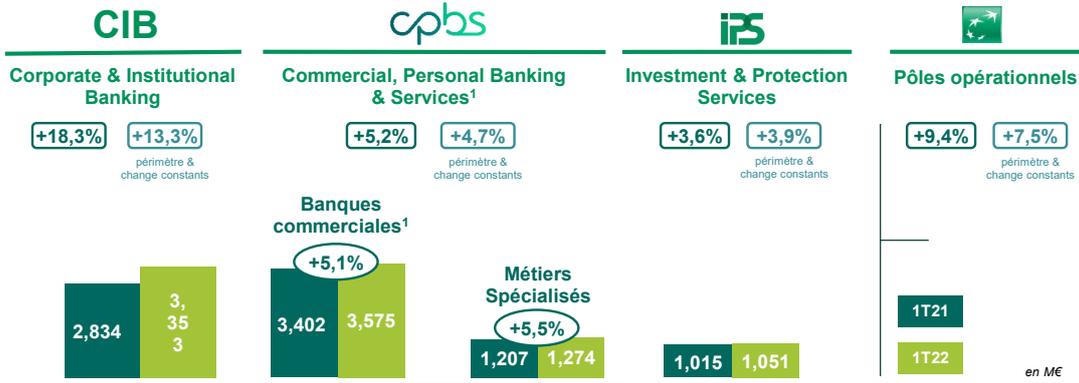
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 10

1T22 - Frais de gestion

Effet de ciseaux positif des pôles opérationnels



- **CIB** : accompagnement de la croissance de l'activité et impact du changement de périmètre - effet de ciseaux très largement positif (+9,8 pts)
- **CPBS** : hausse des frais de gestion avec la progression de l'activité et les effets de périmètre dans les banques commerciales et les métiers spécialisés – effet de ciseaux très positif (+3,3 pts)
- **IPS** : progression des frais de gestion en lien avec l'accompagnement du développement de l'activité et des initiatives ciblées

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales dans la zone euro, Europe Méditerranée et États-Unis



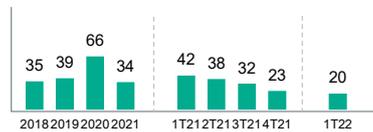
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 11

Coût du risque du Groupe

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

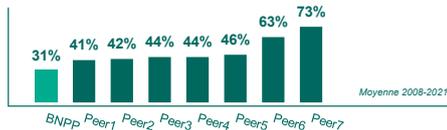
Groupe



- Coût du risque : 456 M€ (-54 M€ / 4T21 ; -440 M€ / 1T21)
- Coût du risque à un niveau très bas
- Reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) liée notamment à BancWest (dotation de 111 M€ de provisions sur encours sains hors BancWest) - Coût du risque de 30 pb hors BancWest

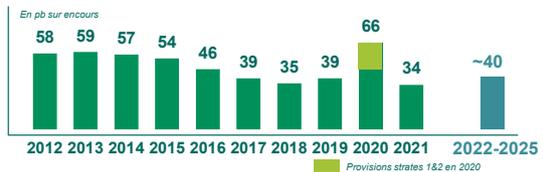
Gestion des risques de long terme, prudente et proactive en constante amélioration

- Approche centrée sur des relations avec les clients & une vision de long terme
- Sélectivité à l'origination
- Diversification et positionnement favorable par secteur et zone géographique
- Approche prudente : ratio CdR / RBE parmi les plus bas en Europe¹



- Adaptation proactive et anticipée des portefeuilles d'activités (Italie, Personal Finance, Pétrole & Gaz, arrêt des activités spécialisées E&C finalisé en 2020)
- Russie : exposition brute très limitée (~1,3 Md€ au 31.12.21²)

Amélioration continue du coût du risque



1. Source: publications des banques de la zone Euro : BBVA, Crédit Agricole SA, Deutsche Bank, ING, Intesa SP, Santander, Société Générale, Unicredit ; 2. Engagements bruts, bilan et hors bilan, on et off-shore, de l'ensemble des métiers du Groupe, sur les contreparties dont la plus grande part de leurs flux financiers dépend de la Russie, quel que soit leur pays d'incorporation - y compris risque de contrepartie (Effective Expected Positive Exposure pour les dérivés)



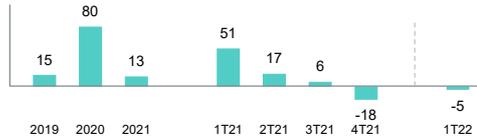
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 12

Coût du risque par métier (1/2)

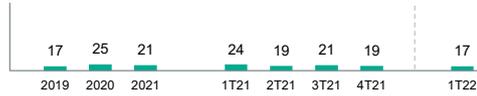
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

CIB - Global Banking



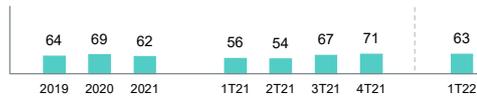
- Coût du risque : -20 M€ (+52 M€ / 4T21 ; -205 M€ / 1T21)
- Reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) et coût du risque sur créances douteuses à un niveau très bas

BCEF¹



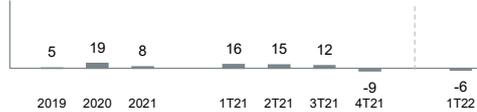
- Coût du risque : 93 M€ (-7 M€ / 4T21; -32 M€ / 1T21)
- Coût du risque à un niveau bas

BNL bc¹



- Coût du risque : 128 M€ (-15 M€ / 4T21 ; +18 M€ / 1T21)
- Reprises modérées de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) – nombre limité de nouveaux défauts

BCEB¹



- Coût du risque : -17 M€ (+10 M€ / 4T21 ; -64 M€ / 1T21)
- Reprises de provisions sur créances douteuses (strate 3) et encours sains (strates 1 & 2)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée



BNP PARIBAS

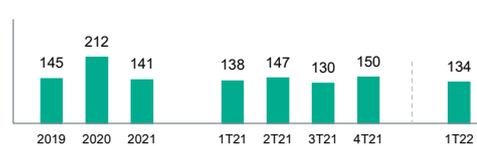
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 13

Coût du risque par métier (2/2)

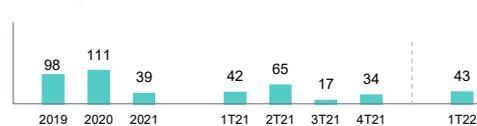
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

Personal Finance



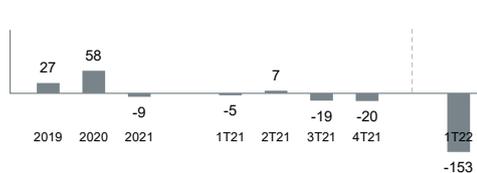
- Coût du risque : 315 M€ (-31 M€ / 4T21 ; -6 M€ / 1T21)
- Coût du risque bas - dotation sur encours sains (strates 1 & 2) compensées par des provisions sur créances douteuses à un niveau bas

Europe Méditerranée¹



- Coût du risque : 39 M€ (+7 M€ / 4T21 ; +1 M€ / 1T21)
- Coût du risque bas malgré l'augmentation du niveau de provisionnement sur encours sains (strates 1 & 2)

BancWest¹



- Coût du risque : -194 M€ (-169 M€ / 4T21 ; -187 M€ / 1T21)
- Reprises des provisions sur encours sains (strates 1 & 2) liées à la crise sanitaire et reprises modérées de provisions sur créances douteuses (strate 3)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

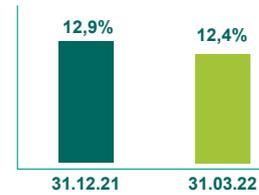
Résultats au 31.03.22 | 14

Structure financière très solide

Ratio CET1 : 12,4%¹ au 31.03.22

- Résultat de 1T22, après prise en compte d'un taux de distribution de 60% net de la croissance organique des actifs pondérés : 0 pb
- Effet de l'accélération de la croissance et des acquisitions ciblées² sur les actifs pondérés : -10 pb
- Effet de l'augmentation de la volatilité à la fin du mois de février et en mars sur le risque de contrepartie, impact sur les « *Other Comprehensive Income* » des prix de marché au 31.03.22 et effet change: -10 pb
- Impacts liés à la mise à jour de modèles et aux réglementations³ : -30 pb
- Les autres effets sont au global limités sur le ratio

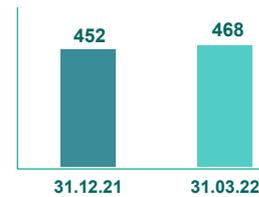
Ratio CET1



Ratio de levier⁴ : 3,8% au 31.03.22

- Réserve de liquidité immédiatement disponible : 468 Md€⁵ (452 Md€ au 31.12.21) : Marge de manœuvre > 1 an / aux ressources de marché

Réserve de liquidité (Md€)⁵



Liquidity Coverage Ratio : 132% au 31.03.22

1. CRD4 ; y compris dispositions transitoires IFRS9 ; cf. diapositive 78 ; 2. Intégration de Floa et bpost banque ; 3. En particulier IRB Repair et application de la nouvelle réglementation quant au risque de change sur la position structurelle ; 4. Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021 ; 5. Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



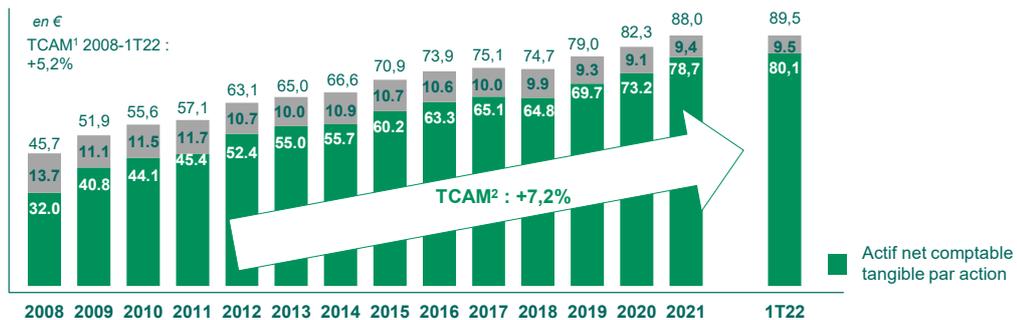
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 15

Création de valeur continue et soutenue à travers le cycle

Augmentation régulière de l'actif net comptable tangible par action : 80,1€
+5,6 € (+7,5%) / 31.03.21



Taux de distribution ordinaire : 60% (avec un minimum de 50% en numéraire³)

1. De l'actif net comptable par action ; 2. De l'actif net comptable tangible par action sur la période 2008 - 1T22 ; 3. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 16

Une politique ambitieuse d'engagement dans la société

Mobilisation sur les enjeux sociaux

Le Groupe s'engage de façon exceptionnelle pour soutenir les actions en faveur de l'Ukraine :



- **14,5 M€ de dons à nos ONG partenaires historiques** (HCR, la Croix-Rouge et Médecins Sans Frontières) **et à des associations en France, en Pologne et en Ukraine**
- **Hébergement de plus de 1 700 personnes parmi nos collègues ukrainiens et leurs familles** avec une contribution continue à l'effort des pays voisins de l'Ukraine, comme la Pologne

Impact et économie circulaire

- Structuration et financement de 2 nouveaux **contrats à impact** d'un montant de **10 M€** dans le secteur de l'économie circulaire et du handicap
- **Obligations durables** : rôle clé du Groupe dans l'émission obligataire de **3 Md€** de **L'Oréal** (réduction d'émissions de GES¹ et conception d'emballages plus durables) et de **1,5 Md€** de **Carrefour** (réduction des emballages et du gaspillage alimentaire)

Responsabilité sociale

Objectifs 2025 :

- **40% de femmes** au sein de la population SMP (*Senior Management Position*) du Groupe
- **1 million d'heures solidaires** réalisées sur 2 ans glissants par les collaborateurs (#1MillionHours2Help)
- **90%** de collaborateurs ayant suivi au moins **4 formations dans l'année**

1. GES : Gaz à effet de serre



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 17

Une politique ambitieuse d'engagement dans la société

Accompagnement des clients dans la transition énergétique et écologique

Dans le domaine environnemental, les axes prioritaires du Groupe sont entre autres :



- **Le financement de la transition énergétique**, via notamment un soutien aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la mobilité durable et à l'hydrogène bas-carbone
- L'accroissement des actions en faveur de **la préservation de la biodiversité terrestre et marine**

Exemples de réalisations au 1T22 :

Financement de l'énergie bas-carbone

- BNP Paribas a été conseiller financier pour **le projet du plus grand parc éolien offshore du monde**, le *Dogger Bank Wind Farm project*, qui fait partie de la stratégie du Royaume-Uni pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Portzamparc Groupe BNP Paribas accompagne Haffner Energy, une *greentech* française spécialisée dans **la production d'hydrogène vert à partir de biomasse**, lors de son introduction en Bourse sur Euronext Growth à Paris
- En Guyane Française, le Groupe finance le projet de centrale électrique 100% renouvelable de CEOG (Hydrogène de France), dont la technologie Renewstable® est **la 1^{ère} au monde à combiner production d'énergie photovoltaïque et stockage sous forme d'hydrogène**

Biodiversité

- Lancement de la 1^{ère} version du cadre de gestion et de reporting des risques de la **TNFD** auquel BNP Paribas a participé
- BNP Paribas « Institution financière la plus engagée à **lutter contre la déforestation** » parmi 150 institutions financières (ONG Global Canopy)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 18

Contrôle Interne Renforcé

- **Dispositif toujours plus solide en matière de conformité et de contrôle et poursuite de l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée**
 - **Amélioration constante du modèle opérationnel de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme :**
 - Approche normative adaptée aux risques, dispositif de gestion des risques partagé entre Métiers et *Compliance Officers* (connaissance du client, revue des transactions atypiques...)
 - Pilotage global renforcé au niveau du Groupe avec une information régulière aux organes de supervision
 - **Renforcement continu des dispositifs de respect des sanctions financières internationales :**
 - Mise en œuvre rigoureuse et diligente des mesures nécessaires à l'application des sanctions internationales, dès leur publication
 - Large diffusion des procédures et forte centralisation garantissant une couverture efficace et cohérente du périmètre de surveillance
 - Optimisation permanente des outils de filtrage des transactions transfrontalières et de criblage des bases de relations
 - **Poursuite de l'amélioration du cadre de lutte contre la corruption avec une intégration accrue au sein des processus opérationnels du Groupe**
 - **Programme de formation en ligne intensifié :** formations obligatoires pour tous les collaborateurs sur la sécurité financière (sanctions & embargos, lutte contre le blanchiment & le financement du terrorisme), la lutte contre la corruption, et sur l'Éthique professionnelle pour tous les nouveaux entrants
 - **Maintien des missions régulières de l'Inspection Générale pour auditer la sécurité financière au sein des entités générant des flux en dollars.** Ces revues rapprochées ont cours depuis début 2015 au travers de cycles de 18 mois chacun. Les 4 premiers ont vu une amélioration continue des dispositifs de traitements et de contrôles. Le 5^{ème} cycle a été entamé l'an passé et se déroule au bon rythme en dépit des contraintes sanitaires. Il confirme les tendances précédentes et s'achèvera mi-2022
- **Plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global de juin 2014 avec les autorités des États-Unis très largement réalisé**



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 19



BNP PARIBAS

RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES

CONCLUSION

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T22

ANNEXES

Corporate & Institutional Banking - 1T22

Très forte hausse des résultats portée par l'activité de la clientèle

● Activité commerciale dynamique et bénéficiant de la diversification...

- **Financements** : bonne performance dans un marché primaire (crédits syndiqués, obligations et actions) moins porteur que les années précédentes
- **Marchés** : très forte demande de la clientèle sur les marchés de taux, de change et de dérivés sur matières premières ; très bon niveau des métiers d'actions
- **Services titres** : forte dynamique commerciale et niveau de transactions élevé

● ... ainsi que de capacités renforcées pour accompagner les clients

- Positions confortées en EMEA¹ s'appuyant sur le déploiement continu des différentes plateformes (Equity, Capital Markets, Transaction Banking...)
- Intégration réussie du *prime brokerage* et de BNP Paribas Exane
- Poursuite d'un bon développement des activités dans la zone Amériques et en Asie-Pacifique

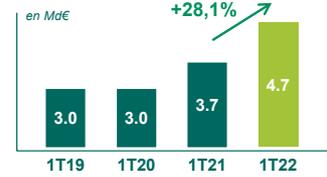
PNB : 4 702 M€
(+28,1% / 1T21)

- +23,6% à périmètre et change constants
- Progression dans les trois métiers
- Bonne performance de Global Banking (+2,0% / base 1T21 élevée)
- Très forte hausse de Global Markets (+52,8%)
- Nette progression de Securities Services (+5,5%)

Frais de gestion : 3 353 M€
(+18,3% / 1T21)

- +13,3% à périmètre et change constants
- Hausse liée à la forte activité
- Effet de ciseaux très largement positif (+9,8 pts)

● PNB



● RBE



Résultat avant impôt : 1 353 M€
(+98,1% / 1T21)

- Forte progression avec la nette hausse du RBE et un coût du risque très bas

1. EMEA : Europe, Moyen-Orient et Afrique



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 21

CIB - Global Banking - 1T22

Très bonne dynamique commerciale

● Bon niveau d'activité dans un contexte moins porteur ce trimestre

- Bonne résistance des volumes dirigés au niveau mondial sur les crédits syndiqués, les obligations et les actions (-15% / 1T21) dans un marché en baisse (-25% / base 1T21 élevée)¹
- **Crédits** (168 Md€, +9,3% / 1T21²) : croissance continue, particulièrement ce trimestre (+3,0% / 4T21²)
- **Dépôts** (190 Md€, +0,5% / 1T21²) : reprise de la progression (+1,8% / 4T21²)

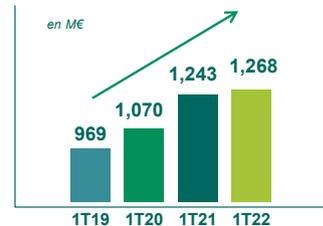
● Poursuite des gains de part de marché

- 1^{er} acteur européen et n°5 en EMEA pour l'*Investment Banking*³
- Renforcement des positions sur l'ECM et le M&A avec une augmentation des parts de marché en EMEA¹
- Leader sur les financements en EMEA (n°1 pour les émissions obligataires et pour les crédits syndiqués⁴) et renforcement au niveau mondial

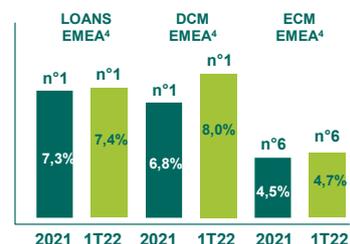
PNB : 1 268 M€
(+2,0% / 1T21)

- -0,8% à périmètre et change constants
- Progression de la zone Asie-Pacifique ; stabilité par rapport à une base 1T21 élevée des zones EMEA et Amériques
- Bonne performance relative de Capital Markets en EMEA (-8% / 1T21) dans un marché de dettes et d'actions en recul - Hausse des financements d'actifs
- Progression de l'activité de *trade finance* et de *cash management* (+6% / 1T21)

● Croissance continue du PNB



● Classements européens



1. Source : Dealogic au 31.03.22 ; 2. Encours moyens, variation à périmètre et change constants ; 3. Source Dealogic au 31.03.22, classement en revenus ; 4. Source : Dealogic au 31.03.22, bookrunner en volume



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 22

CIB - Global Markets - 1T22

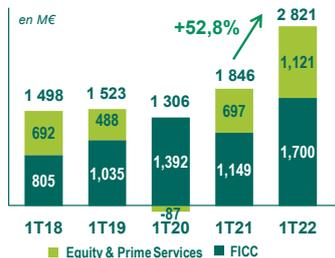
Forte hausse des revenus et nouvelle dimension du dispositif

- **Activité d'ensemble de la clientèle très soutenue**
 - **Taux, change & matières premières** : très forte demande de la clientèle, liée en particulier aux besoins de réallocation et de couverture, sur les produits de taux et de change, les marchés émergents et les dérivés sur matières premières
 - **Marchés d'actions** : bon niveau d'activité de *prime services* et du *cash equities*, bonne dynamique pour les dérivés, en particulier sur les produits structurés en début de trimestre
 - **Activité primaire** : niveau des émissions obligataires dirigées par le Groupe au niveau mondial en retrait (-9% / 1T21) dans un marché en baisse ; n°1 sur les émissions en euros¹
- **Poursuite du développement des plateformes**
 - Montée en puissance des nouvelles plateformes intégrées de *prime services* et de *cash equities*
 - Poursuite du développement des plateformes électroniques : n°1 sur les obligations en € et n°2 sur les swap en €, n°2 sur le change en EMEA³

PNB : 2 821 M€ (+52,8% / 1T21)

- +46,3% à périmètre et change constants
- FICC (+47,9% / 1T21) : très bonne performance sur les taux, le change et les dérivés sur matières premières ; contexte moins porteur des activités primaires et de crédit
- Equity & Prime Services (+60,9% / 1T21) : très bon niveau d'activité de la clientèle dans tous les métiers, contribution de ~80 M€ de BNP Paribas Exane et contribution des nouveaux clients en *prime services* en ligne avec les attentes

Évolution du PNB



Volumes de e-transactions



1. Source : Dealogic au 31.03.22 ; bookrunner en volume ; 2. Sources : Bloomberg et Trade Web au 1T22 ; 3. Sources : FX All, Bloomberg et 360T au 1T22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 23

CIB - Securities Services - 1T22

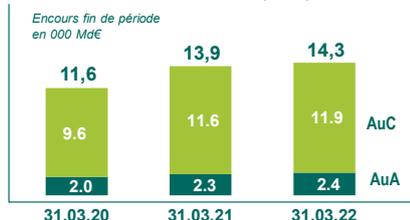
Forte dynamique commerciale et croissance régulière de la plateforme

- **Très bonne dynamique commerciale**
 - Renouvellement du partenariat avec le Groupe de la Caisse des Dépôts en France
 - Gain de nouveaux mandats importants dans toutes les régions
- **Poursuite de la transformation**
 - Préparation de la fusion au 01.10.22 avec BNP Paribas SA¹
 - Projet de partenariat stratégique avec Caceis² pour créer un leader en matière de services aux émetteurs
- **Hausse des encours et volumes record de transactions**
 - Hausse des encours (+2,9% / 31.03.21) du fait de l'intégration de nouveaux clients en 2021 ; effet négatif de la baisse des marchés au 1T22
 - Nouveau record des volumes de transactions : +8,0 % / 1T21

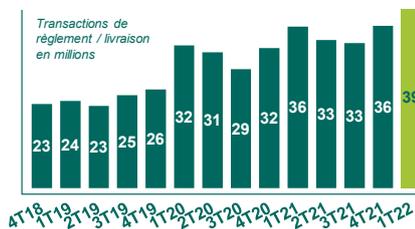
PNB : 613 M€ (+5,5% / 1T21)

- +4,1% à périmètre et change constants
- Progression des commissions sur les transactions et effet de la hausse des encours moyens

Actifs en conservation (AuC) et sous administration (AuA)



Volumes de transactions



1. Fusion de l'entité juridique BNP Paribas Securities Services avec BNP Paribas SA prévue au 01.10.22, sous réserve des consultations et autorisations requises ; 2. Accord préliminaire sous réserve des consultations et autorisations requises



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 24

Commercial, Personal Banking & Services - 1T22

Croissance très soutenue et effet de ciseaux positif

Très bonne dynamique des banques commerciales

- **Hausse très soutenue des revenus des banques commerciales de la zone Euro** (+6,5% / 1T21), notamment en **France, Belgique et au Luxembourg**, avec l'augmentation des revenus d'intérêt (+4,7%) et des commissions (+9,1%)
- **Augmentation très significative des revenus d'Europe-Méditerranée** (+46,0%¹ / 1T21) portée par la forte hausse des revenus d'intérêt (+53,3%¹) et des commissions (+21,1%¹)
- **Très forte collecte nette de la Banque Privée** : +5,0 Md€
- **Transformation du modèle opérationnel** : intégration de bpost banque en Belgique² & premières étapes vers l'externalisation de certaines activités chez BNL

Forte progression des métiers spécialisés

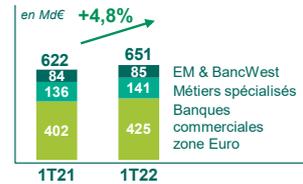
- Très forte croissance d'Arval et de Leasing Solutions et bonne dynamique chez Personal Finance
- Développement continu de Nickel et intégration de Floa³, leader en France du paiement fractionné, au 01.02.22

263 M de connexions mensuelles aux Apps mobiles⁴ au 1T22 (+21% / 1T21)

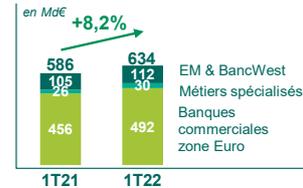
PNB⁵ : 6 979 M€ (+8,5% / 1T21)	Frais de gestion⁵ : 4 848 M€ (+5,2% / 1T21)
<ul style="list-style-type: none"> • +8,1% à périmètre et change constants • Très bonne performance des banques commerciales (+7,5%) • Forte croissance des métiers spécialisés (+10,6% ; +8,8% à périmètre et change constants) 	<ul style="list-style-type: none"> • +4,7% à périmètre et change constants • Accompagnement du développement de l'activité • Effet de ciseaux très positif (+3,3 pts)

1. A périmètre et change constants ; 2. Finalisation de l'opération au 01.01.22 ; 3. Finalisation de l'opération au 31.01.22 ; 4. Périmètre : clients particuliers, professionnels et Banque privée des banques commerciales et des banques digitales, de Nickel et de Personal Finance ; 5. Intégrant 100% de la Banque Privée y compris effets PEL/CEL ; 6. Intégrant 2/3 de la Banque Privée y compris effets PEL/CEL

Crédits



Dépôts



Résultat avant impôt⁶ : 1 761 M€
(+58,7% / 1T21)

- Forte baisse du coût du risque due notamment à BancWest



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 25

CPBS - Banque Commerciale en France - 1T22

Très forte hausse des résultats – Progression sur l'ensemble des clientèles

Activité commerciale soutenue

- **Crédits** : +2,4% / 1T21, bon niveau de production dans le crédit immobilier et bonne dynamique pour le crédit à la consommation et le crédit aux entreprises
- **Dépôts** : +6,3% / 1T21, augmentation des dépôts des entreprises et des particuliers
- **Epargne hors-bilan** : +0,7% / 31.03.21, progression de la collecte brute en assurance-vie (+6,6% / 1T21), baisse des encours d'OPCVM court terme
- **Banque Privée** : très forte collecte nette de 2,3 Md€
- **Hello bank!** : hausse continue du nombre de clients (>700k, +13% / 31.03.21)

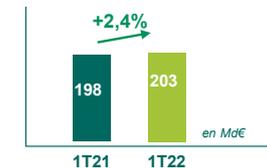
Forte croissance des commissions bénéficiant d'un bon dynamisme commercial notamment sur la clientèle des entreprises

- Forte demande de la clientèle des entreprises (+23,2% / 1T21)
- Poursuite de la bonne performance du **cash management** et des moyens de paiement (+9,2% / 1T21, +17,0% / 1T19)

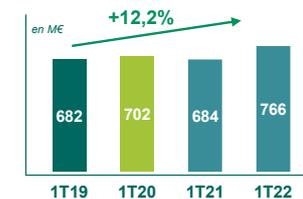
PNB¹ : 1 613 M€ (+8,9% / 1T21)	Frais de gestion¹ : 1 239 M€ (+5,4% / 1T21)
<ul style="list-style-type: none"> • Revenus d'intérêt : +6,2%, bonne tenue de la marge de crédit tirée par la progression des volumes et dynamique positive des filiales spécialisées • Commissions : +12,0%, hausse marquée de l'ensemble des commissions 	<ul style="list-style-type: none"> • +3,6% hors taxes soumises à IFRIC 21 • Accompagnement de la croissance compensé partiellement par l'effet continu des mesures d'adaptation • Effet de ciseaux très positif (+3,5 pts)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée y compris effets PEL/CEL (+11 M€ au 1T22, +1M€ au 1T21) ; 2. Intégrant 2/3 de la Banque Privée, y compris effets PEL/CEL

Crédits



Commissions



Résultat avant impôt² : 250 M€
(+63,2% / 1T21)

- Coût du risque en baisse



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 26

CPBS - BNL banca commerciale - 1T22

Bonne dynamique commerciale

- **Activité commerciale en hausse**
 - **Crédits** : +2,1% / 1T21, hausse de +4,4% sur le périmètre hors crédits douteux, bonne progression sur les crédits immobiliers et les crédits aux entreprises
 - **Dépôts** : +8,5% / 1T21, nette progression dans tous les segments de clientèle
 - **Epargne hors-bilan** : +3,9% / 31.03.21, bonne progression des encours notamment en assurance-vie (+6,6% / 31.03.21)
 - **Banque Privée** : très bonne collecte nette de 0,9 Md€
- **Transformation du modèle opérationnel avec l'externalisation de certaines activités IT**
 - Accélération de la transformation digitale et amélioration de la qualité de service
 - Variabilisation des coûts (transfert de ~250 ETP)

PNB¹ : 654 M€
(-3,1% / 1T21)

- -1,9% à périmètre constant²
- Revenus d'intérêt : -4,3%, baisse liée à l'effet persistant de l'environnement de taux bas partiellement compensée par une hausse des volumes de crédit
- Commissions : -1,4% (+1,6% à périmètre constant²), hausse des commissions bancaires notamment sur la clientèle des entreprises

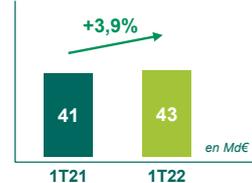
Frais de gestion¹ : 454 M€
(-1,0% / 1T21)

- +0,8% à périmètre constant²
- -2,5% / 1T21 hors taxes soumises à IFRIC 21
- Effet continu des mesures d'adaptation (plan de départ à la retraite « Quota 100 »)

● Crédits (hors douteux)



● Epargne hors-bilan (Encours d'assurance-vie et d'OPCVM)



Résultat avant impôt³ : 65 M€
(-33,8% / 1T21)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en Italie ; 2. Cession d'activité au 02.01.22 ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Italie



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 27

CPBS - Banque Commerciale en Belgique - 1T22

Activité commerciale en hausse et effet de ciseaux positif

- **Bon niveau d'activité commerciale et intégration de bpost banque au 01.01.22**
 - **Crédits** : +13,5% / 1T21 (+6,4% à périmètre constant), progression des crédits aux particuliers notamment des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises
 - **Dépôts** : +10,5% / 1T21 (+2,4% à périmètre constant), hausse concentrée sur le segment des particuliers
 - **Épargne hors-bilan** : +4,1% / 31.03.21
 - **Banque Privée** : bonne collecte nette de 1,1 Md€
- **Adaptation du modèle opérationnel pour la clientèle de détail**
 - **Mise en place du partenariat exclusif de distribution** de 7 ans avec bpost
 - **Développement de la valeur et de la qualité de service** : expertise financière de BNPP Fortis alliée à la proximité apportée par le réseau de distribution de bpost¹ (> 600 bureaux de poste où tous les services financiers de base seront accessibles)
 - Plus grande **variabilité des coûts**

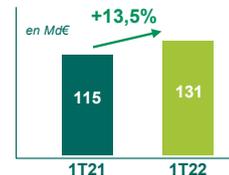
PNB² : 935 M€
(+8,9% / 1T21)

- +4,7% à périmètre constant
- Revenus d'intérêt : +8,1% (+2,1% à périmètre constant), hausse en lien avec les volumes de crédit et la contribution des filiales spécialisées
- Commissions : +10,6%, forte progression des commissions sur l'ensemble des clientèles

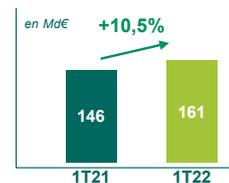
Frais de gestion² : 905 M€
(+7,1% / 1T21)

- +1,6% à périmètre constant
- Accompagnement de la croissance de l'activité et effet des mesures de réduction des coûts et d'optimisation du réseau
- Effet de ciseaux positif (+1,8 pt)

● Crédits⁴



● Dépôts⁴



Résultat avant impôt³ : 42 M€
(- 45 M€ au 1T21)

- Reprise de provision au 1T22
- Impact des taxes soumises à IFRIC 21 : -369 M€

1. Après accord des autorités compétentes ; 2. Intégrant 100% de la Banque Privée en Belgique ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique ; 4. Cf. annexe p.53



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 28

CPBS - Europe Méditerranée - 1T22

Très bonne dynamique commerciale et forte hausse du résultat

● Hausse significative de l'activité

- **Crédits** : +16,6%¹ / 1T21, forte progression des volumes en Pologne et en Turquie sur tous les segments de clientèle avec une hausse plus marquée sur la clientèle des entreprises
- **Très bonne dynamique de production de crédit** (+64%² / 1T21) avec notamment une accélération des crédits aux entreprises (+85%² / 1T21)
- **Dépôts** : +18,1%¹ / 1T21, en hausse en Pologne et en Turquie

● Poursuite de la forte progression des commissions (+21%¹ / 1T21) à un niveau très supérieur à 2019 (+26%¹ / 1T19)

● Progression du nombre de clients digitaux (+15% / 31.03.21)

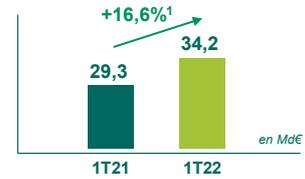
PNB³ : 639 M€
(+46,0%¹ / 1T21)

- Élément non récurrent positif en Turquie
- Forte hausse des revenus d'intérêt avec la progression des volumes et un environnement de taux plus favorable
- Croissance dynamique des commissions

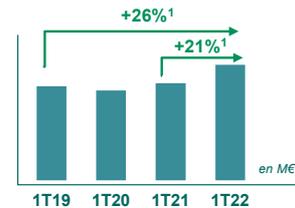
Frais de gestion³ : 422 M€
(+11,6%¹ / 1T21)

- Hausse en lien avec une inflation salariale élevée
- Effet de ciseaux extrêmement élevé (+34,4 pts)

● Crédits¹



● Evolution des commissions



Résultat avant impôt⁴ : 245 M€
(x3,1¹ / 1T21)

- Bonne contribution des sociétés mises en équivalence

1. A périmètre et change constants ; 2. A change constant incluant les crédits en Turquie, Pologne, Ukraine et Maroc ; 3. Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 4. Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 29

CPBS - BancWest - 1T22

Production commerciale dynamique

● Bonne dynamique commerciale

- **Forte hausse de la production de crédits** (+26,7%¹ / 1T21) : très bon niveau dans les crédits immobiliers et forte progression dans les prêts d'équipements collatéralisés avec des gains de parts de marché (position de N°2 aux Etats-Unis)
- **Crédits** : -4,7%² / 1T21, baisse liée à l'arrêt des mesures liées à la crise sanitaire et à l'impact de l'arrêt d'une activité en 2020

● Développement des dépôts et de l'épargne financière

- **Dépôts** : +3,2%² / 1T21, bonne progression des dépôts de la clientèle³ (+2,7%²)
- Très bonne performance de la **Banque Privée** : 19,2 Md\$ d'actifs sous gestion au 31.03.22 (+10,7%² / 31.03.21)

● Rappel : annonce le 20 décembre 2021 de la cession à BMO Groupe Financier (clôture de l'opération attendue fin 2022)⁴

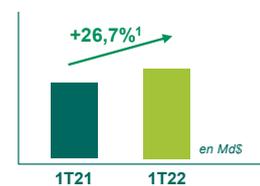
PNB⁵ : 619 M€
(-7,9%² / 1T21)

- -1,0% à périmètre et change historiques
- Rappel : élément non récurrent positif au 1T21
- Progression de +0,9%² / 1T21 hors cet effet, en lien notamment avec la hausse des volumes et des commissions bancaires

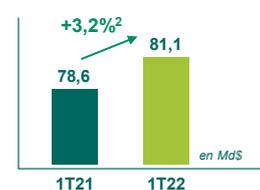
Frais de gestion⁵ : 475 M€
(+8,3%² / 1T21)

- Hausse en lien avec des projets ciblés

● Production de crédits



● Dépôts



Résultat avant impôt⁶ : 330 M€
(+41,1%² / 1T21)

- Reprises de provisions

1. A périmètre et change constants hors prêts PPP ; 2. A périmètre et change constants (cf. données à périmètre et change historiques en annexe) ; 3. Hors dépôts auprès de la trésorerie ; 4. Sous réserve des conditions suspensives habituelles, incluant l'approbation des autorités réglementaires et de la concurrence compétentes, cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021 ; 5. Incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; 6. Incluant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 30

CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance - 1T22

Résultats en forte hausse

● Croissance des encours avec une bonne dynamique commerciale

- **Encours de crédit** : +1,9%¹ / 1T21 à un niveau supérieur au 1T19², prise en compte de 50% des encours de crédit de Floa à partir du 01.02.22 (0,6 Md€)
- **Hausse de la production**³ (+10,8% / 1T21) avec une bonne dynamique en fin de période (+5,7% en mars 2022 / mars 2021, +0,8%⁴ / mars 2019) malgré un contexte moins porteur sur le segment automobile

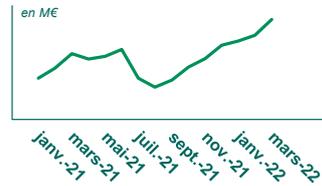
● Concrétisation des renforcements stratégiques (acquisitions et partenariats) à fortes synergies

- **Signature des accords définitifs avec Stellantis** (mise en œuvre prévue au 1T23)
- **Enrichissement de l'offre avec la finalisation de l'acquisition de Floa**, leader français du paiement fractionné, le 31.01.22⁵

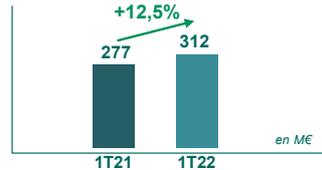
PNB : 1 388 M€ (+4,2% / 1T21)
<ul style="list-style-type: none"> • +2,0% à périmètre et change constants • Hausse en lien avec l'augmentation des volumes et la forte progression de la production

Frais de gestion : 776 M€ (+3,4% / 1T21)
<ul style="list-style-type: none"> • +1,5% à périmètre et change constants • Accompagnement de la croissance de l'activité commerciale • Effet de ciseaux positif (+0,9 pt)

● Croissance des encours fin de période³



● Résultat avant impôt



Résultat avant impôt : 312 M€
(+12,5% / 1T21)

- Croissance du RBE (+5,4%) et baisse du coût du risque (-1,8%)

1. +1,2% hors Floa ; 2. Y compris hors Floa ; 3. Hors Floa ; 4. A change constant ; 5. Intégration de 50% de la contribution de Floa au sein de Personal Finance



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 31

CPBS - Métiers spécialisés - Arval & Leasing Solutions - 1T22

Très bonne performance et effet de ciseaux positif

● Arval

- **1,5 M véhicules financés**¹ (TMVA² depuis 2016 de +7,2% avec une croissance supérieure à celle du marché)
- **Très forte performance au 1T22** : bonne progression organique du parc financé (+6,5%¹ / 31.03.21) et niveau particulièrement élevé du prix des véhicules d'occasion
- **98% des véhicules financés en full service leasing** : répartition équilibrée des revenus grâce à un positionnement sur toute la chaîne de valeur
- **Développement à coût marginal** : objectif d'amélioration de la productivité³ de 30% à horizon 2025

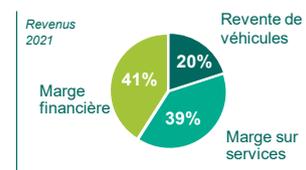
● Leasing Solutions

- **Hausse des encours** (+4,3%⁴ / 1T21) et maintien de la **dynamique commerciale** (notamment dans les équipements logistiques)
- **Positions fortes**⁶ (~15% en France, ~21% en Italie et en Belgique)
- **Expertise reconnue** : *European Lessor of the Year* aux « *Leasing Life Awards* » en 2021 pour la 6^{ème} fois

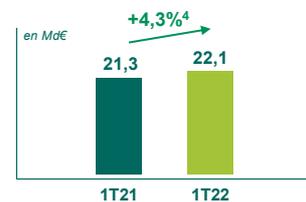
PNB : 811 M€ (+27,0% / 1T21)
<ul style="list-style-type: none"> • Forte hausse liée à la très bonne performance d'Arval (avec un niveau très élevé du prix des véhicules d'occasion) et à la bonne progression des encours des 2 métiers

Frais de gestion : 366 M€ (+8,4% / 1T21)
<ul style="list-style-type: none"> • Croissance à coût marginal avec l'amélioration de la productivité • Effet de ciseaux extrêmement positif (+18,6 pts)

● Arval : répartition équilibrée des revenus



● Leasing Solutions : hausse continue des encours⁵



Résultat avant impôt : 419 M€
(+54,9% / 1T21)

1. Flotte moyenne en milliers de véhicules ; 2. TMVA (Taux Moyen de Variation Annuelle) calculé sur la flotte fin de période ; 3. Indicateur de productivité = nombre de contrats rapporté aux effectifs à temps plein ; 4. A périmètre et change constants ; 5. Cf annexe en p. 63 ; 6. Données 2021 pour la France et 2020 pour l'Italie et la Belgique, estimations BNP Paribas Leasing Solutions des parts de marché en leasing d'équipements



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 32

CPBS - Métiers spécialisés - 1T22

Nouveaux Métiers Digitaux (Nickel, Floa, Lyf) et Personal Investors

NICKEL, une offre de paiement « nouvelle génération »

- ~2,6 M de comptes ouverts¹ au 31.03.22 (+26,6% / 31.03.21)
- > 7 200 points de vente¹ (+12,7% / 31.03.21), poursuite des ouvertures notamment en Espagne
- Fort développement et accélération du nombre d'ouvertures de compte (près de 50 000 / mois²) et lancement de nouvelles offres

FLOA, leader français du paiement fractionné

- Finalisation de l'acquisition au 31.01.22 ; intégration de 50% de la contribution de Floa dans les Nouveaux Métiers Digitaux
- 3,7 M de clients au 31.03.22 (+21,7% / 31.03.21) - forte croissance de la production (+21% / 1T21)

BNP PARIBAS PERSONAL INVESTORS, spécialiste des services bancaires et d'investissements digitaux avec des positions de leader en Allemagne

- Croissance des actifs sous gestion (+11,3% / 1T21) et progression du nombre de clients (+8,6% / 1T21)

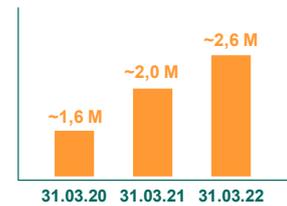
PNB³ : 205 M€
(+1,2% / 1T21)

- x2,6 / 1T21 dans les Nouveaux Métiers Digitaux avec la poursuite du très fort développement de Nickel et l'intégration de Floa
- Normalisation à un niveau élevé des revenus chez Personal Investors

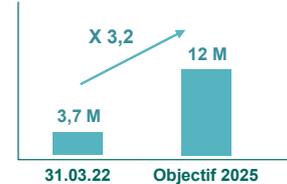
Frais de gestion³ : 132 M€
(+11,3% / 1T21)

- Hausse en lien avec le développement des métiers
- Effet de ciseaux extrêmement positif des Nouveaux Métiers Digitaux (+74,3 pts)

Nickel : nombre de comptes ouverts¹



Floa : objectif de croissance ambitieux (nombre de clients)



Résultat avant impôt⁴ : 58 M€
(-26,6% / 1T21)

1. Depuis la création en France et en Espagne ; 2. En moyenne au 1T22 en France et en Espagne ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée en Allemagne ; 4. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 33

Investment & Protection Services - 1T22

Bonne dynamique de l'activité

Bonne dynamique de l'activité commerciale

- **Bonne résistance de la collecte nette** : très bonne collecte nette dans l'assurance ainsi qu'en Wealth Management et décollecte nette en fin de trimestre en Asset Management, notamment sur les supports monétaires, en phase avec le marché
- **Bonne dynamique des commissions** notamment des commissions récurrentes dans le métier Wealth Management

Mise en œuvre du plan stratégique

- **Développement en Dette Privée** avec la finalisation du rachat de Dynamic Credit Group aux Pays-Bas
- **Poursuite du développement des partenariats**, notamment avec la signature par l'Assurance d'un partenariat avec Coppel, le 2nd groupe de distribution au Mexique avec une banque de 14 M de clients
- **Poursuite d'une stratégie ESG ambitieuse**

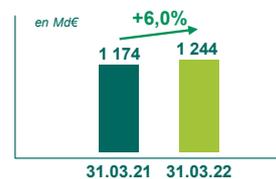
PNB : 1 650 M€
(-0,2% / 1T21)

- +0,8% à périmètre et change constants
- Activité en hausse dans l'Assurance, mais effet de marché défavorable (valorisation d'une partie des actifs à la valeur de marché)
- Hausse dans tous les métiers de Gestion Institutionnelle et Privée

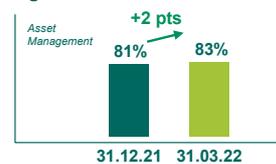
Frais de gestion : 1 051 M€
(+3,6% / 1T21)

- Hausse en lien avec des initiatives ciblées

Actifs sous gestion¹



Evolution des Actifs sous gestion classés Art. 8 ou 9²



Résultat avant impôt : 683 M€
(- 11,7% / 1T21)

- Base élevée au 1T21 liée à une cession en Asset Management
- Légère hausse hors cet effet

1. Y compris actifs distribués ; 2. Evolution du pourcentage des fonds ouverts classifiés Article 8 ou Article 9 (SFDR) en pourcentage des actifs sous gestion (fonds européens ouverts)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 34

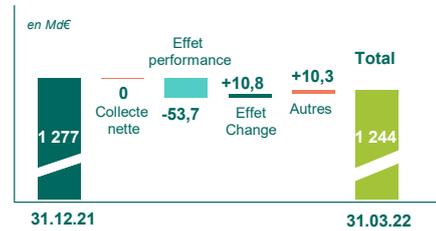
IPS - Collecte et actifs sous gestion - 1T22

Evolution défavorable des marchés, bonne résistance de la collecte nette

● Actifs sous gestion : 1 244 Md€ au 31.03.22

- +6,0% / 31.03.21
- **Effet performance** défavorable avec l'évolution des marchés : -53,7 Md€
- **Effet de change** favorable : +10,8 Md€
- **Autres** : +10,3 Md€, effet périmètre positif en Asset Management lié notamment à la finalisation de l'acquisition de Dynamic Credit Group aux Pays-Bas et d'un nouveau partenariat en Inde

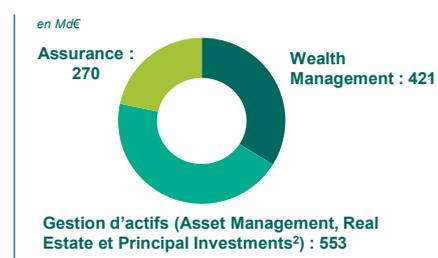
● Évolution des actifs sous gestion¹



● Collecte nette : non significative au global au 1T22

- **Wealth Management** : bonne collecte nette notamment dans les marchés de la banque commerciale en Europe
- **Asset Management** : décollecte nette en particulier en fin de trimestre, notamment en supports monétaires, en phase avec le marché
- **Assurance** : très bonne collecte nette notamment en unités de compte et poursuite de la très bonne collecte brute, en particulier en Asie, France, et au Luxembourg

● Actifs sous gestion¹ au 31.03.22



1. Y compris actifs distribués ; 2. Actifs sous gestion de Real Estate : 30 Md€ ; Actifs sous gestion de Principal Investments : 1 Md€



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 35

IPS - Assurance - 1T22

Très bonne dynamique commerciale, effet de marché défavorable

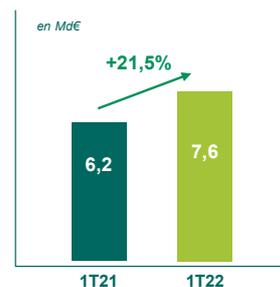
● Poursuite de la très bonne dynamique commerciale

- **Très bonne performance de l'activité Épargne** en France comme à l'international avec une collecte brute en forte hausse (> +20% / 1T21) et une part largement majoritaire des unités de compte dans la collecte nette
- **Hausse de l'activité Protection** : poursuite de la croissance en France avec une bonne performance de la prévoyance et de l'assurance dommages et habitation (Cardif IARD) ; à l'international, progression en particulier en Amérique Latine et en Asie

● Poursuite du développement du modèle des partenariats

- **Partenariat exclusif avec la fintech Neon** au Brésil pour offrir à plus de 10M de clients une offre de protection financière et d'assurance habitation
- **Accord à long terme dans la protection au Mexique avec Coppel**, 2nd groupe de distribution au Mexique dont une banque de 14 millions de clients

● Collecte brute en Épargne



PNB : 721 M€
(-8,9% / 1T21)

- Impact comptable spécifique lié à la baisse des marchés (hausse significative hors cet impact)

Frais de gestion : 384 M€
(+0,4% / 1T21)

- Bonne maîtrise des coûts et poursuite des projets ciblés

Résultat avant impôt : 373 M€
(-15,6% / 1T21)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 36

IPS - Gestion Institutionnelle et Privée¹ - 1T22

Très bonne activité, hausse des revenus et effet de ciseaux positif

● Wealth Management

- **Bonne collecte nette**, notamment dans les banques commerciales en Europe et **bon niveau de commissions** sur encours
- **Expertise reconnue**, notamment par *WealthBriefing Awards* : #1 *Private Bank in Europe* pour la seconde année consécutive

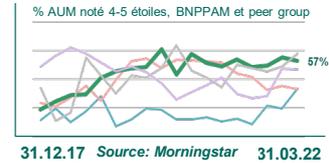
● Asset Management

- Décolleuse marquée due à des **sorties sur les supports monétaires** après un niveau très soutenu au 4T21
- **Poursuite du développement en Dette Privée** avec la finalisation de l'acquisition de Dynamic Credit Group aux Pays-Bas, spécialisé dans les prêts hypothécaires, portant les AuM de dette privée et actifs réels à > 20 Md€

● Real Estate

- Reprise dans l'activité *Advisory*, en particulier en France et en Allemagne

● Progression des performances de Asset Management



● RBE



PNB : 929 M€
(+7,9% / 1T21)

- Hausse en Wealth Management notamment liée à la progression des commissions sur encours
- Hausse en Asset Management notamment liée à la base élevée d'actifs sous gestion
- Hausse des revenus du métier Immobilier (notamment en *Advisory*) et de Principal Investments

Frais de gestion : 667 M€
(+5,5% / 1T21)

- Effet de ciseaux très positif (+2,4 pts)
- Baisse des coûts en Asset Management

Résultat avant impôt : 310 M€
(-6,6% / 1T21)

- Effet de base au 1T21 lié à la plus-value de cession en Asset Management
- Hausse de +31,6 % hors cet effet

1. Asset Management, Wealth Management, Real Estate et Principal Investments



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 37



BNP PARIBAS

RÉSULTATS DU GROUPE
RÉSULTATS DES PÔLES
CONCLUSION
RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T22
ANNEXES

Conclusion



Une bonne dynamique commerciale de début d'année consolidant la trajectoire 2022

Force du modèle distinctif de BNP Paribas

PNB : 13 218 M€

+11,7 % / 1T21

**Effet de ciseaux positif (+3,4 pts)
à périmètre et change constants et hors taxes soumises à IFRIC 21¹**

Coût du risque bas

Résultat en très forte croissance

RNPG² : 2 108 M€ (+19,2 % / 1T21)

(+37,1% hors éléments exceptionnels et contribution au FRU¹)

Confirmation des objectifs financiers du Groupe à horizon 2025

1. Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique ; 2. Résultat Net Part du Groupe



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 39



BNP PARIBAS

RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES

CONCLUSION

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T22

ANNEXES

Groupe BNP Paribas - 1T22

	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
<i>En millions d'euros</i>					
Groupe					
Produit net bancaire	13 218	11 829	+11,7%	11 232	+17,7%
<i>incl. Marge nette d'intérêts</i>	5734	5452	5,2%	5169	10,9%
<i>incl. Commissions</i>	2637	2555	3,2%	2919	-9,7%
Frais de gestion	-9 653	-8 597	+12,3%	-7 930	+21,7%
Résultat Brut d'exploitation	3 565	3 232	+10,3%	3 302	+8,0%
Coût du risque	-456	-896	-49,1%	-510	-10,6%
Résultat d'exploitation	3 109	2 336	+33,1%	2 792	+11,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	165	124	+33,2%	138	+19,6%
Autres éléments hors exploitation	3	363	-99,2%	240	-98,8%
Éléments hors exploitation	168	487	-65,5%	378	-55,6%
Résultat avant impôt	3 277	2 823	+16,1%	3 170	+3,4%
Impôt sur les bénéfices	-1 047	-969	+8,0%	-759	+37,9%
Intérêts minoritaires	-122	-86	+41,8%	-105	+16,2%
Résultat net part du groupe	2 108	1 768	+19,2%	2 306	-8,6%
Coefficient d'exploitation	73,0%	72,7%	+0,3 pt	70,6%	+2,4 pt

- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 36,5%, impact de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « Taxes » dont une part importante n'est pas déductible
- Pôles opérationnels :

	(1T22/1T21)	Périmètre & change historiques	Périmètre & change constants
Produit net bancaire		+13,5%	+12,1%
Frais de gestion		+9,4%	+7,5%
Résultat brut d'exploitation		+24,1%	+23,9%
Coût du risque		-52,2%	-54,3%
Résultat d'exploitation		+51,0%	+51,4%
Résultat avant impôt		+47,9%	+49,2%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 41

Corporate and Institutional Banking - 1T22

	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
<i>En millions d'euros</i>					
Corporate and Institutional Banking					
PNB	4 702	3 670	+28,1%	3 264	+44,1%
Frais de gestion	-3 353	-2 834	+18,3%	-2 348	+42,8%
RBE	1 349	836	+61,4%	915	+47,4%
Coût du risque	-2	-172	-99,1%	80	n.s.
Résultat d'exploitation	1 347	664	n.s.	996	+35,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4	9	-50,1%	6	-31,8%
Autres éléments hors exploitation	1	11	-92,3%	1	-20,5%
Résultat avant impôt	1 353	683	+98,1%	1 003	+34,9%
Coefficient d'exploitation	71,3%	77,2%	-5,9 pt	72,0%	-0,7 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	27,4	25,0	+9,6%	26,2	+4,5%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 42

Corporate and Institutional Banking

Global Banking - 1T22

	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
<i>En millions d'euros</i>					
Global Banking					
PNB	1 268	1 243	+2,0%	1 324	-4,2%
Frais de gestion	-815	-768	+6,1%	-655	+24,3%
RBE	453	475	-4,7%	669	-32,3%
Coût du risque	20	-185	n.s.	72	-72,6%
Résultat d'exploitation	473	290	+62,9%	741	-36,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	6	-81,8%	1	+57,4%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	-1	n.s.
Résultat avant impôt	474	296	+60,2%	740	-36,0%
Coefficient d'exploitation	64,3%	61,8%	+2,5 pt	49,5%	+14,8 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	15,2	13,6	+11,7%	14,3	+5,9%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 43

Corporate and Institutional Banking

Global Markets - 1T22

	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
<i>En millions d'euros</i>					
Global Markets					
PNB	2 821	1 846	+52,8%	1 338	n.s.
<i>incl. FICC</i>	1 700	1 149	+47,9%	755	n.s.
<i>incl. Equity & Prime Services</i>	1 121	697	+60,9%	583	+92,3%
Frais de gestion	-2 000	-1 564	+27,9%	-1 224	+63,5%
RBE	821	282	n.s.	115	n.s.
Coût du risque	-21	14	n.s.	10	n.s.
Résultat d'exploitation	799	296	n.s.	124	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	2	-12,3%	5	-63,4%
Autres éléments hors exploitation	1	3	-76,2%	-5	n.s.
Résultat avant impôt	802	302	n.s.	125	n.s.
Coefficient d'exploitation	70,9%	84,7%	-13,8 pt	91,4%	-20,5 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,9	10,4	+5,3%	10,7	+2,3%



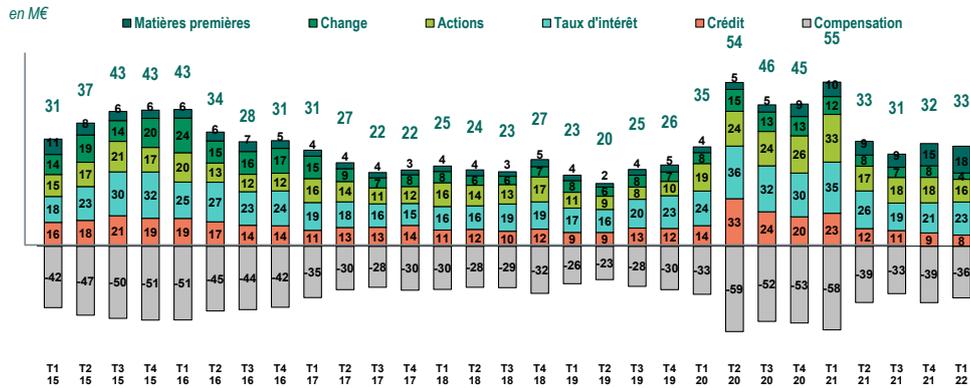
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 44

Corporate and Institutional Banking Risques de marché - 1T22

● VaR – Value at Risk - (1 jour, 99%) moyenne



● VaR moyenne maintenue à un niveau faible ce trimestre en dépit d'une forte volatilité¹

- VaR à un niveau bas en début d'année du fait d'une gestion prudente. Hausse moyenne liée principalement aux matières premières
- Trois événements de *back-testing* théoriques constatés ce trimestre du fait de pics de volatilité, sur les actions et les matières premières, fin février et en mars
- 37 événements enregistrés depuis le 01.01.2007, soit un peu plus de 2 par an sur longue période incluant des crises, en ligne avec le modèle interne de calcul de la VaR (1 jour, 99%)

¹ VaR calculée pour le suivi des limites de marché



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 45

Corporate and Institutional Banking Securities Services - 1T22

	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
<i>En millions d'euros</i>					
Securities Services					
PNB	613	581	+5,5%	602	+1,9%
Frais de gestion	-538	-503	+7,0%	-469	+14,7%
RBE	75	78	-4,1%	132	-43,2%
Coût du risque	0	-1	n.s.	-2	n.s.
Résultat d'exploitation	75	77	-2,3%	130	-42,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	1	+49,7%	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	7	n.s.	7	n.s.
Résultat avant impôt	77	85	-10,0%	138	-44,4%
Coefficient d'exploitation	87,7%	86,5%	+1,2 pt	78,0%	+9,7 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,3	1,1	+23,0%	1,2	+8,3%

	31.03.22	31.03.21	Variation / 31.03.21	31.12.21	Variation / 31.12.21
Securities Services					
Actifs en conservation (en Md€)	11 907	11 638	+2,3%	12 635	-5,8%
Actifs sous administration (en Md€)	2 426	2 295	+5,7%	2 521	-3,8%
	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Nombre de transactions (en millions)	38,6	35,7	+8,0%	35,5	+8,8%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 46

Commercial, Personal Banking & Services - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Commercial, Personal Banking and Services (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)					
PNB	6 979	6 430	+8,5%	6 506	+7,3%
Frais de gestion	-4 848	-4 609	+5,2%	-4 252	+14,0%
RBE	2 131	1 821	+17,0%	2 253	-5,4%
Coût du risque	-401	-668	-40,0%	-597	-32,8%
Résultat d'exploitation	1 730	1 154	+49,9%	1 657	+4,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	86	51	+67,9%	70	+23,0%
Autres éléments hors exploitation	6	-36	n.s.	-5	n.s.
Résultat avant impôt	1 822	1 169	+55,8%	1 722	+5,8%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-61	-60	+2,3%	-74	-16,7%
Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking and Services	1 761	1 110	+58,7%	1 648	+6,8%
Coefficient d'exploitation	69,5%	71,7%	-2,2 pt	65,4%	+4,1 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)	44,9	43,8	+2,5%	43,3	+3,8%

Incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 47

CPBS - Banque Commerciale en France - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Banque Commerciale en France (incluant 100% de la Banque Privée en France)					
PNB	1 613	1 481	+8,9%	1 608	+0,3%
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	847	797	6,2%	884	-4,2%
<i>incl. Commissions</i>	766	684	12,0%	724	5,9%
Frais de gestion	-1 239	-1 175	+5,4%	-1 178	+5,2%
RBE	374	306	+22,4%	430	-13,0%
Coût du risque	-93	-125	-25,9%	-99	-6,7%
Résultat d'exploitation	281	181	+55,9%	331	-14,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	-55,0%	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	-15	n.s.
Résultat avant impôt	282	181	+55,4%	316	-10,8%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-31	-28	+12,6%	-35	-11,7%
Résultat avant impôt de la banque commerciale en France	250	153	+63,2%	280	-10,7%
Coefficient d'exploitation	76,8%	79,3%	-2,5 pt	73,3%	+3,5 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France)	10,6	10,8	-1,8%	10,6	+0,3%

Incluant 100% de la Banque Privée en France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

1. Effet PEL/CEL : +11 M€ au 1T22 (+1 M€ au 1T21)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 48

CPBS - Banque Commerciale en France

Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	Variation / 1T21	Variation / 4T21
CREDITS	202,9	+2,4%	+1,0%
Particuliers	108,3	+6,0%	+0,9%
Dont Immobilier	97,2	+6,2%	+0,9%
Dont Consommation	11,1	+3,9%	+0,2%
Entreprises	94,6	-1,3%	+1,2%
DEPOTS	239,8	+6,3%	-0,5%
Dépôts à vue	165,8	+8,1%	-1,5%
Comptes d'épargne	67,4	+1,8%	+0,9%
Dépôts à taux de marché	6,6	+10,2%	+11,6%

En milliards d'euros	31.03.22	Variation / 31.03.21	Variation / 31.12.21
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	102,9	+4,1%	-0,9%
OPCVM	38,6	-7,3%	-7,8%

- **Crédits : +2,4% / 1T21**, hausse des crédits aux particuliers (notamment des crédits immobiliers)
- **Dépôts : +6,3% / 1T21**, progression des dépôts à vue mais recul de 1,5% / 4T21
- **Épargne hors-bilan / 31.03.21** : baisse des encours d'OPCVM notamment d'OPCVM court terme et hausse des encours d'assurance-vie avec une bonne collecte brute



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 49

CPBS - BNL banca commerciale - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
BNL bc (incluant 100% de la Banque Privée en Italie)					
PNB	654	676	-3,1%	668	-2,1%
incl. Revenus d'intérêt	380	398	-4,3%	370	2,7%
incl. Commissions	274	278	-1,4%	298	-8,0%
Frais de gestion	-454	-458	-1,0%	-438	+3,5%
RBE	201	217	-7,6%	230	-12,7%
Coût du risque	-128	-110	+16,4%	-143	-10,3%
Résultat d'exploitation	73	107	-32,2%	87	-16,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	-80,2%	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	+57,9%
Résultat avant impôt	73	107	-32,1%	87	-16,6%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-8	-9	-13,5%	-9	-14,6%
Résultat avant impôt de la banque commerciale en Italie	65	98	-33,8%	78	-16,8%
Coefficient d'exploitation	69,3%	67,9%	+1,4 pt	65,6%	+3,7 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Italie)	5,9	5,5	+8,4%	5,3	+10,7%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 50

CPBS - BNL banca commerciale

Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	Variation / 1T21	Variation / 4T21
CREDITS	78,6	+2,1%	+0,1%
Particuliers	37,8	+1,0%	+0,0%
Dont Immobilier	26,7	+3,6%	+0,5%
Dont Consommation	2,0	-59,1%	-58,3%
Entreprises	40,7	+3,2%	+0,3%
DEPOTS	62,5	+8,5%	+0,7%
Dépôts Particuliers	37,8	+8,4%	+1,1%
Dont Dépôts à vue	37,6	+8,5%	+1,1%
Dépôts Entreprises	24,7	+8,7%	+0,1%

En milliards d'euros	31.03.22	Variation / 31.03.21	Variation / 31.12.21
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	25,9	+6,6%	+0,6%
OPCVM	16,7	+0,0%	-7,1%

- **Crédits : +2,1% / 1T21**, bonne progression, notamment des crédits aux entreprises
- **Dépôts : +8,5% / 1T21**, forte croissance des dépôts à vue dans tous les segments de clientèle
- **Épargne hors-bilan : +3,9% / 31.03.21**, bonne progression de l'assurance-vie



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 51

CPBS - Banque Commerciale en Belgique - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Banque Commerciale en Belgique (incluant 100% de la Banque Privée en Belgique)					
PNB	935	858	+8,9%	854	+9,5%
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	632	585	8,1%	581	8,8%
<i>incl. Commissions</i>	303	274	10,6%	273	10,8%
Frais de gestion	-905	-845	+7,1%	-540	+67,5%
RBE	30	14	n.s.	314	-90,5%
Coût du risque	17	-47	n.s.	28	-37,6%
Résultat d'exploitation	47	-33	n.s.	342	-86,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	-3	-97,5%	2	n.s.
Autres éléments hors exploitation	4	3	+42,9%	1	n.s.
Résultat avant impôt	52	-33	n.s.	344	-85,0%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-10	-12	-16,6%	-18	-45,5%
Résultat avant impôt de la banque commerciale en Belgique	42	-45	n.s.	326	-87,2%
Coefficient d'exploitation	96,8%	98,4%	-1,6 pt	63,3%	+33,5 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Belgique)	5,9	5,2	+13,1%	5,3	+11,9%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 52

CPBS - Banque Commerciale en Belgique

Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	1T21	4T21	Variation / 1T21	Variation / 4T21
CREDITS	130,5	115,0	120,4	+13,5%	+8,4%
Particuliers	85,2	74,0	76,4	+15,2%	+11,6%
Dont Immobilier	64,1	54,2	55,6	+18,2%	+15,1%
Dont Consommation	0,1	0,1	0,3	+7,9%	-48,1%
Dont Entrepreneurs	21,0	19,7	20,5	+7,0%	+2,7%
Entreprises et collectivités publ.	45,3	41,0	44,0	+10,5%	+2,9%
DEPOTS	160,8	145,5	148,9	+10,5%	+8,0%
Dépôts à vue	78,8	67,1	69,7	+17,4%	+13,0%
Comptes d'épargne	79,8	76,1	76,9	+4,8%	+3,7%
Dépôts à terme	2,3	2,3	2,3	-1,1%	+0,8%
	31.03.22	31.03.21	31.12.21	Variation / 31.03.21	Variation / 31.12.21
EPARGNE HORS-BILAN					
Assurance-vie	24,1	24,2	24,6	-0,3%	-2,2%
OPCVM	40,9	38,3	42,3	+6,9%	-3,2%

- Recomposition des encours 2021 (crédits et dépôts) en lien avec l'intégration d'une activité
- Crédits : +13,5% / 1T21**, bonne progression, notamment des crédits aux entreprises
- Dépôts : +10,5% / 1T21**, forte croissance des dépôts à vue dans tous les segments de clientèle
- Épargne hors-bilan : +4,1% / 31.03.21**, bonne progression des encours d'OPCVM



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 53

CPBS - Banque Commerciale au Luxembourg - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg)					
PNB	115	101	+14,1%	113	+1,6%
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	88	81	8,8%	87	1,3%
<i>incl. Commissions</i>	27	20	36,1%	26	2,5%
Frais de gestion	-80	-79	+1,9%	-64	+25,9%
RBE	35	22	+58,0%	49	-29,8%
Coût du risque	5	1	n.s.	3	+79,2%
Résultat d'exploitation	40	23	+76,9%	52	-23,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	-77,0%	0	-96,9%
Autres éléments hors exploitation	2	0	n.s.	0	n.s.
Résultat avant impôt	42	23	+84,0%	52	-19,8%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-2	-1	+23,2%	-2	+8,7%
Résultat avant impôt de la banque commerciale au Luxembourg	40	21	+88,1%	50	-20,7%
Coefficient d'exploitation	69,8%	78,2%	-8,4 pt	56,3%	+13,5 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg)	0,8	0,7	+5,4%	0,7	+3,0%

Incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +14,1% / 1T21**
 - Revenus d'intérêt : +8,8%, hausse en lien avec la progression des volumes et de la marge de crédit
 - Commissions : +36,1%, progression de l'ensemble des commissions et notamment des commissions sur moyens de paiement
- Frais de gestion : +1,9% / 1T21**, effet de ciseaux très largement positif (+12,2 pts)
- Résultat net avant impôt : +88,1% / 1T21**



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 54

CPBS - Banque Commerciale au Luxembourg - 1T22

Volumen

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	Variation / 1T21	Variation / 4T21
CREDITS	12,7	+7,3%	+2,6%
Particuliers	8,0	+4,6%	+1,1%
Entreprises et collectivités publ.	4,7	+12,1%	+5,4%
DEPOTS	28,7	+6,7%	-2,2%
Dépôts à vue	17,6	+3,9%	-6,4%
Comptes d'épargne	8,8	+2,2%	-1,1%
Dépôts à terme	2,2	+74,6%	+42,4%

En milliards d'euros	31.03.22	Variation / 31.03.21	Variation / 31.12.21
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	1,1	-2,7%	-3,8%
OPCVM	2,2	+6,1%	-6,2%

- **Crédits : +7,3% / 1T21**, bonne progression des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises
- **Dépôts : +6,7% / 1T21**, croissance tirée en particulier par la collecte auprès de la clientèle des entreprises
- **Épargne hors-bilan** : bonne progression des OPCVM



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 55

CPBS - Europe Méditerranée - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Europe-Méditerranée (incluant 100% de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)					
PNB	639	516	+23,8%	449	+42,3%
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	518	399	+29,8%	320	+61,9%
<i>incl. Commissions</i>	121	117	+3,1%	129	-6,5%
Frais de gestion	-422	-435	-2,9%	-395	+6,9%
RBE	217	82	n.s.	54	n.s.
Coût du risque	-39	-39	+1,7%	-32	+22,3%
Résultat d'exploitation	178	43	n.s.	22	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	70	40	+76,7%	46	+51,2%
Autres éléments hors exploitation	0	-41	n.s.	-3	n.s.
Résultat avant impôt	248	41	n.s.	65	n.s.
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-3	-3	+31,7%	-2	+62,1%
Résultat avant impôt de Europe-Méditerranée	245	39	n.s.	63	n.s.
Coefficient d'exploitation	66,1%	84,2%	-18,1 pt	87,9%	-21,8 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)	5,1	5,1	-0,0%	5,0	+1,9%

Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- **Effet change lié à l'appréciation de l'euro par rapport à la livre turque et au zloty**
 - TRY/EUR¹ : -43,1% / 1T21, -17,8% / 4T21
 - PLN/EUR¹ : -1,7% / 1T21, -0,1% / 4T21
- **A périmètre et change constants / 1T21**
 - **PNB²** : +46,0%
 - **Frais de gestion²** : +11,6%
 - **Résultat avant impôt³** : x 3,1

1. Cours moyens ; 2. Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 3. Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne



BNP PARIBAS

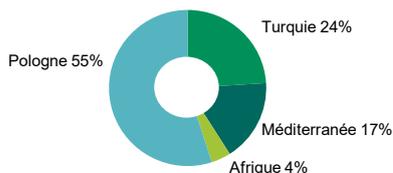
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 56

CPBS - Europe Méditerranée

Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	Variation / 1T21		Variation / 4T21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
CREDITS	34,2	+0,1%	+16,6%	-1,0%	+4,8%
DEPOTS	39,8	+1,3%	+18,1%	-2,2%	+4,4%

Répartition géographique
des encours de crédit 1T22¹

Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22
Turquie	0,73%	1,21%	0,04%	0,61%	0,62%
Pologne	0,30%	0,26%	0,06%	-0,03%	0,16%
Autres	0,26%	0,78%	0,51%	0,79%	0,83%
Europe Méditerranée	0,42%	0,65%	0,17%	0,34%	0,43%

TEB : une banque solide et bien capitalisée

- Ratio de solvabilité² de 17,99% au 31.03.22
- Très largement auto-financée
- 1,0% des encours de crédit du Groupe au 31.03.22

1. Sur la base du périmètre au 31.03.22 ; 2. Capital Adequacy Ratio (CAR)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 57

CPBS - BancWest - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
BancWest (incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis)					
PNB	619	625	-1,0%	626	-1,2%
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	519	538	-3,6%	502	+3,2%
<i>incl. Commissions</i>	100	87	+15,2%	124	-19,0%
Frais de gestion	-475	-410	+15,9%	-457	+4,0%
RBE	144	215	-33,2%	169	-15,1%
Coût du risque	194	7	n.s.	24	n.s.
Résultat d'exploitation	337	222	+52,1%	194	+74,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	n.s.	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	2	n.s.	6	n.s.
Résultat avant impôt	337	223	+51,0%	199	+69,1%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-7	-7	-1,3%	-7	-3,6%
Résultat avant impôt de BancWest	330	216	+52,6%	192	+71,7%
Coefficient d'exploitation	76,8%	65,6%	+11,2 pt	73,0%	+3,8 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis)	5,2	5,0	+3,3%	5,0	+4,8%

Incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

Effet change : appréciation du dollar par rapport à l'euro

- USD / EUR¹ : +7,4% / 1T21, +1,9% / 4T21

A périmètre et change constants / 1T21

- **PNB²** : -7,9%
- **Frais de gestion²** : +8,3%
- **Résultat avant impôt³** : +41,1%, coût du risque en forte reprise

1. Cours moyens ; 2. Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 58

CPBS - BancWest

Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	Variation / 1T21		Variation / 4T21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
CREDITS	51,2	+2,3%	-4,7%	+2,8%	+0,9%
Particuliers	21,5	+6,9%	-0,5%	+4,0%	+2,0%
Dont Immobilier	9,1	+10,5%	+2,8%	+7,6%	+5,5%
Dont Consommation	12,5	+4,5%	-2,7%	+1,5%	-0,4%
Immobilier commercial	14,8	+6,3%	-1,0%	+2,0%	+0,1%
Crédits aux Entreprises	14,9	-6,9%	-13,3%	+1,9%	-0,0%
DEPOTS	72,3	+10,9%	+3,2%	-0,1%	-1,9%
Dépôts clientèle	67,1	+10,4%	+2,7%	-0,0%	-1,9%

● A périmètre et change constants / 1T21

- **Crédits** : -4,7% / 1T21, baisse liée notamment à l'arrêt des mesures liées à la crise sanitaire et à l'impact de l'arrêt d'une activité en 2020
- **Dépôts** : +3,2% / 1T21, hausse de +2,7% des dépôts hors dépôts auprès de la trésorerie



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 59

CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance - 1T22

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Personal Finance					
PNB	1 388	1 332	+4,2%	1 294	+7,2%
Frais de gestion	-776	-750	+3,4%	-710	+9,2%
RBE	612	581	+5,4%	584	+4,8%
Coût du risque	-315	-321	-1,8%	-346	-9,0%
Résultat d'exploitation	297	260	+14,3%	238	+24,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	16	-11,4%	22	-35,6%
Autres éléments hors exploitation	0	1	-89,7%	-2	n.s.
Résultat avant impôt	312	277	+12,5%	258	+20,8%
Coefficient d'exploitation	55,9%	56,4%	-0,5 pt	54,9%	+1,0 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,7	7,8	-1,9%	7,7	-0,8%

● A périmètre et change constants / 1T21

- **PNB** : +2,0%
- **Frais de gestion** : +1,5%
- **Résultat avant impôt** : +10,8%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 60

CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance

Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	Variation / 1T21		Variation / 4T21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
ENCOURS CONSOLIDÉS	92,6	+1,9%	+0,9%	+1,5%	+0,6%
ENCOURS GERES (1)	107,7	+3,8%	+1,1%	+1,5%	+0,6%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

● Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22
France	1,10%	0,35%	1,04%	1,41%	1,13%
Italie	1,70%	1,05%	1,28%	0,70%	1,64%
Espagne	2,07%	4,54%	1,88%	2,37%	1,40%
Autres Europe de l'Ouest	0,96%	1,15%	1,08%	1,57%	0,98%
Europe de l'Est	1,39%	2,47%	1,00%	1,51%	1,25%
B Brésil	4,75%	7,49%	5,79%	7,05%	6,61%
Autres	1,72%	2,14%	1,75%	1,67%	1,73%
Personal Finance	1,38%	1,47%	1,30%	1,50%	1,34%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 81

CPBS - Métiers spécialisés - 1T22

Arval & Leasing Solutions

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Arval & Leasing Solutions					
PNB	811	639	+27,0%	709	+14,4%
Frais de gestion	-366	-338	+8,4%	-328	+11,6%
RBE	445	301	+47,9%	381	+16,7%
Coût du risque	-30	-32	-6,0%	-30	-1,6%
Résultat d'exploitation	415	269	+54,2%	351	+18,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4	2	n.s.	3	+62,4%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	-13,9%
Résultat avant impôt	419	271	+54,9%	353	+18,6%
Coefficient d'exploitation	45,1%	52,9%	-7,8 pt	46,2%	-1,1 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,3	3,3	+0,0%	3,2	+3,0%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 62

CPBS - Métiers spécialisés - 1T22

Arval & Leasing Solutions

Arval

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	Variation / 1T21		Variation / 4T21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
Encours consolidés	25,6	+9,8%	+9,5%	+2,0%	+2,0%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	1 484	+6,5%	+6,5%	+0,9%	+0,9%

- **Encours consolidés** : +9,5%¹ / 1T21, bonne progression dans toutes les zones géographiques
- **Parc financé** : +6,5% / 1T21, très bonne dynamique commerciale

Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	1T22	1T21	4T21	Variation / 1T21		Variation / 4T21	
				historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
Encours consolidés	22,1	21,3	22,3	+4,0%	+4,3%	-0,7%	-0,6%

- Reconstitution des encours 2021 en lien avec l'intégration d'une activité
- **Encours consolidés** : +4,3%¹ / 1T21, bonne dynamique commerciale

1. A périmètre et change constants



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 63

CPBS - Métiers spécialisés - 1T22

Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors

€m	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors (incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne)					
PNB	205	203	+1,2%	184	+11,4%
Frais de gestion	-132	-119	+11,3%	-143	-7,5%
RBE	73	84	-13,0%	41	+77,1%
Coût du risque	-12	-2	n.s.	-1	n.s.
Résultat d'exploitation	61	82	-26,2%	40	+51,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-3	-3	-23,6%	-3	-2,0%
Autres éléments hors exploitation	0	0	-71,4%	9	-99,5%
Résultat avant impôt	58	79	-26,4%	47	+24,8%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-1	-1	-4,5%	-1	+20,5%
Résultat avant impôt des Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors	58	79	-26,6%	46	+24,9%
Coefficient d'exploitation	64,4%	58,6%	+5,8 pt	77,6%	-13,2 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne)	0,4	0,3	+27,2%	0,4	+5,8%

Incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 64

CPBS - Métiers spécialisés - 1T22

Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors

Nickel

2,6 millions de comptes ouverts¹ à fin mars 2022 (+26,6% / 31.03.21)

Floa

- Finalisation de l'acquisition le 31.01.22
- 3,7 millions de clients à fin mars 2022 (+21,7% / 31.03.21)

Personal Investors

Encours moyens
en milliards d'euros

	1T22	Variation / 1T21	Variation / 4T21
CREDITS	0,5	-11,1%	-23,1%
DEPOTS	30,3	+16,1%	+1,4%

● **Dépôts : +16,1% / 1T21**, bon niveau de collecte externe

● **Actifs sous gestion : +11,3% / 31.03.21** : bonne progression en lien avec la très bonne collecte

● Progression du nombre d'ordres des particuliers notamment en Allemagne (+4,8% / 1T21)

En milliards d'euros

	31.03.22	Variation / 31.03.21	Variation / 31.12.21
ACTIFS SOUS GESTION	162,5	+11,3%	-0,5%
Ordres Particuliers Europe (millions)	13,0	+4,8%	+10,2%

1. Depuis la création en France et en Espagne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 65

Investment & Protection Services - 1T22

En millions d'euros	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Investments and Protection Services					
PNB	1 650	1 652	-0,2%	1 639	+0,6%
Frais de gestion	-1 051	-1 015	+3,6%	-1 164	-9,7%
RBE	599	638	-6,0%	475	+26,1%
Coût du risque	-7	-5	+36,2%	7	n.s.
Résultat d'exploitation	592	633	-6,4%	482	+22,8%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	52	44	+16,8%	57	-9,9%
Autres éléments hors exploitation	39	97	-60,0%	-3	n.s.
Résultat avant impôt	683	774	-11,7%	537	+27,1%
Coefficient d'exploitation	63,7%	61,4%	+2,3 pt	71,0%	-7,3 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	9,9	11,5	-13,2%	12,0	-17,1%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 66

IPS - Assurance et GIP¹

Activité

En milliards d'euros	31.03.22	31.03.21	Variation / 31.03.21	31.12.21	Variation / 31.12.21
Actifs sous gestion (en Md€)	1 244,1	1 173,7	+6,0%	1 276,7	-2,6%
Assurance	270,4	268,2	+0,8%	282,2	-4,2%
Wealth Management	420,6	402,8	+4,4%	426,7	-1,4%
AM+RE+PI	553,2	502,7	+10,1%	567,9	-2,6%
Gestion d'actifs	522,2	473,7	+10,3%	537,3	-2,8%
Real Estate	30,1	28,5	+5,5%	29,6	+1,5%
Principal Investments	0,9	0,5	+78,7%	0,9	+0,0%

	1T22	1T21	Variation / 1T21	4T21	Variation / 4T21
Collecte nette (en Md€)	0,0	5,1	n.s.	28,9	n.s.
Assurance	2,6	1,5	+70,4%	2,5	+2,7%
Wealth Management	3,6	4,4	-18,7%	2,6	+40,2%
AM+RE+PI	-6,2	-0,8	n.s.	23,8	n.s.
Gestion d'actifs	-6,7	-1,0	n.s.	23,0	n.s.
Real Estate	0,5	0,1	n.s.	0,6	-7,2%
Principal Investments	0,0	0,1	n.s.	0,3	n.s.

1. Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments



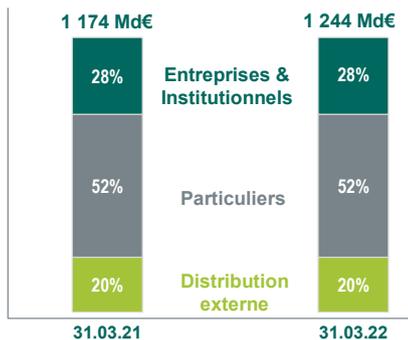
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

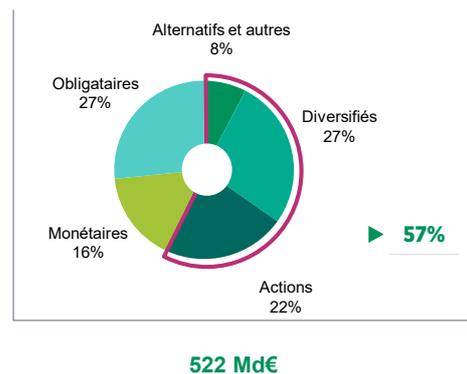
Résultats au 31.03.22 | 67

IPS - Assurance & GIP¹

Assurance et GIP Répartition des actifs par origine de clientèle



Gestion d'actifs Ventilation des actifs gérés au 31.03.22



1. Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 68

IPS - Assurance - 1T22

<i>En millions d'euros</i>	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Assurance					
PNB	721	792	-8,9%	655	+10,1%
Frais de gestion	-384	-383	+0,4%	-410	-6,4%
RBE	337	409	-17,5%	245	+37,6%
Coût du risque	0	0	n.s.	-1	-37,1%
Résultat d'exploitation	337	409	-17,7%	244	+37,8%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	36	33	+8,7%	30	+20,4%
Autres éléments hors exploitation	1	0	n.s.	-2	n.s.
Résultat avant impôt	373	442	-15,6%	272	+37,3%
Coefficient d'exploitation	53,3%	48,3%	+5,0 pt	62,6%	-9,3 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,2	9,0	-20,2%	9,4	-23,9%

● Provisions techniques : +4,6% / 1T21



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 69

IPS - Gestion Institutionnelle & Privée - 1T22

<i>En millions d'euros</i>	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Wealth and Asset Management incluant Real Estate & Principal Investment					
PNB	929	861	+7,9%	984	-5,6%
Frais de gestion	-667	-632	+5,5%	-754	-11,6%
RBE	262	229	+14,5%	230	+13,7%
Coût du risque	-7	-5	+22,5%	8	n.s.
Résultat d'exploitation	255	223	+14,3%	238	+7,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16	12	+39,7%	28	-42,0%
Autres éléments hors exploitation	38	96	-60,6%	0	n.s.
Résultat avant impôt	310	331	-6,6%	265	+16,6%
Coefficient d'exploitation	71,8%	73,4%	-1,6 pt	76,6%	-4,8 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,8	2,5	+11,8%	2,6	+7,4%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 70

Autres Activités - 1T22

En millions d'euros	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
Autres activités					
PNB	66	243	-73,0%	-5	n.s.
Frais de gestion	-511	-244	n.s.	-264	+93,3%
dont coûts de restructuration et d'adaptation	-76	-77	-2,1%	-82	-8,0%
RBE	-445	0	n.s.	-269	+65,4%
Coût du risque	-54	-54	+0,0%	0	n.s.
Résultat d'exploitation	-499	-54	n.s.	-269	+85,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	20	+15,8%	4	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-43	292	n.s.	247	n.s.
Résultat avant impôt	-519	257	n.s.	-18	n.s.
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,8	3,9	-3,4%	4,3	-10,8%

● **Rappel : Périmètre excluant Principal Investments intégré à IPS**

● **PNB**

- Réévaluation du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (DVA) : 93 M€
- Impact d'un élément non récurrent négatif
- Rappel 1T21 : plus-value sur la cession de 4,99% dans SBI Life pour +58 M€

● **Frais de gestion**

- Augmentation des taxes soumises à IFRIC 21¹ au 1T22
- Coûts de restructuration et coût d'adaptation² : -26 M€ (-58 M€ au 1T21)
- Coûts de renforcement IT : -49 M€ (-19 M€ au 1T21)

● **Autres éléments hors exploitation**

- Ecart d'acquisition négatif (bpost banque) : +244 M€
- Plus-value de cession d'une participation : +204 M€ (Rappel 1T21 : Plus-value sur la cession d'immeubles pour +302 M€)
- Dépréciation (Ukrsibbank) : -159 M€
- Recyclage de la réserve de conversion (Ukrsibbank)³ : -274 M€

1. Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique ;
2. Liés notamment à CIB, CFB et Wealth Management ; 3. Précédemment constaté en capitaux propres



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 71

Répartition des taxes et contributions soumises à IFRIC 21 - 1T22

En millions d'euros	1T21	1T22
Commercial, Personal Banking and Services	-675	-760
Banque commerciale en France ¹	-142	-168
BNL bc ¹	-41	-47
Banque commerciale en Belgique ¹	-328	-369
Banque commerciale au Luxembourg ¹	-18	-19
Banque commerciale en Europe-Méditerranée ¹	-32	-38
Banque commerciale aux Etats Unis ¹	-8	-9
Arvel	-16	-17
Leasing Solutions	-21	-20
BNP Paribas Personal Finance	-76	-79
Personal Investors	6	6
Nouveaux métiers digitaux	0	0
Investment and Protection Services	-57	-77
Assurance	-25	-44
Wealth Management	-28	-30
Asset Management	-3	-3
Real Estate	0	-1
Principal Investments	-1	0
Corporate & Institutional Banking	-673	-737
Global Banking	-170	-165
Global Markets	-451	-514
Securities Services	-52	-57
Autres Activités	-46	-255
TOTAL	-1 451	-1 829

1. Incluant 2/3 de la Banque Privée



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 72



RÉSULTATS DU GROUPE
RÉSULTATS DES PÔLES
CONCLUSION
RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T22
ANNEXES

Nombre d'actions et Bénéfice par Action

● Nombre d'actions

<i>en millions</i>	31-mars-22	31-mars-21
Nombre d'actions (fin de période)	1 234	1 250
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 233	1 249
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 233	1 248

Rappel : annulation de 15 466 915 actions, acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions de BNP Paribas, exécuté entre le 1^{er} novembre 2021 et le 6 décembre 2021

● Bénéfice Net par Action

<i>en millions</i>	31-mars-22	31-mars-21
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 233	1 248
Résultat net part du Groupe	2 108	1 768
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-94	-117
Effet change sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée remboursés	-123	-18
Résultat net part du Groupe, après rémunération et effet change sur TSSDI	1 891	1 633
Bénéfice Net par Action (BNA) en euros	1,53	1,31



Ratios de fonds propres et Actif net par Action

— Ratios de Fonds propres

	31-mars-22	31-déc.-21
Ratio de solvabilité global (a)	16,0%	16,4%
Ratio Tier 1 (a)	13,5%	14,0%
Ratio Common equity Tier 1 (a)	12,4%	12,9%

(a) CRD4, sur la base des risques pondérés à 745 Md€ au 31.03.22 et 714 Md€ au 31.12.21 ; cf. diapositive 84

— Actif Net par Action

en millions d'euros	31-mars-22	31-mars-21	
Capitaux propres comptables part du Groupe	119 050	113 788	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains et pertes latents ou différés)	353	-318	
dont Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	8 624	9 202	(2)
dont rémunération nette d'impôts à verser sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	44	56	(3)
Actif Net Comptable (a)	110 382	104 530	(1)-(2)-(3)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 682	11 470	
Actif Net Comptable Tangible (a)	98 700	93 060	
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période) en millions	1 233	1 249	
Actif Net Comptable par Action (euros)	89,5	83,7	
dont actif net comptable par action non réévalué (euros)	89,3	84,0	
Actif Net Comptable Tangible par Action (euros)	80,1	74,5	

(a) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 75

Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents

— Calcul de la rentabilité des fonds propres

en millions d'euros	31-mars-22	31-mars-21	
Résultat net part du Groupe (RNP)	2 108	1 768	(1)
Éléments exceptionnels (a)	-43	236	(2)
dont éléments exceptionnels (non annualisés)	11	290	(3)
dont coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-54	-54	(4)
Contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) et taxes après impôts	-1 634	-1 292	(5)
RNP non retraité des éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes systémiques bancaires non annualisées (b)	13 517	10 292	(6)
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) et effet change	-523	-434	
Impact des coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-216	-216	
RNP pour le calcul du ROE / ROTE (c)	12 778	9 642	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (d)	106 550	102 484	
Rentabilité des fonds propres	12,0%	9,4%	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (e)	94 935	91 053	
Rentabilité des fonds propres tangibles	13,5%	10,6%	

(a) cf. diapositive 8 ; (b) RNP retraité annualisé au 31 mars 2022, (6) = 4 * [(1)-(2)-(5)+(3)+(5)] ; (c) RNP retraité annualisé au 31 mars 2022 ; (d) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 31 mars 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende) ; (e) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 31 mars 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)

— Capitaux permanents part du Groupe non réévalués utilisés pour le calcul du ROE / ROTE

en millions d'euros	31-mars-22	31-mars-21	
Actif Net Comptable	110 382	104 530	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains latents ou différés)	353	-318	(2)
dont projet de distribution du dividende 2020		3 307	(3)
dont projet de distribution du dividende 2021	4 527	4 820	(4)
dont projet de distribution du résultat 2022	7 113		(5)
Annualisation du résultat retraité (a)	11 193	8 470	(6)
Annualisation des coupons courus non échus	-306	-162	(7)
Capitaux propres permanents part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROE (b)	109 276	105 029	(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)-(7)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 682	11 470	
Capitaux propres permanents tangibles part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROTE (b)	97 594	93 559	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (c)	106 550	102 484	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (d)	94 935	91 053	

(a) 3 * (RNP) du 1122, hors éléments exceptionnels à l'exclusion des coûts de renforcement IT, d'adaptation et de restructuration, et hors contribution au FRU et taxes après impôts) ; (b) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI ; (c) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 31 mars 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende) ; (d) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 31 mars 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 76

Un bilan de qualité

● Créances douteuses / encours bruts

	31-mars-22	31-mars-21
Créances douteuses (a) / encours bruts (b)	1,9%	2,1%

(a) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres ; (b) Encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

● Taux de couverture

en milliards d'euros	31-mars-22	31-mars-21
Provisions (a)	15,8	16,8
Engagements douteux (b)	21,6	23,8
Taux de couverture Stage 3	73,3%	70,6%

(a) Dépréciations stage 3 ; (b) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

● Ratio de liquidité et Réserve de liquidité immédiatement disponible

	31-mars-22	31-mars-21
Ratio de liquidité (Liquidity Coverage Ratio)	132%	136%
Réserve de liquidité immédiatement disponible (Md€) (a)	468	454

(a) Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (*counterbalancing capacity*) tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 77

Ratio common equity Tier 1

● Ratio common equity Tier 1 de Bâle 3¹ (passage des fonds propres comptables aux fonds propres prudentiels)

en Milliards d'euros	31-mars-22	31-déc.-21
Capitaux propres	123,6	122,5
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-8,6	-9,2
Projet de distribution du résultat 2021	-4,5	-4,5
Projet de distribution du résultat 2022	-1,0	
Ajustements réglementaires sur capitaux propres ²	-1,5	-1,8
Ajustements réglementaires sur intérêts minoritaires	-3,0	-3,0
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	-10,3	-10,1
Impôts différés actifs sur déficits reportables	-0,3	-0,3
Autres ajustements réglementaires	-1,2	-1,6
Déduction des engagements de paiement irrévocable	-1,1	0,0
Fonds propres Common Equity Tier One	92,1	92,0
Actifs pondérés	745	714
Ratio Common Equity Tier 1	12,4%	12,9%

1. CRD4 ; 2. Y compris Prudent Valuation Adjustment et disposition transitoire IFRS 9



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 78

Ressources de marché à moyen / long terme

Présence continue sur les marchés de dette

Programme d'émissions règlementaires pour 2022¹: ~20,5 Md€

- **Instruments de capital : ~5,5 Md€ ; 2,9 Md€ déjà émis²**
(dont 2 à 3 Md€ d'AT1; 1,1 Md€ déjà émis²)
 - **AT1** : 1,25 Md\$ (1,1 Md€), négocié le 05.01.22, PerpNC5³, coupon de 4,625% (s.a. 30/360), equiv. US Treasuries à 5 ans +320 pb
 - **Tier 2** : 350 MSGD (228 M€), négocié le 15.02.22, 10NC5⁴, coupon de 3,125% (s.a. Act/365), equiv. à mid-swap 5 ans SORA-OIS +140 pb
 - **Tier 2** : 1,50 Md€ négocié le 25.03.22, 10NC5⁴, 2,5% (a, Act/Act), equiv. Mid-swap€+160 pb
- **Dette Senior Non Préférée : ~ 15 Md€; 8,0 Md€ déjà émis²**
 - 1,5 Md€ négocié le 04.01.22, 8.5NC7.5⁵, mid-swap€+83 pb
 - 220 MCHF (0,2 Md€), négocié le 06.01.22, 6NC5⁶, CHF mid-swap€+68 pb
 - Emission en deux tranches négociées le 12.01.22 :
 - 1,75 Md\$ (1,5 Md€), 6NC5⁶, US Treasuries+110 pb
 - 1,25 Md\$ (1,1 Md€), 11NC10⁷, US Treasuries+140 pb
 - Emission en deux tranches négociées le 17.02.22 :
 - 275 M A\$ (174 M€), 6NC5⁶, à taux fixe, 3m BBSW+150 pb
 - 250 M A\$ (158 M€), 6NC5⁶, à taux flottant, 3m BBSW+150 pb
 - 450 M£ (540 M€), négocié le 17.02.22, 7 ans bullet, à UK Gilt+155 pb
 - 1,50 Md€ négocié le 31.03.22, 10 ans bullet, mid-swap€+90 pb

 **53% du programme règlementaire réalisé au 22 Avril 2022**

1. Sous réserve des conditions de marché, montants indicatifs ; 2. Au 22 avril 2022, contrevaleurs en € sur la base des cours de change au 31 mars 2022 ; 3. Perpétuel, avec option de rachat à 5 ans, puis tous les 5 ans ; 4. Echéance à 10 ans, avec une seule option de rachat à 5 ans ; 5. Echéance à 8,5 ans avec une seule option de rachat à 7,5 ans ; 6. Echéance à 6 ans avec une seule option de rachat à 5 ans ; 7. Echéance à 11 ans avec une seule option de rachat à 10 ans



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 79

Ratio TLAC : ~390pb au-dessus de l'exigence sans utiliser la dette Senior Préférée

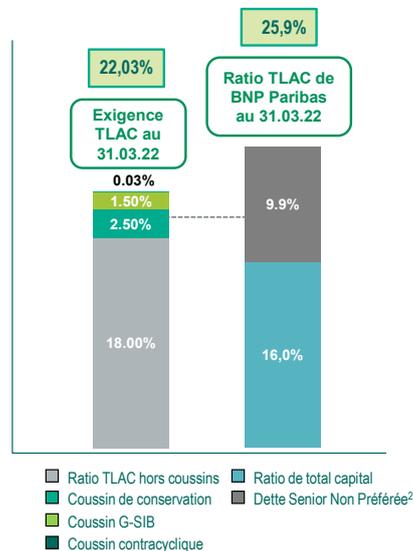
Exigence TLAC au 31.03.22 : 22,03% des actifs pondérés

- Incluant le coussin de conservation des fonds propres, le coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB buffer) et le coussin de fonds propres contracyclique (3 pb au 1T22)

Exigence TLAC au 31.03.22 : 6,75% des expositions de levier

Ratio TLAC de BNP Paribas au 31.03.22¹

- ✓ **25,9% des actifs pondérés** :
 - ✓ Total capital de 16,0% au 31 mars 2022
 - ✓ 9,9% de dette senior non préférée²
 - ✓ Sans utiliser la dette senior préférée éligible
- ✓ **7,2% de l'exposition de levier³**



1. Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 9 705 millions d'euros au 31 mars 2022 peuvent être éligibles dans la limite de 3,5 % des actifs pondérés. BNP Paribas n'utilise pas cette option au 31 mars 2022 ; 2. Capital restant dû et autres ajustements réglementaires, dont fraction amortie des instruments de Tier 2 ayant une échéance résiduelle supérieure à 1 an ; 3. Le ratio TLAC s'élève à 7,2% de l'exposition de levier, exposition calculée conformément au Règlement (UE) n° 2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021.



BNP PARIBAS

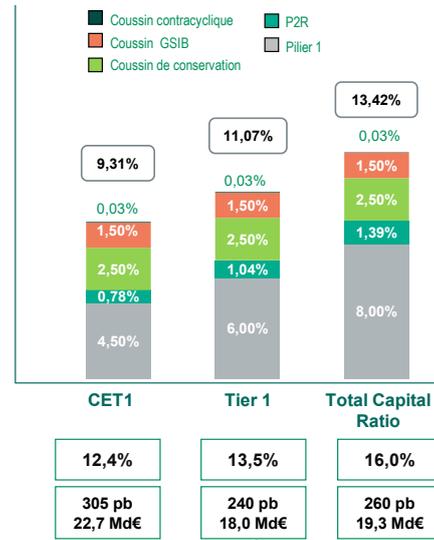
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 80

Distance aux seuils de restrictions des distributions

- **Rappel : Le Pilier 2 est composé :**
 - De l'exigence Pilier 2 (P2R)¹, publique, applicable aux ratios de CET1, Tier 1 et Total Capital
 - De la recommandation Pilier 2 (P2G), non publique, non applicable pour le calcul des restrictions applicables aux distributions
- **Exigences de Fonds Propres au 31.03.22²:**
 - CET1 : 9,31%
 - Tier 1 : 11,07%
 - Total Capital : 13,42%
- **Exigence MREL au 31.03.22:**
 - Distance aux possibles restrictions de distribution (M-MDA) applicable au 01.01.22 ; contrainte non mordante car plus élevée que la distance aux seuils de restrictions des distributions
- **Distance au 31 mars 2022 aux seuils de restrictions applicables aux distributions³, égale au plus petit des trois montants : 18,0 Md€**

Exigences de Fonds Propres au 31.03.22²



Ratios de capital de BNP Paribas au 31 mars 2022
Distance ⁴ au 31 mars 2022 aux seuils de restrictions applicables aux distributions ³

1. Augmentation du P2R correspondant à l'option de ne plus déduire des fonds propres de base un montant équivalent à 14pb pour couvrir l'écart entre le provisionnement et l'attente du superviseur ; 2. Y compris un coussin contracyclique de 3 pb ; 3. Telle que définie dans l'article 141 de la CRD4 ; 4. Calculée sur la base de 745 Md€ d'actifs pondérés au 31.03.22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 81

Coût du risque sur encours (1/2)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2019	2020	1T21	2T21	3T21	4T21	2021	1T22
Commercial Personal Banking and Services¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	603,3	620,6	625,0	624,4	629,7	633,5	628,2	643,1
Coût du risque (en M€)	2 922	4 212	668	694	639	597	2 598	401
Coût du risque (en pb, annualisé)	48	68	43	44	41	38	41	25
Banques commerciales dans la zone Euro¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	391,1	408,1	421,0	420,8	426,6	429,9	424,6	437,5
Coût du risque (en M€)	883	1 268	281	249	288	211	1 030	198
Coût du risque (en pb, annualisé)	23	31	27	24	27	20	24	18
Banque Commerciale en France¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	190,4	202,2	212,5	212,9	215,7	214,7	214,0	218,3
Coût du risque (en M€)	329	496	125	101	115	99	441	93
Coût du risque (en pb, annualisé)	17	25	24	19	21	19	21	17
BNL bc¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	77,2	76,6	78,9	77,5	78,2	80,5	78,8	81,5
Coût du risque (en M€)	490	525	110	105	130	143	487	128
Coût du risque (en pb, annualisé)	64	69	56	54	67	71	62	63
Banque Commerciale en Belgique¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	113,0	117,8	117,9	118,4	120,5	122,5	119,8	125,0
Coût du risque (en M€)	55	230	47	45	36	-28	99	-17
Coût du risque (en pb, annualisé)	5	19	16	15	12	-9	8	-6

1. Avec la Banque Privée à 100%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 82

Coût du risque sur encours (2/2)

● Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2019	2020	1T21	2T21	3T21	4T21	2021	1T22
Banques Commerciales dans le reste du monde¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	95,8	95,3	86,9	86,9	85,8	87,1	86,7	87,2
Coût du risque (en M€)	547	759	32	67	-8	8	99	-154
Coût du risque (en pb, annualisé)	57	80	15	31	-4	4	11	-71
BancWest¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	55,1	55,8	49,8	51,1	49,0	49,3	49,8	50,6
Coût du risque (en M€)	148	322	-7	8	-23	-24	-45	-194
Coût du risque (en pb, annualisé)	27	58	-5	7	-19	-20	-9	-153
Europe Méditerranée¹								
Encours début de trimestre (en Md€)	40,7	39,5	37,2	35,8	36,8	37,8	36,9	36,6
Coût du risque (en M€)	399	437	39	58	15	32	144	39
Coût du risque (en pb, annualisé)	98	111	42	65	17	34	39	43
Personal Finance								
Encours début de trimestre (en Md€)	93,5	94,4	93,1	93,4	93,5	92,5	93,1	94,0
Coût du risque (en M€)	1 354	1 997	321	344	303	346	1 314	315
Coût du risque (en pb, annualisé)	145	212	138	147	130	150	141	134
CIB - Global Banking								
Encours début de trimestre (en Md€)	145,6	164,4	144,7	154,0	153,1	156,5	152,1	163,0
Coût du risque (en M€)	223	1 308	185	64	24	-72	201	-20
Coût du risque (en pb, annualisé)	15	80	51	17	6	-18	13	-5
Groupe²								
Encours début de trimestre (en Md€)	827,1	867,3	846,9	866,8	873,9	883,0	867,7	903,8
Coût du risque (en M€)	3 203	5 717	896	813	706	510	2 925	456
Coût du risque (en pb, annualisé)	39	66	42	38	32	23	34	20

1. Avec la Banque Privée à 100% ; 2. Y compris coût du risque des activités de marché, de Investment and Protection Services et Autres Activités



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 83

Actifs pondérés

● Actifs pondérés Bâle 3¹ : 745 Md€ au 31.03.22 (714 Md€ au 31.12.21)

La variation de +31 Md€ s'explique principalement par :

- +21 Md€ de hausse du risque de crédit, avec les impacts liés à la mise à jour des modèles et aux nouvelles réglementations, l'effet de l'accélération de la croissance et des acquisitions ciblées²
- +6 Md€ de hausse de risque de contrepartie
- +4 Md€ de hausse sur le risque de marché

En Md€

	31.03.22	31.12.21
Risque de Crédit	574	554
Risque Opérationnel	63	63
Risque de Contrepartie	47	40
Risque Marché / Change	29	25
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	14	14
Autres ³	19	18
Total des actifs pondérés Bâle 3¹	745	714

1. CRD4 ; 2. Intégration de Floa et bpost banque ; 3. Inclut les DTA et les participations significatives dans les entités du secteur financier, sujets à une pondération de 250%

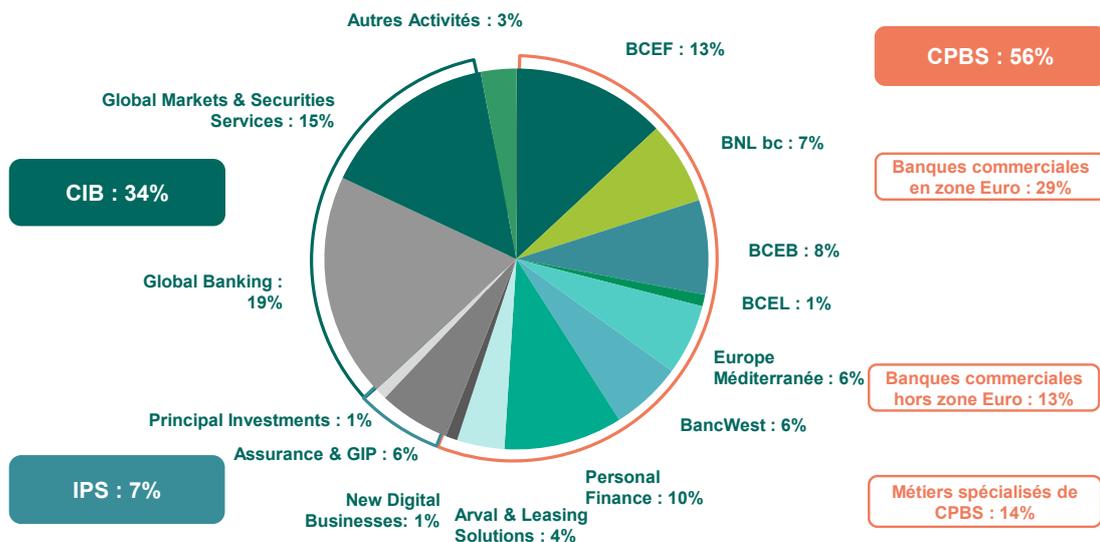


BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 84

Actifs pondérés Bâle 3¹ par métier au 31.03.22



1. CRD4



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.22 | 85

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - GROUPE

	1T22	1T21	1T22 / 1T21	4T21	1T22 / 4T21
€m					
Groupe					
PNB	13 218	11 829	+11,7%	11 232	+17,7%
<i>incl. Marge d'intérêts</i>	5 734	5 452	5,2%	5 169	10,9%
<i>incl. Commissions</i>	2 637	2 555	3,2%	2 919	-9,7%
Frais de gestion	-9 653	-8 597	+12,3%	-7 930	+21,7%
RBE	3 565	3 232	+10,3%	3 302	+8,0%
Coût du risque	-456	-896	-49,1%	-510	-10,6%
Résultat d'exploitation	3 109	2 336	+33,1%	2 792	+11,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	165	124	+33,2%	138	+19,6%
Autres éléments hors exploitation	3	363	-99,2%	240	-98,8%
Éléments hors exploitation	168	487	-65,5%	378	-55,6%
Résultat avant impôt	3 277	2 823	+16,1%	3 170	+3,4%
Impôt sur les bénéfices	-1 047	-969	+8,0%	-759	+37,9%
Intérêts minoritaires	-122	-86	+41,8%	-105	+16,2%
Résultat net part du groupe	2 108	1 768	+19,2%	2 306	-8,6%
Coefficient d'exploitation	73,0%	72,7%	+0,3 pt	70,6%	+2,4 pt

L'information financière de BNP Paribas pour le premier trimestre 2022 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée.

L'information réglementée intégrale, y compris le document d'enregistrement universel, est disponible sur le site Internet : <http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

RÉSULTAT PAR POLE AU PREMIER TRIMESTRE 2022

		Commercial, Personal Banking and Services (2/3 de la Banque Privée)	Investment and Protection Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe
<i>€m</i>							
Produit net bancaire		6 800	1 650	4 702	13 152	66	13 218
	var/1T21	+8,6%	-0,2%	+28,1%	+13,5%	-73,0%	+11,7%
	var/4T21	+7,4%	+0,6%	+44,1%	+17,0%	n.s.	+17,7%
Frais de gestion		-4 738	-1 051	-3 353	-9 142	-511	-9 653
	var/1T21	+5,2%	+3,6%	+18,3%	+9,4%	n.s.	+12,3%
	var/4T21	+14,1%	-9,7%	+42,8%	+19,3%	+93,3%	+21,7%
Résultat Brut d'exploitation		2 062	599	1 349	4 010	-445	3 565
	var/1T21	-17,3%	-6,0%	+61,4%	+24,1%	n.s.	+10,3%
	var/4T21	-5,4%	+26,1%	+47,4%	+12,3%	+65,4%	+8,0%
Coût du risque		-394	-7	-2	-402	-54	-456
	var/1T21	-40,8%	+36,2%	-99,1%	-52,2%	+0,0%	-49,1%
	var/4T21	-34,1%	n.s.	n.s.	-21,2%	n.s.	-10,6%
Résultat d'exploitation		1 669	592	1 347	3 608	-499	3 109
	var/1T21	+52,5%	-6,4%	n.s.	+51,0%	n.s.	+33,1%
	var/4T21	+5,4%	+22,8%	+35,4%	+17,9%	+85,6%	+11,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		86	52	4	142	23	165
Autres éléments hors exploitation		6	39	1	46	-43	3
Résultat avant impôt		1 761	683	1 353	3 796	-519	3 277
	var/1T21	-58,7%	-11,7%	+98,1%	+47,9%	n.s.	+16,1%
	var/4T21	+6,8%	+27,1%	+34,9%	+19,1%	n.s.	+3,4%

		Commercial, Personal Banking and Services (2/3 de la Banque Privée)	Investment and Protection Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe
<i>€m</i>							
Produit net bancaire		6 800	1 650	4 702	13 152	66	13 218
	1T21	6 263	1 652	3 670	11 585	243	11 829
	4T21	6 334	1 639	3 264	11 237	-5	11 232
Frais de gestion		-4 738	-1 051	-3 353	-9 142	-511	-9 653
	1T21	-4 504	-1 015	-2 834	-8 353	-244	-8 597
	4T21	-4 153	-1 164	-2 348	-7 666	-264	-7 930
Résultat Brut d'exploitation		2 062	599	1 349	4 010	-445	3 565
	1T21	1 759	638	836	3 232	0	3 232
	4T21	2 181	475	915	3 571	-269	3 302
Coût du risque		-394	-7	-2	-402	-54	-456
	1T21	-665	-5	-172	-842	-54	-896
	4T21	-597	7	80	-510	0	-510
Résultat d'exploitation		1 669	592	1 347	3 608	-499	3 109
	1T21	1 094	633	664	2 390	-54	2 336
	4T21	1 583	482	996	3 061	-269	2 792
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		86	52	4	142	23	165
	1T21	51	44	9	104	20	124
	4T21	70	57	6	134	4	138
Autres éléments hors exploitation		6	39	1	46	-43	3
	1T21	-36	97	11	72	292	363
	4T21	-5	-3	1	-7	247	240
Résultat avant impôt		1 761	683	1 353	3 796	-519	3 277
	1T21	1 110	774	683	2 566	257	2 823
	4T21	1 648	537	1 003	3 188	-18	3 170
Impôt sur les bénéfices							-1 047
Intérêts minoritaires							-122
Résultat net part du groupe							2 108

HISTORIQUE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Groupe					
PNB	13 218	11 232	11 398	11 776	11 829
<i>incl. Marge d'intérêts</i>	5 734	5 169	5 218	5 370	5 452
<i>incl. Commissions</i>	2 637	2 919	2 603	2 640	2 555
Frais de gestion	-9 653	-7 930	-7 412	-7 172	-8 597
RBE	3 565	3 302	3 986	4 604	3 232
Coût du risque	-456	-510	-706	-813	-896
Résultat d'exploitation	3 109	2 792	3 280	3 791	2 336
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	165	138	131	101	124
Autres éléments hors exploitation	3	240	39	302	363
Éléments hors exploitation	168	378	170	403	487
Résultat avant impôt	3 277	3 170	3 450	4 194	2 823
Impôt sur les bénéfices	-1 047	-759	-836	-1 193	-969
Intérêts minoritaires	-122	-105	-111	-90	-86
Résultat net part du groupe	2 108	2 306	2 503	2 911	1 768
Coefficient d'exploitation	73,0%	70,6%	65,0%	60,9%	72,7%
Encours moyens des prêts (Md€)	828,3	806,4	793,5	787,9	781,9
Dépôts moyens (Md€)	824,7	809,3	796,2	785,4	770,2
Encours de prêts au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	903,8	883,0	873,9	866,8	846,9
Coût du risque (en pb annualisé)	20	23	32	38	42

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Commercial, Personal Banking and Services (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)¹					
PNB	6 979	6 506	6 485	6 467	6 430
Frais de gestion	-4 848	-4 252	-4 046	-4 001	-4 609
RBE	2 131	2 253	2 439	2 466	1 821
Coût du risque	-401	-597	-639	-694	-668
Résultat d'exploitation	1 730	1 657	1 800	1 771	1 154
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	86	70	92	73	51
Autres éléments hors exploitation	6	-5	104	-10	-36
Résultat avant impôt	1 822	1 722	1 996	1 834	1 169
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-61	-74	-70	-71	-60
Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking and Services	1 761	1 648	1 926	1 763	1 110
Coefficient d'exploitation	69,5%	65,4%	62,4%	61,9%	71,7%
Encours moyens des crédits (Md€)	651	636	628	624	622
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	643	633	630	624	625
Dépôts moyens (Md€)	634	624	612	600	586
Coût du risque (en pb annualisé)	25	38	41	44	43
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)	44,9	43,3	43,3	43,5	43,8
RWA (Md€)	422,3	402,8	395,6	393,7	395,3
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Commercial, Personal Banking and Services (incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)					
PNB	6 800	6 334	6 321	6 298	6 263
Frais de gestion	-4 738	-4 153	-3 954	-3 912	-4 504
RBE	2 062	2 181	2 367	2 386	1 759
Coût du risque	-394	-597	-638	-686	-665
Résultat d'exploitation	1 669	1 583	1 729	1 700	1 094
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	86	70	92	73	51
Autres éléments hors exploitation	6	-5	104	-10	-36
Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking and Services	1 761	1 648	1 926	1 763	1 110
Coefficient d'exploitation	69,7%	65,6%	62,5%	62,1%	71,9%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	44,9	43,3	43,3	43,5	43,8
RWA (Md€)	418,1	398,9	391,8	389,9	391,7
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)¹					
PNB	4 575	4 318	4 379	4 297	4 257
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	<i>2 984</i>	<i>2 745</i>	<i>2 873</i>	<i>2 763</i>	<i>2 798</i>
<i>incl. Commissions</i>	<i>1 590</i>	<i>1 574</i>	<i>1 507</i>	<i>1 534</i>	<i>1 459</i>
Frais de gestion	-3 575	-3 071	-2 959	-2 861	-3 402
RBE	1 000	1 247	1 420	1 437	855
Coût du risque	-43	-219	-280	-316	-313
Résultat d'exploitation	957	1 028	1 140	1 121	542
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	70	48	76	78	37
Autres éléments hors exploitation	6	-12	68	-1	-36
Résultat avant impôt	1 033	1 064	1 283	1 198	542
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-61	-73	-70	-71	-59
Résultat avant impôt des banques commerciales	972	991	1 214	1 127	483
Coefficient d'exploitation	78,1%	71,1%	67,6%	66,6%	79,9%
Encours moyens des crédits (Md€)	510	496	491	486	486
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	525	517	512	508	508
Dépôts moyens (Md€)	604	594	584	573	560
Coût du risque (en pb annualisé)	3	17	22	25	25
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)	33,5	32,0	31,9	32,0	32,4
RWA (Md€)	315,5	300,5	294,9	291,9	291,3
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales (incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)					
PNB	4 398	4 149	4 217	4 131	4 092
Frais de gestion	-3 466	-2 974	-2 868	-2 773	-3 299
RBE	932	1 174	1 349	1 358	793
Coût du risque	-36	-219	-279	-308	-310
Résultat d'exploitation	896	955	1 070	1 050	483
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	70	48	76	78	37
Autres éléments hors exploitation	6	-12	68	-1	-37
Résultat avant impôt des banques commerciales	972	991	1 214	1 127	483
Coefficient d'exploitation	78,8%	71,7%	68,0%	67,1%	80,6%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	33,5	32,0	31,9	32,0	32,4
RWA (Md€)	311,3	296,6	291,1	288,2	287,7

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales dans la zone euro (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie et au Luxembourg)¹					
PNB	3 317	3 243	3 280	3 246	3 116
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	1 947	1 922	1 979	1 921	1 861
<i>incl. Commissions</i>	1 370	1 321	1 302	1 325	1 255
Frais de gestion	-2 678	-2 220	-2 151	-2 061	-2 557
RBE	640	1 023	1 129	1 185	559
Coût du risque	-198	-211	-288	-249	-281
Résultat d'exploitation	442	812	841	936	277
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	1	5	1	-3
Autres éléments hors exploitation	6	-15	60	3	3
Résultat avant impôt	448	799	906	940	278
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-50	-64	-63	-64	-50
Résultat avant impôt des banques commerciales dans la zone euro	397	735	843	876	228
Coefficient d'exploitation	80,7%	68,5%	65,6%	63,5%	82,1%
Encours moyens des crédits (Md€)	425	412	407	404	402
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	437	430	427	421	421
Dépôts moyens (Md€)	492	481	473	465	456
Coût du risque (en pb annualisé)	18	20	27	24	27
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie et au Luxembourg)	23,2	22,0	22,0	22,0	22,2
RWA (Md€)	218,8	207,2	201,7	201,3	201,5
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales dans la zone euro (incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie et au Luxembourg)					
PNB	3 164	3 096	3 138	3 099	2 971
Frais de gestion	-2 583	-2 136	-2 073	-1 986	-2 465
RBE	582	960	1 065	1 113	506
Coût du risque	-191	-212	-287	-241	-278
Résultat d'exploitation	391	748	778	872	227
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	1	5	1	-3
Autres éléments hors exploitation	6	-15	60	3	3
Résultat avant impôt des banques commerciales dans la zone euro	397	735	843	876	228
Coefficient d'exploitation	81,6%	69,0%	66,1%	64,1%	83,0%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	23,2	22,0	22,0	22,0	22,2
RWA (Md€)	214,7	203,4	198,0	197,6	197,9
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en France (incluant 100% de la Banque Privée en France)¹					
PNB	1 613	1 608	1 574	1 607	1 481
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	847	884	859	860	797
<i>incl. Commissions</i>	766	724	714	747	684
Frais de gestion	-1 239	-1 178	-1 129	-1 075	-1 175
RBE	374	430	444	532	306
Coût du risque	-93	-99	-115	-101	-125
Résultat d'exploitation	281	331	329	431	181
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	-2	0
Autres éléments hors exploitation	0	-15	54	0	0
Résultat avant impôt	282	316	383	429	181
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-31	-35	-34	-30	-28
Résultat avant impôt de la banque commerciale en France	250	280	349	399	153
Coefficient d'exploitation	76,8%	73,3%	71,8%	66,9%	79,3%
Encours moyens des crédits (Md€)	203	201	200	199	198
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	218	215	216	213	213
Dépôts moyens (Md€)	240	241	237	231	226
Coût du risque (en pb annualisé)	17	19	21	19	24
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France)	10,6	10,6	10,7	10,8	10,8
RWA (Md€)	103,2	98,0	96,4	97,1	99,6
Rappel sur la provision PEL/CEL : cette provision, prise en compte dans le PNB de la BCEF, tient compte du risque généré par les Plans Epargne Logement (PEL) et Comptes Epargne Logement (CEL) pendant toute leur vie.					
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
PEL/CEL - 100% BP en France	11	6	3	19	1
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en France (incluant 2/3 de la Banque Privée en France)					
PNB	1 531	1 530	1 499	1 531	1 406
Frais de gestion	-1 195	-1 136	-1 091	-1 036	-1 132
RBE	336	395	408	495	274
Coût du risque	-86	-100	-113	-94	-121
Résultat d'exploitation	250	295	295	401	153
Eléments hors exploitation	0	-15	54	-2	1
Résultat avant impôt de la banque commerciale en France	250	280	349	399	153
Coefficient d'exploitation	78,0%	74,2%	72,8%	67,7%	80,5%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,6	10,6	10,7	10,8	10,8
RWA (Md€)	100,4	95,5	93,9	94,6	97,2

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
BNL bc (incluant 100% de la Banque Privée en Italie)¹					
PNB	654	668	667	669	676
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	380	370	385	387	398
<i>incl. Commissions</i>	274	298	282	283	278
Frais de gestion	-454	-438	-449	-435	-458
RBE	201	230	218	235	217
Coût du risque	-128	-143	-130	-105	-110
Résultat d'exploitation	73	87	88	130	107
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	73	87	88	130	107
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-8	-9	-8	-10	-9
Résultat avant impôt de la banque commerciale en Italie	65	78	80	120	98
Coefficient d'exploitation	69,3%	65,6%	67,3%	64,9%	67,9%
Encours moyens des crédits (Md€)	79	78	77	76	77
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	82	80	78	77	79
Dépôts moyens (Md€)	63	62	59	59	58
Coût du risque (en pb annualisé)	63	71	67	54	56
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Italie)	5,9	5,3	5,3	5,3	5,5
RWA (Md€)	49,8	49,1	49,2	48,2	47,7
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
BNL bc (incluant 2/3 de la Banque Privée en Italie)					
PNB	633	645	645	647	654
Frais de gestion	-440	-424	-435	-422	-445
RBE	193	222	210	225	208
Coût du risque	-128	-143	-130	-104	-110
Résultat d'exploitation	65	78	80	120	98
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt de la banque commerciale en Italie	65	78	80	120	98
Coefficient d'exploitation	69,5%	65,7%	67,4%	65,2%	68,1%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	5,3	5,3	5,3	5,5
RWA (Md€)	49,3	48,7	48,8	47,8	47,3
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en Belgique (incluant 100% de la Banque Privée en Belgique)¹					
PNB	935	854	933	864	858
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	632	581	649	589	585
<i>incl. Commissions</i>	303	273	284	275	274
Frais de gestion	-905	-540	-511	-488	-845
RBE	30	314	422	376	14
Coût du risque	17	28	-36	-45	-47
Résultat d'exploitation	47	342	386	331	-33
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	2	5	2	-3
Autres éléments hors exploitation	4	1	6	4	3
Résultat avant impôt	52	344	397	337	-33
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-10	-18	-20	-22	-12
Résultat avant impôt de la banque commerciale en Belgique	42	326	377	315	-45
Coefficient d'exploitation	96,8%	63,3%	54,8%	56,5%	98,4%
Encours moyens des crédits (Md€)	131	120	119	116	115
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	125	122	120	118	118
Dépôts moyens (Md€)	161	149	149	149	146
Coût du risque (en pb annualisé)	-6	-9	12	15	16
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Belgique)	5,9	5,3	5,2	5,2	5,2
RWA (Md€)	58,4	53,1	49,4	49,1	47,5
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en Belgique (incluant 2/3 de la Banque Privée en Belgique)					
PNB	890	810	890	819	813
Frais de gestion	-870	-514	-486	-466	-811
RBE	20	296	403	353	3
Coût du risque	18	28	-37	-44	-48
Résultat d'exploitation	38	324	367	309	-45
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	2	5	2	-3
Autres éléments hors exploitation	4	1	6	4	3
Résultat avant impôt de la banque commerciale en Belgique	42	326	377	315	-45
Coefficient d'exploitation	97,8%	63,4%	54,7%	56,9%	99,7%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	5,3	5,2	5,2	5,2
RWA (Md€)	57,6	52,4	48,7	48,4	46,8

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg)¹					
PNB	115	113	107	106	101
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	88	87	86	85	81
<i>incl. Commissions</i>	27	26	21	21	20
Frais de gestion	-80	-64	-62	-64	-79
RBE	35	49	45	42	22
Coût du risque	5	3	-7	1	1
Résultat d'exploitation	40	52	38	43	23
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	2	0	0	0	0
Résultat avant impôt	42	52	38	43	23
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-2	-2	-2	-1	-1
Résultat avant impôt de la banque commerciale au Luxembourg	40	50	37	42	21
Coefficient d'exploitation	69,8%	56,3%	58,1%	60,2%	78,2%
Encours moyens des crédits (Md€)	13	12	12	12	12
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	13	12	12	12	12
Dépôts moyens (Md€)	29	29	28	27	27
Coût du risque (en pb annualisé)	-17	-10	23	-3	-2
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg)	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
RWA (Md€)	7,5	6,8	6,6	6,8	6,7
€m					
Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg)					
PNB	111	110	104	103	97
Frais de gestion	-78	-62	-61	-62	-77
RBE	33	48	43	41	21
Coût du risque	5	3	-7	1	1
Résultat d'exploitation	38	51	36	42	21
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	2	0	0	0	0
Résultat avant impôt de la banque commerciale au Luxembourg	40	50	37	42	21
Coefficient d'exploitation	70,4%	56,5%	58,2%	60,4%	78,9%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
RWA (Md€)	7,4	6,8	6,6	6,8	6,7
€m					
Banques Commerciales dans le reste du monde (incluant 100% de la Banque Privée en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)¹					
PNB	1 258	1 075	1 099	1 052	1 141
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	1 037	822	894	842	938
<i>incl. Commissions</i>	221	253	205	209	204
Frais de gestion	-897	-851	-808	-799	-845
RBE	361	224	291	252	297
Coût du risque	154	-8	8	-67	-32
Résultat d'exploitation	515	216	299	185	265
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	70	46	71	77	40
Autres éléments hors exploitation	0	2	8	-4	-40
Résultat avant impôt	585	265	378	258	265
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-10	-9	-7	-7	-9
Résultat avant impôt des banques commerciales dans le reste du monde	575	256	371	251	255
Coefficient d'exploitation	71,3%	79,2%	73,5%	76,0%	74,0%
Encours moyens des crédits (Md€)	85	84	83	83	84
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	87	87	86	87	87
Dépôts moyens (Md€)	112	113	111	108	105
Coût du risque (en pb annualisé)	-71	4	-4	31	15
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)	10,3	10,0	10,0	10,0	10,2
RWA (Md€)	96,8	93,4	93,2	90,7	89,8
€m					
Banques Commerciales dans le reste du monde (incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)					
PNB	1 234	1 053	1 080	1 032	1 122
Frais de gestion	-883	-839	-795	-787	-834
RBE	351	214	284	245	288
Coût du risque	154	-8	8	-67	-32
Résultat d'exploitation	505	207	292	178	255
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	70	46	71	77	40
Autres éléments hors exploitation	0	2	8	-4	-40
Résultat avant impôt des banques commerciales dans le reste du monde	575	256	371	251	255
Coefficient d'exploitation	71,6%	79,6%	73,7%	76,3%	74,3%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,3	10,0	10,0	10,0	10,2
RWA (Md€)	96,7	93,2	93,1	90,6	89,8

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Europe-Méditerranée (incluant 100% de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)¹					
PNB	639	449	511	464	516
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	518	320	401	349	399
<i>incl. Commissions</i>	121	129	109	115	117
Frais de gestion	-422	-395	-383	-394	-435
RBE	217	54	128	71	82
Coût du risque	-39	-32	-15	-58	-39
Résultat d'exploitation	178	22	113	12	43
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	70	46	71	77	40
Autres éléments hors exploitation	0	-3	-1	-7	-41
Résultat avant impôt	248	65	183	82	41
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-3	-2	-1	-2	-3
Résultat avant impôt de Europe-Méditerranée	245	63	182	80	39
Coefficient d'exploitation	66,1%	87,9%	74,9%	84,8%	84,2%
Encours moyens des crédits (Md€)	34	34	35	34	34
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	37	38	37	36	37
Dépôts moyens (Md€)	40	41	41	40	39
Coût du risque (en pb annualisé)	43	34	17	65	42
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)	5,1	5,0	5,0	5,0	5,1
RWA (Md€)	48,4	46,5	47,6	45,9	44,5
Europe-Méditerranée (incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)					
PNB	634	445	508	461	512
Frais de gestion	-420	-393	-381	-392	-433
RBE	214	52	127	69	80
Coût du risque	-39	-32	-15	-58	-39
Résultat d'exploitation	174	20	112	10	41
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	70	46	71	77	40
Autres éléments hors exploitation	0	-3	-1	-7	-41
Résultat avant impôt de Europe-Méditerranée	245	63	182	80	39
Coefficient d'exploitation	66,3%	88,3%	75,0%	85,1%	84,5%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,1	5,0	5,0	5,0	5,1
RWA (Md€)	48,4	46,5	47,6	45,9	44,5
BancWest (incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis)¹					
PNB	619	626	588	587	625
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	519	502	493	493	538
<i>incl. Commissions</i>	100	124	96	94	87
Frais de gestion	-475	-457	-425	-406	-410
RBE	144	169	163	182	215
Coût du risque	194	24	23	-8	7
Résultat d'exploitation	337	194	186	173	222
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	6	9	3	2
Résultat avant impôt	337	199	195	176	223
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-7	-7	-6	-5	-7
Résultat avant impôt de BancWest	330	192	189	171	216
Coefficient d'exploitation	76,8%	73,0%	72,3%	69,1%	65,6%
Encours moyens des crédits (Md€)	51	50	49	49	50
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	51	49	49	51	50
Dépôts moyens (Md€)	72	72	71	68	65
Coût du risque (en pb annualisé)	-153	-20	-19	7	-5
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis)	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0
RWA (Md€)	48,3	46,8	45,5	44,8	45,3
BancWest (incluant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis)					
PNB	600	608	572	571	609
Frais de gestion	-463	-446	-415	-395	-401
RBE	137	162	157	176	208
Coût du risque	194	24	23	-8	7
Résultat d'exploitation	331	187	180	168	215
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	6	9	3	2
Résultat avant impôt de BancWest	330	192	189	171	216
Coefficient d'exploitation	77,2%	73,3%	72,5%	69,1%	65,8%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0
RWA (Md€)	48,2	46,7	45,4	44,7	45,3

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Métiers spécialisés (Personal Finance, Arval & Leasing Solutions, Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne)¹					
PNB	2 404	2 187	2 106	2 169	2 173
Frais de gestion	-1 274	-1 181	-1 087	-1 141	-1 207
RBE	1 130	1 007	1 019	1 029	966
Coût du risque	-357	-378	-359	-378	-354
Résultat d'exploitation	773	629	660	650	612
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16	22	17	-4	15
Autres éléments hors exploitation	0	7	36	-9	1
Résultat avant impôt	789	658	712	637	627
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-1	-1	0	0	-1
Résultat avant impôt des métiers spécialisés	789	658	712	636	626
Coefficient d'exploitation	53,0%	54,0%	51,6%	52,6%	55,5%
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	118	116	117	117	117
Coût du risque (en pb annualisé)	121	130	122	130	121
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne)	11,4	11,3	11,4	11,5	11,4
RWA (Md€)	106,8	102,3	100,7	101,7	104,0

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Personal Finance					
PNB	1 388	1 294	1 271	1 319	1 332
Frais de gestion	-776	-710	-644	-700	-750
RBE	612	584	627	619	581
Coût du risque	-315	-346	-303	-344	-321
Résultat d'exploitation	297	238	324	276	260
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	22	16	-2	16
Autres éléments hors exploitation	0	-2	36	-9	1
Résultat avant impôt	312	258	376	264	277
Coefficient d'exploitation	55,9%	54,9%	50,7%	53,1%	56,4%
Total des encours consolidés moyens (Md€)	93	91	90	91	91
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	94	93	94	93	93
Coût du risque (en pb annualisé)	134	150	130	147	138
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,7	7,7	7,8	7,8	7,8
RWA (Md€)	72,4	69,5	68,4	70,0	71,5

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Arval & Leasing Solutions					
PNB	811	709	658	670	639
Frais de gestion	-366	-328	-314	-319	-338
RBE	445	381	344	350	301
Coût du risque	-30	-30	-54	-34	-32
Résultat d'exploitation	415	351	291	317	269
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4	3	3	1	2
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	419	353	293	317	271
Coefficient d'exploitation	45,1%	46,2%	47,7%	47,7%	52,9%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,3	3,2	3,2	3,3	3,3
RWA (Md€)	29,5	29,3	28,9	28,2	29,0
Total des encours consolidés moyens (Md€)	48	47	46	46	45
Flotte financée (en milliers de véhicules)	1 484	1 470	1 441	1 417	1 393

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors (incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne)¹					
PNB	205	184	177	180	203
Frais de gestion	-132	-143	-130	-122	-119
RBE	73	41	47	59	84
Coût du risque	-12	-1	-1	-1	-2
Résultat d'exploitation	61	40	46	58	82
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-3	-3	-2	-3	-3
Autres éléments hors exploitation	0	9	0	0	0
Résultat avant impôt	58	47	43	55	79
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-1	-1	0	0	-1
Résultat avant impôt des Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors	58	46	43	54	79
Coefficient d'exploitation	64,4%	77,6%	73,4%	67,5%	58,6%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne)	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
RWA (Md€)	4,9	3,5	3,4	3,4	3,5
Encours moyens des crédits chez Personal Investors et NDB (Md€)	1	1	1	1	1
Encours moyens des dépôts chez Personal Investors (Md€)	30	30	28	27	26
Actifs sous gestion de Personal Investors (Md€)	162	163	161	157	146
Ordres Particuliers Europe (en millions)	13,0	11,8	10,7	10,0	12,4

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Investments and Protection Services					
PNB	1 650	1 639	1 498	1 686	1 652
Frais de gestion	-1 051	-1 164	-1 038	-1 001	-1 015
RBE	599	475	461	684	638
Coût du risque	-7	7	-6	-3	-5
Résultat d'exploitation	592	482	455	681	633
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	52	57	17	38	44
Autres éléments hors exploitation	39	-3	-4	2	97
Résultat avant impôt	683	537	468	721	774
Coefficient d'exploitation	63,7%	71,0%	69,3%	59,4%	61,4%
Actifs sous gestion avec 100% des PB en France, Belgique, Italie, Luxembourg, Pologne, Turquie, aux Etats-Unis et Allemagne (Md€)	1 244	1 277	1 220	1 205	1 174
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	9,9	12,0	11,8	11,6	11,5
RWA (Md€)	48,8	51,3	50,2	50,5	51,4
Assurance					
PNB	721	655	613	767	792
Frais de gestion	-384	-410	-376	-367	-383
RBE	337	245	237	399	409
Coût du risque	0	-1	0	-1	0
Résultat d'exploitation	337	244	237	399	409
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	36	30	-2	25	33
Autres éléments hors exploitation	1	-2	-4	0	0
Résultat avant impôt	373	272	231	424	442
Coefficient d'exploitation	53,3%	62,6%	61,3%	47,9%	48,3%
Actifs sous gestion (Md€)	270	282	277	274	268
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,2	9,4	9,2	9,1	9,0
RWA (Md€)	23,2	26,4	26,5	26,5	28,6
Gestion Institutionnelle et Privée					
PNB	929	984	885	919	861
Frais de gestion	-667	-754	-662	-634	-632
RBE	262	230	223	285	229
Coût du risque	-7	8	-5	-2	-5
Résultat d'exploitation	255	238	218	282	223
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16	28	19	13	12
Autres éléments hors exploitation	38	0	0	2	96
Résultat avant impôt	310	265	237	297	331
Coefficient d'exploitation	71,8%	76,6%	74,8%	69,0%	73,4%
Actifs sous gestion avec 100% des PB en France, Belgique, Italie, Luxembourg, Pologne, Turquie, aux Etats-Unis et Allemagne(en milliards d'euros)	974	995	944	930	906
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,8	2,6	2,6	2,5	2,5
RWA (Md€)	25,5	24,8	23,6	23,9	22,7
Wealth Management					
PNB	389	365	375	369	367
Frais de gestion	-311	-290	-280	-270	-294
RBE	78	75	95	99	73
Coût du risque	-7	1	-2	-6	-4
Résultat d'exploitation	71	77	93	93	69
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	1	0
Résultat avant impôt	71	77	93	94	69
Coefficient d'exploitation	79,9%	79,3%	74,7%	73,1%	80,1%
Actifs sous gestion avec 100% des PB en France, Belgique, Italie, Luxembourg, Pologne, Turquie, aux Etats-U	421	427	412	411	403
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3
RWA (Md€)	12,4	11,9	11,2	11,4	11,4
Asset Management (incluant Real Estate & Principal Investments)					
PNB	540	619	510	550	494
Frais de gestion	-356	-464	-381	-364	-338
RBE	184	155	128	186	156
Coût du risque	1	6	-4	3	-1
Résultat d'exploitation	185	161	125	189	155
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16	28	19	13	12
Autres éléments hors exploitation	38	0	0	1	96
Résultat avant impôt	239	189	144	203	262
Coefficient d'exploitation	65,9%	75,0%	74,8%	66,2%	68,4%
Actifs sous gestion (Md€)	553	568	532	519	503
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2
RWA (Md€)	13,2	12,9	12,4	12,5	11,3

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Corporate and Institutional Banking					
PNB	4 702	3 264	3 588	3 714	3 670
Frais de gestion	-3 353	-2 348	-2 243	-2 042	-2 834
RBE	1 349	915	1 346	1 672	836
Coût du risque	-2	80	-24	-57	-172
Résultat d'exploitation	1 347	996	1 322	1 615	664
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4	6	9	10	9
Autres éléments hors exploitation	1	1	0	12	11
Résultat avant impôt	1 353	1 003	1 331	1 637	683
Coefficient d'exploitation	71,3%	72,0%	62,5%	55,0%	77,2%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	27,4	26,2	25,8	25,3	25,0
RWA (Md€)	256,2	234,8	236,7	231,8	224,9
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Global Banking					
PNB	1 268	1 324	1 282	1 238	1 243
Frais de gestion	-815	-655	-640	-589	-768
RBE	453	669	642	649	475
Coût du risque	20	72	-24	-64	-185
Résultat d'exploitation	473	741	618	585	290
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	1	1	9	6
Autres éléments hors exploitation	0	-1	-3	0	0
Résultat avant impôt	474	740	616	594	296
Coefficient d'exploitation	64,3%	49,5%	49,9%	47,6%	61,8%
Encours moyens des crédits (Md€)	168	161	156	154	149
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	163	156	153	154	145
Dépôts moyens (Md€)	190	185	184	185	184
Coût du risque (en pb annualisé)	-5	-18	6	17	51
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	15,2	14,3	14,0	13,5	13,6
RWA (Md€)	145,3	133,8	137,4	134,5	124,0
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Global Markets					
PNB	2 821	1 338	1 731	1 904	1 846
<i>incl. FICC</i>	<i>1 700</i>	<i>755</i>	<i>896</i>	<i>1 148</i>	<i>1 149</i>
<i>incl. Equity & Prime Services</i>	<i>1 121</i>	<i>583</i>	<i>835</i>	<i>757</i>	<i>697</i>
Frais de gestion	-2 000	-1 224	-1 137	-999	-1 564
RBE	821	115	594	905	282
Coût du risque	-21	10	-2	5	14
Résultat d'exploitation	799	124	592	910	296
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	5	2	5	2
Autres éléments hors exploitation	1	-5	4	2	3
Résultat avant impôt	802	125	598	917	302
Coefficient d'exploitation	70,9%	91,4%	65,7%	52,5%	84,7%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,9	10,7	10,7	10,7	10,4
RWA (Md€)	96,3	89,1	87,4	85,6	90,2
€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Securities Services					
PNB	613	602	575	571	581
Frais de gestion	-538	-469	-465	-454	-503
RBE	75	132	110	117	78
Coût du risque	0	-2	2	2	-1
Résultat d'exploitation	75	130	112	120	77
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	0	6	-4	1
Autres éléments hors exploitation	0	7	-1	10	7
Résultat avant impôt	77	138	117	126	85
Coefficient d'exploitation	87,7%	78,0%	80,9%	79,4%	86,5%
Actifs en détention (Md€)	11 907	12 635	12 273	12 067	11 638
Actifs sous administration (Md€)	2 426	2 521	2 451	2 388	2 295
Nombre de transactions (en millions)	38,6	35,5	32,8	33,3	35,7
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1
RWA (Md€)	14,6	11,8	11,8	11,7	10,6

€m	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Autres Activités					
PNB	66	-5	-10	79	243
Frais de gestion	-511	-264	-178	-217	-244
<i>incl. coûts de restructuration, de renforcement IT et d'adaptation</i>	-76	-82	-62	-71	-77
RBE	-445	-269	-187	-138	0
Coût du risque	-54	0	-38	-67	-54
Résultat d'exploitation	-499	-269	-225	-205	-54
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	4	13	-20	20
Autres éléments hors exploitation	-43	247	-61	298	292
Résultat avant impôt	-519	-18	-274	73	257
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,8	4,3	4,2	4,3	3,9
RWA (Md€)	22,1	28,7	33,4	32,4	35,2

Indicateurs alternatifs de performance - Article 223-1 du Règlement Général de l'AMF

Indicateurs Alternatifs de Performance	Définition	Justification de l'utilisation
Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels (PNB, frais de gestion, résultat brut d'exploitation, résultat avant impôt)	Somme des agrégats du compte de résultat de CPBS (avec les agrégats du compte de résultat des banques commerciales, incluant 2/3 de la banque privée en France, en Italie, en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis), IPS et CIB Agrégats du compte de résultat du Groupe BNP Paribas = Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels + agrégats du compte de résultat de Autres Activités La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Résultats par pôle »	Mesure représentative de la performance opérationnelle du Groupe BNP Paribas
Agrégats du compte de résultat hors effet PEL/CEL (PNB, résultat brut d'exploitation, résultat avant impôt)	Agrégat du compte de résultat hors effet PEL/CEL La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative des agrégats de la période retraités de la variation de provision comptabilisant le risque généré par les PEL et CEL sur l'ensemble de leur durée
Agrégats du compte de résultat d'une activité de Banque commerciale avec 100 % de la Banque Privée	Agrégat du compte de résultat d'une activité de banque commerciale, incluant la totalité du compte de résultat de la banque privée La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative de la performance de l'activité d'une banque commerciale, y compris la totalité de la performance de la banque privée (avant partage du compte de résultat avec le métier Wealth Management, la banque privée étant sous la responsabilité conjointe de la banque commerciale (2/3 du compte de résultat) et du métier Wealth Management (1/3 du compte de résultat)
Évolution des frais de gestion hors impact IFRIC 21	Évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21	Mesure représentative de l'évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21 comptabilisées dans leur quasi-totalité sur le 1 ^{er} trimestre pour l'ensemble de l'année, donnée afin d'éviter toute confusion par rapport aux autres trimestres
Coefficient d'exploitation	Rapport entre les coûts et les revenus	Mesure de l'efficacité opérationnelle dans le secteur bancaire
Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base)	Rapport entre coût du risque (en M€) et encours de crédit à la clientèle début de période Les détails du calcul sont fournis dans l'annexe « Coût du risque sur encours » des diapositives de présentation des résultats	Mesure du niveau de risque par métier en pourcentage du volume des encours
Taux de couverture des engagements douteux	Rapport entre les dépréciations stage 3 et les encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)	Mesure du provisionnement des créances douteuses
Résultat net part du Groupe hors exceptionnels	Résultat net part du Groupe retraité des éléments exceptionnels Le détail des éléments exceptionnels est fourni dans la diapositive « Principaux éléments exceptionnels » de présentation des résultats	Mesure du résultat du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment les coûts de d'adaptation et de restructuration
Rentabilité des fonds propres (ROE)	Les détails du calcul du ROE sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres du Groupe BNP Paribas
Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)	Les détails du calcul du ROTE sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres tangibles du Groupe BNP Paribas

Note méthodologique – Analyse comparative à périmètre et change constants

Les modalités de détermination des effets périmètre sont liées à différents types d'opérations (acquisitions, cessions, etc.). L'objectif sous-tendant le calcul des effets périmètre est d'améliorer la comparabilité des données d'une période sur l'autre.

Dans le cas d'acquisitions ou de création de société, l'entité est exclue pour chaque agrégat des résultats à périmètre constant des trimestres de l'exercice courant pour la période correspondante de non détention au cours de l'exercice précédent.

Dans le cas de cessions, les résultats de l'entité sont exclus de manière symétrique pour chaque agrégat sur l'exercice précédent pour les trimestres où l'entité n'est plus détenue.

En cas de changement de méthode de consolidation, les résultats sont présentés au taux d'intégration minimum sur les deux années (exercice courant et exercice antérieur) pour les trimestres faisant l'objet d'un retraitement à périmètre constant.

Le principe retenu par le Groupe BNP Paribas pour élaborer les analyses à change constant est de recalculer les résultats du trimestre de l'année N-1 (trimestre de référence) en les convertissant au cours de change du trimestre équivalent de l'année N (trimestre analysé). L'ensemble de ces calculs est effectué par rapport à la devise de reporting de l'entité.

Rappel

Produit Net Bancaire (PNB) : dans l'ensemble du document, les termes « Produit Net Bancaire » ou « Revenus » sont utilisés indifféremment.

Frais de gestion : correspondent à la somme des Frais de personnel, Autres charges générales d'exploitation, Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans l'ensemble du document, les termes « Frais de gestion » ou « Coûts » peuvent être utilisés indifféremment.

Pôles Opérationnels : ils regroupent les trois pôles suivants :

- **Commercial, Personal Banking and Services (CPBS)** composé de :
 - Des banques commerciales en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Europe-Méditerranée et aux États-Unis ;
 - Les métiers spécialisés avec Arval & Leasing Solutions ; BNP Paribas Personal Finance ; Nouveaux métiers digitaux (incluant Nickel, Lyf...) & Personal Investors ;
- **Investment & Protection Services (IPS)** composé de : Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée (GIP) qui comprend Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments ;
- **Corporate and Institutional Banking (CIB)** regroupant : Global Banking, Global Markets, Securities Services.

1.2 Application de la norme IFRS 5 – Tableaux de passage (non audité)

Le Groupe a annoncé le 20 décembre 2021 la conclusion d'un accord avec BMO Financial Group pour la cession de 100 % de ses activités de banque commerciale aux États-Unis opérées par le groupe BancWest. Les conditions de cette opération rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente (cf. note 7.d Activités destinées à être cédées des États financiers consolidés au 31 décembre 2021) conduisant à retraiter l'exercice 2020 pour présenter sur une ligne distincte le « Résultat net des activités destinées à être cédées ».

Sauf mention contraire, les informations et éléments financiers contenus dans ce communiqué incluent en particulier l'activité relative à BancWest pour refléter une vision opérationnelle. Ils sont donc présentés hors effets de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. Il est proposé ci-dessous une réconciliation entre la vision opérationnelle présentée hors application de la norme IFRS 5 et les états financiers consolidés appliquant la norme IFRS 5.

Compte de résultat consolidé au 31 mars 2022 - Tableau de passage IFRS 5



Résultat du Groupe BNP Paribas - 1er trimestre 2022

Application de la norme IFRS 5 - Tableau de passage

En millions d'euros	1er trimestre 2022 avant IFRS 5	1er trimestre 2022 effet IFRS 5	1er trimestre 2022 selon IFRS 5	1er trimestre 2021 avant IFRS 5	1er trimestre 2021 effet IFRS 5	1er trimestre 2021 retraité selon IFRS 5
Marge d'intérêts	5 734	(515)	5 219	5 452	(479)	4 973
Produits nets de commissions	2 637	(94)	2 543	2 555	(75)	2 480
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	3 152	(9)	3 143	2 047	(23)	2 024
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	8	(16)	(8)	37	(18)	19
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	-	51	(37)	14
Produits nets des activités d'assurance	1 093	-	1 093	1 204	-	1 204
Produits et charges des autres activités	594	(8)	586	483	(6)	477
Produit net bancaire	13 218	(642)	12 576	11 829	(638)	11 191
Frais de personnel	(4 799)	271	(4 528)	(4 323)	238	(4 085)
Autres charges générales d'exploitation	(4 234)	146	(4 088)	(3 680)	113	(3 567)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(620)	40	(580)	(594)	38	(556)
Résultat brut d'exploitation	3 565	(185)	3 380	3 232	(249)	2 983
Coût du risque	(456)	(193)	(649)	(896)	(6)	(902)
Résultat d'exploitation	3 109	(378)	2 731	2 336	(255)	2 081
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	165	-	165	124	-	124
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(244)	-	(244)	363	(1)	362
Variation de valeur des écarts d'acquisition	247	-	247	-	-	-
Résultat courant avant impôt	3 277	(378)	2 899	2 823	(256)	2 567
Impôt sur les bénéfices	(1 047)	149	(898)	(969)	53	(916)
Résultat des activités destinées à être cédées		229	229		203	203
Intérêts minoritaires	122	-	122	86	-	86
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	2 108	-	2 108	1 768	-	1 768

Bilan au 31 mars 2022 - Tableau de passage IFRS 5



BNP PARIBAS

Bilan du Groupe BNP Paribas au 31 mars 2022

Application de la norme IFRS 5 - Tableau de passage

En millions d'euros	31/03/2022 hors IFRS 5	Impact IFRS 5	31/03/2022 selon IFRS 5	31/12/2021 selon IFRS 5
ACTIF				
Caisse, banques centrales	377 873	(5 032)	372 841	347 883
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres	248 258	(633)	247 625	191 507
Prêts et opérations de pensions	295 217	(45)	295 172	249 808
Instruments financiers dérivés	283 413	(195)	283 218	240 423
Instruments financiers dérivés de couverture	8 977	-	8 977	8 680
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres				
Titres de dettes	44 372	(5 185)	39 187	38 906
Instruments de capitaux propres	2 726	-	2 726	2 558
Actifs financiers au coût amorti				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	37 663	(140)	37 523	21 751
Prêts et créances sur la clientèle	890 973	(52 008)	838 965	814 000
Titres de dettes	134 958	(17 243)	117 715	108 510
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(313)	-	(313)	3 005
Placements des activités d'assurance	269 689	-	269 689	280 766
Actifs d'impôts courants et différés	6 042	(278)	5 764	5 866
Comptes de régularisation et actifs divers	206 778	(1 554)	205 224	179 123
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 746	-	6 746	6 528
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	35 783	(435)	35 348	35 083
Immobilisations incorporelles	3 912	(238)	3 674	3 659
Ecarts d'acquisition	7 769	(2 605)	5 164	5 121
Actifs destinés à être cédés	-	85 591	85 591	91 267
TOTAL ACTIF	2 860 836	-	2 860 836	2 634 444
DETTES				
Banques centrales	4 122	-	4 122	1 244
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres	137 141	-	137 141	112 338
Dépôts et opérations de pensions	341 412	-	341 412	293 456
Dettes représentées par un titre	69 601	-	69 601	70 383
Instruments financiers dérivés	264 957	(266)	264 691	237 397
Instruments financiers dérivés de couverture	17 986	(165)	17 821	10 076
Passifs financiers au coût amorti				
Dettes envers les établissements de crédit	199 880	(318)	199 562	165 699
Dettes envers la clientèle	1 080 727	(71 521)	1 009 206	957 684
Dettes représentées par un titre	164 169	(218)	163 951	149 723
Dettes subordonnées	25 525	-	25 525	24 720
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 803)	-	(6 803)	1 367
Passifs d'impôts courants et différés	3 195	(38)	3 157	3 103
Comptes de régularisation et passifs divers	179 628	(836)	178 792	145 399
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	245 647	-	245 647	254 795
Provisions pour risques et charges	10 016	(161)	9 855	10 187
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	-	73 523	73 523	74 366
TOTAL DETTES	2 737 203	-	2 737 203	2 511 937
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital et réserves</i>	116 589	-	116 589	108 176
<i>Résultat de la période, part du groupe</i>	2 108	-	2 108	9 488
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	118 697	-	118 697	117 664
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	353	-	353	222
Total part du Groupe	119 050	-	119 050	117 886
Intérêts minoritaires	4 583	-	4 583	4 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	123 633	-	123 633	122 507
TOTAL PASSIF	2 860 836	-	2 860 836	2 634 444

1.3 Notations long-terme :

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's	DBRS
Au 15 mars 2022	A+/A-1 (perspective Stable)	AA-/F1+ (perspective stable)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Au 3 mai 2022	A+/A-1 (perspective Stable)	AA-/F1+ (perspective stable)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Date de la dernière revue	24 juin 2021	23 septembre 2021	4 décembre 2020	29 juin 2021

2. RISQUES ET ADEQUATIONS DES FONDS PROPRES – PILIER 3 (non audité)

CHIFFRES CLES

Les données relatives aux ratios de fonds propres ci-dessous tiennent compte des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9 (article 473 bis du Règlement (UE) n° 2017/2395 et du Règlement (UE) n° 2020/873 - voir tableau IFRS9-FL ci-après).

Actualisation du tableau n° 1 du Document d'enregistrement universel 2021 p. 302.

► TABLEAU N°1 INDICATEURS CLÉS (EU KM1)

En millions d'euros		31 mars 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021	30 juin 2021	31 mars 2021
Fonds propres disponibles						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	92 057	91 976	92 474	91 137	89 717
2	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	100 478	100 255	101 498	100 162	98 783
3	Fonds propres totaux	119 270	117 256	118 363	116 058	113 604
Actifs pondérés						
4	Montant total des actifs pondérés	745 284	713 671	712 076	704 665	703 185
Ratios de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1	12,35%	12,89%	12,99%	12,93%	12,76%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1	13,48%	14,05%	14,25%	14,21%	14,05%
7	Ratio de fonds propres totaux	16,00%	16,43%	16,62%	16,47%	16,16%
Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au SREP (Pillar 2 Requirement en pourcentage des actifs pondérés)						
EU 7a	Exigences de <i>Pillar 2 Requirement</i> totales	1,39%	1,25%	1,25%	1,25%	1,25%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1	0,78%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1	1,04%	0,94%	0,94%	0,94%	0,94%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP	9,39%	9,25%	9,25%	9,25%	9,25%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)						
8	Coussin de conservation des fonds propres	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
9	Coussin de fonds propres contracyclique	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB)	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (D-SIB)	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
11	Exigences globales de coussin ⁽¹⁾	4,03%	4,03%	4,03%	4,03%	4,03%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres totaux ⁽²⁾	13,42%	13,28%	13,28%	13,28%	13,28%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP	6,44%	7,11%	7,32%	7,22%	
Ratio de levier						
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽³⁾	2 668 847	2 442 524	2 583 864	2 529 619	2 280 910
14	Ratio de levier	3,76%	4,10%	3,93%	3,96%	4,33%
	Ratio de levier hors effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème ⁽³⁾	3,76%	4,10%	3,93%	3,96%	3,92%
Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	
Exigences de coussin lié au ratio de levier et exigences de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)						
EU 14d	Exigences de coussin lié au ratio de levier ⁽⁴⁾	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
EU 14e	Exigences de ratio de levier globales ⁽⁴⁾	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	
Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)						
15	Valeur pondérée moyenne des actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux	472 004	464 878	458 700	450 338	431 116
EU 16a	Valeur pondérée totale des sorties de trésorerie	552 986	534 182	515 981	506 324	495 297
EU 16b	Valeur pondérée totale des entrées de trésorerie	202 958	193 158	184 440	183 433	181 946
16	Valeur ajustée des sorties de trésorerie nettes totales	349 203	341 024	331 541	322 891	313 351
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	135,25%	136,42%	138,70%	139,76%	137,70%
Ratio de financement stable net (NSFR)						
18	Financement stable disponible total	1 117 444	1 094 731	1 086 828	1 072 628	
19	Financement stable requis total	956 138	900 403	909 747	890 308	
20	Ratio de financement stable net (NSFR)	116,87%	121,58%	119,46%	120,48%	

(1) Les exigences globales de coussin de fonds propres tiennent compte du coussin le plus élevé entre les coussins G-SIB et D-SIB.

(2) Hors "Pillar 2 Guidance" non publique.

(3) La mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier au 31 mars 2021 tenait compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème. Hors effet de cette exemption, les expositions aux fins du ratio de levier s'élevaient à 2 517 949 millions d'euros. Depuis le 30 juin 2021, le Groupe ne retient pas cette option.

(4) L'exigence de coussin lié au ratio de levier entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2023. Elle s'élèvera à 50% du coussin de fonds propres G-SIB applicable au Groupe.

Au 31 mars 2022, le niveau d'exigence de fonds propres CET1 s'élève à 9,31% des actifs pondérés. Le niveau d'exigence minimal des ratios LCR et NSFR, s'élève à 100%.

Les exigences de Pillar 2 Requirement totales de 1,39 % au 31 mars 2022 incluent une surcharge de 0,14% au titre des expositions non performantes sur les encours de crédit anciens accordés avant le 26 avril 2019. Le Groupe a choisi, en ligne avec les recommandations de la BCE, de ne plus déduire de ses fonds propres de base un montant (équivalent à 7 pb) qui correspondait à une partie de l'écart de provisionnement par rapport aux attentes du superviseur. Cette option se traduit par une augmentation symétrique du P2R par rapport à l'exigence de 1,32% qui était applicable depuis le 1er mars 2022.

Actualisation du tableau n° 2 du Document d'enregistrement universel 2021 p. 303.

► **TABLEAU N°2 : RATIO TLAC (EU KM2)**

En millions d'euros		31 mars 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021	30 juin 2021	31 mars 2021
1	Fonds propres et autres instruments de dettes éligibles en TLAC	193 169	185 870	184 849	180 483	173 845
2	Actifs pondérés	745 284	713 671	712 076	704 665	703 185
3	RATIO TLAC (en pourcentage des actifs pondérés)	25,92%	26,04%	25,96%	25,61%	24,72%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 668 847	2 442 524	2 583 864	2 529 619	2 280 910
5	RATIO TLAC (en pourcentage de l'exposition de levier)	7,24%	7,61%	7,15%	7,13%	7,62%
6a	Application de l'exemption prévue au paragraphe 4 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876 ^(*)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6b	Si application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876: montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC ^(*)	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
6c	Si application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876: part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC ^(*)	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué

(*) Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 9 705 millions d'euros au 31 mars 2022) peuvent être éligibles dans la limite de 3,5 % des actifs pondérés. Le Groupe n'utilise pas cette option au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2022, le ratio TLAC du Groupe s'élève à 25,92 % des actifs pondérés (25,79 % hors prise en compte des résultats du 1^{er} trimestre 2022), sans utiliser les dettes senior préférées éligibles dans la limite de 3,5 % des actifs pondérés. Le Groupe est ainsi au-dessus du niveau minimal d'exigence applicable qui est de 22,03%. Cette exigence minimale tient compte d'un coussin de conservation de 2,50 %, d'un coussin G-SIBs de 1,50 % et d'un coussin contracyclique de 0,03 %.

Le ratio TLAC du Groupe s'élève à 7,24 % des expositions de levier (7,20 % hors prise en compte des résultats du 1^{er} trimestre 2022) en ne tenant pas compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème. Ce ratio est à comparer à une exigence minimale de 6,75%.

FONDS PROPRES

Actualisation du tableau n° 13 du Document d'enregistrement universel 2021 p.337.

► **TABLEAU N°13 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS**

En millions d'euros	31 mars 2022	31 décembre 2021
Fonds propres de base de catégorie 1 : instruments et réserves		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	26 236	26 236
<i>dont actions ordinaires</i>	26 236	26 236
Bénéfices non distribués	77 479	77 456
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	585	454
Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidé)	1 605	1 618
Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	1 016	
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES	106 921	105 763
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements règlementaires	(14 864)	(13 787)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	92 057	91 976
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments^(*)	8 913	8 766
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements règlementaires	(492)	(487)
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)^(*)	8 421	8 280
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1 = CET1 + AT1)^(*)	100 478	100 255
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions^(*)	22 241	20 683
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements règlementaires	(3 450)	(3 681)
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)^(*)	18 792	17 001
TOTAL DES FONDS PROPRES (TC = T1 + T2)^(*)	119 270	117 256

(*) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered dans les fonds propres additionnels de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2 applicables.

Au 31 mars 2022, hors prise en compte des résultats du 1^{er} trimestre, les fonds propres de base de catégorie 1 s'élèvent à 91 109 millions d'euros, les fonds propres de catégorie 1 s'élèvent à 99 530 millions d'euros et le total des fonds propres à 118 322 millions d'euros.

Actualisation du tableau n° 16 du Document d'enregistrement universel 2021 p. 340.

► **TABLEAU N°16 : EFFET DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES À LA NORME IFRS 9 (EU IFRS9-FL)**

<i>En millions d'euros</i>		31 mars 2022	31 décembre 2021
Fonds propres			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	92 057	91 976
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	91 775	91 389
3	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	100 478	100 255
4	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	100 196	99 668
5	Total des fonds propres	119 270	117 256
6	Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	119 242	117 125
Actifs pondérés			
7	Actifs pondérés	745 284	713 671
8	Actifs pondérés si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	745 500	714 041
Ratios de fonds propres			
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	12,35%	12,89%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	12,31%	12,80%
11	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	13,48%	14,05%
12	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	13,44%	13,96%
13	Total des fonds propres	16,00%	16,43%
14	Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	15,99%	16,40%
Ratio de levier			
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 668 847	2 442 524
16	Ratio de levier	3,76%	4,10%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	3,75%	4,08%

Le Groupe n'applique pas les dispositions prévues par l'article 468 du Règlement (UE) n° 2020/873 relatives au traitement temporaire des plus et moins-values latentes sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres émis par les administrations centrales, régionales ou locales.

EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDÉRÉS

Actualisation du tableau n° 17 du Document d'enregistrement universel 2021 p. 341.

► TABLEAU N°17 : ACTIFS PONDÉRÉS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES (EU OV1)

En millions d'euros		Actifs pondérés		Exigences de fonds propres
		31 mars 2022	31 décembre 2021	31 mars 2022
1	Risque de crédit	574 470	553 861	45 958
2	Dont approche standard	213 179	205 747	17 054
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple	47 091	50 025	3 767
5	Dont approche basée sur les notations internes avancées (A-IRB)	314 201	298 089	25 136
6	Risque de contrepartie	46 681	40 437	3 734
7	Dont SACCR (dérivés)	1 321	2 238	106
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	36 412	31 629	2 913
EU 8a	Dont expositions sur CCP liées aux activités de compensation	3 366	2 654	269
EU 8b	Dont CVA	5 091	3 908	407
9	Dont autres	491	8	39
15	Risque de règlement	32	33	3
16	Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	13 779	13 627	1 102
17	Dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	8 244	8 150	660
18	Dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA)	1 159	1 288	93
19	Dont approche standard (SEC-SA)	4 376	4 190	350
EU 19a	Dont expositions pondérées à 1250% (ou déduites des fonds propres) ⁽¹⁾	-	-	-
20	Risque de marché	28 802	24 839	2 304
21	Dont approche standard	8 386	2 367	671
22	Dont approche fondée sur les modèles internes (IMA)	20 416	22 472	1 633
23	Risque opérationnel	62 736	63 209	5 019
EU 23a	Dont approche de base	4 402	4 141	352
EU 23b	Dont approche standard	11 340	11 321	907
EU 23c	Dont approche par mesure avancée (AMA)	46 993	47 747	3 759
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	18 784	17 666	1 503
29	Total	745 284	713 671	59 623

(1) Le groupe a opté pour l'approche par déduction plutôt qu'une pondération à 1250%. Le montant des expositions de titrisation du portefeuille bancaire déduites des fonds propres atteint 195 millions d'euros au 31 mars 2022.

Actualisation du tableau n° 32 du Document d'enregistrement universel 2021 p.383.

► TABLEAU N°32 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE CRÉDIT PAR TYPE D'EFFETS (EU CR8)

Variation du 1^{er} trimestre 2022

En millions d'euros		Actifs pondérés		Exigences de fonds propres	
		Total	dont approche IRBA	Total	dont approche IRBA
1	31 décembre 2021	553 861	298 089	44 309	23 847
2	Volume des actifs	10 929	8 033	874	643
3	Qualité des actifs	(3 655)	(3 924)	(292)	(314)
4	Mise à jour des modèles	(2 409)	(2 507)	(193)	(201)
5	Méthodologie et réglementation	11 417	10 774	913	862
6	Acquisitions et cessions	2 284	9	183	1
7	Variation des taux de change	3 706	2 461	297	197
8	Autres	(1 663)	1 266	(133)	101
9	31 mars 2022	574 470	314 201	45 958	25 136

Actualisation du tableau n°83 du Document d'enregistrement universel 2021 p.461.

► **TABLEAU N°83 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE CONTREPARTIE (EU CCR7)**

Variation du 1^{er} trimestre 2022

En millions d'euros	Actifs pondérés risque de contrepartie		Exigences de fonds propres risque de contrepartie	
	Total	dont méthode du modèle interne	Total	dont méthode du modèle interne
1 31 décembre 2021	40 437	31 629	3 235	2 530
2 Volume des actifs	5 535	5 292	443	423
3 Qualité des actifs	(889)	(1 034)	(71)	(83)
4 Mise à jour des modèles	131	131	10	10
5 Méthodologie et réglementation	327	327	26	26
6 Acquisitions et cessions	-	-	-	-
7 Variation des taux de change	(13)	0	(1)	0
8 Autres	1 152	67	92	5
9 31 mars 2022	46 681	36 412	3 734	2 913

Actualisation du tableau n°87 du Document d'enregistrement universel 2021 p.464.

► **TABLEAU N°87 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE MARCHÉ PAR TYPE D'EFFETS (EU MR2-B)**

Variation du 1^{er} trimestre 2022

En millions d'euros	VaR	SVaR	IRC(*)	CRM(**)	Approche standard	Total actifs pondérés	Total exigences de fonds propres
1 31 décembre 2021	4 541	14 434	2 778	719	2 367	24 839	1 987
2.a Volume des actifs	(145)	(3 279)	450	40	735	(2 199)	(176)
2.b Qualité des actifs	144	(59)	-	-	-	85	7
3 Mise à jour des modèles	22	197	388	100	11	718	57
4 Méthodologie et réglementation	-	-	-	-	4 661	4 661	373
5 Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
6 Variation des taux de change	-	-	-	-	-	-	-
7 Autres	3	(7)	91	0	611	698	56
8 31 mars 2022	4 565	11 286	3 707	858	8 386	28 802	2 304

(*) Incremental Risk Charge.

(**) Comprehensive Risk Measure.

RISQUE DE LIQUIDITE

Actualisation du tableau n°102 du document d'enregistrement universel 2021 p.487.

TABLEAU N°102 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)^(*) - DÉTAIL (EU LIQ1)

En millions d'euros	Valeur non pondérée				Valeur pondérée			
	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021	30 juin 2021	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021	30 juin 2021
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)								
1 TOTAL ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)					472 004	464 878	458 700	450 338
SORTIES DE TRÉSORERIE								
2 Dépôts de détail (y compris petites entreprises)	427 313	418 664	412 760	405 678	32 060	31 291	30 719	29 957
3 <i>dont dépôts stables</i>	255 847	250 990	247 072	244 011	12 792	12 550	12 354	12 201
4 <i>dont dépôts moins stables</i>	161 728	157 107	154 143	149 093	19 267	18 742	18 366	17 756
5 Financements non collatéralisés auprès de contreparties non détail	438 496	422 871	404 340	391 937	275 399	265 714	256 467	250 746
6 <i>dont dépôts opérationnels</i>	167 073	160 035	152 967	147 770	41 031	39 264	37 521	36 243
7 <i>dont dépôts non opérationnels</i>	253 130	244 897	234 108	228 661	216 075	208 511	201 680	198 997
8 <i>dont dettes non collatéralisées</i>	18 293	17 940	17 266	15 505	18 293	17 940	17 266	15 505
9 Financements collatéralisés auprès de contreparties non détail (dont pensions données)					87 120	81 076	76 954	74 022
10 Exigences supplémentaires	363 811	357 972	353 474	350 010	90 106	88 628	87 463	88 486
11 <i>dont sorties associées à des expositions sur instruments dérivés et autres exigences de sûreté</i>	43 264	42 322	42 358	45 536	42 986	42 025	42 083	45 376
12 <i>dont sorties sur dettes collatéralisées</i>	473	492	523	297	473	492	523	297
13 <i>dont facilités de crédit et de liquidité</i>	320 074	315 157	310 593	304 177	46 647	46 111	44 857	42 813
14 Autres obligations de financement contractuel	63 893	64 758	61 747	60 536	64 812	64 854	61 841	60 620
15 Autres obligations de financement éventuel	166 922	181 379	172 358	164 715	3 490	2 619	2 536	2 493
16 TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					552 986	534 182	515 981	506 324
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
17 Opérations de prêts collatéralisés (dont pensions reçues)	457 945	439 355	416 800	404 374	85 332	78 114	70 760	67 823
18 Entrées provenant des expositions pleinement performantes	86 127	83 834	84 044	83 747	65 416	62 851	62 707	62 010
19 Autres entrées de trésorerie	60 481	59 619	57 269	59 553	52 210	52 194	50 973	53 600
20 TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	604 553	582 808	558 113	547 673	202 958	193 158	184 440	183 433
EU-20c Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	428 419	416 711	401 795	397 964	202 958	193 158	184 440	183 433
21 COUSSIN DE LIQUIDITÉ					472 004	464 878	458 700	450 338
22 TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE					349 203	341 024	331 541	322 891
23 RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)					135,25%	136,42%	138,70%	139,76%

(*) L'ensemble des données présentées sont calculées comme la moyenne glissante des 12 dernières mesures de fin de mois.

Le Liquidity Coverage Ratio (LCR) du Groupe s'élève à 135% en moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, ce qui représente un excédent de liquidité de 123 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire. Le niveau de LCR moyen du Groupe a varié entre 135% et 140%. Les actifs liquides du Groupe reconnus au numérateur du ratio avec des décotes réglementaires (valeurs pondérées) s'élèvent à 472 milliards d'euros en moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, et sont composés de dépôts en banques centrales (77% à fin mars 2022) et de titres souverains et publics (23%).

En moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, les sorties nettes de trésorerie à trente jours du scénario de stress réglementaire LCR s'élèvent à 349 milliards d'euros, dont une part significative correspond aux dépôts avec 307 milliards d'euros, partiellement compensés par les entrées de trésorerie sur les prêts de 65 milliards d'euros.

En moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, les flux nets stressés de trésorerie sur les financements et prêts collatéralisés, c'est-à-dire essentiellement des opérations de pension et d'échanges de titres, tenant compte de décotes réglementaires appliquées aux collatéraux, s'élèvent à 2 milliards d'euros de sortie nette. Les flux nets associés aux instruments dérivés et au stress réglementaire appliqué aux sûretés représentent une sortie nette de trésorerie de 18 milliards d'euros avec des flux sortants (43 milliards d'euros) partiellement compensés par des flux entrants (25 milliards d'euros). Enfin les hypothèses de tirage sur les engagements de financement s'élèvent à 47 milliards d'euros en moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois. Aucune devise significative ne présente de déséquilibre excessif.

ANNEXES

Actualisation du tableau de l'annexe 3 du document d'enregistrement universel 2021 p.519.

► INDICATEURS G-SIB (GSIB1)⁽¹⁾

En millions d'euros		31 décembre 2021
Activité transfrontière		
1 Créances transfrontières		1 390 590
2 Passifs transfrontières		1 259 735
Taille		
3 Expositions totales		2 726 690
Interdépendance		
4 Actifs au sein du système financier		375 687
5 Passifs intrasystème financier		292 700
6 Encours de titres émis		322 210
Faculté de substitution		
7 Actifs sous conservation		6 941 768
Volume d'échange de titres à revenu fixe		844 716
Volume d'échange d'actions et autres titres		1 786 475
Infrastructure financière		
8 Activité liée aux paiements		49 006 316
Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers		
9 Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers		242 756
Complexité		
10 Notionnel des dérivés négociés de gré à gré		22 967 826
11 Actifs comptabilisés en niveau 3		20 949
12 Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente		81 005

(1) Les indicateurs G-SIB pour le Groupe au 31 décembre 2021 sont en cours d'examen par le régulateur. Les valeurs définitives feront l'objet d'une publication dans le prochain amendement du Document d'enregistrement universel.

Actualisation du tableau n°19 du document d'enregistrement universel 2021 p.343.

► TABLEAU N°19 : ACTIFS PONDÉRÉS PAR TYPE DE RISQUE ET PAR MÉTIER

Actifs pondérés En millions d'euros	31 décembre 2021						
	Retail Banking & Services		Corporate & Institutional Banking			Autres Activités	Total
	Domestic Markets	International Financial Services	Corporate Banking	Global Markets	Securities Services		
Risque de crédit	211 423	181 145	117 163	12 416	5 359	26 355	553 861
dont approche standard	49 686	134 199	8 019	2 410	971	10 461	205 747
dont approche basée sur les notations internes - avancée (AIRB)	149 384	18 069	108 032	8 845	4 310	9 450	298 089
dont participations en actions traitées en méthode de pondération simple	12 354	28 877	1 112	1 162	78	6 444	50 025
Risque de contrepartie	2 057	917	231	35 067	1 975	191	40 437
dont SACCR (dérivés)	341	694	0	1 196	0	7	2 238
dont méthode du modèle interne (IMM)	1 555	4	168	28 599	1 176	128	31 629
dont expositions sur CCP liées aux activités de compensation	0	0	34	1 800	789	32	2 654
dont CVA	161	219	29	3 465	10	24	3 908
dont autres	0	0	0	8	0	0	8
Risque de règlement	0	0	0	33	0	0	33
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	3 206	437	6 114	3 349	36	484	13 627
dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	3 055	153	3 709	1 196	36	0	8 150
dont approche standard (SEC-SA)	125	2	2 042	2 006	0	15	4 190
dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA)	26	282	363	147	0	470	1 288
Risque de marché	16	454	435	23 585	329	21	24 839
dont approche standard	16	77	412	1 800	43	21	2 367
dont approche par modèle interne (IMA)	0	377	23	21 785	286	0	22 472
Risque opérationnel	16 764	18 132	9 896	14 501	3 751	164	63 209
dont approche de base	810	1 775	330	763	460	3	4 141
dont approche standard	1 303	7 911	1 207	647	132	120	11 321
dont approche par mesure avancée (AMA)	14 651	8 446	8 359	13 092	3 158	41	47 747
Montants inférieurs aux seuils de déduction (pondérés à 250 %)	2 763	7 617	11	129	391	6 755	17 666
TOTAL	236 229	208 702	133 849	89 081	11 840	33 970	713 671

Actualisation des tableaux n°39 du document d'enregistrement universel 2021 p.397

► **TABLEAU N°39 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE BANQUES CENTRALES, ADMINISTRATIONS CENTRALES ET INSTITUTIONS (EU CR6)**

		31 décembre 2021											
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	Nombre de débiteurs	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés ^(*)	Pondération moyenne	Montant des pertes anticipées ^(**)	Corrections de valeur et provisions ^(**)
Banques centrales et administrations centrales	0,00 à < 0,15 %	461 043	1 105	55%	462 019	0%	100 à 1 000	2%	2	2 390	1%	3	
	0,00 à < 0,10 %	456 346	1 104	55%	457 322	0%	100 à 1 000	2%	2	1 360	0%	1	
	0,10 à < 0,15 %	4 697	0	47%	4 697	0%	0 à 100	19%	4	1 030	22%	1	
	0,15 à < 0,25 %	1 293	3	45%	1 295	0%	0 à 100	13%	2	166	13%	0	
	0,25 à < 0,50 %	2 619	197	55%	2 727	0%	0 à 100	26%	2	802	29%	2	
	0,50 à < 0,75 %	886	664	55%	1 252	1%	0 à 100	16%	2	360	29%	1	
	0,75 à < 2,50 %	588	157	55%	818	1%	0 à 100	15%	3	222	27%	1	
	0,75 à < 1,75 %	492	151	55%	718	1%	0 à 100	14%	3	182	25%	1	
	1,75 à < 2,5 %	97	5	55%	99	2%	0 à 100	17%	3	40	41%	0	
	2,5 à < 10 %	398	153	55%	483	5%	0 à 100	4%	4	79	16%	1	
	2,5 à < 5 %	341	35	55%	360	4%	0 à 100	4%	4	58	16%	1	
	5 à < 10 %	58	119	55%	123	8%	0 à 100	2%	5	21	17%	0	
	10 à < 100 %	409	180	55%	508	14%	0 à 100	12%	3	336	66%	12	
	10 à < 20 %	296	176	55%	392	12%	0 à 100	4%	4	86	22%	2	
	20 à < 30 %	113	4	55%	116	22%	0 à 100	39%	2	250	216%	10	
100% (défaut)	40	5	55%	43	100%	0 à 100	21%	2	4	8%	9		
SOUS-TOTAL		467 277	2 464	55%	469 143	0%		2%	2	4 359	1%	30	(29)
Institutions	0,00 à < 0,15 %	28 728	12 092	46%	34 524	0%	1 000 à 10 000	27%	2	5 384	16%	5	
	0,00 à < 0,10 %	27 210	11 476	46%	32 661	0%	1 000 à 10 000	27%	2	4 996	15%	4	
	0,10 à < 0,15 %	1 519	615	49%	1 863	0%	100 à 1 000	24%	3	389	21%	1	
	0,15 à < 0,25 %	1 619	1 314	44%	2 202	0%	100 à 1 000	37%	2	755	34%	1	
	0,25 à < 0,50 %	2 813	1 380	45%	3 436	0%	100 à 1 000	33%	2	1 820	53%	4	
	0,50 à < 0,75 %	346	188	27%	397	1%	100 à 1 000	36%	2	231	58%	1	
	0,75 à < 2,50 %	1 904	634	41%	2 170	1%	100 à 1 000	25%	2	946	44%	7	
	0,75 à < 1,75 %	1 467	525	41%	1 683	1%	100 à 1 000	25%	2	798	47%	5	
	1,75 à < 2,5 %	436	109	43%	486	2%	100 à 1 000	26%	3	148	31%	3	
	2,5 à < 10 %	520	552	50%	795	5%	100 à 1 000	26%	2	715	90%	7	
	2,5 à < 5 %	302	239	40%	399	4%	100 à 1 000	33%	2	344	86%	3	
	5 à < 10 %	219	313	57%	397	6%	100 à 1 000	18%	2	371	93%	5	
	10 à < 100 %	34	62	42%	60	15%	100 à 1 000	41%	1	130	216%	4	
	10 à < 20 %	26	55	43%	50	13%	0 à 100	41%	1	101	204%	3	
	20 à < 30 %	7	7	32%	9	23%	0 à 100	47%	2	28	300%	1	
30 à < 100 %	1			1	53%	0 à 100	17%	3	1	84%	0		
100% (défaut)	183	0	28%	183	100%	0 à 100	95%	4	3	2%	175		
SOUS-TOTAL		36 148	16 222	45%	43 767	1%		28%	2	9 983	23%	205	(210)
TOTAL		503 425	18 686		512 910					14 342	3%	234	(239)

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

Actualisation des tableaux n° 40 du document d'enregistrement universel 2021 p.398.

► **TABLEAU N°40 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE ENTREPRISES (EU CR6)**

En millions d'euros	Fourchette de PD	31 décembre 2021											
		Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	Nombre de débiteurs	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés(*)	Pondération moyenne	Montant des pertes anticipées (**)	Corrections de valeur et provisions (**)
Entreprises Financements spécialisés	-0,00 à < 0,15 %	5 767	3 313	59%	7 725	0%	100 à 1 000	16%	4	1 475	19%	1	
	0,00 à < 0,10 %	3 385	2 431	63%	4 921	0%	100 à 1 000	17%	3	987	20%	1	
	0,10 à < 0,15 %	2 383	882	48%	2 804	0%	100 à 1 000	13%	4	488	17%	0	
	0,15 à < 0,25 %	5 853	2 501	42%	6 969	0%	100 à 1 000	17%	3	1 493	21%	2	
	0,25 à < 0,50 %	13 689	6 367	52%	16 991	0%	1 000 à 10 000	15%	4	4 843	29%	9	
	0,50 à < 0,75 %	7 392	3 573	51%	9 235	1%	1 000 à 10 000	15%	3	3 860	42%	10	
	0,75 à < 2,50 %	13 019	5 742	43%	15 467	1%	1 000 à 10 000	14%	3	6 611	43%	29	
	0,75 à < 1,75 %	10 683	4 691	40%	12 580	1%	1 000 à 10 000	15%	3	5 432	43%	22	
	1,75 à < 2,5 %	2 336	1 052	52%	2 887	2%	100 à 1 000	13%	3	1 179	41%	7	
	2,5 à < 10 %	6 653	2 992	54%	8 278	5%	1 000 à 10 000	11%	3	3 375	41%	42	
	2,5 à < 5 %	3 154	1 952	52%	4 177	3%	100 à 1 000	12%	3	1 677	40%	16	
	5 à < 10 %	3 499	1 040	58%	4 101	6%	100 à 1 000	10%	4	1 698	41%	26	
	10 à < 100 %	2 185	2 563	73%	4 057	16%	100 à 1 000	7%	4	1 578	39%	43	
	10 à < 20 %	1 868	2 542	73%	3 726	15%	100 à 1 000	6%	4	1 331	36%	33	
	20 à < 30 %	317	21	70%	332	22%	0 à 100	13%	4	247	74%	10	
	30 à < 100 %												
	100% (défaut)	1 889	62	76%	1 936	100%	100 à 1 000	46%	2	195	10%	1 007	
SOUS-TOTAL		56 446	27 114	52%	70 658	5%		14%	3	23 429	33%	1 143	(1 135)
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15 %	1 938	1 834	54%	2 938	0%	1 000 à 10 000	33%	3	747	25%	1	
	0,00 à < 0,10 %	1 145	1 552	56%	2 022	0%	100 à 1 000	33%	3	475	23%	0	
	0,10 à < 0,15 %	793	282	43%	917	0%	1 000 à 10 000	32%	3	272	30%	0	
	0,15 à < 0,25 %	1 814	1 239	50%	2 463	0%	1 000 à 10 000	30%	3	769	31%	1	
	0,25 à < 0,50 %	7 572	1 774	54%	8 555	0%	1 000 à 20 000	28%	3	3 137	37%	9	
	0,50 à < 0,75 %	2 494	977	34%	2 836	1%	1 000 à 10 000	22%	3	1 121	40%	4	
	0,75 à < 2,50 %	9 358	2 077	46%	10 327	1%	20 000 à 30 000	26%	3	5 311	51%	33	
	0,75 à < 1,75 %	7 845	1 859	44%	8 684	1%	10 000 à 20 000	26%	3	4 515	52%	26	
	1,75 à < 2,5 %	1 513	217	57%	1 643	2%	1 000 à 10 000	21%	3	796	48%	7	
	2,5 à < 10 %	9 542	8 116	38%	12 655	4%	20 000 à 30 000	32%	3	8 382	66%	162	
	2,5 à < 5 %	6 626	7 526	38%	9 495	3%	10 000 à 20 000	33%	3	5 744	61%	101	
	5 à < 10 %	2 916	590	40%	3 161	7%	1 000 à 10 000	28%	3	2 638	83%	61	
	10 à < 100 %	1 145	99	43%	1 190	17%	1 000 à 10 000	26%	3	1 119	94%	53	
	10 à < 20 %	786	65	43%	816	14%	1 000 à 10 000	25%	3	742	91%	29	
	20 à < 30 %	320	32	44%	334	23%	100 à 1 000	29%	3	354	106%	22	
	30 à < 100 %	39	2	46%	40	46%	0 à 100	15%	3	24	60%	3	
	100% (défaut)	2 169	134	39%	2 224	100%	1 000 à 10 000	53%	3	798	36%	1 204	
SOUS-TOTAL		36 033	16 249	43%	43 188	7%		29%	3	21 384	50%	1 468	(1 504)
Autres entreprises	0,00 à < 0,15 %	72 571	143 233	48%	141 507	0%	10 000 à 20 000	35%	2	35 492	25%	36	
	0,00 à < 0,10 %	46 093	107 389	48%	98 075	0%	1 000 à 10 000	34%	2	19 724	20%	18	
	0,10 à < 0,15 %	26 478	35 844	47%	43 432	0%	1 000 à 10 000	37%	2	15 767	36%	18	
	0,15 à < 0,25 %	43 337	34 431	44%	58 594	0%	1 000 à 10 000	35%	2	20 759	35%	36	
	0,25 à < 0,50 %	31 183	38 969	42%	47 613	0%	10 000 à 20 000	37%	2	26 378	55%	63	
	0,50 à < 0,75 %	12 000	14 904	29%	16 444	1%	10 000 à 20 000	30%	2	11 236	68%	33	
	0,75 à < 2,50 %	30 159	18 411	44%	38 479	1%	20 000 à 30 000	29%	2	27 596	72%	150	
	0,75 à < 1,75 %	23 671	14 879	43%	30 260	1%	20 000 à 30 000	30%	2	21 133	70%	105	
	1,75 à < 2,5 %	6 488	3 532	47%	8 219	2%	1 000 à 10 000	27%	2	6 463	79%	45	
	2,5 à < 10 %	25 015	21 156	45%	34 732	5%	20 000 à 30 000	32%	3	45 808	132%	411	
	2,5 à < 5 %	15 365	9 938	47%	20 164	3%	10 000 à 20 000	32%	3	19 979	99%	216	
	5 à < 10 %	9 650	11 218	44%	14 569	7%	10 000 à 20 000	31%	3	25 830	177%	195	
	10 à < 100 %	4 332	4 489	47%	6 474	15%	1 000 à 10 000	26%	2	8 567	132%	258	
	10 à < 20 %	3 674	4 181	49%	5 719	14%	1 000 à 10 000	26%	2	7 601	133%	211	
	20 à < 30 %	563	298	29%	652	22%	100 à 1 000	28%	2	895	137%	41	
	30 à < 100 %	95	10	63%	103	41%	100 à 1 000	13%	2	71	69%	6	
	100% (défaut)	5 789	1 092	49%	6 353	100%	1 000 à 10 000	52%	2	1 480	23%	3 838	
SOUS-TOTAL		224 387	276 685	45%	350 196	3%		34%	2	177 317	51%	4 824	(4 979)
TOTAL		316 866	320 048		464 043					222 130	48%	7 435	(7 618)

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

Actualisation des tableaux n°42 du document d'enregistrement universel 2021 p.403.

► **TABLEAU N°42 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE CLIENTÈLE DE DETAIL GARANTIES PAR DES BIENS IMMOBILIERS (EU CR6)**

		31 décembre 2021										
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés(*)	Pondération	Montant des pertes anticipées (**)	Corrections de valeur et provisions (**)
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15 %	64 207	2 495	100%	66 702	0%	9%	5	1 551	2%	6	
- Garanties par bien immobilier résidentiel	0,00 à < 0,10 %	57 254	2 172	100%	59 426	0%	9%	5	1 267	2%	5	
	0,10 à < 0,15 %	6 953	323	100%	7 276	0%	12%	5	284	4%	1	
	0,15 à < 0,25 %	16 386	707	103%	17 115	0%	17%	5	1 354	8%	5	
	0,25 à < 0,50 %	44 494	1 292	100%	45 786	0%	13%	5	4 430	10%	22	
	0,50 à < 0,75 %	18 865	730	101%	19 603	1%	12%	5	6 573	34%	15	
	0,75 à < 2,50 %	17 901	628	100%	18 530	1%	13%	5	4 948	27%	35	
	0,75 à < 1,75 %	14 204	469	100%	14 673	1%	13%	5	3 813	26%	24	
	1,75 à < 2,5 %	3 697	159	100%	3 856	2%	13%	5	1 135	29%	11	
	2,5 à < 10 %	6 832	502	101%	7 338	5%	14%	5	4 435	60%	54	
	2,5 à < 5 %	4 355	464	101%	4 822	4%	14%	5	2 091	43%	25	
	5 à < 10 %	2 478	39	100%	2 516	7%	14%	5	2 344	93%	29	
	10 à < 100 %	1 693	29	100%	1 722	23%	14%	5	1 577	92%	58	
	10 à < 20 %	949	13	100%	962	14%	14%	5	848	88%	18	
	20 à < 30 %	377	7	100%	385	25%	13%	5	433	113%	12	
	30 à < 100 %	366	9	100%	375	47%	15%	5	296	79%	27	
	100% (défaut)	2 516	5	95%	2 520	100%	34%	3	1 068	42%	761	
SOUS-TOTAL		172 895	6 389	100%	179 316	2%	12%	5	25 936	14%	956	(964)
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15 %	219	27	56%	238	0%	25%	4	10	4%	0	
- Garanties par bien immobilier commercial	0,00 à < 0,10 %	128	14	60%	140	0%	27%	4	5	4%	0	
	0,10 à < 0,15 %	90	12	51%	99	0%	23%	4	5	5%	0	
	0,15 à < 0,25 %	365	39	70%	405	0%	20%	4	26	6%	0	
	0,25 à < 0,50 %	3 425	160	68%	3 559	0%	26%	5	502	14%	4	
	0,50 à < 0,75 %	861	276	22%	934	1%	17%	4	136	15%	1	
	0,75 à < 2,50 %	3 080	370	41%	3 263	1%	16%	4	673	21%	8	
	0,75 à < 1,75 %	2 391	285	38%	2 527	1%	16%	4	472	19%	5	
	1,75 à < 2,5 %	689	85	50%	737	2%	16%	4	200	27%	3	
	2,5 à < 10 %	1 934	184	39%	2 021	5%	19%	4	998	49%	19	
	2,5 à < 5 %	1 033	75	51%	1 080	4%	19%	4	475	44%	8	
	5 à < 10 %	901	109	30%	940	7%	18%	4	523	56%	12	
	10 à < 100 %	443	27	43%	457	19%	19%	4	377	82%	17	
	10 à < 20 %	298	20	41%	309	14%	19%	4	240	78%	8	
	20 à < 30 %	87	4	52%	90	25%	22%	4	93	104%	5	
	30 à < 100 %	57	3	46%	59	40%	17%	4	44	74%	4	
	100% (défaut)	373	7	37%	377	100%	42%	3	192	51%	139	
SOUS-TOTAL		10 700	1 089	41%	11 254	6%	21%	4	2 914	26%	188	(161)
TOTAL		183 595	7 478		190 570				28 850	15%	1 144	(1 126)

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

Actualisation des tableaux n°43 du document d'enregistrement universel 2021 p.404.

► **TABLEAU N°43 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE AUTRE CLIENTÈLE DE DETAIL (EU CR6)**

		31 décembre 2021										
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés(*)	Pondération	Montant des pertes anticipées (**)	Corrections de valeur et provisions (**)
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15 %	82	2 315	87%	2 290	0%	76%	1	88	4%	1	
- Expositions renouvelables	0,00 à < 0,10 %	59	2 039	92%	2 118	0%	76%	1	79	4%	1	
	0,10 à < 0,15 %	24	276	49%	172	0%	69%	1	9	5%	0	
	0,15 à < 0,25 %	49	3 020	72%	2 246	0%	34%	1	79	4%	1	
	0,25 à < 0,50 %	273	2 322	47%	1 458	0%	51%	1	129	9%	3	
	0,50 à < 0,75 %	50	1 500	46%	767	1%	52%	1	105	14%	2	
	0,75 à < 2,50 %	408	974	51%	948	1%	57%	1	282	30%	7	
	0,75 à < 1,75 %	397	944	50%	909	1%	56%	1	257	28%	6	
	1,75 à < 2,5 %	11	30	75%	39	2%	77%	1	25	63%	1	
	2,5 à < 10 %	1 953	1 119	73%	2 790	5%	49%	1	1 469	53%	64	
	2,5 à < 5 %	1 217	868	71%	1 841	3%	48%	1	847	46%	30	
	5 à < 10 %	736	251	82%	949	7%	51%	1	622	66%	35	
	10 à < 100 %	912	225	84%	1 111	19%	52%	1	1 072	97%	111	
	10 à < 20 %	656	168	90%	810	13%	50%	1	730	90%	53	
	20 à < 30 %	131	44	57%	159	24%	60%	1	135	85%	23	
	30 à < 100 %	125	13	103%	142	48%	52%	1	207	146%	35	
	100% (défaut)	751	69	56%	815	100%	65%	1	411	50%	536	
SOUS-TOTAL		4 479	11 545	65%	12 425	10%	53%	1	3 635	29%	727	(667)
Autres clientèle de détail PME	0,00 à < 0,15 %	2 738	676	81%	3 333	0%	30%	2	183	5%	1	
	0,00 à < 0,10 %	2 054	387	78%	2 389	0%	29%	2	107	4%	0	
	0,10 à < 0,15 %	684	290	84%	943	0%	31%	2	77	8%	0	
	0,15 à < 0,25 %	2 473	381	84%	2 856	0%	26%	3	256	9%	2	
	0,25 à < 0,50 %	7 637	1 459	89%	9 041	0%	29%	4	1 332	15%	10	
	0,50 à < 0,75 %	2 089	1 097	45%	2 618	1%	31%	3	2 368	90%	5	
	0,75 à < 2,50 %	6 193	2 077	65%	7 645	1%	28%	3	2 044	27%	30	
	0,75 à < 1,75 %	4 660	1 777	62%	5 834	1%	28%	3	1 527	26%	20	
	1,75 à < 2,5 %	1 533	301	86%	1 811	2%	26%	3	516	29%	11	
	2,5 à < 10 %	5 307	1 105	71%	6 174	5%	28%	3	1 804	29%	87	
	2,5 à < 5 %	3 607	575	87%	4 155	4%	27%	3	1 330	32%	41	
	5 à < 10 %	1 700	530	54%	2 019	7%	29%	3	475	24%	47	
	10 à < 100 %	819	122	85%	943	22%	30%	3	515	55%	63	
	10 à < 20 %	499	91	82%	585	15%	30%	3	292	50%	26	
	20 à < 30 %	240	27	92%	270	28%	30%	3	169	63%	23	
	30 à < 100 %	80	4	102%	87	51%	31%	2	54	62%	14	
	100% (défaut)	2 123	102	88%	2 260	100%	54%	1	1 188	53%	1 233	
SOUS-TOTAL		29 380	7 019	71%	34 868	8%	28%	3	9 689	28%	1 430	(1 431)
Autres clientèle de détail non-ME	0,00 à < 0,15 %	7 054	2 041	82%	8 818	0%	39%	3	848	10%	3	
	0,00 à < 0,10 %	5 896	1 636	83%	7 336	0%	39%	3	672	9%	2	
	0,10 à < 0,15 %	1 158	404	79%	1 482	0%	37%	3	175	12%	1	
	0,15 à < 0,25 %	2 184	915	101%	3 134	0%	39%	3	559	18%	2	
	0,25 à < 0,50 %	8 728	1 677	98%	10 456	0%	38%	3	3 225	31%	15	
	0,50 à < 0,75 %	3 471	479	91%	3 937	1%	38%	3	1 471	37%	9	
	0,75 à < 2,50 %	9 249	1 293	99%	10 614	1%	40%	2	5 667	53%	57	
	0,75 à < 1,75 %	7 303	1 206	99%	8 579	1%	41%	2	4 439	52%	41	
	1,75 à < 2,5 %	1 947	86	94%	2 035	2%	39%	2	1 228	60%	16	
	2,50 à < 10 %	6 013	328	109%	6 402	5%	44%	2	4 444	69%	136	
	2,5 à < 5 %	4 200	211	117%	4 473	4%	42%	2	2 947	66%	68	
	5 à < 10 %	1 813	117	94%	1 929	8%	47%	2	1 497	78%	68	
	10 à < 100 %	1 386	59	95%	1 448	21%	45%	2	1 383	95%	140	
	10 à < 20 %	837	44	98%	884	13%	45%	2	777	88%	53	
	20 à < 30 %	314	3	98%	318	24%	47%	2	324	102%	35	
	30 à < 100 %	235	12	81%	246	47%	45%	2	282	115%	53	
	100% (défaut)	2 573	25	89%	2 598	100%	64%	2	1 431	55%	1 645	
SOUS-TOTAL		40 659	6 816	94%	47 407	7%	40%	3	19 026	40%	2 008	(1 975)
TOTAL		74 518	25 380		94 699				32 351	34%	4 164	(4 073)

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

FACTEURS DE RISQUE

Sauf mention contraire, les informations et éléments financiers contenus dans ces facteurs de risque incluent en particulier l'activité relative à BancWest pour refléter une vision prudentielle. Ils sont donc présentés hors effets de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. Ce document inclut une réconciliation entre la vision opérationnelle présentée hors application de la norme IFRS 5 et les états financiers consolidés appliquant la norme IFRS 5 dans le chapitre 3. Les principales catégories de risques propres à l'activité du Groupe BNP Paribas sont présentées ci-après. Elles peuvent être notamment appréhendées au travers des actifs pondérés ou d'autres indicateurs, quantitatifs ou qualitatifs, lorsque les actifs pondérés ne sont pas adaptés (comme pour le risque de liquidité et de financement).

En milliards d'euros	AMP	
	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Risque de crédit	554	527
Risque de contrepartie	40	41
Risque lié aux positions de titrisation du portefeuille bancaire	14	14
Risque opérationnel	63	71
Risque de marché	25	25
Montants inférieurs aux seuils de deduction (pondérés à 250%)	18	17
TOTAL	714	696

De manière transversale, les risques auxquels le Groupe BNP Paribas est exposé peuvent provenir d'un certain nombre de facteurs liés entre autres à l'évolution de son environnement macroéconomique, réglementaire ou de facteurs liés à la mise en œuvre de sa stratégie et de son activité.

Les risques importants propres à l'activité du Groupe BNP Paribas, déterminés sur la base des circonstances connues de la Direction à la date du présent document, sont ainsi présentés ci-après sous 7 principales catégories, conformément à l'article 16 du Règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017, dont les dispositions relatives aux facteurs de risques sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 : les risques de crédit, de contrepartie et risques liés aux positions de titrisation du portefeuille bancaire ; le risque opérationnel ; le risque de marché ; le risque de liquidité et de financement ; les risques liés aux contextes macroéconomiques et de marchés ; les risques liés à la réglementation ; les risques liés à l'évolution du Groupe BNP Paribas dans son environnement. Les politiques de gestion du risque ont été prises en compte dans l'appréciation de la matérialité des différents risques, il est rappelé notamment que conformément à la réglementation bancaire, les actifs pondérés intègrent les éléments de mitigation du risque éligibles au titre de celle-ci.

1. **RISQUES DE CREDIT, DE CONTREPARTIE ET RISQUES LIES A LA TITRISATION DU PORTEFEUILLE BANCAIRE**

Le risque de crédit du Groupe BNP Paribas est défini comme la probabilité d'une inexécution par un emprunteur ou une contrepartie de ses obligations vis-à-vis de la Banque conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel de l'évaluation de la qualité du crédit. Conformément aux recommandations de l'Autorité bancaire européenne, ce risque intègre également les risques sur les participations en actions y compris ceux liés aux activités d'assurance. Au 31 décembre 2021, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de crédit à hauteur de 41 % sur les entreprises, 27 % sur les administrations centrales et banques centrales, 25 % sur la clientèle de détail, 4 % sur les établissements de crédit, 2 % sur les autres actifs risqués et 1 % sur les actions. Au 31 décembre 2021, le portefeuille de crédits de la Banque était notamment composé de créances sur des emprunteurs situés en France à hauteur de 32 %, en Belgique et au Luxembourg à hauteur de 16 %, en Italie à hauteur de 9 %, dans les autres pays européens à hauteur de 19 %, en Amérique du Nord à hauteur de 13 %, en Asie à hauteur de 6 % et dans le reste du monde à hauteur de 5 %. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 554 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 78 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 527 milliards d'euros au 31 décembre 2020.

Le risque de contrepartie du Groupe BNP Paribas est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. L'exposition du Groupe BNP Paribas au risque de contrepartie, hors risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment »), au 31 décembre 2021 se répartit à hauteur de 44 % sur les entreprises, 19 % sur les administrations centrales et banques centrales, 13 % sur les établissements de crédit et entreprises d'investissement, et 24 % sur les chambres de compensation. Par produits, l'exposition du Groupe BNP Paribas, hors risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment »), au 31 décembre 2021 se répartit à 51 % sur les dérivés de gré à gré, à 33 % sur les opérations de pensions et de prêts/emprunts titres, 10 % sur les dérivés listés et 6 % sur les contributions au fonds de défaillance des Chambres de compensation (CCP). Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées. Par ailleurs, le risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment ») mesure le risque de pertes lié à la volatilité des CVA résultant des mouvements de spreads de crédit associés aux contreparties auxquelles le Groupe est exposé. Les actifs pondérés spécifiques au risque de contrepartie s'élèvent à 40 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 6 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 41 milliards d'euros au 31 décembre 2020.

Le risque lié à la titrisation du portefeuille bancaire : la titrisation est une opération ou un montage par lequel le risque de crédit associé à une exposition ou à un ensemble d'expositions est subdivisé en tranches. Tout engagement pris par le Groupe BNP Paribas dans le cadre d'une structure de titrisation (y compris les dérivés et les lignes de liquidité) est

considéré comme une exposition de titrisation. L'essentiel des engagements du Groupe BNP Paribas est en portefeuille bancaire prudentiel. Les expositions titrisées sont essentiellement celles initiées par le Groupe BNP Paribas. Les positions de titrisation conservées ou acquises par le Groupe BNP Paribas se répartissent également en fonction de son rôle : BNP Paribas était au 31 décembre 2021 initiateur de 50 % de ces expositions, sponsor pour 31 % et investisseurs pour 19 %. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 14 milliards d'euros au 31 décembre 2021 pour le Groupe BNP Paribas, soit 2 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, inchangé par rapport au 31 décembre 2020.

1.1 Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

Les risques de crédit et de contrepartie affectent les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas lorsqu'un client ou une contrepartie n'est pas en mesure d'honorer ses obligations et lorsque la valeur comptable de ces obligations figurant dans les états financiers du Groupe BNP Paribas est positive. Ces clients ou ces contreparties peuvent être des banques, des établissements financiers, des entreprises industrielles ou commerciales, des États ou des entités étatiques, des fonds d'investissement, ou des personnes physiques. Dès lors que le taux de défaut des clients ou des contreparties augmente, le Groupe BNP Paribas est susceptible d'enregistrer des charges et provisions significatives pour créances irrécouvrables ou douteuses (strate 3) ou sur encours sains (strates 1 et 2), en réponse à la détérioration des conditions économiques ou d'autres facteurs, ce qui affecterait alors sa rentabilité.

De ce fait, dans le cadre de ses activités de prêt, le Groupe BNP Paribas constitue régulièrement des provisions, qui sont comptabilisées au compte de résultat à la rubrique coût du risque. Elles s'élevaient à 2 925 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 34 points de base des encours de crédit à la clientèle (contre 66 points de base au 31 décembre 2020 et à 39 points de base au 31 décembre 2019). L'augmentation sensible des provisions en 2020 est due principalement à la prise en compte anticipée des effets de la crise sanitaire et constitue un exemple de la matérialisation de ce risque, alors que leur baisse en 2021 s'explique par une base élevée en 2020, un nombre limité d'entrées en défaut et des reprises limitées de provisions sur encours sains.

Le niveau global des provisions du Groupe BNP Paribas est établi en fonction de l'historique des pertes, du volume et du type de prêts consentis, des normes sectorielles, des arriérés de prêts, des conditions économiques et d'autres facteurs liés au taux de recouvrement de divers prêts ou à des méthodes statistiques basées sur des scénarios applicables à des catégories d'actifs. Le Groupe BNP Paribas s'efforce de constituer des provisions adaptées.

Pour autant, le Groupe BNP Paribas pourrait être amené, à l'avenir, à augmenter de manière significative les provisions pour créances douteuses ou pour créances saines en réponse à une détérioration des conditions économiques ou à d'autres facteurs. L'augmentation significative des provisions pour créances douteuses, la modification substantielle du risque de pertes, tel qu'estimé, inhérent au portefeuille de prêts non douteux ou encore la réalisation de pertes supérieures aux montants spécifiquement provisionnés seraient susceptibles de peser sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas et sur sa situation financière.

À titre d'information, au 31 décembre 2021, le taux de créances douteuses rapportées aux encours bruts représentait 2,0 % et le taux de couverture de ces engagements douteux (nets des garanties reçues) par les provisions s'élève à 73,6 % contre des taux respectifs de 2,1 % et de 71,5 % au 31 décembre 2020. Ces deux ratios sont définis dans la partie *Chiffres clés* de la section 5.1.

Bien que le Groupe BNP Paribas cherche à réduire son exposition au risque de crédit et de contrepartie en utilisant des méthodes de réduction du risque telles que le recours à des contrats de collatéral, l'obtention de garanties, la conclusion de contrats de dérivés de crédit ou contrats d'assurance emprunteur et d'accords de compensation, il n'est pas certain que ces techniques permettront de compenser les pertes résultant des défauts des contreparties. Le Groupe BNP Paribas est également exposé au risque de défaut de toute partie qui lui fournit la couverture du risque de crédit (comme une contrepartie au titre d'un instrument dérivé ou un contrat d'assurance emprunteur) et au risque de perte de valeur du collatéral. De plus, seule une fraction de l'ensemble du risque de crédit et de contrepartie du Groupe BNP Paribas est couverte par ces techniques. Par conséquent, le Groupe BNP Paribas est exposé de manière très significative à ces risques.

1.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs du marché pourraient avoir un effet défavorable sur le Groupe BNP Paribas.

La capacité du Groupe BNP Paribas à effectuer des opérations de financement ou d'investissement ou à conclure des transactions portant sur des produits dérivés pourrait être affectée par la solidité financière des autres institutions financières et acteurs du marché. Les établissements financiers sont étroitement interconnectés, en raison notamment de leurs activités de négoce, de compensation, de contrepartie et de financement. Par conséquent, la défaillance d'un ou plusieurs États, établissements financiers, voire de simples rumeurs ou interrogations concernant un ou plusieurs établissements financiers ou l'industrie financière de manière plus générale, pourrait conduire à une contraction généralisée de la liquidité sur le marché et, à l'avenir, conduire à des pertes ou défaillances supplémentaires. Le Groupe BNP Paribas est exposé, de manière directe et indirecte, à de nombreuses contreparties financières telles que des chambres de compensation, des prestataires de services d'investissement, des banques commerciales ou d'investissement, des fonds communs de placement, des fonds alternatifs, ainsi que d'autres clients institutionnels, avec lesquels elle conclut de manière habituelle des transactions. Le Groupe BNP Paribas pourrait également être exposé aux risques liés à l'implication croissante dans le secteur financier d'acteurs peu ou non réglementés et à l'introduction de nouveaux types d'opérations peu ou non réglementés (par exemple, fonds non régulés, plateformes de négociation ou plateformes de financement participatif). Le

risque de crédit et de contrepartie serait exacerbé si les actifs détenus en garantie par le Groupe BNP Paribas ne pouvaient pas être cédés, si leur valeur venait à se détériorer ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition du Groupe BNP Paribas au titre des prêts ou produits dérivés en défaut ou encore, dans le cas d'une défaillance d'un acteur des marchés financiers significatif tel qu'une contrepartie centrale

À titre d'information, au 31 décembre 2021, la valeur exposée au titre du risque de contrepartie s'élève à 29 milliards d'euros pour les « établissements financiers », soit 13 % du total de la valeur exposée au risque de contrepartie pour le Groupe BNP Paribas, et à 54 milliards d'euros pour les chambres de compensation (CCP), soit 24 % du total de la valeur exposée au risque de contrepartie pour le Groupe BNP Paribas.

En outre, les fraudes ou malversations commises par les acteurs des marchés financiers peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les institutions financières en raison notamment des interconnexions entre les institutions opérant sur les marchés financiers. La fraude commise par Bernard Madoff révélée en 2008, qui a conduit un certain nombre d'institutions financières, dont le Groupe BNP Paribas, à annoncer des pertes ou des expositions significatives, en est un exemple. Le Groupe BNP Paribas demeure l'objet de diverses demandes contentieuses en lien avec l'affaire Madoff ; voir note 7.b « *Procédures judiciaires et d'arbitrage* » de ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les pertes pouvant résulter des risques susmentionnés pourraient peser de manière significative sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas.

2. RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel du Groupe BNP Paribas est le risque de perte résultant de processus internes défaillants ou inadéquats (notamment ceux impliquant le personnel et les systèmes informatiques) ou d'événements externes, qu'ils soient délibérés, accidentels ou naturels (inondations, incendies, tremblements de terre, attaques terroristes...). Le risque opérationnel du Groupe BNP Paribas recouvre la fraude, les risques en lien avec les ressources humaines, les risques juridiques et de réputation, les risques de non-conformité, les risques fiscaux, les risques liés aux systèmes d'information, la fourniture de services financiers inappropriés (*conduct risk*), les risques de défaillance des processus opérationnels y compris les processus de crédit, ou l'utilisation d'un modèle (risque de modèle), ainsi que les conséquences pécuniaires éventuelles liées à la gestion du risque de réputation. Sur la période 2013-2021, le principal type d'incidents de risque opérationnel pour le Groupe BNP Paribas appartient à la catégorie « Clients, produits et pratiques commerciales », qui représente plus de la moitié des impacts financiers sous l'effet notamment de l'accord global avec les autorités des États-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars intervenu en juin 2014. Les défaillances dans les processus comprenant notamment les erreurs dans l'exécution ou le traitement d'opérations et la fraude externe constituent respectivement les deuxième et troisième types d'incidents ayant le plus d'impact financier. Sur la période 2013-2021, les autres types de risque se répartissent entre la fraude externe (14 %), l'interruption de l'activité et dysfonctionnement des systèmes (3 %), les pratiques en matière d'emploi en sécurité au travail (2 %), la fraude interne (1 %) et les dommages occasionnés aux actifs matériels (1 %).

Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 63 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 9 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 71 milliards d'euros au 31 décembre 2020.

2.1 Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en œuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.

Le Groupe BNP Paribas a investi des ressources substantielles pour élaborer des politiques, procédures et méthodes de gestion du risque et entend poursuivre ses efforts en la matière. Pour autant, les techniques et stratégies utilisées ne permettent pas de garantir une diminution effective du risque dans tous les environnements économiques et de marché. Ces techniques et stratégies pourraient également s'avérer inopérantes face à certains risques, en particulier ceux que le Groupe BNP Paribas n'aurait pas préalablement identifiés ou anticipés. Le Groupe BNP Paribas pourrait avoir des difficultés à évaluer la solvabilité de ses clients ou la valeur de ses actifs si, en raison des perturbations sur les marchés telles que celles qui ont prévalu ces dernières années, les modèles et les approches utilisés ne permettaient plus d'anticiper les comportements, les évaluations, les hypothèses et les estimations futures. Certains des indicateurs et outils qualitatifs que le Groupe BNP Paribas utilise pour gérer le risque s'appuient sur des observations du comportement passé du marché. Pour quantifier son exposition au risque, le Groupe BNP Paribas procède ensuite à une analyse, généralement statistique, de ces observations. Les procédures utilisées par le Groupe BNP Paribas pour évaluer les pertes liées à son exposition au risque de crédit ou la valeur de certains actifs sont fondées sur des analyses complexes et subjectives qui reposent notamment sur des prévisions concernant les conditions économiques et l'impact que pourraient avoir ces conditions sur la capacité de remboursement des emprunteurs et la valeur des actifs. En période de perturbation sur les marchés ou, plus largement, de fortes incertitudes, de telles analyses pourraient aboutir à des estimations inexactes et en conséquence mettre en cause la fiabilité de ces procédures d'évaluation. Les outils et indicateurs utilisés pourraient livrer des conclusions erronées quant à la future exposition au risque, en raison notamment de facteurs que le Groupe BNP Paribas n'aurait pas anticipés ou correctement évalués dans ses modèles statistiques, ou de la réalisation d'un événement considéré comme extrêmement improbable par les outils et les indicateurs. Cela diminuerait la capacité du Groupe BNP Paribas à gérer ses risques. En conséquence, les pertes subies pourraient s'avérer nettement supérieures à la moyenne historique. Par ailleurs, les modèles quantitatifs du Groupe BNP Paribas n'intègrent pas l'ensemble des risques. Certains risques font en effet l'objet d'une analyse plus qualitative qui pourrait s'avérer insuffisante et exposer ainsi le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives et imprévues.

2.2 Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.

Comme la plupart de ses concurrents, le Groupe BNP Paribas dépend étroitement des systèmes de communication et d'information. Cette dépendance s'accroît depuis la généralisation des services bancaires mobiles et de banque en ligne, et du développement du *cloud computing*, et plus généralement l'utilisation de nouvelles technologies. Toute panne, interruption ou défaillance de la sécurité de ces systèmes pourrait entraîner des erreurs ou des interruptions au niveau des systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité générale, de dépôts, de services et/ou de traitement des prêts ou conduire le Groupe BNP Paribas à engager des coûts significatifs pour la récupération des données perdues et leur vérification. Le Groupe BNP Paribas ne peut garantir que de telles pannes ou interruptions ne se produiront pas ou, si elles se produisent, qu'elles seront résolues de manière adéquate.

Par ailleurs, le Groupe BNP Paribas est soumis au cyberrisque, c'est-à-dire le risque causé par un acte malveillant et/ou frauduleux, commis virtuellement, avec pour intention de manipuler des informations (données confidentielles, bancaires/assurantielles, techniques ou stratégiques), processus et utilisateurs, dans le but de causer des pertes matérielles aux sociétés, employés, partenaires et clients du Groupe BNP Paribas et/ou aux fins d'extorsion (rançongiciel). Au cours des dernières années, un nombre croissant de sociétés (y compris des institutions financières) ont fait l'objet d'intrusions ou de tentatives d'intrusion de leurs systèmes de sécurité informatique, parfois dans le cadre d'attaques complexes et hautement ciblées des réseaux informatiques. Les techniques mises en œuvre pour pirater, interrompre, dégrader la qualité des services fournis, dérober des données confidentielles ou saboter des systèmes informatiques se sont perfectionnées et sont en constante évolution, et il est souvent impossible de les identifier avant le lancement d'une attaque. Le Groupe BNP Paribas et ses prestataires de services tiers pourraient donc ne pas être en mesure de se prémunir contre de telles techniques ou de mettre en place rapidement un système de contre-mesures approprié et efficace. Toute panne ou interruption des services informatiques du Groupe BNP Paribas ou de ceux de ses prestataires de services tiers et toute divulgation d'informations confidentielles des clients, contreparties ou salariés du Groupe BNP Paribas (ou toutes autres personnes) qui pourrait en résulter, ou toute intrusion ou attaque contre ses systèmes et réseaux de communication, pourraient causer des pertes significatives et seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la réputation, les résultats opérationnels et la situation financière du Groupe BNP Paribas. Les autorités de régulation estiment aujourd'hui que la cybersécurité constitue un risque systémique croissant pour le secteur financier. Elles ont souligné la nécessité pour les institutions financières d'améliorer leur résilience face aux cyberattaques en renforçant les procédures internes de surveillance et de contrôle informatique. Une cyberattaque réussie pourrait donc exposer le Groupe à une amende des autorités de régulation, en particulier en cas de perte de données personnelles des clients.

Enfin, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de dysfonctionnement opérationnel ou d'interruption d'un agent compensateur, de marchés étrangers, de chambres de compensation, de banques dépositaires ou de tout autre intermédiaire financier ou prestataire externe de service auxquels le Groupe BNP Paribas a recours pour exécuter ou faciliter des transactions portant sur les titres financiers. En raison de son interconnexion grandissante avec les clients, le Groupe BNP Paribas pourrait également augmenter son exposition au risque de dysfonctionnement opérationnel des systèmes d'information de ces derniers. Les communications du Groupe BNP Paribas, les systèmes de données et ceux de ses clients, ceux de ses prestataires de services et contreparties, peuvent aussi être sujets à des dysfonctionnements ou interruptions en conséquence de cybercrime ou cyberterrorisme ; le Groupe BNP Paribas ne peut pas garantir que ces dysfonctionnements ou interruptions de ses propres systèmes ou ceux d'autres parties ne surviendront pas ou qu'en cas de survenance, ces dysfonctionnements ou interruptions seront résolus adéquatement. Ces dysfonctionnements opérationnels ou interruptions ont représenté sur la période 2013-2021, en moyenne, 3 % des pertes liées au risque opérationnel.

2.3 Le risque de réputation pourrait peser sur la solidité financière et la confiance des clients et des contreparties dans le Groupe BNP Paribas.

Compte tenu du caractère hautement concurrentiel de l'industrie des services financiers, la réputation de solidité financière et d'intégrité du Groupe BNP Paribas est capitale pour attirer et fidéliser ses clients. L'utilisation de divers moyens pour promouvoir et commercialiser ses produits et services pourrait entacher la réputation du Groupe BNP Paribas, si ces derniers étaient considérés comme inadaptés à l'intérêt des clients. De même, à mesure que ses portefeuilles de clientèle et d'activités s'élargissent, le fait que les procédures et les contrôles exhaustifs mis en œuvre pour prévenir les conflits d'intérêts puissent s'avérer inopérants, ou être perçus comme tels, pourrait porter préjudice à la réputation du Groupe BNP Paribas. Pourrait également nuire à sa réputation tout comportement inapproprié d'un employé, toute fraude ou malversation commise par des acteurs du secteur financier auxquels le Groupe BNP Paribas est exposé, tout retraitement, toute diminution ou correction des résultats, ou toute action juridique ou règlementaire à l'issue potentiellement défavorable, telle que la transaction que le Groupe BNP Paribas a conclue avec les autorités américaines en 2014 en raison de la violation des lois et règlements américains relatifs aux sanctions économiques. Tout préjudice porté à la réputation du Groupe BNP Paribas pourrait s'accompagner d'une perte d'activité, susceptible de peser sur ses résultats opérationnels et sa situation financière.

3. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché du Groupe BNP Paribas est le risque de perte de valeur provoqué par une évolution défavorable des prix ou des paramètres de marché. Les paramètres influant sur le risque de marché pour BNP Paribas sont, sans que cette liste soit exhaustive, les taux de change, les cours des valeurs mobilières et des matières premières négociables (que le prix soit directement coté ou obtenu par référence à un actif similaire), le prix de dérivés sur un marché organisé ainsi que tous les paramètres qui peuvent être induits de cotations de marché comme les taux d'intérêt, les spreads de crédit, les volatilités ou les corrélations implicites ou d'autres paramètres similaires.

Le risque de marché du Groupe BNP Paribas s'exprime principalement dans le cadre des activités de négociation réalisées par les métiers du pôle Corporate & Institutional Banking (CIB), principalement au sein de Global Markets, qui représentait 14,8 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2021. Les activités de négociation de BNP Paribas sont directement liées aux relations économiques avec les clients des métiers, ou indirectement dans le cadre d'une activité de teneur de marché.

Par ailleurs, le risque de marché relatif aux activités bancaires du Groupe BNP Paribas recouvre le risque de taux et de change des activités d'intermédiation bancaire. Le risque de change concerne d'une part l'exposition au risque de change dit opérationnel qui provient des résultats nets dégagés par les activités conduites dans des devises différentes de la devise fonctionnelle de l'entité concernée. Il concerne d'autre part la position de change dite structurelle qui est liée aux investissements dans des devises différentes de la devise fonctionnelle. Concernant le risque de taux, le Groupe BNP Paribas a défini les notions de risque de taux standard et de risque de taux structurel. Le risque de taux standard correspond au cas général d'une opération donnée. Le risque de taux structurel correspond au risque de taux lié aux fonds propres et aux dépôts à vue non rémunérés.

Le risque des activités de marché de BNP Paribas est notamment mesuré par la *Value at Risk* (VaR) et différents autres indicateurs de marché (VaR stressée, risque additionnel de défaut et de migration, mesure globale relative au portefeuille de corrélation) ainsi que par des tests de résistance, des mesures de sensibilité et des limites.

Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 25 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit près de 3 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 25 milliards d'euros et 4 % du total des actifs pondérés au 31 décembre 2020.

3.1 Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.

À des fins de négoce ou d'investissement, le Groupe BNP Paribas prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et d'autres types d'actifs, notamment via des contrats de produits dérivés. Une volatilité extrême de ces marchés, c'est-à-dire l'amplitude des variations de prix sur une période et un marché donnés, indépendamment du niveau de ce marché, pourrait avoir une incidence défavorable sur ces positions. La volatilité, si elle s'avérait insuffisante ou excessive par rapport aux anticipations du Groupe BNP Paribas, pourrait également engendrer des pertes sur de nombreux autres produits utilisés par le Groupe BNP Paribas, tels que les swaps, les contrats à terme, les options et les produits structurés.

Dans la mesure où le Groupe BNP Paribas détient des actifs, ou des positions nettes acheteuses, sur l'un de ces marchés, tout repli de celui-ci pourrait occasionner des pertes liées à la dépréciation de ces positions. À l'inverse, si le Groupe BNP Paribas vendait des actifs à découvert ou détenait des positions nettes vendeuses sur l'un de ces marchés, tout rebond de celui-ci pourrait, malgré les limites de risque et les systèmes de contrôle existants, exposer le Groupe BNP Paribas à des pertes potentiellement très importantes dans la mesure où il devrait couvrir ses positions à découvert dans un marché haussier. De manière occasionnelle, le Groupe BNP Paribas pourrait constituer une position acheteuse sur un actif et une position vendeuse sur un autre actif, pour couvrir des opérations avec la clientèle et/ou dans l'anticipation de tirer avantage de la variation de la valeur relative de ces actifs. Si toutefois ces valeurs relatives évoluaient dans un sens ou d'une manière contraire aux anticipations du Groupe BNP Paribas, ou de telle manière que les positions du Groupe BNP Paribas ne soient pas couvertes, il serait possible que cette stratégie expose le Groupe BNP Paribas à des pertes. Dans la mesure où elles seraient substantielles, ces pertes pourraient obérer les résultats et la situation financière du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, les stratégies de couverture mises en place par le Groupe BNP Paribas peuvent être imparfaites en fonction des conditions de marché.

Le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes si l'un des instruments ou l'une des stratégies de couverture qu'il utilise pour couvrir les différents types de risque auxquels il est exposé s'avérait inopérant. Nombre de ces stratégies s'appuient sur l'observation du comportement passé des marchés et l'analyse des corrélations historiques. À titre d'exemple, si le Groupe BNP Paribas détient une position longue sur un actif, il pourra couvrir le risque en prenant une position courte sur un autre actif dont le comportement permet généralement de neutraliser toute évolution de la position longue. Il se peut cependant que cette couverture soit partielle, que ces stratégies ne couvrent pas tous les risques futurs ou qu'elles ne permettent pas une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché. Toute évolution inattendue du marché pourrait également diminuer l'efficacité de ces stratégies de couverture, à l'image des pertes exposées par les activités dérivés actions de la Banque au premier trimestre 2020, liées notamment au contexte de marché et aux décisions de la BCE sur les distributions de dividende. En outre, la manière dont les gains et les pertes résultant de couvertures inefficaces sont comptabilisés pourrait accroître la volatilité des résultats publiés par le Groupe BNP Paribas.

Le Groupe BNP Paribas utilise un modèle « Value at Risk » (VaR) pour quantifier son exposition aux pertes potentielles résultant des risques de marché. Il réalise également des stress tests afin de quantifier son exposition potentielle dans des scénarios extrêmes (voir partie *Tests de résistance – risque de marché* de la section 5.7 *Risque de marché*). Toutefois, ces techniques reposent sur des méthodologies statistiques basées sur des observations historiques qui peuvent s'avérer être des prédictions peu fiables pour le futur. Par conséquent, l'exposition du Groupe BNP Paribas aux risques de marché dans des scénarios extrêmes pourrait être plus importante que les expositions anticipées par ces quantifications techniques.

3.2 Les revenus tirés des activités du Groupe BNP Paribas générant des commissions sont potentiellement vulnérables à une baisse des marchés et à une baisse d'activité.

Les commissions du Groupe BNP Paribas représentaient 23 % des revenus totaux en 2021. Les conditions économiques et financières affectent le nombre et la taille d'opérations de marché de capitaux dans lesquelles le Groupe BNP Paribas intervient comme garant ou conseil financier ou au titre d'autres services de financement et d'investissement. Ces revenus, reposant notamment sur les frais de transaction rémunérant ces services, sont directement liés au nombre et à la taille des

opérations dans le cadre desquelles le Groupe BNP Paribas intervient, et peuvent ainsi être affectés de manière significative par les tendances économiques ou financières défavorables à ses clients et aux activités de financement et d'investissement. Par ailleurs, les commissions de gestion que le Groupe BNP Paribas facture à ses clients étant généralement calculées sur la valeur ou la performance des portefeuilles, toute baisse des marchés qui aurait pour conséquence de diminuer la valeur de ces portefeuilles ou d'augmenter le montant des rachats réduirait les revenus afférents aux activités de gestion d'actifs, de dérivés d'actions et de Banque Privée. Indépendamment de l'évolution du marché, le développement de la gestion indicielle ou la sous-performance des organismes de placement collectif du Groupe BNP Paribas constituent des facteurs susceptibles de provoquer une contraction des revenus afférents à l'activité de gestion d'actifs ainsi que l'accélération des rachats et la diminution de la souscription de parts de ces organismes. Une réduction du niveau du chiffre d'affaires provenant des activités basées sur les commissions et les honoraires susmentionnés peut avoir un impact négatif important sur les résultats financiers du Groupe BNP Paribas.

3.3 Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.

La valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas et de certains autres actifs, ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas dans son bilan, est ajustée à chaque date d'établissement des états financiers. Au 31 décembre 2021, à l'actif du bilan du Groupe BNP Paribas, les instruments financiers en valeur de marché par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres s'élevaient respectivement à 683 milliards d'euros, 9 milliards d'euros et 46 milliards d'euros. Au passif, les instruments financiers en valeur de marché par résultat et les instruments financiers dérivés de couverture s'élevaient respectivement à 714 milliards d'euros et 10 milliards d'euros au 31 décembre 2021. La plupart des ajustements sont effectués sur la base des évolutions de la juste valeur des actifs ou de la dette du Groupe BNP Paribas au cours d'un exercice comptable, et les variations sont comptabilisées soit dans le compte de résultat soit directement dans les capitaux propres. Les variations comptabilisées dans le compte de résultat, dans la mesure où elles ne sont pas compensées par des variations inverses de la valeur d'autres actifs, affectent les résultats consolidés du Groupe BNP Paribas et en conséquence son résultat net. Un ajustement à la baisse de la juste valeur des portefeuilles de titres et de produits dérivés du Groupe BNP Paribas peut entraîner une réduction des capitaux propres, et dans la mesure où un tel ajustement ne serait pas compensé par des contrepassations affectant la valeur des passifs du Groupe BNP Paribas, les ratios d'adéquation des fonds propres du Groupe BNP Paribas pourraient également être abaissés. Le fait que les ajustements à la juste valeur soient comptabilisés pour un exercice comptable donné ne signifie pas que des ajustements complémentaires ne seront pas nécessaires pour les périodes suivantes.

4. RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe BNP Paribas ne puisse pas honorer ses engagements ou dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché ou de facteurs qui lui sont spécifiques, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il traduit le risque de ne pas pouvoir faire face à des flux nets sortants de trésorerie, y compris liés à des besoins en collatéral, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme. Le risque spécifique du Groupe BNP Paribas peut être notamment appréhendé au travers du Ratio de Liquidité à Court terme (LCR) analysant la couverture des sorties nettes de trésorerie à trente jours en scénario de stress. Le LCR du Groupe BNP Paribas s'élève à 143 % à la fin de l'année 2021. La réserve de liquidité s'établit par ailleurs en fin d'année 2021 à 452 milliards d'euros.

4.1 L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.

La crise financière, la crise de la dette souveraine de la zone euro ainsi que l'environnement macroéconomique global ont conduit, il y a une dizaine d'années, de façon ponctuelle à une restriction de l'accès au financement des banques européennes et à une dégradation des conditions de ce financement, en raison de plusieurs facteurs, notamment : l'augmentation importante du risque de crédit perçu des banques, liée en particulier à l'exposition à la dette souveraine, la dégradation de la notation affectant certains États et établissements financiers et la spéculation sur les marchés de la dette. De nombreuses banques européennes, y compris le Groupe BNP Paribas, ont dû ponctuellement faire face pendant ces périodes à un accès plus difficile aux marchés obligataires pour les investisseurs institutionnels et au marché interbancaire, ainsi qu'à une augmentation générale de leur coût de financement. Dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque centrale européenne (« BCE ») a par ailleurs mis en place des facilités de refinancement destinées à favoriser le financement de l'économie par les banques (TLTRO), auxquelles le Groupe a fait appel. Les conditions défavorables sur le marché de la dette pourraient réapparaître à la suite d'une stagnation durable de la croissance, d'une déflation, d'une nouvelle crise de dette souveraine, de nouvelles formes de crises financières ou pour des raisons liées au secteur financier, à l'économie en général (dont les conséquences économiques de la crise sanitaire) ou au Groupe BNP Paribas en particulier. Dans ce cas, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général ou du Groupe BNP Paribas en particulier pourrait être très significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas ainsi que sur sa situation financière.

4.2 Une dégradation prolongée des marchés peut réduire la liquidité du Groupe BNP Paribas et rendre plus difficile la cession d'actifs. Une telle situation peut engendrer des pertes significatives. En outre, le Groupe BNP Paribas doit assurer une Gestion Actif-Passif adéquate afin d'éviter toute exposition à des pertes.

Dans certains des métiers du Groupe BNP Paribas, en particulier Global Markets (qui représentait 14,8 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2021) et la Gestion Actif-Passif, des fluctuations prolongées des marchés, en particulier une dégradation prolongée du prix des actifs, peuvent peser sur le niveau d'activité ou réduire la liquidité sur le marché concerné. Cette situation peut exposer le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives si celui-ci n'est pas en mesure de solder rapidement ses positions éventuellement perdantes. Cela est particulièrement vrai des actifs qui sont intrinsèquement peu liquides. Certains actifs qui ne sont pas négociés sur une Bourse de valeurs ou sur un marché réglementé, tels que certains produits dérivés négociés entre institutions financières, sont généralement valorisés à l'aide de modèles plutôt que sur la base de cours de marché. Compte tenu de la difficulté de suivre l'évolution du prix de ces actifs, le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes significatives qu'il n'avait pas prévues (voir paragraphe *Simulations de stress et réserve de liquidité* de la section 5.8 *Risque de liquidité* du Document d'enregistrement universel 2020).

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque que la maturité, le taux d'intérêt ou la devise de ses actifs ne correspondent pas correctement à ceux de ses passifs. Pour un certain nombre des actifs du Groupe BNP Paribas, les dates de paiement sont incertaines et si le Groupe BNP Paribas reçoit des revenus moins importants que ceux attendus à un moment donné, des financements additionnels provenant du marché pourraient être requis afin qu'il puisse exécuter ses obligations. Alors que le Groupe BNP Paribas se fixe, dans le cadre de ses procédures de gestion des risques, des limites strictes concernant les écarts entre actifs et passifs, il ne peut être garanti que ces limites seront efficaces pour éliminer toutes les pertes potentielles résultant de l'inadéquation entre ces actifs et passifs.

4.3 Les notations des sociétés du Groupe BNP Paribas pourraient être dégradées et la rentabilité du Groupe pourrait en être sérieusement impactée.

Les notations de crédit ont un impact significatif sur la liquidité du Groupe BNP Paribas. Le 24 juin 2021, Standard & Poor's a confirmé la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée de BNP Paribas SA de A+, et confirmé la note court terme à A-1 et a révisé la perspective de négative à stable. Le 23 septembre 2021, Fitch a maintenu la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée de AA- et F1+, et a révisé la perspective à stable. Le 4 décembre 2020, Moody's a confirmé la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée à Aa3, et confirmé la note court terme à P-1, avec une perspective stable. Le 29 juin 2021, DBRS a confirmé la notation de la dette senior préférée à AA(low), ainsi que la notation de la note court terme à R-1(middle) avec une perspective stable. Une dégradation de la notation de crédit des sociétés du Groupe BNP Paribas pourrait nuire à la liquidité et compétitivité du Groupe. Cela pourrait également augmenter les coûts de financement du Groupe BNP Paribas, limiter son accès aux marchés de capitaux ou encore déclencher des obligations supplémentaires au titre de ses programmes d'émissions de covered bonds ou de contrats financiers de marché, de dérivés ou de couverture.

Par ailleurs, le coût de financement à long terme non garanti du Groupe BNP Paribas auprès d'investisseurs de marché est également directement lié à ses spreads de crédit, qui à leur tour dépendent dans une certaine mesure de ses notations de crédit. Un accroissement des spreads de crédit peut significativement augmenter le coût de financement du Groupe BNP Paribas. Les spreads de crédit changent en permanence en fonction du marché et connaissent des évolutions imprévisibles et hautement volatiles. Les spreads de crédit sont aussi influencés par la perception que le marché a de la solvabilité du Groupe BNP Paribas. Enfin, les spreads de crédit peuvent être affectés par les fluctuations des coûts d'acquisition des swaps de crédit indexés sur les titres de créance du Groupe, qui sont influencés à la fois par la notation de ces titres mais aussi par un certain nombre de facteurs de marché échappant à tout contrôle du Groupe BNP Paribas.

5. RISQUES LIES AUX CONTEXTES MACROECONOMIQUES ET DE MARCHES

5.1 Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.

■ Dans l'exercice de ses activités, le Groupe BNP Paribas est exposé à l'évolution des marchés financiers et plus généralement, à l'évolution de la conjoncture économique en France (32 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2021), dans les autres pays d'Europe (45 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2021) et dans le reste du monde (23 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2021, dont 5 % liés aux activités de Bank of the West aux États-Unis). Une détérioration des conditions de marché dans les pays où le Groupe BNP Paribas intervient et de l'environnement économique pourrait à l'avenir avoir une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- un contexte économique défavorable se répercutant sur les activités et opérations des clients du Groupe BNP Paribas, en réduisant la demande de crédits et le volume des opérations, en renforçant ainsi le taux de défaut sur les emprunts et autres créances clients notamment en raison de la détérioration de la capacité financière des entreprises et des ménages ;
- une baisse du cours des titres obligataires, actions et matières premières impactant les activités du Groupe BNP Paribas, notamment ses activités de marché, de banque d'investissement ainsi que de gestion d'actifs ;
- les politiques macroéconomiques adoptées en réponse à la conjoncture économique, existante ou anticipée, pouvant avoir des effets imprévus et potentiellement avoir des conséquences sur les paramètres de marché, tels que les taux d'intérêt et les taux de change qui, à leur tour, peuvent impacter les activités du Groupe BNP Paribas les plus exposées aux risques de marché ;

- la perception favorable de la conjoncture économique, globale ou sectorielle, pouvant aboutir à la formation de bulles spéculatives sur certains actifs, ce qui pourrait augmenter les conséquences résultant des corrections issues d'une dégradation d'une telle conjoncture ;
- des perturbations économiques significatives (à l'image de la crise financière de 2008, de la dette souveraine européenne de 2011 ou résultant de l'épidémie de Covid-19 depuis 2020) pouvant avoir un impact important sur toutes les activités du Groupe BNP Paribas, notamment si la perturbation est caractérisée par une absence de liquidité des marchés qui rendrait difficile, voire impossible, la vente de certains produits à leur valeur de marché. Ces perturbations pourraient également entraîner une baisse des commissions de flux ou une baisse des crédits à la consommation ;
- divers événements politiques et géopolitiques défavorables tels que des catastrophes naturelles, des tensions géopolitiques, des risques sanitaires tels que l'épidémie de Covid-19 et ses suites, la crainte ou la réitération de nouvelles épidémies ou pandémies, des actes terroristes, troubles sociaux, cyberattaques, conflits armés ou menaces de conflits et risques y afférents (en particulier, la guerre en Ukraine actuelle et les sanctions économiques corrélatives), sont de nature à affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions économiques dans lesquelles évolue le Groupe BNP Paribas.

Les économies et marchés financiers ont été depuis 2020 et devraient continuer en 2022 à être particulièrement sensibles à plusieurs facteurs dont l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et les conséquences économiques de celle-ci, notamment l'accroissement du niveau des dettes souveraines et de celles des entreprises, préalablement à l'émergence de la crise sanitaire et aggravées depuis, ainsi qu'à la vigueur et à la durée de la reprise économique consécutive au point culminant de la crise, elle-même dépendante de différentes variables (voir section 7.1 *Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe*).

En outre, différents facteurs impactent actuellement ou pourront impacter l'économie et les marchés financiers au cours des prochains mois ou années dont notamment des tensions géopolitiques, (notamment dans l'est de l'Europe et, en particulier, l'invasion de l'Ukraine telle que développée ci-après), des risques politiques affectant directement l'Europe, l'évolution générale des prix à la consommation et des cours des matières premières caractérisés par un niveau d'inflation élevé, l'évolution corollaire des salaires, des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, l'évolution de la conjoncture économique de certains pays ou régions contributrices de la croissance de l'économie mondiale, des tensions relatives à des échanges commerciaux internationaux, et, telle que développée ci-après, l'évolution de la politique monétaire et des taux d'intérêt (ces éléments étant eux-mêmes affectés par les facteurs susvisés).

En particulier, l'invasion de l'Ukraine et la guerre en cours, ainsi, que la réaction de la communauté internationale ont eu, continuent d'avoir et pourraient continuer d'être source d'instabilité des marchés mondiaux, pesant sur les indices boursiers, augmentant les prix de matières premières (notamment le pétrole, le gaz et les produits agricoles tels que le blé), aggravant les perturbations des chaînes d'approvisionnement et augmentant les coûts de production et l'inflation, plus généralement. Des répercussions économiques et financières impactant l'inflation à la hausse et la croissance mondiale à la baisse sont anticipées du fait de ces événements, et le Groupe BNP Paribas, ainsi que ses clients, pourraient subir, en conséquence, des effets négatifs.

Plus généralement, la volatilité des marchés financiers pourrait avoir des conséquences adverses sur les positions de marché et d'investissement du Groupe BNP Paribas sur les marchés de la dette, des changes, des matières premières et des actions, et ses positions sur d'autres investissements. À titre indicatif, les revenus de Global Markets représentaient 14,8 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2021. Des perturbations sévères et une forte volatilité ont souvent caractérisé les marchés au cours des dernières années, et pourraient survenir à nouveau, exposant alors le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives. De telles pertes pourraient s'étendre à une grande diversité de transactions et instruments de marché et de couvertures, y compris les swaps, forward, futures, options et produits structurés. La volatilité des marchés financiers rend difficile toute anticipation des tendances et mise en œuvre effective des stratégies de marché.

Il est difficile d'anticiper des dégradations de conjoncture économique ou d'autres perturbations de marché et de déterminer les marchés qui seront significativement touchés. Si l'économie, ou les conditions de marché en France ou ailleurs en Europe, ou bien les marchés financiers dans leur globalité, venaient à se détériorer ou devenir de plus en plus volatils, cela pourrait avoir un impact significatif défavorable sur les opérations, les activités, les résultats et la situation financière du Groupe BNP Paribas.

5.2 Toute variation significative des taux d'intérêt est susceptible de peser sur les revenus ou sur la rentabilité du Groupe BNP Paribas. Un environnement prolongé de taux d'intérêt bas comporte des risques systémiques inhérents et des risques susceptibles de peser sur les revenus ou sur la rentabilité du Groupe BNP Paribas. La sortie d'un tel environnement comporte également des risques.

La marge d'intérêts perçue par le Groupe BNP Paribas sur une période donnée influe de manière significative sur ses revenus et sa rentabilité pour cette période. Les taux d'intérêt sont affectés par de nombreux facteurs sur lesquels le Groupe BNP Paribas n'a aucune emprise, tels que le niveau de l'inflation et les politiques monétaires des États et certaines décisions concernant des taux de l'épargne réglementée. L'évolution des taux d'intérêt du marché pourrait affecter différemment les taux d'intérêt appliqués aux actifs porteurs d'intérêt et les taux d'intérêt payés sur la dette. Toute évolution défavorable de la courbe des taux pourrait diminuer la marge d'intérêts des activités de prêt. En outre, une augmentation des taux d'intérêt sur les financements à court terme du Groupe BNP Paribas et le non-adossement des échéances sont susceptibles de peser sur sa rentabilité.

Depuis la crise financière de 2008-2009, les marchés mondiaux ont été caractérisés par une période prolongée de taux d'intérêt bas. Cet environnement de taux d'intérêt bas pèse significativement sur la rentabilité des banques, dont BNP Paribas, depuis plusieurs années. L'impact relatif sur les banques dépend notamment de la proportion des revenus en

provenance de la marge d'intérêts ; cette proportion était de 46 % pour BNP Paribas en 2021 (voir *le Compte de résultat consolidé de l'exercice 2021 – Tableau de passage IFRS 5* dans le chapitre 3). La situation s'est détériorée depuis 2019 avec la mise en place de taux négatifs, en particulier sur les placements des banques européennes auprès de la BCE. Si l'environnement de taux d'intérêt bas, voire négatifs, devait, dans son ensemble, se prolonger et en dépit d'une augmentation du niveau de l'inflation et de la réaction des banques centrales à celle-ci, la rentabilité du Groupe BNP Paribas pourrait être impactée, voire baisser. À cet égard, afin de contrebalancer la récession initialement provoquée par la crise sanitaire de 2020 et 2021, les banques centrales ont été amenées, en 2020 et encore en 2021, à renforcer davantage leur soutien monétaire. Une réduction de ces politiques accommodantes par les banques centrales, notamment en réaction à une augmentation du niveau d'inflation, a été amorcée par la Réserve fédérale (US), la Banque d'Angleterre et la BCE. Par exemple, le 16 mars 2022, la Réserve fédérale (US) a décidé de relever son principal taux directeur de 0,25 % et prévoit désormais de réduire son bilan à un rythme de 95 milliards de dollars par mois. Par ailleurs, la BCE a ainsi signifié qu'elle a cessé le programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) en mars 2022 et qu'elle cessera ses opérations de refinancement ciblé à long terme (TLTRO 3) en juin 2022. Pour autant, en dépit d'un niveau d'inflation de plus en plus marqué, la mise en œuvre d'un resserrement monétaire par BCE pourrait être retardée compte tenu de l'incertitude résultant de la situation économique actuelle.

Durant les périodes de taux d'intérêt bas, les écarts de taux d'intérêt tendent à se resserrer ; le Groupe BNP Paribas peut alors ne pas être en mesure d'abaisser suffisamment les taux d'intérêt sur ses dépôts de manière à compenser la baisse de revenus provenant des prêts consentis à des taux plus faibles. La marge d'intérêts s'élevait respectivement à 21 312 millions d'euros en 2020 et à 21 209 millions d'euros en 2021. À titre indicatif, sur les horizons d'un, deux et trois ans, la sensibilité des revenus au 31 décembre 2021 à une augmentation parallèle, instantanée et définitive des taux de marché sur l'ensemble des devises de + 50 points de base (+ 0,5 %) a un impact de respectivement + 127 millions d'euros, + 537 millions d'euros et + 694 millions d'euros ou + 0,3 %, + 1,2 % et + 1,5 % du produit net bancaire du Groupe. Un environnement de taux négatifs impliquant une facturation des liquidités déposées par les banques auprès des banques centrales, alors que les dépôts bancaires ne sont usuellement pas facturés par les banques à leurs clients, constitue un facteur tendant à réduire significativement la marge des établissements bancaires. De plus, le Groupe BNP Paribas a fait et pourrait encore faire face à une hausse des remboursements anticipés et des refinancements de prêts hypothécaires et autres prêts à taux fixe consentis aux particuliers et aux entreprises, les clients cherchant à tirer parti de la baisse des coûts d'emprunt. Ceci, cumulé à l'octroi de nouveaux prêts à des faibles taux d'intérêt, a entraîné et pourrait entraîner à nouveau une baisse du taux d'intérêt moyen du portefeuille de prêts du Groupe BNP Paribas causant ainsi une baisse du revenu net d'intérêts qu'elle retire de ses activités de prêt. En outre, un environnement persistant de taux d'intérêt bas peut également avoir pour effet d'aplatir la courbe des taux sur le marché en général, ce qui pourrait réduire la prime générée par le Groupe BNP Paribas se rapportant à ses activités de financement. Un tel aplatissement de la courbe des taux pourrait également inciter les institutions financières à s'engager dans des activités plus risquées en vue d'atteindre les niveaux de rendement escomptés, ce qui serait de nature à augmenter la volatilité globale du marché. Des taux bas peuvent affecter la rentabilité, voire la solvabilité, des activités d'assurance des banques françaises dont le Groupe BNP Paribas, notamment en raison de l'importance dans le marché des fonds en euros des contrats d'assurances, et pourraient ne pas être en mesure de générer des retours sur investissement suffisants pour être attractif par rapport à d'autres investissements. Des taux bas pourraient en outre affecter les commissions facturées par les filiales du Groupe BNP Paribas spécialisées dans la gestion d'actifs sur les marchés monétaires ou d'autres produits à taux fixe. Une réduction des spreads de crédit et une diminution des revenus générés par les activités de banque de détail, résultant d'une baisse des taux du portefeuille de créances du Groupe BNP Paribas, pourraient enfin affecter la rentabilité de ses opérations de banque de détail.

Inversement, la fin d'une période prolongée de taux d'intérêt bas, en particulier en raison d'une normalisation voire un resserrement de la politique monétaire (tel que déjà initié par certaines banques centrales et attendu par le marché) qui fait suite à la longue période de politiques monétaires accommodantes mises en œuvre, ou plus généralement, à une reprise économique, ou à un niveau d'inflation plus élevé ou pendant une plus longue période qu'escompté, par les autorités monétaires, comporte aussi des risques. Une généralisation de l'augmentation des taux directeurs entraînerait a priori une diminution de la valeur de tout portefeuille de créances ou actifs à taux fixe comportant des taux moins élevés. Si les stratégies de couverture du Groupe BNP Paribas s'avèrent inefficaces ou ne fournissent qu'une couverture partielle contre cette diminution de valeur, le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes. Tout resserrement plus prononcé ou plus rapide que prévu pourrait avoir un impact négatif sur la reprise économique, raison pour laquelle le resserrement de la politique monétaire envisagé pourrait cependant être retardé dans certaines zones monétaires telles que la zone euro, afin de réduire le risque de récession causé par la situation économique et la guerre en Ukraine. Concernant les financements octroyés par le Groupe BNP Paribas, ceci pourrait en particulier mettre à l'épreuve la résistance du portefeuille de prêts et d'obligations du Groupe BNP Paribas, et le cas échéant conduire à une augmentation des créances douteuses et des cas de défauts. De manière plus générale, la réduction des politiques monétaires accommodantes, déjà initiée par certaines banques centrales après la période d'injection massive de liquidité provenant d'achats d'actifs par les banques centrales, pourrait conduire, même si elle est mise en œuvre progressivement, à des corrections importantes de certains marchés ou catégories d'actifs (par exemple, les sociétés et emprunteurs souverains ne bénéficiant pas d'une notation Investment Grade, certains marchés actions et immobiliers) qui ont particulièrement bénéficié (notamment par des primes de risques très faibles par rapport aux moyennes historiques) d'un environnement prolongé de taux d'intérêt bas et d'une importante liquidité. Ces corrections pourraient se propager à l'ensemble des marchés financiers, du fait notamment d'une hausse importante de la volatilité.

5.3 Du fait du périmètre géographique de ses activités, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque pays et à l'évolution des contextes politiques, macroéconomiques ou financiers d'une région ou d'un pays.

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque pays, c'est-à-dire au risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales d'un pays étranger, notamment un pays dans lequel il exerce une activité, affectent les opérations, les résultats, la situation financière ou les activités du Groupe BNP Paribas. Le Groupe BNP Paribas surveille le risque pays et le prend en compte dans l'évaluation à la juste valeur et le coût du risque enregistrés dans ses états financiers. Cependant, un changement significatif dans l'environnement politique ou macroéconomique pourrait entraîner l'enregistrement de charges additionnelles ou aboutir à des pertes plus importantes que les montants déjà inscrits dans ses états financiers. En outre, des facteurs spécifiques à une région ou à un pays dans lesquels le Groupe BNP Paribas opère pourraient rendre difficile l'exercice de son activité et conduire à des pertes d'exploitation ou des dépréciations d'actifs.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille de crédits du Groupe BNP Paribas était notamment composé de créances sur des emprunteurs situés en France à hauteur de 32 %, en Belgique et au Luxembourg à hauteur de 16 %, en Italie à hauteur de 9 %, dans les autres pays européens à hauteur de 19 %, en Amérique du Nord à hauteur de 13 %, incluant BancWest, en Asie à hauteur de 6 % et dans le reste du monde à hauteur de 5 %. Une dégradation des conditions économiques de ces pays ou régions aurait des répercussions particulièrement significatives sur le Groupe BNP Paribas. De plus, le Groupe BNP Paribas est exposé à des risques propres s'agissant des pays non-membres de l'OCDE, et qui sont sujets à des incertitudes telles que l'instabilité politique, l'imprévisibilité législative et fiscale, l'expropriation ainsi que d'autres risques moins présents dans des économies plus développées.

Par ailleurs, le Groupe BNP Paribas est présent en Ukraine, pays envahi en février 2022 et zone de guerre depuis, au travers de sa filiale UkrSibbank dont il détient 60 % du capital au côté de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (40 %). Au 31 décembre 2021, le total de bilan d'UkrSibbank représentait environ 0,08 % de celui du Groupe BNP Paribas. Les fonds propres totaux de la filiale représentaient en part du Groupe BNP Paribas environ 0,15 % des fonds propres consolidés. Au 31 décembre 2021, le Groupe BNP Paribas réalisait moins de 0,5 % de son résultat courant avant impôt en Ukraine (voir section 8.6 *Informations sur les implantations et les activités relatives à l'exercice 2021* du chapitre 8 Informations générales). L'ensemble des expositions brutes bilan et hors bilan du Groupe BNP Paribas sur l'Ukraine (qui sont concentrées sur UkrSibbank) représentait moins de 0,09 % des expositions brutes du Groupe. Le contexte de guerre en Ukraine a profondément modifié les opérations encore conduites par les banques locales, qui sont depuis le 24 février 2022 centrées sur la fourniture de moyens de paiement et les services critiques pour l'économie dans le cadre de nouvelles réglementations mises en place par la banque centrale. Dans ce contexte, le Groupe BNP Paribas a estimé qu'au 31 mars 2022, il exerce une influence notable sur l'entité au sens des normes comptables en vigueur. En conséquence, en application des normes comptables en vigueur, le Groupe a enregistré au 31 mars 2022, une dépréciation de ses titres à hauteur de 90%, d'un montant net de -159 millions d'euros, ainsi qu'une perte de 274 millions d'euros liés au recyclage de la réserve de conversion.

Concernant la Russie, objet de sanctions économiques sévères imposées notamment par l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, les expositions brutes bilan et hors bilan sur ce pays représentaient moins de 0,07 % des expositions brutes du Groupe BNP Paribas. Le montant des expositions résiduelles nettes, à la fois en Russie et en Ukraine, est plus limité compte tenu de la manière dont la banque opère dans ces deux marchés et dont elle sécurise ses activités, avec des garanties et des collatéraux. En outre, différents clients ou contreparties du Groupe BNP Paribas, notamment des institutions financières et des corporates, ont des activités dans ces pays, des expositions aux emprunteurs de ces pays ou des fournisseurs importants dans ces pays et pourraient voir leur situation financière affaiblie par le conflit et ses conséquences, notamment en raison de la cessation de leurs activités en Ukraine et/ou en Russie ou de la réduction ou cessation (spontanée ou contrainte) de leur approvisionnement en provenance de ces pays. Le Groupe suit attentivement l'évolution de la situation en liaison avec les autorités concernées et en particulier les réactions de la communauté internationale en matière de sanctions économiques.

6. RISQUES LIÉS A LA RÉGLEMENTATION

6.1 Des mesures législatives et réglementaires adoptées ces dernières années, ainsi que des évolutions législatives et réglementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.

Des mesures législatives ou réglementaires sont entrées en vigueur ces dernières années notamment en France, en Europe et aux États-Unis, en vue d'introduire un certain nombre de changements, dont certains permanents, dans l'environnement financier. Ces mesures ont entraîné une mutation substantielle de l'environnement dans lequel le Groupe BNP Paribas et d'autres institutions financières évoluent.

- Parmi les mesures qui ont été adoptées figurent :
 - l'augmentation des ratios prudentiels de fonds propres, de solvabilité et de liquidité (en particulier pour les institutions financières d'importance systémique telles que le Groupe BNP Paribas) ainsi que la modification des règles de pondération du risque et des modalités de l'utilisation des modèles internes qui ont débouché ou pourraient déboucher sur une hausse des exigences en capital ;
 - des restrictions visant l'exercice par les banques commerciales de certaines activités considérées comme spéculatives qui sont interdites ou doivent être exercées au sein de filiales dédiées (en particulier les opérations pour compte propre) et sont soumises à des exigences prudentielles spécifiques et de financement autonome ;
 - l'interdiction ou des limitations de tarifs visant certains types de produits financiers ou d'activités ;

- le renforcement des régimes de prévention et de résolution des crises, notamment la Directive sur le Redressement et la Résolution des Banques du 15 mai 2014 (« DRRB ») telle que modifiée de temps à autre, qui renforce les pouvoirs de prévention et de résolution des crises bancaires afin notamment que les pertes soient supportées en priorité par les créanciers et actionnaires des banques et afin de limiter à un minimum les coûts supportés par les contribuables ;
- la mise en place, par la DRRB, de fonds nationaux de résolution ainsi que la création, par le Règlement du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014 (« le Règlement MRU »), tel que modifié de temps à autre, du Conseil de Résolution Unique (« CRU »), qui peut entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que le Groupe BNP Paribas et du Fonds de Résolution Unique (« FRU »), dont le financement par le Groupe BNP Paribas (à hauteur de sa contribution annuelle) peut être significatif ;
- la mise en place de systèmes nationaux de garantie des dépôts et un projet de système européen de garantie/assurance des dépôts qui couvrira progressivement tout ou partie des systèmes de garantie des dépôts nationaux participants ;
- le renforcement des exigences de contrôle interne et de transparence quant à certaines activités ;
- la mise en œuvre de tests de résistance réglementaires (y compris en matière climatique) qui pourrait conduire à l'application d'exigences supplémentaires en matière de capital réglementaire (voir partie *Tests de résistance – risque de marché* de la section 5.7 *Risque de marché* du Document d'enregistrement universel 2021) ;
- le renforcement des pouvoirs des autorités compétentes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le renforcement des exigences en matière de règles de gouvernance et de bonne conduite et la limitation et l'imposition accrue des rémunérations de certains salariés au-delà de certains niveaux ;
- l'introduction de nouvelles règles pour améliorer la transparence, l'efficacité et l'intégrité des marchés financiers et notamment la régulation des transactions à haute fréquence, le renforcement des règles en matière d'abus de marché, la régulation plus stricte de certains types de produits financiers, telle que l'obligation de déclarer les produits dérivés et opérations de financement sur titres ou encore l'obligation soit de procéder à la compensation des opérations sur produits dérivés négociés de gré à gré, soit de limiter les risques y afférents (y compris à travers la constitution de garanties pour les produits dérivés non compensés par une contrepartie centrale) ;
- la taxation des transactions financières ;
- le renforcement des exigences en matière de protection des données personnelles et cybersécurité ;
- le renforcement des exigences de divulgation d'informations, y compris à travers l'introduction de nouvelles exigences de publication d'informations sur (i) la manière dont les groupes bancaires fournissant des services de gestion de portefeuille comme le Groupe BNP Paribas intègrent les risques ou les incidences négatives en matière de durabilité, les objectifs d'investissement durable ou la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement, et (ii) la manière et la mesure dans laquelle les groupes bancaires financent ou développent eux-mêmes des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie européenne ;
- l'introduction de nouvelles exigences relatives à la prise en compte des risques climatiques dans les systèmes de mesure et de gestion des risques des groupes bancaires, y compris à travers la publication de propositions à l'attention des banques en matière de gestion et de publication des risques climatiques ; et
- le renforcement des pouvoirs des autorités de supervision, tel que l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR »), et la création de nouvelles autorités, notamment l'adoption en octobre 2013 du Mécanisme de Surveillance Unique (« MSU ») en application duquel le Groupe BNP Paribas est sous la supervision directe de la BCE.

Ces mesures peuvent avoir un impact défavorable significatif. À titre d'exemple, la mise en place de la contribution au Fonds de Résolution Unique s'est traduite par une charge supplémentaire très significative pour le Groupe BNP Paribas (contribution au Fonds de Résolution Unique de 967 millions d'euros en 2021).

Les mesures relatives au secteur bancaire pourraient être à nouveau modifiées, étendues ou renforcées. En outre, des mesures supplémentaires pourraient être adoptées dans d'autres domaines. Il est impossible de prévoir avec précision quelles mesures supplémentaires seront adoptées ou de déterminer quel en sera le contenu exact et, compte tenu de la complexité des sujets et de l'incertitude les entourant, de déterminer leur impact sur le Groupe BNP Paribas. L'effet de ces mesures, qu'elles soient déjà adoptées ou qu'elles soient adoptées ultérieurement, a été et pourrait continuer à être de nature, entre autres, à réduire la capacité du Groupe BNP Paribas à allouer et affecter ses ressources de capital et de financement, limiter sa capacité à diversifier les risques, réduire la disponibilité de certaines ressources de financement et de liquidité, augmenter le coût du financement, augmenter les coûts de mise en conformité de ses activités, augmenter le coût ou réduire la demande des produits et services offerts par le Groupe BNP Paribas, imposer au Groupe BNP Paribas de procéder à des réorganisations internes, des changements structurels ou à des cessions, affecter la capacité du Groupe BNP Paribas à exercer certaines activités, telles qu'actuellement exercées, ou à attirer ou à retenir des talents et, plus généralement, affecter sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. À titre d'exemple récent, la Commission européenne a présenté, le 27 octobre 2021 un paquet législatif visant à finaliser la mise en œuvre au sein de l'Union européenne de l'accord de Bâle 3 adopté par le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS) le 7 décembre 2017. Ce paquet législatif sera ensuite examiné par le Parlement européen et le Conseil en vue d'un accord sur un texte final. Dans l'analyse d'impact accompagnant le paquet législatif, la Commission européenne a estimé, sur la base d'une étude d'impact de l'Autorité bancaire européenne datant de décembre 2020 et d'estimations supplémentaires de la Commission européenne pour certains ajustements spécifiques à l'UE, que la mise en œuvre des normes définitives de Bâle 3 pourrait entraîner une augmentation moyenne des exigences minimales totales de fonds propres comprise entre

6,4 % et 8,4 %, après une mise en œuvre complète de la réforme. Sur la base de l'analyse d'impact actualisée de l'Autorité bancaire européenne tenant compte de l'effet combiné de la réforme et des conséquences potentielles de la crise sanitaire, la Commission européenne a décidé d'appliquer les nouvelles exigences de fonds propres aux banques européennes à compter du 1^{er} janvier 2025, avec une période d'introduction progressive au cours de laquelle les exigences seront augmentées graduellement jusqu'en 2030 (et 2032 pour certaines exigences). Sur cette base, le Groupe a communiqué une augmentation potentielle de 8 % de ses risques pondérés à la date de première application annoncée au 1^{er} janvier 2025, ce qui implique une augmentation potentielle de 8 % des exigences minimales totales de fonds propres, liée à la finalisation de Bâle 3 (plein). Cette estimation pourrait être ajustée en fonction de l'évolution du projet de texte, de l'évolution du Groupe et du contexte macroéconomique.

Le Groupe BNP Paribas est en outre soumis à une réglementation importante et fluctuante dans les juridictions où elle exerce ses activités. Le Groupe BNP Paribas est exposé à des changements législatifs ou réglementaires dans l'ensemble des pays dans lesquels il exerce ses activités, concernant, entre autres : les politiques monétaires, de liquidité et de taux d'intérêt et autres politiques des banques centrales et des autorités de régulation ; l'évolution générale des politiques gouvernementales ou réglementaires susceptibles d'influer sensiblement sur les décisions des investisseurs en particulier sur les marchés où le Groupe BNP Paribas est présent ; l'évolution générale des exigences réglementaires applicables au secteur financier, notamment des règles prudentielles en matière de gouvernance, de rémunérations, d'adéquation des fonds propres et de liquidité, de restrictions des activités considérées comme spéculatives, et des cadres de redressement et de résolution ; l'évolution générale des réglementations applicables aux valeurs mobilières, ainsi que les règles relatives à l'information financière, à la divulgation d'informations et aux abus de marché ; les changements dans les réglementations de certains types de transactions et d'investissements, tels que les instruments dérivés et opérations de financement sur titres et les fonds monétaires ; les changements dans les réglementations des infrastructures de marché, telles que les plateformes de négociation, les contreparties centrales, les dépositaires centraux et les systèmes de règlement-livraison de titres ; l'évolution de la réglementation des services de paiement, du financement participatif (crowdfunding) et des fintechs ; l'évolution de la réglementation de protection des données et de cybersécurité ; l'évolution de la législation fiscale ou des modalités de sa mise en œuvre ; l'évolution des normes comptables ; l'évolution des règles et procédures relatives au contrôle interne, à la gestion des risques et à la conformité ; et l'expropriation, la nationalisation, le contrôle des prix, le contrôle des changes, la confiscation d'actifs et l'évolution de la législation relative aux investissements étrangers.

Ces changements, dont l'ampleur et la portée sont largement imprévisibles pourraient avoir des conséquences significatives pour le Groupe BNP Paribas, et avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. Certaines réformes ne visant pas spécifiquement des institutions financières, telles que les mesures relatives au secteur des fonds d'investissement ou celles promouvant l'innovation technologique telles que l'ouverture de l'accès aux données (« open data »), pourraient faciliter l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur des services financiers ou affecter le modèle économique du Groupe BNP Paribas, sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

Enfin, les ajustements réglementaires temporairement mis en place par les autorités nationales et européennes dans le contexte de la crise sanitaire sont arrivés ou devraient arriver progressivement à terme, sans qu'il soit possible de déterminer précisément leur évolution (voir section 7.1 *Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe*).

6.2 En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de non-conformité, c'est-à-dire à l'incapacité à respecter intégralement la législation, la réglementation, les codes de bonne conduite, les normes professionnelles ou les recommandations applicables au secteur financier. L'adoption par différents pays d'exigences légales ou réglementaires, multiples et parfois divergentes et contradictoires, exacerbe ce risque. Outre le préjudice porté à sa réputation et l'éventuel déclenchement d'actions civiles (y compris les actions de Groupe), le non-respect de ces textes exposerait le Groupe BNP Paribas à des contentieux et des amendes et frais significatifs (y compris des amendes et des frais qui excéderaient les montants provisionnés), à des avertissements des autorités, à des suspensions d'activité, voire dans des cas extrêmes, au retrait de l'agrément par les autorités. Ce risque est encore renforcé par l'accroissement constant du niveau de contrôle des institutions financières par les autorités compétentes ainsi que par les augmentations conséquentes des montants des amendes et peines applicables. En outre, les contentieux privés à l'encontre d'institutions financières ont augmenté de manière substantielle ces dernières années. Par conséquent, le Groupe BNP Paribas est exposé à un risque juridique significatif dans la conduite de ses opérations et le nombre de demandes de dommages-intérêts ainsi que les montants réclamés en cas de litiges, de procédures d'autorités de régulation ou autres contentieux menés contre des établissements financiers ont augmenté de façon importante ces dernières années et pourraient continuer à s'accroître. Dans ce contexte, le Groupe BNP Paribas peut constituer des provisions comme indiqué dans la note 4.m des états financiers *Provisions pour risques et charges*.

À cet égard, le 30 juin 2014, le Groupe BNP Paribas a conclu une série d'accords avec – et a été soumis à des décisions prises par – des agences gouvernementales fédérales américaines et de l'État de New York ainsi que différentes autorités de supervision et ce, afin de mettre un terme aux enquêtes menées pour avoir enfreint des lois et réglementations des États-Unis relatives à des sanctions économiques. Les amendes et pénalités imposées au Groupe BNP Paribas dans le cadre de ce règlement global incluaient notamment le paiement d'une amende s'élevant au total à 8,97 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros) et la reconnaissance de responsabilité (*guilty plea*) de BNP Paribas SA, la société mère du Groupe BNP Paribas, pour avoir enfreint la

loi pénale fédérale et la loi pénale de l'État de New York. À la suite de ces accords, le Groupe BNP Paribas continue de faire l'objet d'un contrôle accru par les autorités de tutelle (y compris par le biais de la présence au sein du Groupe BNP Paribas d'un consultant indépendant), qui surveillent le respect par le Groupe BNP Paribas des mesures correctives décidées en accord avec elles.

Le Groupe BNP Paribas est actuellement impliqué dans plusieurs contentieux et enquêtes comme résumé dans la note 7.b « *Procédures judiciaires et d'arbitrage* » de ses états financiers consolidés à la date du, et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le Groupe BNP Paribas pourrait à nouveau être impliqué dans de telles procédures à n'importe quel moment. Aucune garantie ne peut être donnée qu'une décision défavorable dans un ou plusieurs contentieux ou une ou plusieurs enquêtes n'aura pas un effet défavorable significatif sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas quelle que soit la période concernée.

6.3 Le Groupe BNP Paribas pourrait connaître une évolution défavorable menant à sa résolution : les détenteurs de titres BNP Paribas pourraient subir des pertes si BNP Paribas devait faire l'objet d'une procédure de résolution.

La DRRB, le Règlement MRU et l'Ordonnance du 20 août 2015, tels que modifiés de temps à autre, confèrent à l'ACPR ou au CRU le pouvoir d'entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que le Groupe BNP Paribas, avec pour objectif d'assurer la continuité des fonctions critiques, d'éviter les risques de contagion, de recapitaliser ou de restaurer la viabilité de l'établissement. Ces pouvoirs doivent être mis en œuvre de manière que les pertes, sous réserve de certaines exceptions, soient supportées en priorité par les actionnaires, puis par les porteurs d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations subordonnées), puis par les porteurs d'obligations senior non préférées et enfin par les porteurs d'obligations senior préférées conformément à l'ordre de priorité de leurs créances dans le cadre des procédures normales d'insolvabilité. À titre d'information, la composition des financements *wholesale* moyen long terme du Groupe BNP Paribas au 31 décembre 2021 était la suivante : dette hybride Tier 1 pour 10 milliards d'euros, dette subordonnée Tier 2 pour 23 milliards d'euros, dette senior non sécurisée non préférée pour 70 milliards d'euros, dette senior non sécurisée préférée pour 69 milliards d'euros et dette senior sécurisée pour 17 milliards d'euros.

Les autorités de résolution disposent également de pouvoirs étendus pour mettre en œuvre les outils de résolution à l'égard des institutions et des groupes soumis à une procédure de résolution, ce qui peut notamment inclure la cession totale ou partielle des activités de l'établissement à un tiers ou à un établissement relais, la séparation des actifs de cet établissement, la substitution de l'institution en qualité de débiteur au titre d'instruments de dette, la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveaux titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de dette, la modification des conditions des instruments de dette (y compris la modification de l'échéance et/ou du montant des intérêts payables et/ou la suspension temporaire des paiements), la suspension de la cotation et de l'admission à la négociation d'instruments financiers, la révocation des dirigeants ou la nomination d'un administrateur spécial.

Certains pouvoirs, en ce compris la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveaux titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations subordonnées), peuvent également être employés comme mesures préventives en dehors de toute procédure de résolution et/ou en vertu de la réglementation des aides d'États de la Commission européenne si l'institution nécessite un soutien public exceptionnel.

La mise en œuvre de ces moyens et pouvoirs à l'égard du Groupe BNP Paribas pourrait donner lieu à des changements structurels significatifs du Groupe BNP Paribas (notamment des ventes d'actifs ou d'activités ou de la création d'établissements relais) et à une dépréciation totale ou partielle, une modification ou une variation des droits des actionnaires ou des créanciers. L'exercice de ces pouvoirs pourrait également, après le transfert de tout ou partie des activités ou la séparation des actifs du Groupe BNP Paribas, laisser les porteurs d'obligations (même en l'absence de toute dépréciation ou conversion) dans une situation de créanciers d'un établissement dont les activités ou les actifs restants seraient insuffisants pour honorer les créances détenues par tout ou partie de ses créanciers.

7. RISQUES LIÉS À L'ÉVOLUTION DU GROUPE BNP PARIBAS DANS SON ENVIRONNEMENT

7.1 Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.

Le développement d'une pandémie mondiale liée à une nouvelle souche du coronavirus (Covid-19) a fortement perturbé les économies et les marchés financiers à l'échelle mondiale depuis 2020. Les mesures de confinement et autres restrictions introduites ont entraîné dans un premier temps une contraction des économies de nombreuses régions, une réduction des échanges, une diminution des capacités de production, un resserrement des prévisions de croissance et une perturbation des chaînes logistiques. Dans un second temps, le développement des campagnes de vaccination et l'adaptation des agents économiques ont permis l'adaptation progressive de ces mesures et restrictions qui s'est accompagnée d'une reprise de l'activité économique. En conséquence, les prévisions des différentes institutions convergent vers une reprise très nette de l'économie. Ainsi, d'après les estimations et projections du FMI publiées en janvier 2022, la croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à 5,9 % en 2021 et à 4,4 % en 2022.

Néanmoins, des incertitudes demeurent quant à l'ampleur et la pérennité de la reprise, tant pour des raisons d'ordre sanitaire (apparition de nouvelles souches du virus) qu'économique, qui pourraient conduire à douter de la pérennité de la reprise. À ce titre, pour l'année 2022, les projections ont été révisées à la baisse tant pour les pays émergents et les pays en développement que pour les pays avancés, par rapport aux projections du FMI publiées en octobre 2021.

À date, des points de tension affectent les trajectoires de reprise de l'activité économique. Les chaînes de logistique internationales, fortement mises sous tension par les restrictions de circulation mises en place, demeurent très perturbées, avec pour conséquence des pénuries affectant certains biens de consommation (par exemple, pénurie des semi-conducteurs affectant les retards de production de téléphonie ou encore d'automobiles) ou des tensions sur les approvisionnements en matières premières d'hydrocarbures ou le marché de l'emploi, affectant les prix de façon spécifique (hausse du prix des matières premières) ou plus globale (inflation).

Par ailleurs, si divers gouvernements et banques centrales ont mis en place et complété des mesures pour soutenir l'économie et sa relance afin d'atténuer les conséquences économiques et de marché négatives de la pandémie, rien ne permet toutefois de garantir que de telles mesures suffiront à compenser durablement les effets négatifs de la pandémie sur l'économie régionale ou mondiale, à pleinement compenser ou à atténuer les récessions régionales ou mondiales qui se sont produites ou qui pourraient intervenir ou à prévenir des perturbations possibles des marchés financiers, pleinement et durablement. Les modalités de retrait des mesures de soutien public pourraient aussi avoir des conséquences défavorables sur l'évolution de l'activité économique et la solidité financière des agents économiques. Globalement, cette crise a affecté et pourrait continuer d'affecter les économies des principaux pays où opère le Groupe BNP Paribas, notamment ses marchés domestiques (France, Italie, Belgique et Luxembourg), qui représentaient collectivement 57 % des expositions brutes de crédit du Groupe au 31 décembre 2021. Les résultats et la situation financière du Groupe ont été et pourraient continuer d'être affectés de manière défavorable par les effets de la crise liée à la pandémie et aux perturbations induites sur l'activité économique dans ses principaux marchés. En particulier, la crise sanitaire a eu notamment en 2020 un impact majeur sur le coût du risque du Groupe, reflétant des anticipations macroéconomiques basées sur plusieurs scénarios, conformément au cadre existant avant la crise sanitaire. En application de ce cadre, les scénarios macroéconomiques et en particulier les hypothèses et les prévisions du PIB sont un élément clé du calcul du coût du risque, et la crise sanitaire a conduit, entre autres, à une dégradation des hypothèses de projections du PIB pour bon nombre des marchés du Groupe. Le calcul du coût du risque intègre également les spécificités de la dynamique suite à la crise sanitaire de 2020, ainsi que sur ses évolutions anticipées pour les années futures, sur le risque de crédit et de contrepartie et notamment l'impact des mesures de confinement sur l'activité économique et les effets des mesures de soutien du gouvernement et des décisions des autorités. Ces éléments ont contribué à l'augmentation substantielle du coût du risque du Groupe au cours de l'exercice 2020 (66 points de base).

L'exercice 2021 est marqué par une amélioration avec une progression des revenus de 4,4 % à 46 235 milliards d'euros et une hausse du Résultat Net part du Groupe tirées par la progression des revenus de Domestic Markets (+ 5,2 % par rapport à 2020) avec le rebond de l'économie et la résilience des revenus de CIB (+ 3,4 % par rapport à 2020) mais aussi la baisse du coût du risque (-48,8 % par rapport à 2020) en lien avec notamment l'amélioration des prévisions économiques. Les revenus des métiers d'International Financial Services restent néanmoins affectés par les impacts de la crise sanitaire (- 1,2 % par rapport à 2020).

Cependant, l'évolution de la crise sanitaire actuelle et des conditions de marché présente des caractéristiques susceptibles d'accroître la probabilité et l'ampleur de divers risques existants auxquels le Groupe est confronté, tels que : i) la pression sur les revenus due notamment a) à une prolongation de l'environnement de taux bas et b) à une baisse des revenus des commissions et frais ; ii) une nouvelle dégradation des risques liés à un ralentissement de l'économie, du fait de pressions inflationnistes (prix de l'énergie, tensions sur le marché du travail) ou de la perturbation des chaînes d'approvisionnement ou du retrait des mesures de soutien public ; iii) le risque de perturbation des marchés financiers en cas d'évolutions mal anticipées des politiques monétaires et iv) des actifs pondérés plus élevés en raison de la détérioration des paramètres de risque, affectant ainsi la situation de capital du Groupe.

Les résultats et la situation financière du Groupe pourraient également être affectés négativement par des tendances défavorables sur les marchés financiers dans la mesure où la pandémie a conduit initialement à des conditions de marché extrêmes (pics de volatilité, forte baisse des marchés actions, tensions sur les spreads, marchés d'actifs spécifiques en suspens...). Les incertitudes sur l'ampleur et la pérennité de la reprise économique, l'allègement ou le renforcement des mesures mises en place par les autorités publiques ou les points de tension liées aux chaînes logistiques et aux approvisionnements en matières premières ont pu et pourraient générer des conditions de marchés défavorables. Ainsi, des conditions de marché défavorables ont eu et pourraient de nouveau avoir un impact négatif sur les activités de marché du Groupe, qui ont représenté 14,8 % de ses revenus consolidés en 2021, entraînant des pertes de trading ou autres pertes liées au marché comme cela a été le cas en 2020 à la suite des restrictions sur les ventes à découvert ou la distribution de dividendes (notamment 184 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2020 au titre des restrictions des autorités européennes pour les dividendes 2019). De plus, certains portefeuilles d'investissement (par exemple, dans les filiales d'assurance du Groupe) sont comptabilisés en valeur de marché et ont été impactés par la dégradation des conditions de marché, notamment au second trimestre 2020, et pourraient continuer à l'être à l'avenir.

La mesure dans laquelle les conséquences économiques à court, moyen et long termes de la pandémie continueront d'affecter les résultats et la situation financière du Groupe dépendra en effet en grande partie i) de l'intensité et de la durée des restrictions mises en place et de leur réintroduction périodique, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ii) du moment et de l'ampleur du retour aux modes de vie, aux opérations commerciales et aux interactions économiques pré-pandémiques, iii) des effets des mesures prises jusqu'à présent, des mesures futures qui pourraient être prises par les gouvernements et les banques centrales pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie ou des modalités de levée de ces mesures et iv) de la durée et de l'ampleur de la trajectoire à venir de la pandémie, y compris la perspective de

nouvelles vagues ou l'apparition de nouvelles souches du virus et, en conséquence, d'un rétablissement ou d'un renforcement des mesures de confinement ou d'autres restrictions, telles qu'en matière de voyages, dans les différents marchés où le Groupe exerce ses activités, ainsi que la vitesse du déploiement et les modalités des programmes de vaccination. En outre, bien que les mesures prises par les autorités nationales et européennes (notamment, banques centrales et gouvernements) en réponse à la pandémie aient jusqu'à présent et pourraient continuer d'aider à atténuer ses conséquences économiques et commerciales défavorables, les autorités ont également émis et peuvent encore émettre des restrictions ou des recommandations supplémentaires concernant les mesures prises par les banques. En particulier, elles ont limité en 2020 et en 2021 la flexibilité des banques dans la gestion de leur activité et en matière de distribution de dividendes, d'allocation de capital et de politique de rémunération.

L'environnement inédit généré par la crise du Covid-19 ne permet pas encore d'effacer toutes les incertitudes soulevées, tant sanitaires que sociales et économiques. Les conséquences sur le Groupe dépendront donc de la durée des impacts liés à cette crise, des mesures prises par les gouvernements et les banques centrales et de la faculté de la société à se relever, ce qui rend difficilement prévisible d'évaluer l'étendue des conséquences sur le Groupe BNP Paribas.

7.2 Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

Le Groupe BNP Paribas a annoncé, lors de l'annonce de ses résultats annuels le 8 février 2022, un plan stratégique pour la période 2022-2025 qui comporte différents objectifs financiers et opérationnels, à périmètre constant, ainsi que l'impact attendu du redéploiement du produit de la vente de BancWest, après neutralisation de l'effet dilution de la cession sur le résultat du Groupe. Les résultats réalisés du Groupe BNP Paribas sont susceptibles de différer significativement de ces tendances pour diverses raisons, y compris en cas de réalisation d'un ou de plusieurs des facteurs de risque décrits dans la présente section, en particulier du fait des conséquences de la crise sanitaire qui ont eu et pourraient continuer d'avoir des répercussions majeures sur les perspectives économiques et de générer des chocs majeurs sur les marchés financiers. Si le Groupe BNP Paribas n'évolue pas en ligne avec ces tendances, sa situation financière et la valeur de ses instruments financiers pourraient en être affectées, de même que ses coûts de financement.

De plus, le Groupe mène une politique ambitieuse de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et s'engage pour avoir un impact positif sur la société avec des réalisations concrètes. En 2021, BNP Paribas a renforcé son engagement en faveur d'une économie durable et de l'accélération des stratégies de décarbonation, avec la signature de la Net Zero Banking Alliance, de la Net Zero Asset Owner Alliance et de la Net Zero Asset Manager initiative. Le Groupe prend ainsi des positions fortes, en étant membre fondateur des Principes pour une Banque Responsable de l'ONU, qui l'engage à aligner sa stratégie sur l'Accord de Paris et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, il a pour objectif de mobiliser 350 milliards d'euros à travers les activités de crédits et d'émissions obligataires durables liées aux sujets environnementaux et sociaux (crédits aux entreprises, institutionnels et particuliers liés aux sujets environnementaux et sociaux et émissions obligataires durables annuelles) et 300 milliards d'euros d'investissements responsables et durables gérés en 2025 (Fonds ouverts de BNP Paribas Asset Management distribués en Europe, classés Article 8 et 9 au sens de la réglementation SFDR). Si le Groupe ne parvenait pas à atteindre ces objectifs, qui dépendent en partie d'éléments en dehors de son contrôle, sa réputation pourrait être affectée.

7.3 Le Groupe BNP Paribas pourrait connaître des difficultés relatives à l'intégration des activités issues des opérations d'acquisition ou de rapprochement et pourrait ne pas réaliser les bénéfices attendus de ces opérations.

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des opérations d'acquisition de sociétés ou de rapprochement d'activités. Pour rappel, les dernières opérations significatives du Groupe BNP Paribas ont été l'intégration de la plateforme Prime Services et Electronic Equities de Deutsche Bank en 2019, l'acquisition de 100 % d'Exane, détenue jusque-là à 50 % par BNP Paribas, finalisée le 13 juillet 2021 et l'acquisition de 100 % de Floa, filiale de Casino et de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (via la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM) et l'un des leaders français des paiements innovants, finalisée le 1^{er} février 2022. Les intégrations opérationnelles d'activités ont impliqué, en 2021, 164 millions d'euros de coûts de restructuration. Une intégration réussie ainsi que la réalisation de synergies nécessitent, entre autres, une coordination satisfaisante des efforts du développement de l'activité et du marketing, le maintien du personnel de direction clé, des politiques d'embauche et de formation efficaces ainsi que l'adaptation des systèmes d'information et des systèmes informatiques. Toute difficulté rencontrée au cours du processus de regroupement des activités est susceptible d'engendrer une augmentation des coûts d'intégration ainsi que des économies ou bénéfices plus faibles qu'anticipé. De ce fait, il ne peut y avoir de garantie quant à l'étendue des synergies réalisées ni quant à leur date de réalisation. De plus, le processus d'intégration des activités opérationnelles existantes du Groupe BNP Paribas avec les activités opérationnelles acquises pourrait perturber les activités d'une ou plusieurs de ses branches et détourner l'attention de la Direction sur d'autres aspects des activités opérationnelles du Groupe BNP Paribas, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, dans certains cas, des litiges relatifs aux opérations de croissance externe pourraient avoir un impact défavorable sur les processus d'intégration ou avoir d'autres conséquences défavorables, notamment sur le plan financier.

Bien que le Groupe BNP Paribas procède généralement à une analyse approfondie des sociétés qu'elle envisage d'acquérir, il n'est souvent pas possible de conduire un examen exhaustif de celles-ci. Dans l'hypothèse où le Groupe BNP Paribas n'aurait pas pu mener un exercice de due diligence approfondi préalablement à une acquisition, il pourrait acquérir des actifs douteux ou problématiques, ou des activités qui pourraient ne pas être rentables ou présenter certains risques potentiels qui ne se matérialisent qu'après l'acquisition. L'acquisition d'une activité non rentable ou d'une activité

présentant des risques matérialisés peut présenter un impact négatif important sur la rentabilité globale du Groupe BNP Paribas et augmenter son passif.

7.4 L'environnement du Groupe BNP Paribas pourrait évoluer du fait d'une intensification de la concurrence, par des acteurs bancaires et non bancaires, ce qui pourrait peser sur les revenus et la rentabilité du Groupe.

Le Groupe BNP Paribas est confronté à une vive concurrence, que ce soit en France ou dans d'autres parties du monde où il est présent, notamment l'Europe et les États-Unis, et cette concurrence pourrait s'intensifier du fait du mouvement de concentration dans le secteur des services financiers, du fait de l'entrée de nouveaux acteurs dans le domaine des services de paiements et de financement ou du développement des plateformes de financement participatif (*crowdfunding*) ainsi que de l'évolution permanente des habitudes de consommation en matière bancaire. À titre d'illustration, le Groupe BNP Paribas a engagé des initiatives dans ce domaine avec le lancement de Hello bank! ou l'acquisition de Nickel ou celle encore de Floa mais de nouveaux concurrents, soumis à une réglementation plus souple ou à des exigences moins fortes en matière de ratios prudentiels (fonds de dette, shadow banks) ou bénéficiant d'économies d'échelle, de synergies de données, d'innovations technologiques (opérateurs internet et mobiles, plateformes numériques, fintechs) ou d'un libre accès aux données financières des clients pourraient être plus compétitifs en proposant des prix plus bas et des services plus innovants répondant aux besoins nouveaux des consommateurs. Des technologies nouvelles, facilitant ou transformant les processus de transactions et les systèmes de paiement, telles que par exemple les technologies *blockchain* et les services qui y sont liés, ou susceptibles d'impacter significativement les mécanismes fondamentaux du système bancaire actuel, telles que par exemple les monnaies digitales des banques centrales, se sont développées ces dernières années ou pourraient connaître un essor dans un avenir proche. S'il est difficile de prévoir les effets de ces évolutions ainsi que la réglementation qui leur est applicable, l'usage de telles technologies pourrait néanmoins réduire les parts de marché des banques, et notamment du Groupe BNP Paribas, capter des investissements qui auraient pu être réalisés dans des technologies utilisées par des institutions financières plus établies, comme le Groupe BNP Paribas ou, plus largement, faire émerger un système monétaire différent dans lequel l'intérêt de recourir aux institutions financières établies, telles que le Groupe BNP Paribas, serait affecté. Si de telles évolutions continuaient à prendre de l'ampleur, en particulier grâce au soutien des gouvernements et des banques centrales, si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à préserver sa compétitivité en France ou sur ses autres grands marchés en proposant une palette de produits et de services plus innovante, attractive et rentable que celle offerte par les concurrents actuels ou les nouveaux entrants ou si certaines de ces activités venaient à être exercées par d'autres institutions que les banques, il pourrait perdre des parts de marché dans certains métiers importants, ou subir des pertes dans toutes ou certaines de ses activités. Il est également possible que l'application d'exigences renforcées (notamment en matière de capital réglementaire et de limitations d'activité) aux établissements financiers de taille significative ou d'importance systémique, auxquelles les nouveaux acteurs peuvent ne pas être soumis, engendre des distorsions de concurrence préjudiciables aux intérêts des plus grandes institutions du secteur privé, telles que le Groupe BNP Paribas.

7.5 Le Groupe BNP Paribas pourrait voir son activité perturbée et connaître des pertes en raison des risques liés au changement climatique tels que des risques de transition, des risques physiques ou des risques de responsabilité.

Le Groupe BNP Paribas est exposé aux risques liés au changement climatique, directement sur ses propres opérations ou indirectement via ses activités de financement et d'investissement. Il existe deux principaux types de risques liés au changement climatique : (i) les risques de transition, qui résultent d'une modification du comportement des agents économiques et financiers en réponse à la mise en place de politiques énergétiques ou de changements technologiques ; (ii) les risques physiques, conséquence de l'impact direct du changement climatique sur les personnes et les biens via des épisodes météorologiques extrêmes ou bien des risques de long terme tels que la montée des eaux ou l'augmentation des températures. De plus, des risques de responsabilité peuvent découler de ces deux catégories de risque. Ils correspondent aux dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique. BNP Paribas intègre progressivement l'évaluation de ces risques dans son dispositif de gestion des risques. Le Groupe suit ces risques dans le cadre de la conduite de son activité, dans celle de ses contreparties ou dans ses investissements pour compte propre ou pour compte de tiers. À ce titre, les politiques spécifiques de crédit et la Politique Générale de Crédit ont été enrichies depuis 2012 et 2014 respectivement avec l'ajout de clauses relatives à la responsabilité sociale et environnementale. De plus, des politiques sectorielles et d'exclusion de financement de certains secteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ont aussi été mises en place. Ainsi dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le Groupe BNP Paribas a pris en 2019 de nouveaux engagements afin de réduire à zéro son exposition au charbon thermique à horizon 2030 dans les pays de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde. Le Groupe prend ainsi des positions fortes, en étant membre fondateur des Principes pour une Banque Responsable de l'ONU, qui l'engage à aligner sa stratégie sur l'Accord de Paris et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, il a pour objectif de mobiliser 350 milliards d'euros à travers les activités de crédits et d'émissions obligataires durables liées aux sujets environnementaux et sociaux (crédits aux entreprises, institutionnels et particuliers liés aux sujets environnementaux et sociaux et émissions obligataires durables annuelles) et 300 milliards d'euros d'investissements responsables et durables gérés en 2025 (Fonds ouverts de BNP Paribas Asset Management distribués en Europe, classés Article 8 et 9 au sens de la réglementation SFDR). Fin 2015, BNP Paribas avait déjà significativement renforcé ses critères de financement et d'investissement dans le secteur du charbon et en 2017, il fut le premier établissement bancaire à avoir annoncé la cessation de ses activités de financement aux entreprises qui tirent l'essentiel de leurs revenus des hydrocarbures non conventionnels, des mesures qui restent à ce jour parmi les plus avancées du secteur. Ces décisions se reflètent également dans le mix énergétique que le Groupe BNP Paribas finance. Le Groupe BNP Paribas accompagne par ailleurs ses clients, particuliers ou entreprises, dans leur transition vers une

économie bas-carbone. Le Groupe BNP Paribas vise également à réduire son empreinte environnementale liée à son propre fonctionnement. En dépit des actions menées par le Groupe BNP Paribas pour suivre les risques et lutter contre le changement climatique, les risques physiques, de transition ou de responsabilité liés à celui-ci pourraient perturber l'activité ou conduire à des pertes.

7.6 L'évolution de certaines participations dans les établissements de crédit ou financiers pourrait peser sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

Certaines catégories d'actifs peuvent être assorties d'une pondération de risque élevée de 250 %. Ils incluent : les établissements de crédit ou financiers consolidés par mise en équivalence dans le périmètre prudentiel, à l'exception des entités d'assurance ; les participations financières significatives, dans les établissements de crédit ou financiers détenus à plus de 10 % ; les actifs d'impôts différés dépendant de bénéfices futurs et résultants de différences temporelles.

Au 31 décembre 2021, les actifs pondérés assortis d'une pondération de risque élevée de 250 % s'élèvent à 18 milliards d'euros, soit 2 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas. Si le Groupe BNP Paribas augmente le montant des actifs assortis d'une pondération de risque élevé (soit en augmentant la proportion de ces actifs assortis d'une pondération de risque élevé dans son portefeuille global d'actifs, soit en raison d'une augmentation de la pondération réglementaire des risques applicable à ces actifs), ses ratios d'adéquation des fonds propres pourraient être abaissés.

3. GOUVERNANCE

Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif de BNP Paribas était composé au 8 février 2022 des membres suivants :

- **Jean-Laurent Bonnafé**, Administrateur Directeur Général ;
- **Yann Gérardin**, Directeur Général délégué, en charge du pôle Corporate & Institutional Banking ;
- **Thierry Laborde**, Directeur Général délégué, en charge du pôle Commercial, Personal Banking & Services ;
- **Renaud Dumora**, Directeur Général adjoint, en charge du pôle Investment & Protection Services ;
- **Laurent David**, Directeur Général adjoint, Chief Operating Officer ;
- **Marguerite Bérard**, Directrice de la Banque Commerciale en France ;
- **Stefaan Decraene**, Responsable International Retail Banking ;
- **Charlotte Dennery**, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Personal Finance ;
- **Elena Goitini**, Administratrice déléguée de BNL ;
- **Max Jadot**, Administrateur Directeur Général et Président du Comité de Direction de BNP Paribas Fortis ;
- **Yannick Jung**, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Banking EMEA ;
- **Pauline Leclerc-Glorieux**, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Cardif ;
- **Olivier Osty**, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Markets ;
- **Bernard Gavvani**, Directeur des Systèmes d'Information ;
- **Nathalie Hartmann**, Directrice de la Conformité ;
- **Lars Machenil**, Directeur Financier ;
- **Sofia Merlo**, Directrice des Ressources Humaines ;
- **Frank Roncey**, Directeur des risques ;
- **Antoine Sire**, Directeur de l'Engagement d'entreprise.

Depuis novembre 2007, le Comité Exécutif de BNP Paribas est doté d'un Secrétariat permanent.

4. INFORMATIONS GÉNÉRALES

4.1 Accessibilité de l'amendement au Document d'enregistrement universel au public

Ce document est disponible sur le site internet www.invest.bnpparibas.com ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

■ Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BNP Paribas peut, sans engagement, demander les documents :

- par courrier :
BNP Paribas – Finance & Stratégie
Relations Investisseurs et Information Financière
3, rue d'Antin – CAA01B1
75002 Paris
- par téléphone :
+33 (0)1 40 14 63 58

L'information règlementée est accessible sur le site : <https://invest.bnpparibas.com/information-reglementee>

4.2 Changement significatif

A l'exception des éléments mentionnés dans l'Amendement au Document d'enregistrement universel 2021, aucun changement significatif de la situation financière du Groupe n'est survenu depuis le 31 mars 2022, aucun changement significatif défavorable des perspectives de l'émetteur et aucun changement significatif de la situation financière ou de la performance financière du Groupe n'est survenu depuis la fin de la dernière période pour laquelle des états financiers vérifiés ont été publiés et en particulier depuis la signature du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires en date du 15 mars 2022.

A la connaissance de BNP Paribas, il n'y a pas eu d'événements récents qui soient significativement pertinents pour l'évaluation de la solvabilité de BNP Paribas depuis le 31 mars 2022.

4.3 Passifs éventuels : procédures judiciaires et d'arbitrage

BNP Paribas (la « Banque ») est partie en tant que défenderesse à plusieurs litiges, différends et procédures (y compris des enquêtes par des autorités judiciaires ou de supervision) dans un certain nombre de juridictions, découlant du cours normal de ses activités commerciales, y compris entre autres en lien avec ses activités en qualité de contrepartie, prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Les risques y afférents ont été évalués par la Banque et font l'objet, le cas échéant, de provisions présentées dans l'annexe 4.p « Provisions pour risques et charges » des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2021, une provision étant constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les principaux passifs éventuels représentatifs de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 31 mars 2022 sont quant à eux décrits ci-dessous. La Banque considère actuellement qu'aucune

de ces procédures n'est de nature à avoir un impact défavorable significatif sur sa situation financière ou sa rentabilité, néanmoins l'issue de procédures judiciaires ou administratives est par nature imprévisible.

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (United States Bankruptcy Court Southern District of New York). Ces recours, connus sous le nom de demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS en vertu du Code des faillites des États-Unis (U.S. Bankruptcy Code) et de la loi de l'État de New York à l'encontre de nombreuses institutions, et visent au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliards de dollars américain prétendument transférée aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations.

À la suite de certaines décisions du tribunal des faillites américain et du « U.S. District Court » entre 2016 et 2018, les actions du liquidateur de BLMIS ont été soit rejetées, soit considérablement limitées. Toutefois, ces décisions ont été soit infirmées, soit effectivement annulées par des décisions ultérieures de la Cour d'Appel des États-Unis pour le Deuxième Circuit rendues le 25 février 2019 et le 30 août 2021. Par conséquent, le liquidateur de BLMIS pourrait chercher à déposer à nouveau certaines demandes qui ont été précédemment rejetées. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

Une procédure judiciaire a été intentée en Belgique à la requête d'actionnaires minoritaires de l'ancien groupe Fortis contre la Société fédérale de Participations et d'Investissement, Ageas et BNP Paribas, demandant notamment la condamnation de BNP Paribas à des dommages et intérêts à titre de restitution par équivalent d'une partie des actions de BNP Paribas Fortis, qui lui ont été apportées en 2009, au motif que le transfert de ces actions serait nul. Le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles a décidé, le 29 avril 2016, de surseoir à statuer jusqu'à l'issue de la procédure pénale en cours en Belgique dans le dossier Fortis. Dans cette procédure pénale, le ministère public a demandé un non-lieu. Elle est aujourd'hui définitivement clôturée, la Chambre du conseil du Tribunal de première instance de Bruxelles ayant constaté la prescription des charges dans une ordonnance du 4 septembre 2020, devenue définitive. Certains actionnaires minoritaires poursuivent la procédure judiciaire contre BNP Paribas et la Société fédérale de Participations et d'Investissement devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, et BNP Paribas continue à se défendre avec vigueur contre les allégations de ces actionnaires.

Comme de nombreuses autres institutions financières dans les secteurs de la banque, de l'investissement, des fonds communs ou du courtage, la Banque a reçu ou est susceptible de recevoir des demandes d'information ou de faire l'objet d'enquêtes d'autorités de supervision, d'agences gouvernementales ou d'autorégulation. La Banque répond à ces requêtes, coopère avec les autorités et régulateurs en question et s'efforce de traiter et de remédier aux points soulevés.

Le 26 février 2020 le Tribunal correctionnel de Paris a jugé BNP Paribas Personal Finance coupable de pratique commerciale trompeuse et de recel de ce délit. BNP Paribas Personal Finance est condamnée à payer une amende de 187 500 euros et à verser un montant au titre des frais de défense ainsi que des dommages et intérêts en faveur des parties civiles. Le jugement est assorti de l'exécution provisoire sur les intérêts civils. BNP Paribas Personal Finance a interjeté appel de la décision le 6 mars 2020. Par ailleurs, une demande en référé de suspension de l'exécution provisoire a également été initiée, mais celle-ci a été déboutée par ordonnance du 25 septembre 2020. Les dommages-intérêts ont été versés par BNP Paribas Personal Finance aux parties civiles, sans préjudice de la procédure pendante devant la Cour d'appel de Paris et des procédures judiciaires civiles qui suivent leurs cours par ailleurs.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage (y compris toute procédure qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Banque.

4.4 Rémunération des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe au titre de l'exercice 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
1 - GOUVERNANCE	9
Comité Conformité Risques Finance Groupe	9
Le Comité des Rémunérations et Conseil d'Administration	10
Assemblée Générale des Actionnaires	11
Audit et Contrôles	11
2 - PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DU GROUPE	12
Principes de Rémunération Applicables à l'Ensemble des Collaborateurs du Groupe	12
3 - LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MRT GROUPE	14
Le Périmètre	14
Détermination des Enveloppes de Bonus et Répartition par Ligne d'Activité	15
Allocations Individuelles	16
Paielement des Rémunérations Variables	17
Ratio entre Rémunérations Variable et Fixe	19
Champ d'Application et Règles Locales	19
Les Dirigeants Mandataires Sociaux de BNP Paribas SA	19
4 - INFORMATIONS QUANTITATIVES CONCERNANT LES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021	20
Données d'Ensemble	20
Rémunération des Collaborateurs MRT Groupe en 2021	21
5 - INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LES RÉMUNÉRATIONS DES MRT VERSÉES EN 2021	24

ÉDITO

Sofia Merlo, Directrice des Ressources Humaines Groupe



“ L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire. Fort de l'expérience acquise au cours de l'année précédente, BNP Paribas a pleinement joué son rôle en continuant d'accompagner ses clients, grâce à l'engagement sans faille de ses collaborateurs à travers le monde.

1 Une politique d'employeur responsable

Le Groupe BNP Paribas a tenu à reconnaître les efforts et l'engagement de ses collaborateurs dans un contexte inédit en mettant en œuvre des mesures exceptionnelles en 2020 et en 2021. Il a également confirmé sa volonté de s'inscrire dans des mesures de moyen et long terme qui marquent sa confiance dans l'avenir et sa volonté d'embarquer les collaborateurs dans le nouveau plan stratégique Growth, Technology & Sustainability 2025.

Le Groupe BNP Paribas porte une attention toute particulière à sa politique de rémunération pour l'ensemble des collaborateurs présents dans 65 pays, en appliquant strictement la réglementation européenne d'encadrement des rémunérations, ainsi que les dispositions réglementaires propres à certains pays ou métiers.

Dans le cadre de cette réglementation, la politique de rémunération du Groupe vise notamment à ne pas encourager la prise de risque excessive et à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêt entre les collaborateurs et les clients. Elle repose sur des principes de transparence et d'équité notamment de genre. Elle se traduit principalement par un processus annuel unique de révision des rémunérations, concomitant à l'évaluation de la performance des collaborateurs, permettant d'assurer une traçabilité et une cohérence interne des décisions, ainsi qu'un contrôle et une maîtrise des évolutions par la Direction Générale.

2 Une politique de rémunération liée à la performance durable

La politique de rémunération mise en œuvre au titre des résultats de l'année 2021 s'inscrit dans un contexte de bonne performance du Groupe. Elle reste appliquée de manière stricte, conformément à la réglementation en vigueur : les enveloppes de rémunérations variables sont déterminées au regard de l'évolution des résultats du Groupe et des métiers, après prise en compte des risques.

Sur le plan économique, de nombreux secteurs d'activité ont connu, en 2021, une reprise assez forte. Grâce à l'importante mobilisation de toutes les équipes à travers le monde, BNP Paribas a affiché en 2021 des performances solides. Ces résultats sont également le reflet de la stratégie du Groupe et de son engagement de long terme aux côtés de ses clients. Dans un contexte où notre rôle au service de l'économie et de la société a pu pleinement s'exprimer, nous avons renforcé nos positions dans bon nombre de nos métiers et géographies.

Parallèlement à la hausse globale des rémunérations fixes, cette bonne performance se traduit également par une croissance globale des rémunérations variables dans l'ensemble du Groupe, en lien avec la performance financière. Par ailleurs, dans un environnement extrêmement concurrentiel notamment sur certains métiers, BNP Paribas continue également de prendre des mesures pour renforcer l'engagement et la fidélisation de ses collaborateurs.

3 Une politique de rémunération équitable

BNP Paribas continue de porter une très forte attention à l'égalité de traitement, en particulier entre les femmes et les hommes, et à la prise en compte pour les collaborateurs – outre la mesure de la performance individuelle et collective – du respect du Code de Conduite, de la réglementation, ainsi que de la maîtrise des risques et des règles internes, qui pour certains d'entre eux, font l'objet d'une revue individuelle par les Fonctions indépendantes de contrôle.

Concernant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, le Groupe poursuit son engagement fort en la matière en renouvelant des mesures spécifiques dédiées au rééquilibrage des écarts non justifiés de rémunérations.

4 Une politique de rémunération en ligne avec les objectifs RSE

En tant qu'acteur majeur de la finance durable, le Groupe intègre depuis plusieurs années dans sa politique de rémunération des indicateurs RSE représentatifs des 4 piliers de la politique du Groupe. Ces indicateurs sont alignés sur le nouveau tableau de bord RSE du Groupe pour 2022-2025 tel que publié dans le Document d'enregistrement universel 2021. Ces indicateurs RSE sont également pris en compte depuis 2019 pour la détermination d'une partie de la rémunération variable annuelle des dirigeants du Groupe.

Le présent rapport présente la politique de rémunération du Groupe, la gouvernance mise en place pour en assurer sa cohérence et sa correcte application, ainsi que des éléments détaillés sur la rémunération de certains de ses collaborateurs. Il s'agit de ceux qui, compte tenu de leurs activités, sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur le profil de risque du Groupe, sont identifiés comme preneurs de risque significatifs en application des critères d'identification prévus par la réglementation CRD5 au niveau du Groupe, et font l'objet de dispositions d'encadrement spécifiques sur leurs rémunérations telles que requises par la réglementation Européenne. ”

INTRODUCTION

Le Groupe BNP Paribas applique l'ensemble des dispositions réglementaires en matière d'encadrement des rémunérations telles que prévues par :

- **La Directive Européenne CRD5¹** du 20 mai 2019, telle que transposée en droit français dans le Code Monétaire et Financier et l'arrêté du 22 décembre 2020, et le Règlement Européen CRR2 du 20 mai 2019² ;
- **Le règlement délégué (UE)³** de la Commission du 25 mars 2021 sur les critères d'identification des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise (« Material Risk Takers » ou « MRT »), au niveau consolidé à l'ensemble de ses succursales et filiales, y compris celles en dehors de l'Union Européenne ;
- **Les orientations de l'ABE⁴** sur les politiques de rémunérations saines du 2 juillet 2021 telles que reprises par la position de l'ACPR⁵.

Le Groupe BNP Paribas s'est attaché à mettre en œuvre la Directive CRD5 et les textes associés qui sont entrés en application au titre de l'année de performance 2021, ce qui a conduit à des évolutions tant au niveau de la politique de rémunération que de l'identification de populations MRT.

Ainsi, la politique de rémunération du Groupe appliquée en 2021 est conforme à l'ensemble de ces dispositions et vise à ne pas encourager la prise de risque excessive, à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des conflits d'intérêts, et à ne pas inciter ou encourager les activités de gestion non autorisées.

Ces dispositions réglementaires prudentielles s'appliquent sur base consolidée à l'ensemble du Groupe (y compris les filiales et succursales en dehors de l'Union Européenne), sauf exemptions prévues par la réglementation. En cas de divergences entre la réglementation qui s'applique au niveau du Groupe et celle qui s'applique au niveau local, ce sont les dispositions les plus contraignantes qui s'imposent.

Ce rapport répond aux exigences réglementaires liées à l'article 450 du Règlement (UE) 2019/876 du 20 mai 2019 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (CRR).⁶

S'agissant des populations spécifiquement visées par les dispositions légales et réglementaires, ont été identifiés :

1 | MRT Groupe

Les collaborateurs entrant en 2021 dans la catégorie des MRT au niveau du Groupe conformément à la réglementation en vigueur. Ainsi, ont été inclus dans le périmètre des MRT Groupe, l'ensemble des collaborateurs répondant à l'un des critères établis

dans la Directive ou le Règlement Délégué, y compris ceux identifiés en raison de leur niveau de rémunération (du fait de leur expertise, sans qu'il soit avéré que leur activité professionnelle ait une incidence sur le profil de risque du Groupe). Ces collaborateurs sont soumis à l'ensemble des dispositions prévues dans la politique de rémunération du Groupe telles que détaillées ci-après.

1 | Capital Requirements Directive 5, Directive (UE) 2019/878 modifiant la directive 2013/36/UE

2 | Règlement (UE) 2019/876 qui complète le Règlement (UE) 575/2013

3 | Règlement délégué (UE) 2021/923

4 | Autorité Bancaire Européenne

5 | Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

6 | Capital Requirements Regulation

En complément de ces dispositions légales et réglementaires applicables au niveau du Groupe, d'autres mesures d'encadrement des rémunérations peuvent s'appliquer à certains collaborateurs qui, bien que n'étant pas considérés comme des MRT au niveau du Groupe, sont soumis à des règles particulières dans certaines entités du Groupe :

2 | MRT Locaux

Sont considérés comme « MRT locaux » les collaborateurs identifiés en particulier dans les filiales bancaires significatives du Groupe, basées au sein de l'Union Européenne, appliquant la CRDS sur base individuelle en vertu des transpositions nationales.

3 | Régulés Locaux

Sont considérés comme régulés locaux les collaborateurs identifiés en raison d'autres dispositions réglementaires prudentielles bancaires applicables en vertu des règles locales dans des pays en dehors de l'Union Européenne.

Le nombre de collaborateurs identifiés au titre de chacune de ces dispositions (1, 2, 3 ci-dessus) est détaillé en page 20. Par ailleurs, même si un certain nombre de principes relatifs à la politique de rémunération sont applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, les éléments chiffrés tels que détaillés à partir de la page 21 du présent rapport ne portent que sur les collaborateurs identifiés comme « MRT Groupe » soumis aux dispositions CRDS au niveau du Groupe tel que requis par la réglementation.

Par ailleurs, d'autres règles spécifiques sur les rémunérations peuvent s'appliquer à certains métiers du Groupe, par exemple en raison de dispositions :

- **Liées à la protection de la clientèle** (MIFID⁷ et orientations de l'ESMA⁸) pour les collaborateurs du Groupe en relation directe ou indirecte avec les clients ;
- **Liées au règlement européen SFDR⁹** qui vise à ce que les rémunérations variables des acteurs des marchés financiers et des conseillers financiers n'encouragent pas la prise de risque excessive en matière de durabilité des investissements et des produits financiers ;
- **D'ordre sectoriel** (gestion d'actifs avec AIFMD et UCITS et assurance avec Solvency¹⁰) ;
- **Liées à l'application des dispositions relatives à la Loi Bancaire Française** (telles que transposées dans le Code monétaire et financier) et à la Règle Volcker applicables aux opérateurs de marché ;
- **Spécifiques au Groupe pour les collaborateurs de front office des métiers de Global Markets** au sein du domaine d'activité Corporate & Institutional Banking (CIB), pour lesquels la rémunération variable attribuée continue, comme les années précédentes, à être strictement encadrée (prise en compte de l'ensemble des coûts et des risques dans la détermination des enveloppes de rémunération variable, application de règles de différé et rémunération variable pour partie indexée à l'action).

7 | Markets In Financial Instruments Directive

8 | European Securities and Markets Authority

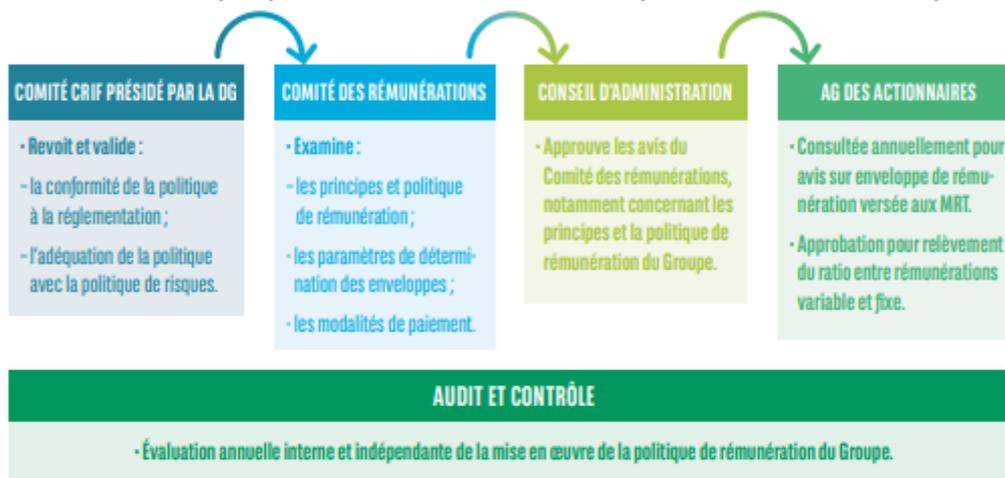
9 | Sustainable Finance Disclosure Regulation

10 | Et IFRD pour les entreprises d'investissement à compter de l'année de performance 2022

1 · GOUVERNANCE

Les principes de rémunération du Groupe BNP Paribas et la politique de rémunération des MRT sont élaborés et proposés par les Ressources Humaines Groupe, en collaboration avec les métiers concernés, présentés pour validation au Comité Conformité, Risques, Finance du Groupe (Comité CRIF), présidé par la Direction Générale (DG) puis présentés en Comité des rémunérations avant approbation par le Conseil d'administration. Depuis 2014, l'Assemblée Générale des actionnaires est consultée annuellement sur certains éléments. Conformément à la réglementation applicable, le Comité des rémunérations de BNP Paribas SA exerce également les fonctions de Comité des rémunérations pour les filiales significatives en France.

Élaboration de la politique de rémunération et de sa mise en œuvre par les Ressources Humaines Groupe



Comité Conformité Risques Finance Groupe « CRIF »

Le Comité CRIF est un comité de la Direction Générale présidé par M. Yann Gérardin, Directeur Général délégué depuis mai 2021 et comprend les responsables des trois fonctions Conformité, Risques, Finance (ou des représentants mandatés par leurs soins), ainsi que :

- Le Responsable des Ressources Humaines Groupe ;
- Le Responsable Rémunérations & Avantages sociaux, qui en assure le secrétariat ;
- M. Michel Konczaty, Conseiller exécutif de la Direction Générale en tant qu'invité permanent.

La politique de rémunération des collaborateurs régulés est présentée et discutée au sein du Comité CRIF qui revoit et valide :

- La conformité de la politique au regard de la réglementation ;
- L'adéquation de cette politique et sa mise en œuvre vis-à-vis de la politique de risques de l'entreprise ;
- La cohérence des pratiques de rémunérations variables avec le maintien d'un niveau suffisant de fonds propres.

Ce Comité a délibéré à quatre reprises pour le processus de révision des rémunérations au titre de l'exercice 2021.

Le Comité des Rémunérations & Conseil d'Administration

Le Comité des rémunérations est un comité du Conseil d'administration présidé par M. Pierre André de Chalendar. Il est également membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE. Le comité est par ailleurs composé de M^{me} Jane Fields Wicker-Miurin, qui est également membre du Comité des comptes, et du Comité de Contrôle interne, des Risques et de la Conformité, Mme Marion Guillou, qui est également membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE, et de M. Hugues Epailard administrateur élu par les salariés au Conseil d'administration et également membre du Comité de Contrôle interne, des Risques et de la Conformité. Cette composition est de nature à favoriser les travaux du Conseil d'administration sur l'adéquation des principes de rémunération avec la politique de risques de BNP Paribas.

Sa composition est conforme à la réglementation applicable et aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP MEDEF. **Ses membres sont majoritairement des administrateurs indépendants**, ils disposent d'une expérience des systèmes de rémunération et des pratiques de marché dans ce domaine. Enfin, le Président du Conseil d'administration qui n'en est pas membre, assiste aux séances du Comité et participe aux échanges, hors ceux qui le concernent personnellement.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration définit la mission du Comité des rémunérations qui prépare les décisions du Conseil d'administration sur les principes de la politique de rémunération et la rémunération des dirigeants mandataires sociaux du Groupe et celle des collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe (MRT Groupe), conformément à la réglementation en vigueur. Le Comité des rémunérations

reçoit communication des décisions validées par le Comité CRIF.

Ainsi, le Comité des rémunérations analyse la politique de rémunération des MRT Groupe, les principes de rémunération et les éléments de cadrage annuel revus et validés par le Comité CRIF, notamment :

- Les paramètres de détermination de l'enveloppe de rémunération variable (ou « bonus ») de Global Markets;
- Les modalités de répartition, d'attribution individuelle et de paiement.

Le Comité des rémunérations analyse également la liste nominative des bénéficiaires dont la rémunération excède certains seuils définis chaque année par la Direction Générale, et est chargé de contrôler la rémunération individuelle du responsable des Risques et de la Conformité au niveau Groupe.

Les éléments ainsi débattus en Comité des rémunérations sont ensuite présentés au Conseil d'administration qui en approuve les principes. Les informations sont également transmises aux Conseils d'Administration des filiales significatives du Groupe.

Le Comité des rémunérations s'est réuni à quatre reprises pour délibérer du processus de révision des rémunérations au titre de l'exercice 2021.

Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires de BNP Paribas est consultée annuellement sur l'enveloppe de rémunération versée au cours de l'exercice écoulé aux collaborateurs identifiés comme MRT Groupe au titre de cet exercice incluant la rémunération fixe et la rémunération variable, conformément au Code Monétaire et Financier (cf. p.24).

Par ailleurs, le Comité des rémunérations (sur proposition validée par le CRIF) décide de proposer au Conseil d'administration de soumettre à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires le relèvement du ratio entre la rémunération variable et la rémunération fixe de 100% à 200%. L'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires doit être

obtenue à la majorité des deux tiers, à condition qu'au moins la moitié des actionnaires soit représentée, à défaut, elle statue à la majorité des trois quarts. Les collaborateurs qui entrent dans la catégorie des MRT au titre de l'exercice précédent sont exclus du vote.

Enfin, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que des autres administrateurs de BNP Paribas SA fait l'objet de résolutions spécifiques soumises annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, en application des dispositions du Code de commerce issues de la «Loi Pacte», et qui sont détaillées dans le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Audit & Contrôles

Les procédures opérationnelles mettant en œuvre la politique de rémunération Groupe sont documentées, de manière à assurer l'auditabilité du dispositif et la traçabilité des décisions. Par ailleurs, **des contrôles ont été définis par les Ressources Humaines Groupe et mis en œuvre par les Ressources Humaines des pôles, entités, fonctions du Groupe** afin de s'assurer de la correcte identification des collaborateurs MRT, et de la correcte application de l'ensemble des dispositions réglementaires applicables à ces populations (règles de différé, indexation, ratio variable sur fixe). À l'issue du processus de révision des rémunérations, ces contrôles font l'objet d'une certification de la part de chacun des pôles, métiers, et fonctions du Groupe.

A posteriori, un contrôle de second niveau est déployé par **RISK ORM et l'Inspection Générale du Groupe** effectuée **une revue indépendante annuelle du processus de rémunération**, pour s'assurer de sa conformité effective aux principes et aux procédures prévus par la politique de rémunération du Groupe.

Une synthèse du rapport est systématiquement portée à la connaissance du Comité des rémunérations du Conseil d'administration.

La revue effectuée en 2021 par l'Inspection Générale du Groupe sur le processus 2020 et sur la mise en œuvre des principes de la CRD4 incluant l'identification des collaborateurs au titre des critères définis dans le règlement délégué a conclu que les principes et la réglementation étaient correctement appliqués. La synthèse de cette revue a été portée à la connaissance du Comité des rémunérations du Conseil d'administration et transmise au régulateur.

Par ailleurs, la Banque Centrale Européenne procède chaque année à une revue des principes et de la mise en œuvre de la politique de rémunération du Groupe BNP Paribas.

2 · PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DU GROUPE

Principes de Rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe

COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION DES COLLABORATEURS DU GROUPE

Plusieurs éléments composent la rémunération des collaborateurs du Groupe :

La rémunération fixe

La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification, l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local et métier) et d'un principe de cohérence interne au Groupe BNP Paribas. Elle est composée d'un salaire fixe de base, qui rémunère les compétences et les responsabilités correspondant à la fonction occupée, et le cas échéant de compléments de rémunération fixe liés notamment aux spécificités du poste occupé, conformément à la réglementation en vigueur.

La rémunération variable collective

Des systèmes de partage des profits dont les modalités de calcul sont définies généralement par accord d'entreprise peuvent exister en fonction des législations locales, permettant aux collaborateurs de percevoir une partie des résultats du Groupe et/ou de l'entité dans laquelle ils travaillent.

La rémunération variable individuelle

La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés. Elle est déterminée en fonction des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs quantitatifs et qualitatifs, de la contribution à la maîtrise des risques et au respect des règles de conformité et des pratiques de marché (local et/ou métier). Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

En complément, la rémunération variable peut également consister en un plan de fidélisation ou de rémunération variable à moyen ou long terme, ou tout autre instrument approprié visant à motiver et fidéliser les collaborateurs clés et collaborateurs à potentiel du Groupe, en les intéressant à la croissance de la valeur créée.

Les rémunérations variables sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflit d'intérêts entre les collaborateurs et les clients, ou le non-respect des règles de Code de Conduite, Règles et Réglementation et Maîtrise des Risques.

La structure de rémunération doit permettre d'offrir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle, en relation avec le niveau de séniorité, d'expertise, et d'expérience professionnelle dans l'activité concernée, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable.

Les incitations commerciales

Pour les collaborateurs occupant notamment une fonction commerciale au sein des activités de détail, la rémunération variable individuelle peut prendre la forme d'incitations commerciales. Celles-ci ne doivent pas encourager à proposer un produit ou un service au détriment d'un autre mieux adapté aux besoins du client, ni favoriser les intérêts des collaborateurs et/ou les intérêts de la Banque au détriment de ceux du client.

Les avantages sociaux

Les avantages sociaux dépendent des législations de chaque pays; ils viennent en complément des autres formes de rémunération et visent notamment à protéger le collaborateur contre les aléas de la vie (contrats de prévoyance, mutuelle...), encourager son effort d'épargne et favoriser la préparation de sa retraite, sous forme de plans de retraite collectifs.

Les autres éléments de rémunération

Les créances rachetées lors de l'embauche de collaborateurs expérimentés seront payées selon un échéancier et des conditions les plus proches possible des échéances et conditions initiales des instruments rachetés; tout en suivant les modalités de paiement ainsi que les conditions comportementales prévues dans le cadre des plans de rémunération différée du Groupe BNP Paribas, en vigueur au moment du rachat de la créance à ces collaborateurs.

Garantir par avance le paiement des rémunérations variables est interdit. Toutefois, dans un contexte d'embauche, notamment pour attirer une compétence clé, l'attribution d'une rémunération variable peut être exceptionnellement garantie la première année, cette attribution sera en tout état de cause soumise aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux rémunérations variables (c'est-à-dire avec une part différée, indexation, conditions de performance le cas échéant).

Enfin, en cas de rupture anticipée d'un contrat de travail, tout montant versé dans le cadre transactionnel (au-delà des minimas légaux et accords collectifs en vigueur) doit refléter la performance effective passée du collaborateur.

INTERDICTION DE COUVERTURE

La couverture ou l'assurance par les bénéficiaires du risque liée à la fluctuation de l'action, ou à la profitabilité des métiers visant à supprimer l'aléa lié à leur rémunération différée est interdite (y compris pendant la période d'indisponibilité).

PROCESSUS DE RÉVISION ANNUELLE

La gestion des évolutions de rémunération se fait dans le cadre d'un processus annuel unique au sein du Groupe et à l'aide d'un outil centralisé permettant à la Direction Générale d'obtenir à tout moment l'état des propositions, en particulier pour l'ensemble des MRT, et de piloter ce processus jusqu'aux décisions individuelles et à leur notification, en fonction de la conjoncture, des résultats de l'entreprise et des conditions de marché.

3 · LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MRT GROUPE

Le périmètre

Les MRT Groupe sont identifiés annuellement conformément aux critères définis dans le règlement délégué de la Commission Européenne et aux critères complémentaires du Groupe. Dans le cadre de la CRD5 et du nouveau Règlement délégué, les critères d'identification ont évolué et concernent dorénavant :

AU NIVEAU DU GROUPE

- Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs ;
- Les mandataires sociaux non exécutifs ;
- Les membres du Comité Exécutif du Groupe au titre de leurs périmètres de responsabilités respectifs ;
- Les responsables de niveau Groupe des fonctions Finances, Ressources Humaines, Politique de rémunération, Affaires Juridiques, Affaires Fiscales, Informatique, Analyses économiques ainsi que ceux qui supervisent les procédures comptables, la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la sécurité informatique et la gestion des activités externalisées ;
- Au sein des fonctions de contrôle : Conformité, Risques, Legal et Inspection Générale : le responsable de niveau Groupe et les managers qui lui sont directement rattachés ;
- Les cadres dirigeants responsables de métiers, zones géographiques, domaines d'activité, entités opérationnelles ayant une incidence significative sur le profil de risque du Groupe.

AU NIVEAU DES PRINCIPAUX MÉTIERS DU GROUPE

Dans les activités significatives pour lesquelles le Groupe alloue plus de 2% de ses fonds propres normatifs ou qui sont considérées comme fondamentales :

- Le responsable, et les managers, responsables de sous-activités ou de fonctions de contrôle, qui lui sont directement rattachés.

EN VERTU DES CRITÈRES DE RISQUES

- Les collaborateurs bénéficiant de délégations en matière de crédit excédant certains seuils (0,5% du Common Equity Tier 1 « CET1 » du Groupe) et ceux ayant autorité pour approuver ou refuser les décisions en matière de crédit ;
- Les collaborateurs du Groupe ayant autorité pour initier des transactions dont la limite de Value at Risk « VaR » excède certains seuils (5% de la limite de VaR du Groupe), et ceux ayant autorité pour approuver ou refuser ce type de transactions ;
- Les membres ayant autorité au sein de comités pour valider ou refuser des transactions, opérations ou nouveaux produits ;
- Les managers dont les délégations cumulées de leurs collaborateurs directs excèdent le seuil en matière de risque de crédit.

EN VERTU DES NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION

Sont également ajoutés à la liste, les collaborateurs du Groupe dont la rémunération totale annuelle au titre de l'exercice précédent excède le minimum des 3 seuils suivants¹¹ :

1. Le seuil de plus élevé entre 500 000 euros et la moyenne de la rémunération totale accordée aux membres de l'organe de direction et de la Direction générale du Groupe au titre de l'exercice précédent;
2. le seuil correspondant au 0,3% des plus hautes rémunérations au sein de BNP Paribas SA ;
3. 750 000 euros.

¹¹ | Le premier seuil est inclus directement dans la Directive CRD5 (UE) 2019/878 et les 2 autres seuils sont indiqués dans le Règlement délégué (UE) 2021/923

Détermination des enveloppes de bonus et répartition par ligne d'activité

LES ACTIVITÉS DE MARCHÉS DE GLOBAL MARKETS

Dans le cadre du strict encadrement des rémunérations de l'ensemble des collaborateurs de Global Markets, **l'enveloppe de rémunération variable du métier est déterminée en prenant en compte l'ensemble des éléments constitutifs des résultats et du risque**, notamment :

- Les revenus directs;
- Les coûts directs et indirects alloués au métier;
- Le coût du refinancement facturé en interne (y compris coût réel de la liquidité);
- La charge du risque générée par le métier;
- Le coût du capital alloué à l'activité.

Toutefois, certains éléments de revenus ou de coûts ne sont pas imputés au métier lorsqu'ils ne reflètent pas sa performance sur l'année.

Les enveloppes ainsi calculées sont réparties au sein des métiers de Global Markets entre les différentes lignes d'activité, en fonction de critères adaptés aux caractéristiques propres à chaque métier ou équipe, définis et documentés de manière précise, et reflétant :

- La mesure de performance quantitative (y compris la création et le développement d'avantages compétitifs de long terme pour le Groupe),
- La mesure du risque sous-jacent,
- La valeur de marché des équipes concernées ainsi que la situation concurrentielle.

Ces éléments sont complétés par des éléments factuels permettant de mesurer le comportement collectif des équipes :

- En matière de contrôle permanent, de conformité et de respect des procédures;
- En termes d'esprit d'équipe au sein du métier, et de ventes croisées au sein du Groupe.

Les critères retenus s'appuient sur des indicateurs quantitatifs et des éléments factuels, dont la nature est définie chaque année lors du lancement du processus de rémunération.

LES AUTRES MÉTIERS DU GROUPE

Les enveloppes de rémunération variable des autres métiers du Groupe sont déterminées en fonction des revenus générés nets de toutes les charges et besoin en capital, après prise en compte du risque (notamment pour les activités CIB), ou par application d'un taux de variation par rapport à l'exercice précédent, fixé en fonction notamment de l'évolution des performances du Groupe ou du métier dans son ensemble, après prise en compte du risque (notamment pour les activités de Banque de Détail), ainsi que des pratiques du marché.

LES ENVELOPPES DES FONCTIONS GROUPE ET FONCTIONS DE CONTRÔLE

Les enveloppes de rémunération variable des fonctions Groupe, et des fonctions de contrôle intégrées¹² sont déterminées indépendamment de la performance des métiers dont elles facilitent, valident ou vérifient les opérations.

Les enveloppes de rémunération variable des fonctions au sein des domaines d'activités et métiers sont définies par rapport à celles des fonctions Groupe, mais en tenant compte le cas échéant des situations de marché du travail particulières, dans une mesure limitée.

12 | Risques, Conformité, Inspection Générale, Juridique

Allocations Individuelles

L'attribution individuelle est effectuée par décision du management sur la base :

- Des performances de l'équipe à laquelle appartient l'intéressé et de ses performances individuelles (la performance est mesurée en fonction du niveau de résultat et du niveau de risque associé à ce résultat);
- Des évaluations (évaluation individuelle annuelle obligatoire réalisée par le responsable hiérarchique) qui apprécient à la fois :
 - les réalisations qualitatives par rapport aux objectifs fixés,
 - le comportement professionnel au regard des valeurs, des règles de conformité, du Code de Conduite et des procédures du Groupe,
 - la contribution à la maîtrise des risques, y compris du risque opérationnel et
 - le cas échéant le comportement managérial de l'intéressé.

Indépendamment des éventuelles procédures disciplinaires, le non-respect des règles et procédures applicables ou les manquements aux règles de conformité et au Code de Conduite du Groupe entraînent la réduction ou la suppression du bonus.

Les collaborateurs identifiés comme MRT Groupe et MRT locaux sont formellement revus annuellement de manière indépendante par les fonctions de contrôle (Conformité et Risques) au regard du respect du Code de Conduite, des Règles et Réglementations, et de l'évaluation et de la maîtrise des risques tels que définis par le Groupe.

Le résultat de ces revues est ensuite pris en compte par les managers des collaborateurs concernés dans le cadre de l'évaluation de performance annuelle et pour la détermination de leur rémunération variable annuelle.

Dans le cas où des défaillances à l'une au moins de ces dispositions sont constatées, les rémunérations variables attribuées au titre de l'exercice sont systématiquement réduites voire supprimées pour les collaborateurs concernés.

Les attributions individuelles pour les collaborateurs des fonctions Groupe et des fonctions de contrôle sont effectuées selon ces principes et indépendamment des performances des métiers que les collaborateurs contrôlent. Par ailleurs, une importance particulière est accordée à la contribution des collaborateurs concernés à la maîtrise des risques lors du processus d'évaluation annuelle.

Pour les collaborateurs des fonctions de contrôle, la rémunération variable des collaborateurs ne peut excéder le montant de leur rémunération fixe.

Paiement des rémunérations variables

Pour les MRT¹³, les rémunérations variables comportent une partie non différée et une partie différée¹⁴.

La part différée est d'autant plus importante que le montant de la rémunération variable est élevé, selon une grille fixée chaque année par le CRIF, variant de 40% à 60% au moins, pour les niveaux de rémunération variable les plus élevés.

Conformément aux obligations réglementaires, le paiement des bonus (pour la partie différée ou la partie non différée) se fait de la manière suivante:

- Pour moitié en numéraire;
- Pour moitié en numéraire indexé sur l'action BNP Paribas à l'issue d'une période de rétention de 9 mois pour la partie non différée et de 6 mois pour la partie différée.

L'indexation à l'action a un double objectif: l'alignement des bénéficiaires sur les intérêts de l'actionnaire, et la solidarité avec les résultats globaux de l'entreprise.

La partie différée est acquise sur 4 ans minimum suivant l'année de l'attribution et son paiement n'est pas plus rapide que prorata temporis. Ainsi, le paiement des bonus soumis à différé sur 4 ans s'étale sur 8 échéances de paiement, avec une dernière échéance en septembre 2026, soit 4 ans et 9 mois après l'exercice de référence pour la détermination des rémunérations variables.

La partie différée est acquise progressivement sur les 4 ans suivant l'année d'attribution, sous réserve de la réalisation de conditions de performance financière du métier, de l'activité et du Groupe, et de conditions comportementales, définies lors de l'attribution.

La rémunération variable est différée à 5 ans et payée par cinquième pendant 5 ans suivant l'année de l'attribution en particulier pour les membres du Comité Exécutif du Groupe.

L'acquisition de chaque fraction annuelle est également conditionnée à la constatation, à chaque terme, de la réalisation des conditions définies lors de l'attribution initiale basées sur le niveau de profitabilité du métier, et/ou de l'activité, et/ou du Groupe dans son ensemble. Ces conditions visent à favoriser la prise en compte de l'impact des activités de l'exercice considéré sur les résultats des exercices ultérieurs, et l'alignement des comportements individuels sur la stratégie et les intérêts de l'entreprise. **En cas de non réalisation des conditions au cours d'un exercice, la fraction annuelle de la rémunération variable différée n'est pas versée (« Malus »).**

Certains MRT bénéficient également d'attributions au titre de plans de fidélisation entièrement différé à plus de 4 ou 5 ans. Le plan de fidélisation Groupe prend la forme d'un instrument assimilé à de la dette dont le paiement est subordonné à l'absence de mesure de résolution du régulateur et au maintien d'un CET1¹⁵ Groupe supérieur à 7%. Ce plan inclut également des conditions relatives à la performance financière du Groupe ainsi qu'à des critères RSE, définis au moment de l'attribution. En complément, certains bénéficiaires de ce plan de fidélisation Groupe peuvent aussi être bénéficiaires d'un plan de fidélisation exceptionnel attribué au titre de 2021 dans le cadre du plan stratégique du Groupe 2025 soumis à l'atteinte d'objectifs de rentabilité tels que mesurés dans ce plan stratégique.

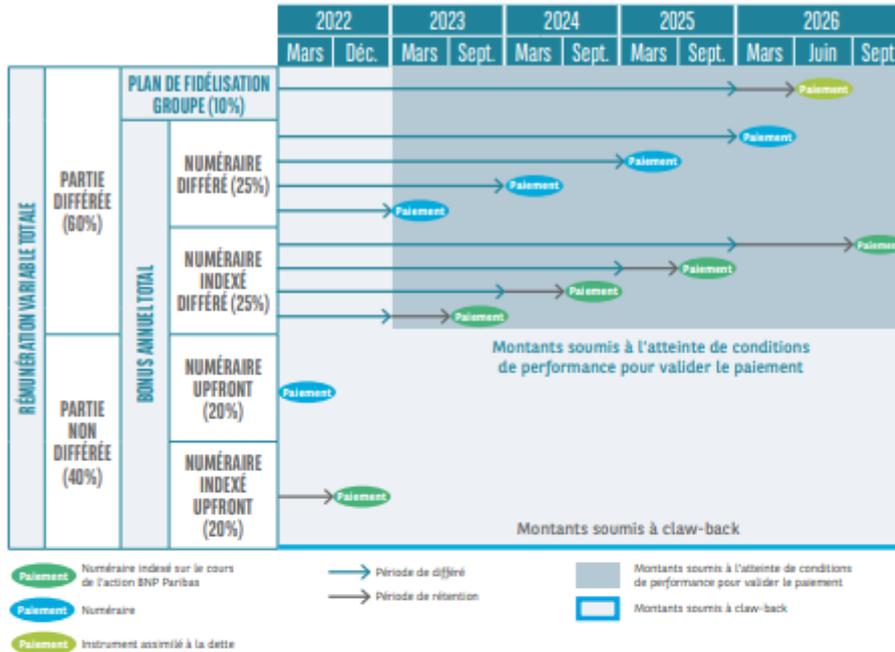
Le schéma suivant illustre un exemple d'application des règles de paiement de la rémunération variable dans le cas d'un collaborateur MRT soumis à un taux de différé de 60% sur 4 ans et bénéficiant d'une attribution à hauteur de 10% de sa rémunération variable totale au titre du plan de fidélisation Groupe:

13 | Hors dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA (cf p19)

14 | À l'exception de la rémunération variable totale inférieure à 50 000€ et à un tiers de la rémunération totale

15 | Common Equity Tier 1 Groupe à 12,9% au 31/12/2021

RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS



La faute d'un collaborateur ayant entraîné son licenciement (ou, pour un collaborateur ayant quitté le Groupe, la faute qui aurait été susceptible d'entraîner son licenciement si elle avait été révélée alors qu'il était employé), lorsqu'elle consiste en un manquement en matière de gestion du risque, de conformité, ou de respect du Code de Conduite ou encore en une dissimulation ou une action ayant eu pour effet de fausser les conditions de fixation de bonus antérieurement alloués, **implique la perte de tout ou partie des droits aux éléments différés de l'ensemble des rémunérations variables¹⁶ précédemment attribués (« Malus ») et éventuellement la restitution (« claw-back ») des éléments de rémunération variable déjà perçus** (sous réserve du respect du droit du travail local).

Par ailleurs, en cas de mise en œuvre d'un plan de résolution, tel que défini à l'article L. 613-50 et suivants du Code monétaire et financier, les règlements de plan de rémunération variable différée prévoient les conditions dans lesquelles les éléments de rémunérations variables attribuées pourront être réduits ou annulés.

Enfin, la rémunération variable des collaborateurs des activités de marchés qui n'entrent pas dans la catégorie des MRT continue à être strictement encadrée et fait l'objet de règles de paiement intégrant des différés, de l'indexation et des clauses suspensives de paiement.

Ainsi, les critères de risques, de conduite, et de conformité et leurs mesures sont pris en compte ex-ante pendant le processus de revue annuelle des rémunérations, pour le calcul des enveloppes de rémunération variable (collectif) et dans le cadre du processus d'évaluation annuelle (individuel). En complément, tout manquement au regard des principes du Code de conduite, de la conformité et de la gestion des risques est également pris en compte ex-post pour le paiement des rémunérations des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération variable soumise à des règles de différé (malus et clawback en cas de faute).

Tout ceci contribue à renforcer la culture de conduite, conformité et risques de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

16 | Y compris au titre du plan de fidélisation Groupe

Ratio entre rémunérations variable et fixe

La rémunération variable totale attribuée à un collaborateur entrant dans la catégorie des MRT, considérée à sa valeur nominale à la date d'attribution, ne peut excéder sa rémunération fixe totale au titre de la même année multipliée par un ratio.

Un ratio maximum de 200% est proposé par le Comité CRIF au Comité des rémunérations du Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale du 18 mai 2021 a approuvé à plus de 99% ce ratio de 200% pour une durée de 3 ans. Pour le calcul du ratio, la part de la rémunération variable

différée à 5 ans et versée sous forme d'instruments, dans la limite de 25% de la rémunération variable totale est actualisée avec un taux défini conformément aux orientations de l'EBA¹⁷.

Au titre de 2021, ce taux d'actualisation a bénéficié à 11 collaborateur en France¹⁸.

52% des collaborateurs identifiés comme MRT Groupe au titre de 2021 ont bénéficié d'un ratio entre 100% et 200% entre la composante variable et la composante fixe de leur rémunération totale.

Champ d'application et règles locales

Les dispositions décrites ci-dessus sont celles qui s'appliquent en principe aux MRT du Groupe. Des dispositions particulières parfois plus contraignantes notamment concernant les modalités de paiement de la rémunération variable ou le ratio peuvent dans certains pays être appliquées aux MRT du Groupe en raison de la transposition des règles de la CRD5 dans certains pays européens.

Par ailleurs, conformément à l'arrêté du 22 décembre 2020, les activités du Groupe soumises à certaines dispositions réglementaires (AIFMD et UCITS pour la gestion d'actifs, IFD pour les entreprises d'investissement

et Solvency pour l'assurance) ou les entités qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation prudentielle du Groupe ne sont pas concernées par les dispositions de la CRD5.

Ces dispositions de la CRD5 en matière d'encadrement sur les rémunérations s'appliquent également sur base individuelle au niveau des filiales bancaires du Groupe au sein de l'Union Européenne, selon la législation en vigueur, aux collaborateurs identifiés comme « MRT locaux » conformément aux principes Groupe tels que détaillés ci-avant et à la réglementation locale applicable.

Les dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA

La rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA est déterminée en cohérence avec les principes énoncés ci-dessus applicables à l'ensemble des MRT Groupe et selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations, et arrêtées par le Conseil d'administration de BNP Paribas.

Les principes et la politique de rémunération spécifiques applicables aux dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA sont détaillés dans le chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel 2021.

¹⁷ | En application des orientations de l'EBA (EBA/GL/2014/01)
¹⁸ | Hors Dirigeants Mandataires sociaux

4 · INFORMATIONS QUANTITATIVES CONCERNANT LES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

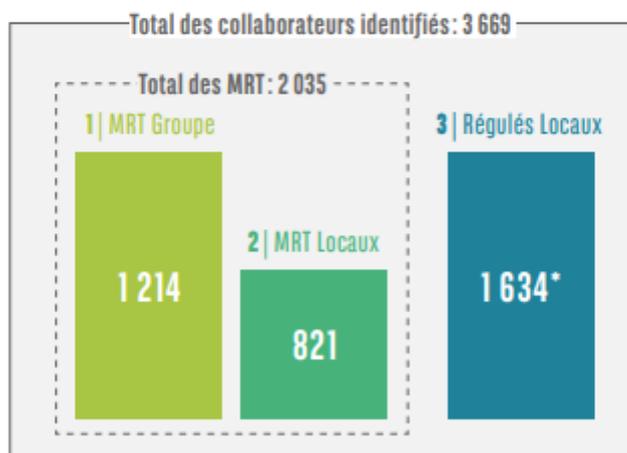
Données d'ensemble

INFORMATIONS SUR LE GROUPE

Le Groupe BNP Paribas compte au total près de 186 000 collaborateurs¹⁹ au 31 décembre 2021 pour un total de frais de personnel de 17,4 milliards d'euros dont 13,2 milliards d'euros de salaires, traitements et autres rémunérations variables (y compris Participation et Intéressement) tels que détaillés dans les États Financiers consolidés du Document d'Enregistrement Universel 2021.

LES COLLABORATEURS DU GROUPE DONT LA RÉMUNÉRATION AU TITRE DE 2021 EST SOUMISE À DES RÈGLES D'ENCADREMENT

Ce schéma illustre le nombre de collaborateurs dont la rémunération au titre de 2021 est soumise à des règles d'encadrement en fonction des dispositions réglementaires applicables partout dans le monde et de règles internes telles que détaillées en introduction.



*Incluant 1 050 collaborateurs de Bank of the West soumis à des dispositions réglementaires de la Federal Reserve

PÉRIMÈTRE DES MRT GROUPE

L'application des nouveaux critères d'identification en 2021, tels que détaillés page 14, a entraîné une baisse du nombre de MRT identifiés au niveau du Groupe, du fait de la suppression de certains critères qualitatifs (liés à la fonction) et du fait de la mise en œuvre des critères quantitatifs, compte tenu de l'augmentation du seuil de rémunération totale au-delà duquel les collaborateurs du Groupe entrent dans la catégorie des MRT.

19 | Effectif en Équivalent Temps Plein (ETP) des entités sous contrôle exclusif et consolidées par intégration globale (Effectif financier)

Rémunération des collaborateurs MRT Groupe en 2021

Les informations quantitatives détaillées ci-dessous concernent les rémunérations brutes hors charges patronales attribuées au titre de l'exercice 2021 aux 1214 collaborateurs identifiés comme MRT Groupe (soit moins de 1% de l'effectif total), mais ne traitent pas des rémunérations attribuées aux collaborateurs du Groupe identifiés comme MRT locaux identifiés au sein des filiales du Groupe appliquant la CRDS sur base

individuelle en fonction des dispositions nationales applicables ou les autres collaborateurs du Groupe pour lesquels la rémunération est également encadrée. En raison des changements de périmètre induits par l'évolution des critères d'identification, les données 2021 ne sont pas totalement comparables avec celles de 2020.

DONNÉES QUANTITATIVES ATTRIBUÉES AU PÉRIMÈTRE DES MRT GROUPE²⁰

Les rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2021 aux MRT Groupe se décomposent de la manière suivante (REM1) :

En milliers d'euros hors charges	Président du CA	Autres mandataires sociaux non-exécutifs	Dirigeants mandataires sociaux - exécutifs ²	CIB	Commercial, Personal Banking & Services	Fonctions indépendantes de contrôle ³	Fonctions Groupe	Autres ⁴	TOTAL
Nombre de personnes concernées	1	13	4	766	164	194	26	46	1 214
Montant de la rémunération totale	1 014	1 189	13 147	782 390	74 820	76 220	28 679	32 945	1 010 404
Dont fixe ²	1 014	1 189	5 026	338 874	42 257	45 943	10 920	15 519	460 742
Dont variable	0	0	8 120	443 515	32 563	30 277	17 759	17 427	549 661
Dont numéraire	0	0	3 593	220 259	13 796	13 192	6 280	7 990	265 110
dont différé	0	0	2 323	128 717	4 063	4 303	2 339	3 187	144 932
Dont instrument lié à l'action	0	0	3 593	216 979	9 970	12 012	5 943	7 574	256 071
dont différé	0	0	2 323	126 834	2 669	3 704	2 002	2 881	140 413
Dont autres instruments	0	0	934	6 277	8 797	5 073	5 536	1 863	28 480
dont différé	0	0	934	6 277	8 797	5 073	5 536	1 863	28 480

(1) La rémunération fixe inclut la rémunération versée au cours de l'année 2021 au titre du mandat d'administrateur de BNP Paribas SA.

(2) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2022 dans les conditions prévues par l'article L 22-10-34 II du Code de commerce.

(3) Dont la fonction Group Legal à partir de cette année.

(4) Sont compris dans la population «Autres» : le pôle Investment & Protection Services (IPS).

Sur les 550 millions d'euros de rémunération variable totale attribuée au titre de 2021 aux MRT Groupe, seulement 120 millions d'euros sont versés comptant

en mars 2022. Le solde de la rémunération variable se répartit selon les collaborateurs jusqu'à 11 échéances conditionnelles versées entre décembre 2022 et 2027.

20 | Pour information, certaines lignes n'apparaissent pas dans les tableaux par rapport aux templates requis par la réglementation (REM1/REM2/REM3/REM4) car elles ne comportent aucune donnée. Par ailleurs, concernant les dirigeants mandataires sociaux exécutifs, le Plan de Rémunération à Long Terme est présenté en considérant la valorisation du montant attribué en juste valeur.

RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Les autres éléments de rémunération relatifs aux MRT Groupe sont les suivants (REM2) :

En milliers d'euros hors charges	Dirigeants mandataires sociaux - exécutifs	Autres MRT
Attribution de rémunération variable garantie		
Nombre de collaborateurs MRT ayant d'une rémunération variable garantie ²¹	0	37
Montant total	0	20 849
dont attribution dans l'année de performance de rémunération variable garantie non prise en compte dans le calcul du ratio	0	0
Indemnités de rupture attribuées pendant l'année de performance		
Nombre de collaborateurs MRT ayant bénéficié d'une indemnité de rupture attribuée dans l'année	0	12
Montant des indemnités de rupture attribuées dans l'année de performance	0	5 871
dont versées dans l'année de performance	0	5 871
dont différées	0	0
dont indemnités versées pendant l'année de performance qui ne sont pas prises en compte pour le calcul du ratio	0	0
dont indemnité la plus élevée	0	1 320

Rémunération différée (REM3) :

En milliers d'euros hors charges	Montant total de rémunération différée attribuée au titre des années de performance précédentes	dont rémunération payée dans l'année	dont rémunération qui sera payée les années suivantes	Montant des réductions de performance effectuées dans l'année à la rémunération différée qui aurait dû être payée dans l'année	Montant des réductions de performance effectuées dans l'année à la rémunération différée qui aurait dû être payée dans les années suivantes
Dirigeants mandataires sociaux-exécutifs²²					
en cash	12 271	1 498	10 773	0	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	14 417	2 536	11 881	0	0
autres instruments	4 293	0	4 293	0	0
Autres MRT					
en cash	294 254	78 568	215 686	0	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	386 353	173 606	212 747	0	0
autres instruments	84 978	13 924	71 054	-4 375	0
TOTAL	796 566	270 132	526 434	-4 375	0

21 | Incluant les collaborateurs embauchés dans l'année qui sont identifiés comme MRT compte tenu de cette rémunération variable garantie (qui sont donc soumis aux contraintes réglementaires CRDS sur les rémunérations variables (différé, indexation, ratio variable/fixe)).

22 | Rémunération attribuée aux Mandataires sociaux pendant leur mandat ou au titre de leurs précédentes fonctions en tant que salariés

RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

En milliers d'euros hors charges	Montant des ajustements effectués dans l'année en raison d'ajustements implicites ex-post (impact de la valeur des instruments)	Montant total des rémunérations différées attribuées les années précédentes qui ont été effectivement versées dans l'année	Montant total des rémunérations différées attribuées les années précédentes qui sont acquises mais qui sont soumises à période de rétention
Dirigeants mandataires sociaux-exécutifs			
en cash	-279	1 219	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	-280	2 256	1 106
autres instruments	0	0	0
Autres MRT			
en cash	-1 163	77 405	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	14 600	188 206	0
autres instruments	0	9 549	0
TOTAL	12 878	278 635	1 106

Nombre de collaborateurs MRT dont la rémunération totale au titre de 2021 excède 1M€ (REM4) :

Rémunération totale	NOMBRE DE MRT
< 1M€	922
Entre 1 et 1,5M€	161
Entre 1,5 et 2M€	63
Entre 2 et 2,5M€	33
Entre 2,5 et 3M€	17
Entre 3 et 3,5M€	6
Entre 3,5 et 4M€	4
Entre 4 et 4,5M€	4
Entre 4,5 et 5M€	2
Entre 5 et 6M€	1
Entre 6 et 7M€	1

Parmi les collaborateurs dont la rémunération est supérieure à 1M€, 98 exercent leur activité au Royaume-Uni, 87 aux États-Unis, 36 en Asie, 58 en France et les autres collaborateurs sont répartis dans 8 autres pays.

5 · INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LES RÉMUNÉRATIONS DES MRT VERSÉES EN 2021

Conformément à l'article L511-73 du Code Monétaire et Financier, l'Assemblée Générale des actionnaires de BNP Paribas du 17 mai 2022 va se prononcer dans sa 19^e résolution par vote consultatif sur l'enveloppe globale de rémunérations versées en 2021 aux collaborateurs identifiés comme MRT en 2021.

Ces rémunérations sont par nature différentes de celles présentées au paragraphe 3 ci-dessus, lesquelles correspondent aux rémunérations attribuées en 2022 au titre de l'exercice 2021. Les rémunérations effectivement versées en 2021 sont relatives aux paiements partiels de rémunérations variables attribuées entre 2017 (au titre de l'exercice 2016) et 2021 (au titre de l'exercice 2020) pour leurs parties versables en 2021 conformément aux dispositions applicables.

Le montant versé de ces rémunérations variables attribuées au cours des exercices précédents peut être impacté par la non-atteinte des conditions de performance ainsi que par l'évolution du cours de l'action BNP Paribas entre la date d'attribution et la date de paiement.

Le montant de la rémunération fixe correspond au montant effectivement versé dans l'année avec prise en compte des éventuelles revalorisations salariales intervenues en cours d'année. La rémunération fixe attribuée telle que détaillée ci-dessus dans le paragraphe 3, correspond à la rémunération fixe au 31/12/2021 considérée sur base annuelle.

Ainsi, l'enveloppe globale de rémunération versée en 2021, objet de la consultation de l'Assemblée Générale, est de 841 millions d'euros.

En millions d'euros hors charges

NOMBRE DE MRT	EXERCICE 2021	
	Montant de la rémunération fixe versée	Montant de la rémunération variable versée
1 214	440	401

La rémunération variable versée est constituée de :

En millions d'euros hors charges	EXERCICE 2021	
	En valeur à l'attribution	En valeur de paiement**
Bonus au titre de 2020 payé dans l'année	206	216
Bonus différé au titre de 2019	48	50
Bonus différé au titre de 2018	43	49
Bonus différé au titre de 2017 et antérieurement	64	60
Plan de fidélisation Groupe 2017	19	11
Autres éléments de rémunération variables*	15	15
TOTAL	395	401

L'essentiel de la hausse de la valeur de paiement par rapport au montant attribué sur les différentes échéances est lié à la hausse du cours de l'action pour les paiements intervenus en septembre 2021.

* primes à l'embauche, rachat de créances, plans collectif type participation et intéressement...

** l'écart entre la valeur d'attribution et la valeur de paiement résulte de l'indexation partielle des rémunérations variables au cours de l'action BNP Paribas, et aux conditions de performance.

4.5 Rapport d'Analyse et d'Alignement pour le Climat :

Dans le cadre de son plan stratégique 2025, BNP Paribas présente le 3 mai 2022 son premier « Rapport d'Analyse et d'Alignement pour le Climat » mettant en avant ses engagements en faveur d'une économie « net-zéro » carbone.

Le rapport comprend une série d'objectifs de réduction de l'intensité d'émissions carbone financées dans trois secteurs clés (avec 2020 en année de référence) : Production d'électricité (réduction d'au moins 30 % d'ici 2025), Extraction pétrole et gaz et raffinage (réduction d'au moins 10 % d'ici 2025), Constructeurs automobiles (réduction d'au moins 25 % d'ici 2025).

Afin d'atteindre son objectif d'alignement de son portefeuille sur le secteur du pétrole et du gaz, le Groupe prend l'engagement de réduire de 12% son exposition de crédit à la production de ces énergies d'ici 2025 (par rapport à 2020) et de réduire de 25% son exposition à la production de pétrole d'ici 2025.

4.6 Sustainability Accounting Standards Boards (SASB) :

Le tableau ci-dessous prend en compte les normes codifiées du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour la catégorie « Banque commerciale ». Il est rappelé que les normes SASB présentent, à ce stade, une approche orientée « États-Unis » pour définir les critères. Ce tableau représente au mieux l'information et la cartographie des données selon les indicateurs SASB pour la « banque commerciale » sur la base de la publication existante de 2021. Notez que cette cartographie n'a pas été audité.

Domaine	Indicateur SASB	Code SASB de l'indicateur	Références des informations et données disponibles dans le Document d'enregistrement universel et le Rapport financier annuel 2021
Sécurité des données	Description de l'approche pour identifier et traiter les risques liés à la sécurité des données	FN-CB-230a.2	Chapitre 2.4 Contrôle interne : p115 à 125, en particulier p123 "Gestion des risques liés aux Technologies de l'Information et de la Communication et à la protection des données" Chapitre 5.9 Risque opérationnel : p501-502 "Cyber sécurité et technologie"
Inclusion financière et renforcement des capacités	(1) Nombre et (2) montant des prêts en cours admissibles à des programmes visant à promouvoir le développement des petites entreprises et des collectivités	FN-CB-240a.1	Chapitre 7.2 Notre responsabilité économique : p588-589 "Engagement 1 : des financements et investissements à impact positif", p590-591 "Financer l'entrepreneuriat à impact" Chapitre 5.4 Risque de crédit : p365 tableau 25 "Expositions brutes au risque de crédit par classe d'exposition et par type d'approche", p433 tableau 57 "Prêts et créances sujets aux mécanismes de garanties publiques" Chapitre 7.4 Notre responsabilité civique : p623 "Engagement 7 : des produits et services accessibles au plus grand nombre – Inclusion financière : le soutien du Groupe à la microfinance"
	(1) Nombre et (2) montant des prêts en souffrance ou des prêts à intérêts non comptabilisés admissibles à des programmes visant à promouvoir le développement des petites entreprises et des collectivités	FN-CB-240a.2	Chapitre 5.4 Risque de crédit : p415 tableau 49 "Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes (EU CR1)", p433 tableau 57 "Prêts et créances sujets aux mécanismes de garanties publiques"
	Nombre de comptes bancaires sans frais, ouverts pour des clients particuliers auparavant non bancarisés ou sous bancarisés	FN-CB-240a.3	Chapitre 7.4 Notre Responsabilité civique : p623 à 625 "Engagement 7 : des produits et services accessibles au plus grand nombre - Inclusion financière : le soutien du Groupe à la microfinance", "Les clients en difficulté financière et l'accès au crédit", "La formation aux enjeux financiers et l'aide aux jeunes"
	Nombre de participants à des initiatives de formation financière pour des clients non bancarisés, sous-bancarisés ou mal desservis.	FN-CB-240a.4	
Incorporation des facteurs ESG dans l'analyse du crédit	Exposition au crédit commercial et industriel, par industrie	FN-CB-410a.1	Chapitre 5.4 Risque de crédit : p378 à 381 tableau 30 "Ventilation sectorielle du portefeuille de risque de crédit (EU CRB-D)
	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse du crédit	FN-CB-410a.2	Chapitre 5.4 Risque de crédit : p368 "Dispositif de gestion du risque de crédit – Prise en compte de la responsabilité sociale et environnementale (RSE)" Chapitre 7.2 Notre responsabilité économique : p596 à 601 "Engagement 3 : une gestion rigoureuse des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)" Chapitre 7.5 Notre responsabilité environnementale : p631 à 634 "Engagement 10 : l'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone et respectueuse de l'environnement" Chapitre 7 Synthèse de la gestion des enjeux liés au climat: p583-584,588-

			589, 598-599, 622, 624, 630, 633-634, 636-639
Ethique d'entreprise	Montant total des pertes monétaires résultant de procédures judiciaires liées à la fraude, aux opérations d'initiés, aux pratiques antitrust, aux comportements anticoncurrentiels, aux manipulations de marché, aux pratiques abusives ou à d'autres lois ou réglementations du secteur financier	FN-CB-510a.1	Chapitre 4.6 notes annexes aux états financiers établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne : p266-267 Note 7.b " Procédures judiciaires et d'arbitrage" Chapitre 2.4 Contrôle interne : p115 à 125, en particulier p120-121 "Conformité", p122 "Legal", p122-123 "Risque et Contrôle Permanent" et p124-125 "Contrôle périodique"
	Description des politiques et procédures des lanceurs d'alerte	FN-CB-510a.2	Chapitre 7.2 Notre responsabilité économique : p592 "Engagement 2 : les meilleurs standards d'éthique"
Système de gestion des risques	Banque systémique d'importance mondiale (G-SIB) score, par catégories	FN-CB-550a.1	P.80 du 1 ^{er} amendement du DEU 2021 https://invest.bnpparibas/document/publication-des-indicateurs-dimportance-systemique-mondiale-g-siis-g-sibs-au-31-12-2021
	Description de l'approche d'intégration des résultats des tests de stress obligatoires et internes à la planification de l'adéquation des fonds propres, à la stratégie organisationnelle à long terme et aux autres activités opérationnelles	FN-CB-550a.2	Chapitre 5.2 " Adéquation des fonds propres et anticipation des besoins en capital" Chapitre 5.3 Gestion des risques : p357 à p364 en particulier "Tests de résistance" Chapitre 5.4 Risque de crédit : p371 "Tests de résistance – risque de crédit" Chapitre 5.6 Mesure du risque de contrepartie : p 452 "Tests de résistance et risque de corrélation défavorable" Chapitre 5.7 Risque de marché : p475 "Tests de résistance – risque de marché" Chapitre 5.8 Risque de liquidité : p485-486 "Simulations de stress et réserve de liquidité"
Métriques d'activité	(1) Nombre et valeur (2) des comptes courants par segment : a) particuliers et b) petites entreprises	FN-CB-000.A	Chapitre 1.4 Présentation des pôles et des métiers : p7 à p18 Chapitre 6 Notes annexes aux états financiers des comptes sociaux : p545 note 3.b "Opérations avec la clientèle"
	(1) Nombre et valeur (2) des prêts par segment : a) particuliers, b) petites entreprises et c) entreprises	FN-CB-000.B	Chapitre 5.4 Risque de crédit : p415 tableau 49 "Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes (EU CR1)"

5. RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

- Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant :

Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris – La Défense (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

- PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant :

Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

Suppléant :

Charles de Boisriou, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET DE SES AMENDEMENTS

M. Jean-Laurent BONNAFÉ, Directeur Général de BNP Paribas

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET DE SES AMENDEMENTS

J'atteste que les informations contenues dans la version française du 1^{er} amendement au Document d'enregistrement universel 2021, déposé auprès de l'AMF le 3 mai 2022, sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 3 mai 2022,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

7. TABLES DE CONCORDANCE

7.1 Rubriques de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129

Afin de faciliter la lecture du présent amendement au Document d'enregistrement universel, la présente table de concordance reprend les rubriques prévues par le Règlement européen 2017/1129 (Annexe I), pris en application de la Directive dite « Prospectus 3 » et renvoie aux pages du document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques.

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129	Premier Amendement au Document d'enregistrement Universel 2021 N° de page	Document d'enregistrement Universel 2021 N° de page
1. PERSONNES RESPONSABLES		
1.1 Personne responsable du Document d'enregistrement universel	136	688
1.2 Attestation de la personne responsable du Document d'enregistrement universel	136	688
1.3 Attestation ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert		
1.4 Informations provenant d'un tiers		
1.5 Approbation de l'autorité compétente	2	1
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	135	686
3. FACTEURS DE RISQUE	92-108	309-323
4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		4-6 ; 695-698
5. APERÇU DES ACTIVITÉS		
5.1 Principales activités		7-18 ; 218-221 ; 670-676
5.2 Principaux marchés		7-18 ; 218-221 ; 670-676
5.3 Histoire et évolution de la société		6
5.4 Stratégie et objectifs		157-160 ; 582-583 ; 630-640 ; 650-651
5.5 Dépendance éventuelle		668
5.6 Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle		7-18 ; 132-148
5.7 Investissements		267 ; 570 ; 628-629 ; 669
6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE		
6.1 Description sommaire du Groupe/Organigramme		4 ; 650-651
6.2 Liste des filiales importantes		281-289 ; 562-569 ; 670-675
7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
7.1 Situation financière	3-74 ; 77-78	160 ; 180 ; 182 ; 532-533
7.2 Résultat d'exploitation	63-74	132-148 ; 155-156 ; 163-169 ; 180 ; 219 ; 532
8. TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
8.1 Capitaux de l'émetteur	57 ; 78 ; 80-91	184-185 ; 557
8.2 Source et montant des flux de trésorerie		183
8.3 Besoins de financement et structure de financement	18	160 ; 482-498
8.4 Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur		N/A
8.5 Sources de financement attendues pour honorer les investissements		N/A
9. ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE		299 ; 306-308

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129	Premier Amendement au Document d'enregistrement Universel 2021 N° de page	Document d'enregistrement Universel 2021 N° de page
10. INFORMATION SUR LES TENDANCES		157-160 ; 669
10.1. Principales tendances récentes	110	157-160 ; 669
10.2. Tendances susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	110	157-160 ; 669
11. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		
11.1. Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	N/A
11.2. Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	N/A
11.3. Déclaration de comparabilité avec les informations	N/A	N/A
12. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
12.1. Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction		35-50 ; 114
12.2. Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction		55-56 ; 70-71 ; 81-110
13. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
13.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	112-132	81-110 ; 257-264 ; 277
13.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	112-132	81-110 ; 257-264 ; 277
14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
14.1. Date d'expiration des mandats actuels		35-48
14.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration		N/A
14.3. Informations sur le Comité d'audit et le Comité des rémunérations		58-66
14.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme à un régime de Gouvernement d'entreprise qui lui est applicable		51-58
14.5. Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise		35-48
15. SALARIÉS		
15.1. Nombre de salariés		4 ; 614-615 ; 650 ; 695
15.2. Actionnariat et stock-options		81-110 ; 204-205 ; 612-613
15.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur		
16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
16.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote		19-20
16.2. Existence de droits de vote différents des principaux actionnaires		19
16.3. Contrôle de l'émetteur		19-20
16.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle		20
17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES		81-110 ; 278-279 ; 682-683
18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
18.1. Informations financières historiques, y compris les états financiers	63-74 ; 77-78	5 ; 23 ; 132-290 ; 532-570
18.2. Informations financières intermédiaires et autres	63-74 ; 77-78	N/A
18.3. Audit des informations financières annuelles historiques		291-296 ; 571-576
18.4. Informations financières pro-forma		N/A
18.5. Politique de distribution des dividendes		23 ; 26-27 ; 133 ; 158 ; 160 ; 560

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129	Premier Amendement au Document d'enregistrement Universel 2021 N° de page	Document d'enregistrement Universel 2021 N° de page
18.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	110-111	266-267
18.7. Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	110	669
19. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
19.1. Capital social		19 ; 264-266 ; 551-553 ; 677 ; 702
19.2. Acte constitutif et statuts		677-682
20. CONTRATS IMPORTANTS		668
21. DOCUMENTS DISPONIBLES	110	668

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129

En application de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129, les éléments suivants sont inclus par référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020, présentés respectivement aux pages 161 à 271 et 272 à 277 du Document d'enregistrement universel n° D.21-0886 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mars 2021. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://invest.bnpparibas/document/document-denregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2020>
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019, présentés respectivement aux pages 149 à 258 et 259 à 264 du Document d'enregistrement universel n° D.20-0097 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020. L'information est disponible sur le lien suivant : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/bnp_paribas_2019_urd_fr_0.pdf
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2018, présentés respectivement aux pages 149 à 269 et 270 à 276 du Document de référence n° D.19-0114 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019. L'information est disponible sur le lien suivant : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2018-bnp_paribas-fr.pdf

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Rapport financier annuel	N° de page
Attestation du responsable du document	688

7.2 Rapport de gestion

La table de concordance ci-après permet d'identifier dans le présent Document d'enregistrement universel les informations qui constituent le rapport de gestion de la Société (incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise) et le rapport de gestion consolidé, telles que requises par les dispositions légales et réglementaires.

I. Situation et activité de la Société et du Groupe¹

Informations (textes de référence)	N° de page
■ Situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	132-160 ; 180-289 ; 532-570
■ Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe (L.22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	132-160 ; 180-289 ; 532-570
■ Indicateurs clés de performance de nature financière et, le cas échéant, non financière de la Société et du Groupe (L.22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	132-175 ; 582-583 ; 589
■ Évolution prévisible de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	157-160
■ Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	669
■ Activité en matière de recherche et développement de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	N/A
■ Prises de participation ou prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	570
■ Activité et résultats de l'ensemble de la Société, des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	7-18 ; 132-156
■ Succursales existantes de la Société (L. 232-1 II du Code de commerce)	670-676
■ Informations sur les implantations et les activités de la Société (L. 511-45 et R. 511-16-4 du Code monétaire et financier)	281-289 ; 670-676

II. Facteurs de risques et caractéristiques des procédures de contrôle interne²

¹ Les informations relatives aux événements postérieurs au conseil d'administration du 7 février 2022 ne font pas partie du rapport de gestion.

² Les informations relatives à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 intégrées dans le Pilier 3 après l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration ne font pas partie du rapport de gestion.

Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	305-323
▪ Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et mesures prises par la Société et le Groupe pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de leurs activités (L. 22-10-35 du Code de commerce)	124
▪ Objectifs et politique en matière de couverture de chaque catégorie principale de transactions de la Société et du Groupe (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	476-480
▪ Exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	365-498
▪ Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et le Groupe relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière (L. 22-10-35 du Code de commerce)	126-130

III. Informations concernant le capital social

Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Nom des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital social ou des droits de vote et modifications intervenues au cours de l'exercice (L. 233-13 du Code de commerce)	19-20
▪ Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société qu'elles détiennent (L. 233-13 du Code de commerce)	281-289
▪ État de la participation des salariés au capital social (L. 225-102 du Code de commerce)	19-20
▪ Titres acquis par les salariés dans le cadre d'une opération de rachat d'une entreprise (L. 225-102 du Code de commerce)	N/A
▪ Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (L. 233-29 et R. 233-19 du Code de commerce)	N/A
▪ Informations relatives aux opérations de rachat par la Société de ses propres actions (L. 225-211 du Code de commerce)	111-113 ; 264 ; 547
▪ Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital (L. 225-181, L. 228-99, R. 225-137, R. 228-91 du Code de commerce)	N/A
▪ État récapitulatif des opérations réalisées par les mandataires sociaux, les dirigeants, certains cadres de la société et des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits au cours du dernier exercice et ayant fait l'objet d'une déclaration (223-26 du règlement général de l'AMF, L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier)	110

IV. Autres informations comptables, financières et juridiques

Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Informations sur les délais de paiement (L. 441-14 et D.441-6 du Code de commerce)	549
▪ Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (243 bis du Code général des impôts)	23
▪ Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles (L. 464-2 du Code de commerce)	N/A
▪ Informations sur les instruments financiers dont le sous-jacent est constitué d'une matière première agricole et moyens mis en œuvre par la Société afin d'éviter d'exercer un effet significatif sur le cours des matières premières agricoles (L. 511-4-2 du Code monétaire et financier)	N/A
▪ Montant et caractéristiques des prêts financés ou distribués par la Société ou qu'ils distribuent tels que définis au III de l'article 80 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et bénéficiant à ce titre de garanties publiques (L. 511-4-1 du Code monétaire et financier)	N/A
▪ Rendement des actifs de la Société (R. 511-16-1 du Code monétaire et financier)	354

V. Déclaration de performance extra-financière et plan de vigilance

Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Informations sur les conséquences sociales et environnementales relatives à la Société, aux filiales et aux sociétés contrôlées (L. 22-10-36, L. 225-102-1 III et R. 225-105 du Code de commerce)	580-663
▪ Informations sur les effets de l'activité de la Société quant au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale (L. 22-10-36 et R. 225-105 du Code de commerce)	592-593 ; 642-649
▪ Informations concernant la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et relatives : <ul style="list-style-type: none"> ▪ aux conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits, ▪ aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, ▪ aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités, ▪ aux mesures prises en faveur des personnes handicapées (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce) 	580-666
▪ Accords collectifs conclus dans la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et leurs impacts sur la performance économique de la Société, des filiales et des sociétés contrôlées ainsi que sur les conditions de travail des salariés (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	602-621
▪ Informations pour les sociétés exploitant au moins une installation figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 du Code de l'environnement (L. 225-102-2 du Code de commerce)	N/A
▪ Modèle d'affaires de la Société (R. 225-105 I du Code de commerce)	650-651
▪ Informations sociales, environnementales et sociétales pertinentes au regard des principaux risques et politiques de la société, de ses filiales et sociétés contrôlées (R. 225-105 II du Code de commerce)	Chapitre 7
▪ Informations taxonomiques / Article 8 du Règlement (EU) 2020/852 « Taxonomy »	655-658
▪ Plan de vigilance (L. 225-102-4 du Code de commerce)	642-646

VI. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Information sur la politique de rémunération des mandataires sociaux (L. 22-10-8 du Code de commerce)	81-87
▪ Informations relatives aux rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux (L. 22-10-9 du Code de commerce)	87-102
▪ Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux (L. 225-197-1 du Code de commerce)	N/A
▪ Conditions de levées et de conservations des options attribuées aux mandataires sociaux (L. 225-185 du Code de commerce)	103
▪ Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 1° du Code de commerce)	35-50
▪ Conventions conclues entre l'un des mandataires sociaux de la Société et une filiale de la Société (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 2° du Code de commerce)	51
▪ Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 3° du Code de commerce)	111-113
▪ Modalités d'exercice de la Direction Générale (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 4° du Code de commerce)	53-54
▪ Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil (L. 22-10-10 1° du Code de commerce)	35-47 ; 52-53, 58-66
▪ Description de la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'administration ainsi que des objectifs, modalités de mise en œuvre et résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé	54-56 ; 74-80

(L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	
▪ Informations sur la recherche d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et résultats en matière de mixité dans les 10 % de postes à plus forte responsabilité (L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	57 ; 604 ; 645
▪ Éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général (L. 22-10-10 3° du Code de commerce)	54
▪ Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises auquel la Société se réfère (L. 22-10-10 4° du Code de commerce)	51
▪ Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale (L. 22-10-10 5° du Code de commerce)	28-30
▪ Description de la procédure relative aux conventions courantes conclues à des conditions normales mise en place par la Société et de sa mise en œuvre (L. 22-10-10 6° et L. 22-10-12 du Code de commerce)	80
▪ Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L. 22-10-11 du Code de commerce)	113

Annexes	N° de page
▪ Tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (R. 225-102 du Code de commerce)	561
▪ Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (L.22-10-36, L.225-102-1, R.225-105-2 et L.823-10 du Code de commerce)	664-666
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise (L. 22-10-71 du Code de commerce)	114

ETATS FINANCIERS ANNUELS	N° de page
▪ Comptes annuels	532-570
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	571-576
▪ Comptes consolidés	180-290
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	291-296

7.3 Appendice - Informations clefs concernant l'émetteur, en application de l'article 26.4 du règlement européen n°2017/1129

1) Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ?

I. Informations générales

Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris, France

Forme juridique : La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code monétaire et financier (Livre V, Titre 1^{er}) relatives aux établissements du secteur bancaire.

Identifiant d'entité juridique : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83

Droit régissant ses activités : BNP Paribas est une société de droit français et qui exerce ses activités dans de nombreux pays, tant en Europe qu'en dehors de l'Europe. Dès lors de nombreuses réglementations étrangères peuvent régir ses activités.

Pays d'origine : France

II. Principales activités

En 2021, BNP Paribas a décidé de faire évoluer son organisation, avec deux nouveaux pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS). Avec Corporate & Institutional Banking (CIB), troisième pôle opérationnel du modèle diversifié et intégré de BNP Paribas, ils travaillent notamment à la préparation du plan stratégique 2022-2025. Dans ce cadre, la nouvelle organisation du Groupe effective dès 2022 est la suivante :

- **Commercial, Personal Banking & Services**, regroupant :
 - les banques commerciales de la zone euro :
 - Banque Commerciale en France (BCEF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie,
 - Banque Commerciale en Belgique (BCB),
 - Banque Commerciale au Luxembourg (BCL) ;
 - les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de :
 - Europe Méditerranée, pour couvrir l'Europe centrale, l'Europe de l'Est et la Turquie,
 - BancWest aux États-Unis ;
 - les services financiers :
 - Arval,
 - BNP Paribas Leasing Solutions,
 - BNP Paribas Personal Finance,
 - BNP Paribas Personal Investors,
 - les nouveaux métiers digitaux (Nickel, Floa, Lyf, etc.) ;

- **Investment & Protection Services**, regroupant :
 - l'Assurance (BNP Paribas Cardif),
 - Gestion Institutionnelle et Privée (BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Wealth Management et BNP Paribas Real Estate), la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas (BNP Paribas Principal Investments) ;

- **Corporate and Institutional Banking (CIB)**, regroupant :
 - Corporate Banking,
 - Global Markets,
 - Securities Services.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

III. Principaux actionnaires au 31 décembre 2021

- SFPI¹ : 7,8% du capital ;
- BlackRock Inc. : 6,1 % du capital ;
- Grand-Duché du Luxembourg : 1,0 % du capital.

IV. Identité des principaux dirigeants

- Jean LEMIERRE : Président du Conseil d'administration de BNP Paribas ;
- Jean-Laurent BONNAFÉ : Administrateur Directeur Général de BNP Paribas ;
- Thierry LABORD : Directeur Général délégué, Commercial, Personal Banking & Services
- Yann GERARDIN : Directeur Général délégué, Corporate & Institutional Banking

V. Identité des contrôleurs légaux des comptes

Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006. Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant :

Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris-La Défense (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994. PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant :

Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

Suppléant :

Charles de Boisriou, 28 rue Fernand Forest, 92150 Suresnes (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du commissariat aux comptes ».

¹ Société Fédérale de Participations et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.

2) Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

<i>En millions d'euros</i>	Année 31/12/2021	Année - 1 31/12/2020	Année - 2 31/12/2019	Intermédiaire 31/03/2022	Intermédiaire 31/03/2021
Produits d'intérêts nets	19 238	21 312	21 127	Na	Na
Commissions	10 362	9 862	9 365	Na	Na
Gains nets sur instruments financiers	7 777	7 146	7 464	Na	Na
Produit Net Bancaire	43 762	44 275	44 597	13 218	11 829
Coût du risque	(2 971)	(5 717)	(3 203)	(456)	(896)
Résultat d'exploitation	11 325	8 364	10 057	3 109	2 336
Résultat net, part du Groupe	9 488	7 067	8 173	2 108	1 768
Résultat par action	7,26	5,31	6,21	1,53	1,31

<i>En millions d'euros</i>	Année 31/12/2021	Année - 1 31/12/2020	Année - 2 31/12/2019	Intermédiaire 31/03/2022	Intermédiaire 31/03/2021
Total des actifs	2 634 444	2 488 491	2 164 713	2 860 836	2 660 266
Dettes représentées par un titre	220 106	212 351	221 336	233 552	236 942
<i>Dont dettes senior préférées à moyen long terme</i>	<i>78 845^(*)</i>	<i>82 086^(*)</i>	<i>88 466^(*)</i>	<i>na</i>	<i>na</i>
Dettes subordonnées	25 667	23 325	20 896	na	na
Prêts et créances sur la clientèle	814 000	809 533	805 777	838 965	821 991
Dettes envers la clientèle	957 684	940 991	834 667	1 009 206	974 083
Capitaux propres (part du Groupe)	117 886	112 799	107 453	119 050	113 788
Créances douteuses/encours bruts ^(**)	2,0 %	2,1 %	2,2 %	1,9%	2,1%
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i> (CET1)	12,9 %	12,8 %	12,1 %	12,4%	12,8%
Ratio de fonds propres total	16,4 %	16,4 %	15,5 %	16,0%	16,2%
Ratio de levier ^(***)	4,1 %	4,9 %	4,6 %	3,8%	4,3%

(*) *Périmètre prudentiel.*

(**) *Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors-bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).*

(***) *En tenant compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873). Il s'élève à 4,4 % sans cet effet au 31 décembre 2020.*

Description succincte des réserves dans le rapport d'audit, ayant trait aux informations financières historiques: N/A

3) Quels sont les risques spécifiques de l'émetteur ?

La présentation des facteurs de risque ci-dessous, consiste en une sélection non exhaustive des principaux risques spécifiques à BNP Paribas, qui doit être complétée par un examen de l'intégralité des facteurs de risque contenus dans le prospectus, par l'investisseur.

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres
5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.
6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
7. Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.
9. Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.